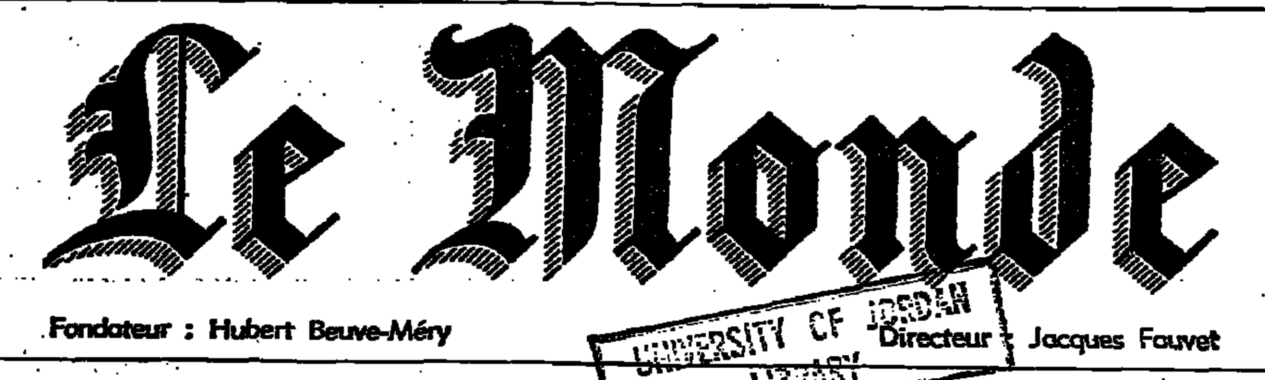
TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 192 | DERNIÈRE ÉDITION | VENDREDI 23 JANVIER 1981

La réorganisation du groupe les Chargeurs réunis

M. LAPAUTRE QUITTE LA DIRECTION D'AIR INTER POUR LA PRÉSIDENCE D'U.T.A.

LIRE PAGE 31



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 380 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers une guerre longue au Salvador

La première vague de l'« offensive générale » lancée le 10 janvier par l'opposition au régime militaire et démocrate-chrétien du Salvador, en vue de mettre le nouveau président des États-Unis devant un fait accompli, a fait long feu. Certaines déclarations des leaders révolutionnaires annoncent une très proche reprise des combats ; d'autres laissent entendre que l'on s'oriente désormais vers une « guerre d'usure ».

Les guérilleros ont pu occuper une vingtaine d'agglomérations importantes, s'y maintenant de quelques heures à quelques jours. Ils ont paralysé la circulation en maints endroits. La défection de quelques officiers a inquiété la junte. Mais celle-ci, d'abord surprise, a rapidement repris le contrôle de la situation.

L'appel à la grève générale, lancé le 12 janvier, n'a guère été suivi à San-Salvador. Quadrillée par l'armée, la capitale est demeurée largement à l'écart du conflit. Selon Mgr Rivera y Damas, successeur de Mgr Romero, l'archevêque assassiné l'an dernier, dont il était le très proche collaborateur, le peuple, malgré les exactions des forces de l'ordre, ne serait pas convaincu, dans sa majorité, qu'un régime socialiste serait un moindre mal.

Le gouvernement de San-Salvador est moins isolé que ne l'était celui de Somoza au Nicaragua. M. Duarte jouit d'appuis dans les pays du pacte andin. Les démocraties chrétiennes européennes n'ont pas retiré leur soutien au parti frère salvadorien — même si ses méthodes sont peu démocratiques et encore moins chrétiennes. Enfin, M. Reagan a déjà confirmé que l'aide économique et militaire à la junte, qui dépasse aujourd'hui 100 millions de dollars, serait maintenue.

En face, l'Internationale socialiste n'a pas su mobiliser les foules en faveur du Front démocratique révolutionnaire. Le Nicaragua, le Mexique, Panama, l'Equateur, qui, à des degrés divers, ont des sympathies pour les rebelles, ne peuvent s'engager à fond. Le ferme appui du seul camp socialiste ne saurait, en tout état de cause, créer l'événement dans cette partie du monde.

Mais une escalade dans l'intervention de Washington — directement ou par mercenaires latino-américains ou armées guatémaltèque et hondurienne interposés — déclencherait des réactions en chaîne dans la région. Malgré sa rhétorique martiale, M. Reagan devrait se garder de l'oublier.

Les forces armées salvadoriennes n'ont cependant pas brisé la guérilla. Les révolutionnaires sont retranchés dans les montagnes. Quant aux raisons qui ont poussé à l'insurrection une partie du peuple, elles n'ont pas varié. Ainsi, la réforme agraire reste largement à faire. En outre, une droite triomphante chercherait certainement à remettre en cause ce qui a été acquis. Quant à la répression, elle a provoqué des haines inexpiables. Tout laisse présager un long combat au Salvador.

La libération des otages

Le président Reagan se refuse à avaliser l'accord avec Téhéran

Le premier ministre iranien se félicite d'avoir « mis à genoux » les États-Unis

(Lire page 4.)

Le « samedi libre » en Pologne

Nouvelle épreuve de force entre Solidarité et les autorités

Des grèves d'avertissement de quelques heures, à l'appui des revendications syndicales sur la semaine de cinq jours, ont lieu à partir de ce jeudi 22 janvier en Pologne. Elles sont effectives à Gdansk, Bydgoszcz et Radom ; d'autres sont prévues dans les jours à venir.

Cette nouvelle épreuve de force est due à l'échec des six heures de pourparlers, mercredi 21 janvier, entre le syndicat indépendant Solidarité et le gouvernement sur le problème des samedis libres.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Ce sont des hommes aimables, plaisantant à l'occasion, parfaitement sereins mais intransigeants que les délégués de Solidarité ont trouvés en face d'eux mercredi 21 janvier, au siège du conseil des ministres polonais. Quelques pessimistes mis à part, les syndicalistes s'attendaient à des négociations dures mais à des progrès tout de même, permettant d'éviter une épreuve de force dangereuse. Ils ont dû vite déchanter : l'épreuve de force est maintenant ouverte — sérieuse, puisqu'il s'agit pour le pouvoir de montrer que ses décisions ne souffrent pas d'appel.

Le geste qu'avait fait la veille la commission nationale de Solidarité en proposant d'ouvrir immédiatement des discussions sur la semaine de cinq jours et de remettre à quinzaine l'examen des autres questions litigieuses et plus politiques n'a servi à rien. Les discussions se sont ouvertes mais seulement pour dire qu'on ne les refusait pas. La veille aussi Solidarité avait proposé publiquement un compromis : le report à 1982 de la semaine de quarante heures et la semaine de quarante et une heures et demie cette année, soit avec trois samedis libres sur quatre, soit avec deux samedis libres sur quatre, mais huit jours de congés annuels supplémentaires. Le compromis a été purement et simplement refusé.

Dès le début de la rencontre, un mauvais signe : M. Mieczyslaw Jagielski, le négociateur de Gdansk en qui les syndicalistes ont une certaine confiance, s'est déclaré souffrant au dernier moment, et c'est un autre vice-premier ministre, M. Aleksander Kopec, qui mène la délégation gouvernementale. Au bout de trois heures, M. Josef Pinkowski le président du conseil, fait son apparition, accompagné d'un des secrétaires du comité central réputé partisan de la fermeté, M. Tadeusz Grabski. Cinq heures durant, les officiels vont répéter qu'il est impossible, en raison des difficultés économiques, d'accorder plus d'un samedi libre sur deux, sauf à augmenter d'une demi-heure la durée de la journée de travail.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

M. Giscard d'Estaing à Rome

Les entretiens seront dominés par les questions européennes

M. Giscard d'Estaing devait arriver ce jeudi 22 janvier en fin d'après-midi à Rome pour une visite officielle de travail de deux jours, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Pertini et le chef du gouvernement italien, M. Forlani. Les entretiens seront dominés par les questions européennes.

Le chef de l'Etat doit en outre être reçu vendredi après-midi par Jean-Paul II. Ce sera la troisième fois qu'il rencontrera le souverain pontife, avec qui il pourrait évoquer le problème de la succession du cardinal Marty à la tête de l'Eglise de France.

De notre envoyé spécial

Rome. — Au milieu d'une semaine d'activité diplomatique chargée, Rome accorde une importance politique certaine à la visite de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République doit arriver ce jeudi 22 janvier dans la soirée en compagnie de M. Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat ; il s'entretiendra avec le président du conseil, M. Forlani, à la villa Madame. Dans la matinée du 23 janvier, un nouvel entretien politique franco-italien aura lieu et sera suivi d'un déjeuner offert par M. Pertini, au Quirinal. Dans la soirée, le chef de l'Etat sera reçu par le pape Jean-Paul II.

JACQUES NOBECOURT.

(Lire la suite page 3.)

POINT

Drogue et vigilance

Les responsables de la lutte contre la toxicomanie, en France, ont raison lorsqu'ils demandent que l'opinion évite deux écueils : l'excès de dramatisation et le défaut de vigilance.

Il n'empêche que le bilan présenté, pour 1980, par le contrôleur général François Le Mouël, directeur de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants, incite plus au pessimisme qu'à la satisfaction. Le nombre des morts par « surdose » est passé, en un an, de cent dix-sept à cent soixante-douze. Autrement dit, tous les deux jours, un Français, jeune en général, meurt à cause de la toxicomanie.

« La flambée de la toxicomanie reste générale et multiforme », estime le docteur Claude Olievenstein. « Le phénomène n'est pas stabilisé », dit M. Le Mouël. La vigilance, donc, s'impose. Mais la compréhension du phénomène impose aussi qu'on dise et qu'on répète que les conséquences de la toxicomanie sont, comme l'usage des drogues, multiformes. Il n'y a rien de commun entre l'usager épisodique de haschisch, qui peut doser son usage — comme le fait l'amateur de bon vin qui n'est pas forcément un alcoolique — et le drogué « accroché », jusqu'à en mourir, à l'héroïne.

Or la vigilance des institutions ne fait pas la distinction.

La caractéristique essentielle des usagers, pour s'en tenir au plan social, est celle-ci : près de 43 % des personnes interpellées sont sans profession.

Comment ne pas approuver le docteur Olievenstein lorsqu'il affirme que la toxicomanie résulte de « la rencontre d'un produit, d'une personnalité et d'un moment socio-culturel » ? C'est donc sur les trois terrains qu'il faut lutter.

(Lire page 11 une déclaration de M. BEULLAC.)

Plus monarchique et moins républicaine ?

par MAURICE DUVERGER

La France est-elle aujourd'hui plus monarchique et moins républicaine qu'il y a sept ans, où elle fut pour la première fois qualifiée de « monarchie républicaine », avec les autres grandes démocraties d'Occident ? On le croirait, à lire les philippiques actuelles contre la « royauté sans la Charte », la « droite absolue », etc. Mais un peu de culture historique rappelle opportunément qu'en 1965 le premier ministre britannique était déjà décrit comme un « monarque élu » (1), qu'en 1937 Ramsay Muir appelait le régime de Londres une « dictature du cabinet », et que Walter Bagehot s'inquiétait dès 1867 de l'évolution en ce sens !

Chaque printemps ramène des fleurs analogues, chaque élection fait éclore le même vocabulaire. On pourrait ignorer ces poussées de sève si elles tenaient seulement à la saison des votes. Cependant, elles paraissent plus fortes que d'habitude, cette fois. La critique des institutions préoccupe moins nos concitoyens que le chômage et l'inflation, la peur de la guerre ou le sentiment d'insécurité : mais sa part dans le désenchantement ambiant n'est pas négligeable.

Dans une large mesure, cette critique n'est pas fondée. On peut estimer que les décisions de M. Giscard d'Estaing sont plus regrettables que celles de ses prédécesseurs. On ne peut pas dire qu'elles sont plus monarchiques. Le tournant principal du régime n'a pas été pris en 1974 mais en 1962, quand la fin de la guerre d'Algérie a laissé à Charles de Gaulle le loisir de s'occuper pleinement des affaires et quand l'avènement d'une majorité parlementaire l'a rendu libre vis-à-vis des députés. M. Michel Debré a eu plus d'initiatives et de libertés que ses successeurs à Matignon. Dans ce domaine, un détail significatif fournit un indice mesurable : le nombre de conseils restreints tenus à l'Elysée, qui témoignent de l'encadrement du premier ministre par le président de la République.

(Lire la suite page 2.)

(1) F.W.G. Benemy, *The Elected Monarch*, Londres, 1965.

SÉCURITÉ ET LIBERTÉ

Contrepoint

par PHILIPPE BOUCHER

Il ne suffit assurément pas de trouver décevante la décision du Conseil constitutionnel pour la récuser en droit. Il n'est certainement pas suffisant de s'en tenir aux quelque huit lignes qui résument les trente-cinq pages d'argumentation de la décision pour dire que l'aréopage siégeant au Palais-Royal a épousé, à propos de la loi « sécurité et liberté », les thèses du gouvernement. Celui-ci serait mal avisé de le croire.

Les louanges qui, à certaines époques, ont chu sur le Conseil, parce qu'il avait ratifié la loi sur l'interruption volontaire de grossesse ou proscrit le juge unique en matière pénale ne doivent pas d'un instant à l'autre se muer en *bronca* parce que le collège que préside M. Roger Frey s'est, à l'évidence, efforcé de sauver la face de l'exécutif tout entier.

C'était bien le moins d'une institution dont la nature particulière lui remet la faculté de censurer des textes votés par la représentation nationale, mais aussi de faire échec au pouvoir de promulgation des lois, qui est l'une des fonctions du chef de l'Etat. Placé en position d'arbitre dans les conflits mettant en cause : l'exécutif, le législatif et... l'esprit des lois, le Conseil demeure une institution hybride, juridique et politique à la fois. D'autant qu'à examiner sa composition, l'on voit que des juristes y figurent, les hommes politiques n'y manquent pas, quand ils ne cumulent pas les deux qualités.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

IMMORTELS...

Alors que Marguerite Yourcenar est reçue sous la Coupole, ne peut-on imaginer qu'à l'Eglise, invisible des saints et des apôtres correspond une académie secrète des écrivains et des poètes ?

Dieu, quelle assemblée ! Voici les maudits : Villon, Baudelaire, Verlaine et Rimbaud. Voici les imprécateurs : Agrippa d'Aubigné, Léon Bloy, Antonin Artaud. Voici les communards : Louise Michel, Jean-Baptiste Clément. O les rimes et les chansons ! Et pourquoi pas des contemporains ? Jean Genet, Tristan Cabral, Léo Ferré...

Pas de bicorne ! On ne s'occupe pas de dictionnaire. On se réunit nuitamment dans un café de Montparnasse. Et l'on tient si peu à l'immortalité que celle-ci vous tombe dessus, comme une fleur, après la pelle du fossoyeur. Généralement pour avoir écrit des livres plus verts que des habits, plus durables que les épées...

XAVIER GRALL.

LE DISCOURS DE MARGUERITE YOURCENAR

Une femme à l'Académie

Mme Marguerite Yourcenar a été reçue, ce jeudi 22 janvier, à l'Académie française, par M. Jean d'Ormesson, en présence de M. Giscard d'Estaing.

Se demander comment Marguerite Yourcenar allait se tirer de son discours de réception à l'Académie française, c'était mal la connaître et mal connaître son œuvre. Mais on guette toujours — inquiétude ou jalousie — celui ou celle qui inaugure une voie nouvelle. Or ce « remerciement » est tout bonnement un chef-d'œuvre.

Classique, oui. Quand Cocteau fut reçu sous la Coupole, il dit deux mots de Jérôme Tharaud auquel il succédait puis parla de la poésie à ses « sirènes à queue verte ». La première femme qui entre à l'Académie fait, elle, l'éloge de son prédécesseur. Dira-t-on que le caractère exceptionnel de son élection suffisait à la distinguer ? Il faut voir avec quelle malicieuse habileté, rapidement, elle le souligne.

A peine a-t-elle évoqué « *la troupe invisible des femmes qui auraient dû peut-être recevoir beaucoup plus tôt cet honneur* » qu'elle justifie la Compagnie de les avoir laissées à sa porte. « *Mme de Staël inéligible* » : ascendance suisse et mariage suédois ; « *George Sand eût fait scandale par la turbulence de sa vie ; Colette pensait qu'une femme ne rend pas visite à des hommes pour solliciter des voix, et je ne puis être que de son avis.* » Voilà l'Académie blanchie de sa misogynie : Marguerite Yourcenar était bien la première femme qu'elle pouvait accueillir. Question de stature, de talent ? Pas du tout : c'est le simple signe que les temps ont changé.

Cela dit, Marguerite Yourcenar se tourne vers Roger Caillois en se félicitant d'un usage qui lui permet de planter la mort dans une assemblée de vivants. Et tout continuera à cette hauteur.

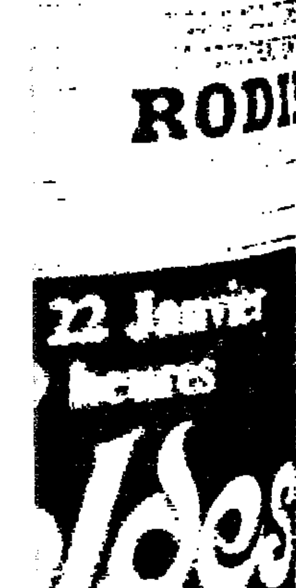
Sans le moindre ennui. D'abord parce que l'écrivain dont elle va traquer la pensée fut des plus intelligents. Ce pouvait être un écueil. Elle en fait un tremplin. Avec une souveraine aisance elle suit son guide et se met à son pas, projetant une vive lumière sur cet esprit subtil. Elle voit en lui se livrer un combat : entre la séduction qu'exerce l'irrationnel et les puissantes certitudes que la raison octroie, entre la confiance faite à l'homme et l'adhésion à une « mystique de la matière ».

Sur cette voie, elle semble même le précéder, voire le redresser. Elle a moins peur que lui d'interroger les forces cachées, d'écouter « la grande voix des choses », d'étendre « au monde des bêtes, des bois, des eaux » un amour que Roger Caillois ne réservait qu'aux pierres.

Tout un côté d'elle, mal perçu, surgit alors. Cette rationnelle à l'expression rigoureuse apparaît comme une contemplative de l'univers en éternel mouvement. Elle puise dans cette vision épique une sérénité conquise sur un désespoir : car la vérité peut être triste. La froideur, qu'on lui prête souvent, cède devant une passion pour tous les êtres vivants qui la rend émouvante.

Quel discours de réception aura été plus lu que celui-ci va l'être ? On s'en réjouit. Sans révolutionner le genre, cette femme, qui renverse une tradition de plusieurs siècles, nous donne un superbe exemple de lucidité, de compassion, de poésie et de sagesse. *(Voir pages 17 à 20.)*

JACQUELINE PIATIER.



Le Monde

idées

LES INSTITUTIONS

La controverse se poursuit, à cent jours de l'élection présidentielle, sur la fonction et les pouvoirs du chef de l'État. Pour Pierre Chatenet, aucun doute, le souverain demeure le peuple, et il convient qu'il exerce son choix dans le sérieux, en se gardant de la bouffonnerie comme du combat de gladiateurs. Maurice Duverger ne croit pas que la République française soit plus « monarchique » que la plupart des grandes démocraties, mais il reconnaît la nécessité de disposer de contrepoids mieux organisés. Quant à Claude de Boisanger, il juge nécessaire d'ouvrir rapidement un large débat portant tout à la fois sur le mode d'élection du président de la République, ses pouvoirs et la durée de son mandat.

Le choix du peuple

par PIERRE CHATENET (*)

AU chapitre « De la République ou du souverain », La Bruyère écrit : « *Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain.* » Depuis La Bruyère le *souverain a changé. Qui est le souverain* aujourd'hui en France ? Ouvrons la Constitution, la réponse est parfaitement claire : le souverain est le peuple. L'article 3 dispose que la souveraineté « *appartient au peuple* » et précise, *ce qui est capital* : « *Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.* » Ce qui veut dire, là aussi très clairement, que ni une personne, ni une assemblée, ni un *groupe — par exemple un parti* — ne peut confisquer la souveraineté.

Le président de la République, le gouvernement et le Parlement ont une position institutionnelle, c'est-à-dire qu'ils ont des fonctions, des attributions et des compétences qui sont explicitement énoncées et délimitées par la Constitution. Les partis et groupements politiques, eux, n'ont pas de position institutionnelle, ils ont un rôle reconnu « *dans l'exp. ssion du suffrage* ». Rôle qui s'arrête, en quelque sorte, a la porte des institutions, comme l'implique sans équivoque la place, dans la Constitution, de l'article qui les mentionne, en dehors des titres proprement institutionnels de celle-ci.

Ainsi donc, c'est au peuple français, et au peuple seul, que peut, et doit s'appliquer aujourd'hui la phrase de La Bruyère.

Ce n'est pas à dire que les titulaires des fonctions de l'Etat peuvent être légers — ils ont d'ailleurs à en répondre — ni que les partis ou groupements peuvent dire n'importe quoi — eux, n'ont à répondre de rien du tout, ce qui peut être malencontreux, — mais, ce qui est essentiel, c'est que le peuple soit sérieux, que ce sérieux soit reconnu et respecté par tous, car il est indissociable de sa nécessaire majesté.

Or que voyons-nous actuellement ? Le peuple est sérieux, mais ceux qui s'adressent à lui, ou qui prétendent parler en son nom ne le sont pas toujours. On *ne* peut qu'être frappé, comme l'avait été La Bruyère, et c'est *pourquoi il s'était arrêté sur cette* apparente antinomie, de ce que les Français, à qui l'on fait volontiers une réputation de légèreté, tiennent au sérieux dans l'exercice de la souveraineté. Dans ce pays où le vote n'est pas obligatoire, la participation électorale *est très remarquable pour* les élections de caractère national, et les résultats de ces grandes consultations paraissent *plus* marqués du sceau de la réflexion que de celui de la passion. Peut-être est-ce là *l'explication des distorsions de plus* en plus fréquentes entre les sondages et les résultats, car si l'on peut être amené à répondre n'importe quoi à un sondeur — *ne serait-ce que pour* s'en débarrasser — dans le bureau *de vote, et devant* sa *conscience* de citoyen, l'électeur redevient sérieux.

Un triste dévergondage

Qu'il est alors regrettable, et pénible, de voir certains, dans la classe politique ou dans le monde de l'information, méconnaissant la dignité qui, au moins autant que la vertu, *doit fonder la démocratie*, attenter au sérieux de l'une des principales — sinon la principale — des consultations électorales auxquelles est convié le peuple français. C'est un triste dévergondage d'esprit que d'*oublier l'objet* d'une procédure institutionnelle, pour s'arrêter avec délice aux incidents que son déroulement peut comporter, et de rester obstinément au niveau des péripéties alors que la désignation du premier magistrat de la République est un événement.

Je laisse de côté telle ou telle bouffonnerie, plus ou moins inévitable dans un pays où l'expression *est libre, la fronde sans danger*, et où l'on prend parfois la rigolade pour de l'ironie. Cela ne tire pas à conséquence, étant donné d'où cela vient.

En revanche, lorsque des hommes et des femmes, qui ne font pas profession d'amuseur public, qui ont, eux, une place et un rôle dans la vie politique, économique ou sociale du pays, paraissent perdre de vue le sens d'une institution et se préoccuper exclusivement d'affirmer, d'attaquer, d'obtenir, se plaçant à leur point de vue et non à celui de l'Etat, qui, pourtant, est en cause, on ne peut qu'être inquiet d'une telle déviation d'esprit et d'un tel *détournement institutionnel*.

L'élection du président de la République est une procédure minutieusement organisée par la Constitution, ce n'est pas une sorte de braderie verbale ouverte à tous et portant *sur n'importe quoi, dans le* genre des orateurs à escabeau de Marble Arch à Londres ou du Club du faubourg d'avant la guerre.

Ce n'est pas non plus une tribune exceptionnelle, complaisamment et gratuitement mise à la disposition de groupes de pression économiques ou syndicaux, pour exposer et faire progresser des revendications catégorielles, intéressantes ou non, mais, à coup sûr, pas au niveau de la nation dans son ensemble.

Ce n'est pas plus un spectacle, combat de gladiateurs, dont on excite, parfois méchamment, la pugnacité, ou récital de virtuose quand le savoir-faire de l'exécution fait oublier le morceau joué.

Ce n'est pas, enfin, un règlement de comptes entre compétiteurs, en place ou espérant y être, dont la motivation essentielle tendrait à être l'échec de l'autre plus encore que son succès propre.

Un acte positif

On doit au sérieux de cette consultation populaire de dire, et on ne le répétera jamais assez, qu'il s'agit d'un acte positif. On finirait par l'oublier à entendre à longueur d'émission, à lire à longueur de colonne, un déferlement de motivations négatives concernant les uns ou les autres. Mais, enfin ! ce qui est sûr, c'est qu'au soir de l'élection il y aura quelqu'un. Et, pour les électeurs, ce qui importera alors, ce n'est pas que tel ou tel retourne aux ténèbres extérieures, ce qui est son affaire, mais bien que celui *qu'ils ont désigné remplisse le mieux* ses devoirs envers la nation, ce qui est l'affaire de celle-ci. Il faudra bien alors qu'ils aient trouvé des motivations positives pour le choisir.

La démocratie est, Dieu merci ! exigeante. Que les remueurs de rancunes, les marchands d'illusions, les coprophages de scandales, les ~~ateurs de philippiques ne s'y trompent pas. Ce n'est pas d'eux que la nation a besoin. Mais de celui qui parlera aux citoyens de la République, et aux Français de la France, et qui sera crédible parce qu'il s'adressera au sérieux et à la dignité du peuple.

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel, ancien ministre.

Plus monarchique et moins républicaine ?

(Suite de la première page.)

Si M. Jacques Chirac fut le plus surveillé de tous, avec une moyenne de quatre conseils restreints *par mois, au lieu* d'un tous les deux mois sous M. Messmer et d'un toutes les trois semaines sous M. Chaban-Delmas, on est revenu avec M. Raymond Barre à la moyenne du général à partir de 1964 : deux par mois.

De toute façon, le caractère monarchique de l'exécutif est plus accentué dans le système américain, où le président n'a pas de rival dans la direction du gouvernement. Egalement dans les systèmes anglais, allemand, japonais, où le premier ministre n'a qu'un rival fantoche, sous la forme d'un chef d'Etat sans pouvoir. M. Barre *est plus puissant vis-à-vis de* M. Giscard d'Estaing que la reine Elisabeth vis-à-vis de Mrs Thatcher, le déséquilibre du système français ne tient pas à l'effacement de Matignon par rapport à *l'Elysée, mais à l'omnipotence* de l'exécutif par rapport au Parlement. Là encore, nos concitoyens sont victimes d'une erreur d'optique en croyant que les députés sont plus faibles sous M. Giscard d'Estaing que sous Georges Pompidou ou Charles de Gaulle.

Il est vrai qu'on a multiplié ces dernières années les votes bloqués et les mises en jeu de la confiance *qui permettent l'adoption* automatique d'un texte par l'absence ou le rejet d'une motion de censure. Mais cela prouve l'affaiblissement du pouvoir gouvernemental, non son renforcement. Tout le monde sait que ces procédures sont inutiles vis-à-vis d'une opposition dont les effectifs empêchent de bloquer le mécanisme législatif. Elles servent à tourner les divisions de la majorité en l'obligeant à entériner les projets de *l'exécutif*. Il n'avait guère besoin de les employer avant 1976, où M. Jacques Chirac a levé la bannière de la dissidence.

Vote bloqué ou mise en jeu de la *confiance ont pour objectif* d'empêcher l'Assemblée nationale de paralyser par des artifices un gouvernement qu'elle n'ose pas renverser. Oublierait-on que la seconde procédure a été imaginée par les parlementaires de la IVe République pour remédier à l'impuissance de celle-ci, qui empêchait d'adopter une réforme dont ils mesuraient eux-mêmes la nécessité ? Sous des formes différentes, les premiers ministres de la Grande-Bretagne et de la République fédérale peuvent arriver au même résultat que le nôtre aujourd'hui : obliger les députés à se prononcer clairement. A Paris comme à Londres et à Bonn, ils restent libres de renverser le ministère s'ils n'acceptent plus sa politique, en engageant eux-mêmes leur responsabilité devant la nation par le jeu de la dissolution. A Paris comme à Londres et à Bonn, les électeurs restent libres de changer la direction du gouvernement : chez nous, ils peuvent même le faire plus directement que chez nos voisins, par le mécanisme de l'élection présidentielle. A Paris comme à Londres et à Bonn, les grandes options sont définies par le chef de l'exécutif, et la plupart des lois sont issues *de projets déposés* par lui.

Trouver un contrepoids

Le défaut de notre système ne tient pas à la rigidité de ces règles, qui rendent efficace la démocratie, en donnant à la majorité des moyens de gouverner et aux citoyens les moyens de lui retirer le pouvoir. Il ne tient pas au fait qu'elles ont abouti à maintenir les mêmes partis en place depuis près d'un quart de siècle. Elles ont souvent des conséquences analogues dans les autres pays, où elles engendrent une alternance à longue échéance, en général : le record étant détenu par la Suède, où la social-démocratie a régné pendant plus de quarante ans. Le défaut de notre système tient au fait que nos gouvernements n'ont plus trouvé en face d'eux des contrepoids équivalents à ceux que la décentralisation établit en face de l'exécutif en Grande-Bretagne et en République fédérale. Une réforme de notre appareil d'Etat : probablement nécessaire, elle sera certainement très longue, à supposer qu'on parvienne réellement à l'entreprendre. En attendant ce Godot, il est nécessaire d'établir sans retard des mécanismes permettant à l'opposition d'agir au cœur même de nos institutions centrales. Comme on l'a fait en 1958 pour aboutir à des gouvernements aussi stables et efficaces que ceux de Londres et de Bonn, il faut imaginer des procédures établissant des contrepoids différents mais équivalents à ceux que contiennent les gouvernements de Londres et de Bonn.

L'élargissement des questions orales dans notre Assemblée nationale a été un petit pas dans cette direction. Un plus grand est résulté de la réforme du Conseil constitutionnel, qui peut être saisi désormais par l'opposition. Il paraît évident que celle-ci devrait disposer d'une part de l'ordre du jour prioritaire (un tiers ? un quart ?) afin d'ouvrir des discussions et de soumettre à débat ses propositions de lois. Pourquoi ne pas lui reconnaître aussi la disposition de la moitié des présidences de commissions permanentes et la possibilité d'organiser des commissions d'enquêtes, comme en République fédérale ? Opposition et majorité s'accordent à peu près sur les grandes lignes de la Constitution, que le programme commun lui-même ne remettait pas en cause. L'une et l'autre reconnaissent qu'elle fonctionnerait de façon très différente en cas de divergence entre le président de la République et l'Assemblée nationale, qui rétablirait un certain équilibre des pouvoirs. Les deux préfèrent visiblement l'unité d'orientation politique entre le Palais-Bourbon et l'Elysée, qui permet de gouverner plus efficacement. Favorable à l'extension des prérogatives du *Parlement*, la *gauche ne souhaite* guère qu'il retrouve sa prépondérance d'avant 1958. Inclinant vers un exécutif puissant, la droite commence à s'inquiéter de son omnipotence actuelle. En cas de victoire, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand s'accommoderaient l'un et l'autre de contrepoids dont le premier mesure la nécessité, dont le second souhaite l'établissement. En cas de défaite, les deux ont intérêt à en disposer. Il suffirait d'un peu d'audace pour que soient acceptées en commun des règles propres à rendre notre démocra*tie plus conforme* à *ses principes* sans qu'elle devienne moins capable de décider.

MAURICE DUVERGER.

UN DÉBAT URGENT

par CLAUDE DE BOISANGER (*)

LES fâcheux effets de la concentration des pouvoirs entre les mains d'un homme qui exerce sa charge «solitairement» pendant sept ans sont de plus en plus clairement perçus par l'opinion. Les points de vue ne divergent que sur les origines du mal et sur les moyens d'y remédier.

Pour les uns, la racine du présent mal français réside dans le mode d'élection du président de la République adopté par référendum en 1962. Celui que le suffrage universel direct a désigné éprouve une irrésistible incitation à la domination. S'autorisant des contradictions, du flou de certaines dispositions de la Constitution, il est porté — en se donnant même, s'il manque de modestie et d'humour, des airs de monarque — à accroître ses responsabilités propres et à limiter celles du gouvernement, à réduire le contrôle et l'initiative du Parlement, à peser sur l'information, à intervenir dans la désignation des titulaires de toutes les hautes fonctions, bref, à faire de soi et de son entourage le dispensateur de toutes les grâces, le point de mire de toutes les convoitises.

A quoi se heurterait son appétit de puissance dans un pays où, on l'a vu en 1851, puis, de nouveau hélas, en 1940, le sens démocratique n'a jamais été qu'une petite flamme, vivace sans doute, mais se courbant à tous les vents ? Qu'importe à bon nombre de Français que telle ou telle mesure ait été prise avec l'accord du Parlement ou en le court-circuitant ? Les abus de l'autorité les indisposent moins que ses carences jusqu'au jour où, les choses n'allant plus comme on le leur avait laissé espérer, leur niveau de vie, leur confort étant menacés, ils cherchent un responsable. Celui-ci est tout trouvé. Ce sera l'homme qu'ils ont élu : le président.

Certains arrivent aux mêmes constatations par un cheminement différent. Ils ne critiquent pas nos institutions mais l'usage qui en a été fait depuis le départ du général de Gaulle. Il avait su, lui, laisser le gouvernement gouverner, l'Assemblée nationale jouer son rôle, créer entre l'exécutif et le législatif l'équilibre nécessaire. Si ses successeurs ont failli à leur tâche, c'est que le premier, ayant rempli plusieurs années les fonctions de premier ministre, avait pris l'habitude de traiter lui-même les affaires et que le second avait un penchant naturel à l'autoritarisme. Remarques fort justes. Mais quel remède propose-t-on ? Faut-il demander aux Français d'écarter de la charge suprême, en même temps que les anciens premiers ministres, tous ceux chez qui on pourrait déceler — elles sont aisément dissimulables — des tendances à l'autoritarisme ? Quel casse-tête, alors, que le choix d'un bon président ! On s'explique la candidature de Coluche.

Une autre suggestion a été faite. Elle consisterait à exiger de tout candidat à la présidence qu'il prenne des engagements précis quant à la manière dont il exercera ses fonctions. Respectera-t-il les droits de l'Assemblée nationale ? Laissera-t-il le premier ministre en être vraiment un? Utilisera-t-il le référendum ? etc. Que vaudraient de pareils engagements ? Ne sait-on pas que le pouvoir frappe un homme d'amnésie pour tout ce qui concerne ses promesses électorales ?

Nous n'en sommes encore qu'au stade du malaise, de la confusion, du mécontentement généralisé, dont la crise économique n'est pas seule responsable Les tares d'un régime trop concentré apparaissent, de même que se révèle l'importance qu'ont prise, dans la conduite des affaires du pays, les humeurs personnelles et les intrigues du sérail. On s'aperçoit que les institutions ont été faites à la taille d'un homme exceptionnel qui, les tenant pour telles en son for intérieur, n'avait probablement guère d'illusions sur leur avenir. C'est pourquoi, par-delà des sondages sans grande signification et les programmes des divers candidats à la présidence, un large débat public devrait s'engager, dès à présent, sur certaines de nos lois constitutionnelles et leur application.

Il porterait à la fois sur le mode d'élection du chef de l'Etat (maintien du régime actuel ou retour à l'élection par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis, comme M. Pinay en a exprimé discrètement le souhait), l'étendue de ses pouvoirs, la durée de ses fonctions, son éventuelle rééligibilité. La confrontation des opinions éclairera l'homme que le suffrage universel désignera au printemps prochain sur ce qu'attendent de lui les Français, ceux qui auront voté, comme ceux qui n'auront pas voté, pour lui et dont il sera également le président.

(*) Ancien ambassadeur, ancien administrateur de la Comédie-Française.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE AU MAROC

La France ne refusera pas sa contribution à un règlement politique du conflit du Sahara

déclare M. Barre

Marrakech. — M. Raymond Barre est arrivé, mercredi 21 janvier, à 17 h. 30, heure locale, à l'aéroport de Marrakech. Accueilli par MM. Maati Bouabid, premier ministre, et Moulay Ahmed Alaoui, ministre du tourisme, le premier ministre français a eu un premier entretien avec son homologue marocain, essentiellement consacré à la situation en Afrique, au Proche-Orient et à l'avenir des relations du Maroc avec la C.E.E.

M. Barre a, d'autre part, justifié la position de neutralité de la France dans le conflit du Sahara occidental par le souci de préserver les chances d'une éventuelle solution négociée entre les parties en présence. « La paix repose plus que jamais sur le dialogue entre les Etats, la confiance dans leurs rapports, le respect des exigences de justice et de sécurité, a-t-il déclaré, mercredi soir, à l'occasion de l'échange des toasts. C'est à ce prix que pourra se faire la recherche patiente d'un règlement politique du conflit du Sahara que la France appelle de ses vœux et auquel elle ne refusera pas d'apporter sa contribution si celle-ci est souhaitée. »

Hasard ou coïncidence ? Quelques heures avant, M. Moulay Ahmed Alaoui avait déclaré aux journalistes français que « la position de la France sur le Sahara occidental était équivoque. La neutralité, cela ne veut rien dire. Il faut que la France témoigne de la vérité historique, et elle seule est en mesure de le faire ».

Dans une interview accordée par le roi Hassan II au magazine allemand « Der Spiegel », le souverain a répété avec insistance que. « depuis Amgala (combat qui s'était déroulé en 1975), il n'y avait pas eu d'affrontement avec l'Algérie. Nous ne menons pas une guerre ouverte, et j'espère ne pas en arriver là ». Cependant, il a répondu par un « non » très sec à la question de savoir s'il y avait des négociations entre le Maroc et l'Algérie. M. Barre devait être reçu ce jeudi par le roi Hassan II.

Des relations privilégiées

De nos envoyés spéciaux

Le voyage de M. Raymond Barre confirme de façon opportune la solidité des liens créés par l'histoire et la géographie entre le Maroc et la France. Succédant à la visite, à la fin de l'an dernier, de la reine d'Angleterre, et, au début de janvier, du chancelier Schmidt, le séjour du premier ministre français témoigne aussi de la solidarité de l'Europe des Dix avec le Maroc à un moment où Rabat se dit déçu par une décennie d'association avec la C.E.E.

Le Maroc est par ailleurs engagé depuis cinq ans dans l'ex-Sahara espagnol et sur les confins algéro-marocains dans une lutte avec un adversaire de plus en plus puissant derrière lequel on voit ici l'agressivité libyenne relayée, abritée et ravitaillée par l'Algérie. Aussi ce n'est pas sans une certaine amertume que Rabat a enregistré l'évolution de la politique française — soucieuse de rétablir de bonnes relations avec l'Algérie — vers une position de neutralité. Les officiels marocains se sont étonnés, par exemple, des démarches et des déclarations d'un groupe de parlementaires français que, pense-t-on, leur souci de se livrer à une « étude » du conflit du Sahara aurait dû conduire à s'informer des deux côtés. Les Marocains considèrent les déclarations des parlementaires comme nulles et non avenues (1) et rappellent que c'est le président de la Chambre des représentants marocains, M. Ould Sidi Baba, qui, lors de sa visite à Paris, à la fin de l'année dernière, avait suggéré la formation d'un groupe d'études. C'est pourquoi ils ont apprécié l'arrivée à Casablanca, vendredi 16 janvier, d'une délégation du Parlement européen dont ils espèrent plus d' « objectivité ».

Rabat sait, il est vrai, que si les coopérants militaires français ont reçu, en fonction de la politique de neutralité de Paris, de strictes consignes de se tenir éloignés des théâtres d'opérations sahariens, l'aide militaire française ne se limite pas à la préparation d'officiers marocains et à leur entraînement sur des matériels français. En fait, ces matériels continuent de parvenir au Maroc et les officiers marocains en ont montré quelques échantillons — notamment des canons automoteurs qui venaient d'arriver à Tan-Tan — lors du dernier voyage accompli par la presse nationale et étrangère, en décembre 1980, à Ras-el-Lameyra.

Un commerce exceptionnel

Assuré de sa force rétablie sur le terrain fin 1980, le Maroc a lancé plusieurs fois des appels à l'Algérie, notamment en septembre dernier, par la bouche de son souverain à l'ouverture de la session parlementaire. Dans ce contexte, la France pourrait-elle agir en médiatrice ? M. Debré, lors d'une récente visite à Rabat, avait déclaré que la France serait disposée à une telle médiation à condition que l'Algérie et le Maroc soient d'accord pour le lui demander. Jusqu'ici, aucun signe manifeste d'un changement d'attitude de l'Algérie à l'égard du Polisario n'est venu d'Alger, où l'on continue imperturbablement à renvoyer le Maroc... au Polisario en affirmant que l'Algérie n'est pour rien dans le conflit.

Sans préjuger d'une éventuelle entrevue entre le roi Hassan II et le président algérien Chadli Bendjedid au sommet islamique de Taef, les Marocains attendent surtout de la France qu'elle utilise ses bonnes relations avec l'Algérie pour mettre celle-ci en garde contre les dangers d'une prolongation du conflit du Sahara. A cet égard, ils sont bien près de voir dans le projet de fusion entre la Libye et le Tchad un renfort pour leur thèse et ils espèrent que non seulement la France mais aussi l'Algérie en tireront à plus ou moins longue échéance les conclusions.

Sur le plan commercial la presse marocaine a rappelé, à la veille de a visite de M. Barre, la position exceptionnelle occupée par la France, premier fournisseur et premier client du Maroc. Elle a rappelé également que le taux de couverture des achats par les ventes pour le Maroc, qui était de 36,8 % en 1977, était remonté, en 1978, à 51,5 %, et à 52,6 % en 1979, pour atteindre 56,3 % au cours des neuf premiers mois de 1980. Elle a mis aussi l'accent sur la nécessité, dans la perspective du prochain plan quinquennal, de voir les prêts et investissements français privés au Maroc s'accroître. Leur part, dans les investissements étrangers, a diminué, en effet, de 56,5 % en 1973 à 29.9 % en 1979. La presse marocaine a invité l'industrie française à collaborer encore davantage aux grands projets inscrits dans le prochain plan quinquennal marocain.

Sur le plan culturel, la France occupe au Maroc une place unique. La langue française joue pratiquement ici, trente années après l'indépendance, le rôle d'une deuxième langue parlée dans tous les grands centres et par les couches supérieures, moyennes et même souvent modestes de la population. Voilà qui justifie l'effort également consenti par la France, qui entretient au Maroc près de six mille enseignants et experts.

La politique d'arabisation dans laquelle le Maroc s'est lancé ne saurait menacer la langue française, car l'ambition réelle des dirigeants marocains, même les plus nationalistes comme ceux de l'Istiqlal, se borne, en fait, à enseigner aux masses marocaines à lire et écrire l'arabe alors que, pour le moment, cette langue, sous sa forme moderne, n'est en fait pratiquée qu'à l'état de langue écrite que par une minorité.

ROLAND DELCOUR.
et ALAIN ROLLAT.

(1) Après le voyage de la délégation au Sahara occidental, M. Alain Vivien (P.S., député de Seine-et-Marne) avait déclaré notamment : *« Ce circuit nous a permis de constater la réalité des zones libérées. Le Polisario contrôle les neuf dixièmes du territoire du Sahara occidental, et il y est effectivement présent. »* (*Le Monde* daté 11-12 janvier.)

Les entretiens franco-italiens seront dominés par les questions européennes

(Suite de la première page.)

Le voyage n'a qu'un caractère semi-officiel, mais fait partie des échanges de vues réguliers franco-italiens. En fait, il est présenté à Rome comme l'occasion, pour l'Europe, de réaffirmer « *sa puissance dans les affaires du monde* ». Cette citation du porte-parole de l'Elysée est reprise par l'ensemble de la presse italienne, et généralement bien accueillie dans les milieux diplomatiques.

A l'ordre du jour des entretiens figurent deux thèmes essentiels. Le premier est la politique européenne à l'approche du sommet de Maastricht (Pays-Bas) du mois de mars prochain. M. Giscard d'Estaing justifiera le rejet français du budget des Communautés voté par l'Assemblée européenne pour 1981 — budget que, pour leur part, les Italiens approuvent, notamment en raison du fait que les crédits supplémentaires sont, pour partie, destinés à venir en aide aux sinistrés du récent tremblement de terre. Les interlocuteurs italiens du président français doivent, d'autre part, évoquer avec lui les propositions récemment avancées en faveur de la relance de l'union européenne par M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères (*le Monde* du 8 janvier), qui a justement commencé, mercredi 21 janvier à Rome, une « tournée » des capitales de l'Europe des Dix.

Le second thème à l'ordre du jour des entretiens franco-italiens est la Méditerranée dans son ensemble, et plus particulièrement la question libyenne, dans laquelle Paris a récemment cherché l'appui de Rome, notamment le report d'un voyage officiel du colonel Kadhafi dans la capitale italienne (*le Monde* du 20 janvier). Les demandes françaises risquent de se heurter aux propositions faites à l'Italie, au cours du récent voyage à Tripoli de M. Enrico Manca, ministre du commerce extérieur. Le numéro deux libyen, le commandant Jalloud, a en effet proposé la reprise des fournitures de pétrole et de gaz naturel au niveau fixé en 1979, et qui n'avait pas été respecté. La Libye souhaiterait qu'un plan de développement et de coopération avec l'Italie soit mis sur pied en mars. Simultanément, un scandale est d'ailleurs sur le point d'éclater : l'Italie, s'engageant à fabriquer et à vendre cinq corvettes pour la Libye, avait laissé stipuler le contrat en lires voilà plusieurs années, et la dévaluation de la monnaie rend aujourd'hui ce marché particulièrement avantageux pour les Libyens, à tel point qu'un des bateaux leur serait pratiquement donné.

Reste un élément non négligeable des entretiens de M. Giscard d'Estaing à Rome : c'est la charge d'affectivité que le président de la République Pertini entend mettre dans son tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat italien s'est exprimé à différentes reprises de façon assez sévère envers la politique française, soit parce qu'elle tenait l'Italie à l'écart de certains entretiens occidentaux, par exemple le sommet de la Guadeloupe en janvier 1979, soit parce qu'elle accordait trop de prix à un directoire franco-allemand en matière européenne.

Mais le président Pertini, dont on connaît la vivacité et la clarté de langage, s'est montré, dit-on, extrêmement touché par la sollicitude que M. Giscard d'Estaing a manifestée envers lui personnellement, et envers l'Italie, au moment de l'attentat de Bologne en août 1980. Le chef de l'Etat italien souhaite donc parvenir avec M. Giscard d'Estaing à éliminer les malentendus qui ont souvent dominé les rapports franco-italiens, et aboutir à « *une relation d'amitié sans ombre* », qui puisse servir de base à des projets politiques pour l'Europe et pour l'Occident. Sans doute, M. Pertini n'a pas de pouvoirs équivalents à ceux du président de la République française ; mais son franc-parler et la stimulation qu'il peut exercer sur les principaux responsables constituent des atouts qui comptent dans un dessein à long terme.

JACQUES NOBÉCOURT.

Chef de l'opposition travailliste israélienne

M. Shimon Pérès a été reçu par MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand

M. Shimon Pérès, président du parti travailliste israélien, a été reçu jeudi 22 janvier par M. Giscard d'Estaing avec lequel il a eu un entretien d'une heure et demie. A sa sortie de l'Elysée, il a émis l'espoir que les relations entre la France et Israël redeviennent « amicales ». « Nous cherchons tous la paix, *a-t-il dit.* Mais il y a des différences entre la position israélienne et la position française. C'est normal. Nous avons parlé de ces différences et de nos points communs. » *M. Pérès avait auparavant rencontré M. Mitterrand.*

De notre correspondant

Jérusalem. — Avant le départ de M. Pérès, un porte-parole du parti travailliste a rejeté les critiques émises, selon la presse israélienne, par des « *représentants de la communauté juive* », en France, contre l'acceptation par M. Pérès de cette rencontre avec M. Giscard d'Estaing. Ces critiques auraient fait valoir que le président français, après avoir reçu au début du mois de décembre le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, ne manquerait pas d' « *exploiter* » la perspective de l'élection présidentielle.

A Tel-Aviv, le porte-parole du parti a précisé que cette visite en France était prévue de longue date et aurait déjà dû avoir lieu au mois d'octobre dernier. Il a ajouté que M. Pérès exprimerait notamment son opposition à l'initiative diplomatique au Proche-Orient des pays de la C.E.E. Le dirigeant travailliste a lui-même déclaré le 21 janvier qu'il était partisan d'un dialogue avec l'Europe, malgré les divergences qui opposent celle-ci à Israël.

M. Pérès partira le 23 janvier pour Londres, où il sera reçu par Mme Thatcher avant de se rendre à La Haye puis à Bonn. D'autre part, il pourrait aller prochainement aux Etats-Unis. Au début de ce mois, il avait ajourné un tel voyage en raison de la crise gouvernementale qui a obligé M. Begin à décider l'organisation d'élections anticipées.

Dans les milieux politiques de Jérusalem, on considère que M. Pérès se présente déjà en successeur de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● L'ANGOLA A ANNONCE, mercredi 21 janvier, avoir abattu un chasseur-bombardier et trois hélicoptères sud-africains, au cours de durs combats le long de la frontière avec la Namibie. — *(Reuter.)*

Chili

● DES ETUDIANTS OCCUPENT L'AMBASSADE DE FRANCE. — Sept étudiants ont occupé pacifiquement, le mercredi 21 janvier, l'ambassade de France à Santiago, afin de protester contre la politique d'éducation du gouvernement chilien. Ils ont remis à la presse une déclaration dans laquelle ils critiquent des lois du gouvernement réduisant les activités des neufs universités et facilitant l'intervention du secteur privé dans l'éducation supérieure. Ils rejettent la décision du gouvernement de confier aux municipalités la gestion des écoles primaires et les établissements d'enseignement secondaire, qui dépendaient auparavant de l'Etat, et protestent contre la répression frappant des professeurs et des étudiants « *poursuivis, emprisonnés, expulsés et jugés sommairement.* » — *(A.F.P., Reuter.)*

Chine

● LA PETITION EN FAVEUR DE Mme JIANG QING publiée par le M.L.F. dans *le Monde* du 15 janvier comporte une erreur, nous demande de signaler M. J.-P. Bamberger, qui nous assure ne pas avoir signé ce texte.

● LE PLUS GRAND TEMPLE BOUDDHISTE TIBETAIN de Chine, le Yong He Gong (temple de l'Harmonie) à Pékin, va rouvrir ses portes en février, a annoncé, vendredi 16 janvier, *le Quotidien du peuple*. Construit en 1964, il avait été fermé dès le début de la révolution culturelle en 1966. Il avait été endommagé en 1976 par un tremblement de terre. — *(Reuter.)*

Colombie

● UN « ESCADRON DE LA MORT » aurait fait plus de deux mille victimes en Colombie, notamment dans la région de Medellin. Il serait constitué de membres de l'armée. Ces accusations ont été formulées auprès du gouverneur de la province d'Antioquia, au nord-ouest du pays, par plusieurs juges d'instruction. Des victimes ont été également découvertes à Pereira, à l'ouest de Bogota où semble sévir un « escadron de la mort ». — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE a été fixée au 25 février, indique-t-on à Séoul de source autorisée. Le scrutin sera précédé, le 11 février, par la désignation du collège électoral de 5 278 personnes qui choisira le nouveau chef de l'Etat. Seul le général Chon Doo-hwan, a fait, pour le moment, acte de candidature. — *(Reuter.)*

Danemark

● ATTENTAT ANTI-SEMITE A COPENHAGUE. — Le directeur du bureau de la compagnie israélienne El Al a été roué de coups et grièvement blessé par un commando d'extrême droite, lundi 19 janvier, dans la soirée, à Copenhague. Les murs de l'agence ont été couverts de croix gammées. M. Zvi Kedan n'a repris conscience et n'a pu donner l'alerte que plusieurs heures après le départ de ses agresseurs. Hospitalisé dans un état grave, il semble que ses jours ne soient plus en danger. — *(Reuter.)*

● LE MINISTRE DE LA JUSTICE DANOIS a accordé un titre de séjour de six mois non assorti d'un permis de travail à M. Patrick Gervasoni, l'insoumis français expulsé d'Islande vers le Danemark en décembre dernier. D'ici là, il faudra trouver une solution acceptable ou un pays d'accueil n'appartenant pas à l'OTAN. — *(Corresp.)*

Guatemala

● DEUX AVOCATS GUATEMALTEQUES ont été tués, le mercredi 21 janvier, à Guatemala. Il s'agit de Mes Saul Najarro et Alberto Villatoro. Les attentats n'ont pas été revendiqués. — *(A.F.P.)*

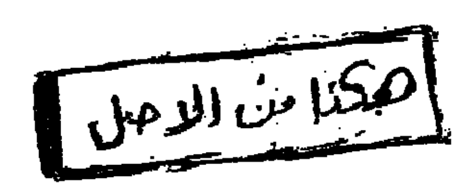
Haïti

● PLUS DE MILLE CINQ CENTS OPPOSANTS auraient été arrêtés ces dernières semaines par le gouvernement de M. Jean-Claude Duvalier, ont déclaré, le mercredi 21 janvier, des exilés haïtiens récemment arrivés à Saint-Domingue. — *(U.P.I.)*.

Mexique

● NOTRE CONFRERE MARC KRAVETZ a été retenu au Mexique plus de quarante heures par les autorités policières, annonce *Libération*, dont il est l'un des grands reporters. Il avait été interpellé le 19 janvier, après avoir réglé un billet d'avion Mexico-San-Salvador avec un faux billet de 50 dollars. Bien qu'il eût fourni un récépissé de l'agence de change de la B.N.P. à Paris prouvant que les fausses coupures qu'il détenait avaient été acquises par un canal officiel, Marc Kravetz n'a été libéré que le 21.

● LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT ECONOMIQUE (C.I.D.E.) DU MEXIQUE offre, à partir de juin 1981, et pour une durée de deux ans, des bourses à des étudiants français et d'autres nationalités désireux de réaliser une maîtrise en économie ou en administration publique. Les examens d'admission doivent avoir lieu à l'ambassade du Mexique le 14 février. Pour tous renseignements, s'adresser aux services culturels de l'ambassade, 9, r. de Longchamp, 75116 Paris. Tél. : 553-76-43.



APRÈS LA LIBÉRATION DES OTAGES AMÉRICAINS

L'entrée en fonctions de M. Ronald Reagan et la libération des otages américains de Téhéran continuent à susciter de nombreuses réactions dans le monde. Les messages de félicitations se succèdent à la Maison Blanche. Le premier ministre israélien, M. Begin, espère, notamment, dans son télégramme, que « les Etats-Unis concrétiseront les importantes déclarations faites au cours de la campagne, en ce qui concerne Israël et son rôle au Proche-Orient ».

A propos des anciens otages, la « Pravda » estime, ce jeudi 22 janvier, que la « Maison Blanche est seule responsable de ce drame » qui a été utilisé à des « fins électorales » et que leur libération n'a pas réglé la crise dans les relations irano-américaines. La plupart des gouvernements occidentaux se sont déclarés prêts à lever les sanctions économiques prises contre Téhéran, et quelques-uns ont déjà pris les mesures en ce sens.

On apprenait, mercredi soir, que Paris avait déjà mis en route, pour sa part, le processus de levée de ces sanctions, mais que, par « décence », le décret correspondant ne sera pas publié immédiatement.

D'autre part, dans un télégramme à M. Muskie, l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Jean François-Poncet affirme que « la longue et douloureuse épreuve imposée à vos compatriotes a suscité l'émotion de tous les Français qui se réjouissent aujourd'hui, avec vous, de cet heureux événement ».

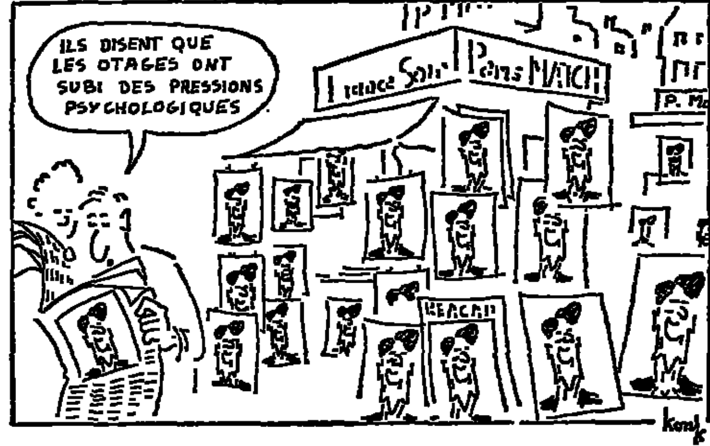
Aux Etats-Unis, la nouvelle administration semble à la fois désireuse de ne pas envenimer davantage les relations avec l'Iran et de ne pas entériner sans examen les accords (notamment financiers) passés par M. Carter grâce à l'aide de l'Algérie. De son côté, avant le transmettre ses pouvoirs mardi à midi (heure locale), M. Carter avait signé un décret décidant la création d'une commission de neuf membres chargés d'étudier si le gouvernement fédéral devra accorder une compensation financière aux « rapatriés ».

Le gouvernement de Londres, de son côté, garde bon espoir d'obtenir prochainement la remise en liberté de quatre ressortissants britanniques — trois missionnaires et un homme d'affaires — encore détenus en Iran, nous indique notre correspondant à Londres. Le chargé d'affaires iranien convoqué mercredi au Foreign Office a laissé entendre, à l'issue de sa conversation avec M. Douglas Hurd, ministre d'Etat, qu'il s'attendait à une solution prochaine du problème. Néanmoins, il n'a pas été en mesure de donner des indications précises. Le représentant du gouvernement britannique a indiqué qu'après la libération des otages américains la normalisation des relations diplomatiques anglo-iraniennes était possible, mais pas avant la libération des quatre ressortissants britanniques qui, en aucun cas, ne peuvent être considérés comme des otages.

Le premier ministre iranien se félicite d'avoir « mis à genoux » les États-Unis

Au lendemain de la libération des cinquante-deux Américains, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a salué, mercredi 21 janvier, la prise d'otages comme ayant été *« l'acte le plus révolutionnaire de l'histoire »*. Il a ajouté que cette opération avait *« ouvert la route de Jérusalem »*, liant ainsi apparemment l'humiliation subie par les Etats-Unis à la constitution d'un front islamique qui serait en mesure de chasser Israël de Jérusalem. Il a affirmé en outre que si l'ambassade n'avait pas été occupée *« le chah serait sans doute encore vivant à la tête d'« un front contre-révolutionnaire »*. *« Une fois les otages capturés*, a-t-il dit, *les Etats-Unis ont tué le chah pour mettre fin à nos exigences iraniennes sur le retour des richesses du (...) chah et de sa famille signifie qu'ils n'ont pas le pouvoir de défendre (...) leurs laquais »*. *Ettelaat* titre de son côté que *« la sortie des 12 milliards de dollars* (des Etats-Unis) *a ébranlé l'économie américaine »*.

Le président Bani Sadr a gardé sur le problème des otages et son dénouement un silence remarqué mais attendu. Le chef de l'Etat iranien avait promis, il y a quelques mois, de ne plus rien dire au sujet de la prise d'otages, dont il avait clairement désapprouvé le principe. Mardi, il a démontré son refus d'être impliqué d'une manière ou d'une autre dans l'affaire en repartant pour le front du Khouzistan quelques heures seulement avant le départ d'Iran des cinquante-deux Américains.



(Dessin de KONK.)

demandes d'extradition, ou encore, l'ancien souverain n'a pu supporter sa situation... et il en est mort. »

L'hodjatoleslam Rafsandjani a reconnu cependant que, du fait de la prise d'otages, *« l'Iran avait dû faire des sacrifices »*. *« Il est possible que nous ayons subi des pertes dans nos rapports avec les gouvernements étrangers et sur le plan des rapports économiques, mais c'est la révolution »*, a-t-il ajouté.

Le premier ministre, M. Radjai, a, pour sa part, estimé que l'Iran, grâce à la prise d'otages, avait pu *« mettre à genoux la plus grande puissance corrompue du monde et remédier aux blessures subies par la société iranienne pendant vingt-cinq ans »*. Il a ajouté : *« Après quatorze mois, nous avons montré que nous étions capables de résoudre le plus grand problème de l'histoire et qu'un gouvernement islamique et révolutionnaire peut résister aux super-puissances. »*

Le premier ministre iranien a enfin affirmé que l'Iran, du fait de la prise d'otages, avait réalisé *« le plus grand acquis de l'histoire sociale de l'humanité »*.

Dans la presse, *République islamique* (organe du parti du même nom, qui a la majorité au Parlement) écrit que *« la reddition des Américains à propos des*

Le journal *Révolution islamique*, dont il est le fondateur, a rappelé, mercredi, sa position selon laquelle *« faute d'avoir résolu la question des otages en position de force, il faudrait la résoudre en position de faiblesse... ce qui est arrivé »*.

Aux Nations unies, M. Olof Palme, de retour d'une mission à Bagdad et à Téhéran, a déclaré, mercredi, que l'Irak et l'Iran lui semblaient plus favorables qu'auparavant à un règlement négocié et que le moment approchait où des négociations sérieuses, avec un représentant de l'O.N.U., pourraient avoir lieu.

L'ancien premier ministre suédois avait eu un long entretien, lundi, avec le secrétaire général, M. Kurt Waldheim. Il a annoncé son intention de retourner dans la région à la mi-février pour une nouvelle étape de sa mission, après la réunion de la conférence islamique et du mouvement des non-alignés.

Evoquant la libération des otages américains, M. Palme a souhaité que *« l'élimination de ce grave problème, qui mobilisait l'énergie des dirigeants iraniens, puisse faciliter une solution du conflit avec l'Irak »*, et que l'Iran n'utilise pas l'argent reçu des Etats-Unis pour intensifier la guerre. — (A.F.P.).

Le président Reagan se refuse à avaliser l'accord d'Alger sans examen approfondi

De notre correspondant

Washington. — Paradoxalement, le voyage de M. Jimmy Carter, à Wiesbaden, a jeté une ombre sur la fête. On attendait des embrassades et des larmes. Or, c'est surtout un troublant réquisitoire que les chaînes de télévision ont répercuté aux Etats-Unis. En dénonçant des « actes de barbarie » commis pendant la captivité des otages, l'ancien président a provoqué un choc chez ses compatriotes. Les Américains ne portaient déjà pas l'Iran dans leur cœur. Beaucoup d'entre eux sont convaincus maintenant que M. Reagan avait raison de parler de « barbares ». Le terme s'est d'ailleurs retrouvé dans la bouche de M. Carter. Venant de lui, qui incarnait depuis cinq mois la patience et la solution pacifique de l'affaire, cette accusation a pris encore plus de poids. Nul besoin de préciser la nature des sévices : après quatorze mois de colère contenue, ce pays, qui a pourtant connu les horreurs de la guerre du Vietnam, était prêt à s'indigner pour la plus petite égratignure subie par « les héros ».

M. Reagan n'a donc pas choqué grand monde en refusant d'avaliser tout de suite l'accord d'Alger. D'autant que ce texte interdit aux otages et à leurs familles de se retourner contre le gouvernement iranien. Interdirait-on aux victimes le droit de demander réparation ?

La nouvelle administration américaine déclare *« n'être pas engagée »* par l'accord, ce qui est juridiquement exact. M. Reagan veut d'abord étudier ce texte pour juger s'il est acceptable. Cela demandera *« plusieurs jours »*, précise-t-on à la Maison Blanche et au département d'Etat.

Le nouveau président veut s'assurer qu'on ne lui a rien caché. De Washington, il suivait bien la négociation, mais celle-ci devait prendre un tour de plus en plus complexe et chaotique. Les négociateurs américains auraient-ils *« lâché »* quelque chose à la dernière minute *en ne l'inscrivant pas dans le* texte principal au moment où M. Reagan était occupé à préparer la cérémonie d'investiture ?

« Le président devrait examiner l'accord soigneusement et (...) ne pas hésiter à y renoncer », affirmait mercredi le *Wall Street Journal*. Car ce texte *« a la même valeur morale qu'un accord conclu avec un kidnappeur, c'est-à-dire aucune »*. Il ne s'agit en fait que d'une *« extorsion »*, poursuivait le quotidien des milieux d'affaires. L'accord d'Alger est doublement contesté aux Etats-Unis. D'aucuns le jugent illégal, d'autres immoral.

La première accusation provient de sociétés ou de particuliers qui avaient déposé des plaintes contre le gouvernement de Téhéran et obtenu une mise sous séquestre de biens iraniens. Ces plaignants — plus de trois cents — constatent avec inquiétude que les tribunaux américains seront dessaisis de ces dossiers au profit d'une juridiction internationale dont ils ne savent rien.

Un troc « immoral »

« Nous ne payons aucune rançon », disaient les collaborateurs de M. Carter. *« Les Iraniens nous rendent les otages et nous leur rendons leurs biens. »* On revient, en somme, à la situation antérieure à novembre 1979. Ce troc est jugé *« immoral »* par un certain nombre d'Américains car il efface purement et simplement une prise d'otages de quatre cent quarante-quatre jours. Quant à la saisie des biens de l'ancien chah, elle va — selon eux — à l'encontre d'une tradition d'accueil des capitaux qu'il serait dangereux de violer.

Quelle que soit sa propre position, M. Reagan peut difficilement remettre en cause l'accord conclu par son prédécesseur. Ce serait infliger un sérieux camouflet à l'Algérie qu'on vient à peine de couvrir de fleurs. Ce serait aussi donner l'impression que les Etats-Unis n'ont pas de parole. Aucun groupe terroriste ne les croirait plus. Aucun président américain en partance ne serait plus en mesure de négocier quoi que ce soit.

Washington n'a d'ailleurs pas intérêt à rompre tous les ponts avec la République islamique de l'imam Khomeiny. L'Iran est toujours considéré comme allié naturel, un pays de première importance en bordure de l'Union soviétique. Sa désintégration est fortement redoutée car elle profiterait aussitôt à Moscou.

Il n'est pas question pour le moment de rétablir des relations diplomatiques, rompues le 7 avril 1980, avec un régime aussi fragile. Les blessures sont d'ailleurs trop fraîches encore et trop profondes. Dans un premier temps M. Reagan va essayer de faire oublier l'Iran à ses compatriotes. Les dirigeants iraniens eux-mêmes auront peut-être besoin de faire oublier l'Amérique à leur peuple.

ROBERT SOLÉ.

A WIESBADEN

La dernière prestation d'un Jimmy Carter encore un peu président...

De notre envoyé spécial

Francfort. — M. Carter, redevenu simple citoyen américain, a sans doute rempli, mercredi 21 janvier, sa dernière mission officielle. En rendant une visite éclair de cinquante minutes à ses compatriotes libérés, il venait, au nom du président, boucler un dossier vieux de quatre cent quarante-quatre jours qu'il aurait aimé, plus que tout, régler plus tôt, *beaucoup plus tôt*.

Pourtant, c'est en « vrai président » qu'est arrivé à Francfort, à 20 h. 30, un homme qui visiblement n'avait pas encore quitté l'habit de l'occupant de la Maison Blanche. Très souriant mais tendu, M. Carter avait la voix, le ton, les gestes du « job ». L'entretien privé avec le chancelier Helmut Schmidt — quelques minutes — le saut sur le toit d'une voiture garée sur la piste d'atterrissage pour saluer le public, le petit bain de foule, tout fut enlevé de main de maître.

A cette ultime prestation, l'homme qui — dit-il — *« n'a jamais laissé passer soixante minutes sans penser aux otages »*, mettait un point d'honneur. De retour de l'hôpital de Wiesbaden, M. Carter laissait percer son émotion. Une émotion *« profonde »*, a-t-il déclaré après avoir indiqué aux journalistes qu'il avait parlé à tous : deux femmes et cinquante hommes qui ont *« montré par leur courage qu'ils sont des héros »*.

Dans un discours improvisé qui s'inspirait largement de ses propos tenus à l'hôpital, M. Carter s'est plu à souligner le sursaut d'unité nationale provoqué aux Etats-Unis par cette prise d'otages. *« Notre pays a retrouvé*, a-t-il affirmé, *un nouveau souffle d'unité. Si la stratégie des geôliers était de nous diviser, cette stratégie est une échec complet. »*

Mais l'ancien président a eu aussi des mots très durs pour les dirigeants iraniens, mettant au ban des nations un pays *« où le terrorisme a force de loi »* et où les règles les plus fondamentales du droit international, en l'occurrence l'inviolabilité des ambassades, ne sont pas respectées. *« Les autorités iraniennes*, a-t-il dit, *ont été complices et peut-être pleinement partie prenante dans cet acte méprisable de gangstérisme international. Des actes d'une incroyable barbarie ont eu lieu. »*

Toutefois, avec un large sourire, M. Carter a conclu : *« Mais le terrorisme ne paie pas. Cette affaire a coûté très cher aux Iraniens politiquement, économiquement... Et je pense que cela apparaîtra de manière flagrante avec le temps. »*

Ainsi M. Carter a-t-il déclaré ce qu'il n'avait pas dit — et ne pouvait dire — en tant que président, alors que les otages étaient aux mains des « étudiants islamiques ». Ce citoyen désormais ordinaire a alors serré la main d'autres citoyens ordinaires aux nom connus : MM. Walter Mondale, ancien vice-président, Edmund Muskie, ancien secrétaire d'Etat, William Miller, ancien secrétaire au Trésor, et d'autres, qui l'ont accompagné dans ce voyage insolite d'un ancien président encore un peu président.

Jetant un dernier regard aux Américains venus l'applaudir — *« Free at last, thanks Jimmy » « Enfin libres, merci Jimmy »* — M. Carter a regagné son Boeing-707 et décollé pour sa bonne ville de Plains en Georgie. Dernier apanage d'un grand de ce monde, une centaine de journalistes accrédités auprès de la Maison Blanche se sont précipités sur leurs machines à écrire et les télex pour relater les faits et gestes de l'envoyé spécial de M. Reagan.

LAURENT GREILSAMER.

DANS LES CONVERSATIONS AVEC LEURS FAMILLES

Certains « rapatriés » font état de mauvais traitements et de simulacres d'exécution

Les cinquante-deux « rapatriés » — *pour reprendre* le terme dont use la presse américaine — ont révélé mercredi soir à M. Jimmy Carter avoir été victimes de *« tortures mentales et physiques »*, ont déclaré, après la rencontre, plusieurs responsables américains qui accompagnaient l'ancien président. Selon l'un d'entre eux, les otages ont été à plusieurs reprises menacés par des *« pelotons d'exécution fictifs »*.

Des récits plus détaillés, de *« sévices divers »* ont été faits par les « rapatriés » dans des conversations téléphoniques avec leurs familles. Certains ont été battus, d'autres mis au cachot dans l'isolement complet. La plupart des faits, notamment les simulacres d'exécution ont eu lieu au début de leur détention *mais les « tortures psychologiques »* n'ont en fait jamais cessé. En particulier les « rapatriés » font état d'une mascarade à l'occasion de Noël : les cadeaux qui leur ont été distribués devant les caméras de la télévision iranienne leur ont été enlevés dès que les opérateurs ont cessé de filmer la scène.

Un des « rapatriés », M. Malcolm Kalp a expliqué qu'il avait été battu et mis au cachot pendant plus de cinq mois après une tentative d'évasion. Un autre, M. Johnny McKeel, un « marine », a raconté qu'au cours d'interrogatoires destinés à le faire parler, on lui avait dit que sa mère était décédée. Ce n'est que mercredi, à l'arrivée à Wiesbaden, qu'il a appris qu'elle était vivante.

M. McKeel a ajouté que l'un des gardiens lui avait dit : *« Ta mère est morte, et si tu veux aller à l'enterrement il va falloir nous dire ce qu'on veut savoir. »* Le « marine » a précisé qu'il n'avait donné que son nom, son grade et son matricule, et qu'un gardien *lui* avait cassé une dent.

M. Richard Queen, libéré en mai dernier pour des raisons de santé, après deux cent cinquante jours de captivité, a, d'autre part, révélé mercredi, dans une interview à la chaîne C.B.S., que lui-même et d'autres otages avaient été détenus pendant près de cinq mois dans une cave *sans fenêtre* qu'ils appelaient l'« *auberge des champignons* ». Il a indiqué qu'il leur était interdit de parler et qu'ils n'avaient le droit qu'à vingt minutes à l'air libre par semaine.

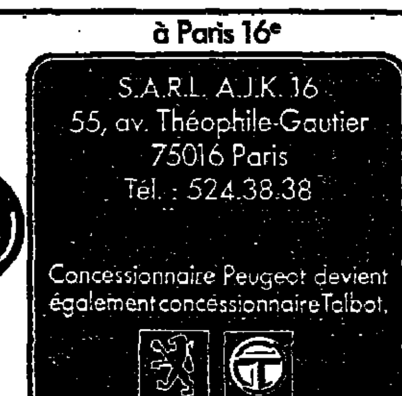
Il a raconté que pendant les cinq premiers jours de sa détention, il avait été détenu à la résidence de l'ambassadeur. *« Nous étions ligotés sur des chaises face au mur... »*

M. Queen a également raconté un étrange « raid » que les otages baptisèrent à l'époque *« la nuit du raid de la gestapo »* et qui eut lieu au début du mois de février 1980 vers 1 heure du matin. *« Ils ont d'abord fermé la porte de métal qui séparait notre groupe de l'autre groupe. Ensuite, la porte s'est ouverte et des hommes, le visage caché par des masques blancs, sont entrés. Ils portaient des treillis, des bottes de combat et des armes automatiques. »* Les otages ont alors été poussés dans une vaste pièce où ils ont été alignés contre les murs. *« Lorsqu'ils ont fait entrer le premier groupe, ils ont fait allonger tout le monde, mais un homme, Donald Sharer, a dit : « Vous allez me tirer dessus debout, pas par terre » et il a refusé de s'allonger... Aussi, quand je suis entré tout le monde était debout. »*

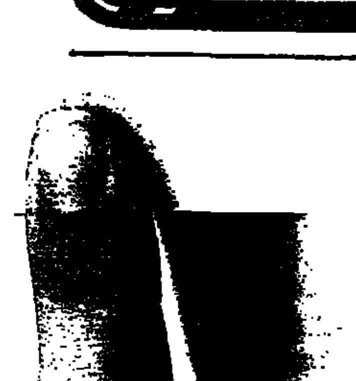
M. Queen a lui aussi cru qu'il allait être tué : *« Il régnait un silence de mort. Je les ai entendus ôter la sécurité de leurs armes... J'ai alors essayé de dire des prières. »* Les auteurs du « raid » ont ensuite emmené les otages un par un dans une petite pièce. Les otages ont dû se mettre en sous-vêtements et ont été fouillés. — (A.F.P., A.P.)

Le Monde publiera demain

- L'HISTOIRE DE FRANCE VUE DE MOSCOU, par Gilbert Comte.
- IDÉES : Socialisation et diversité, par René Lenoir.
- LA THAÏLANDE A L'HEURE DES CHOIX, début d'une enquête de notre envoyé spécial Roland-Pierre Paringaux.
- TOURISME : Quel avenir pour la navigation de plaisance ?







LES ÉTATS-UNIS DE M. REAGAN

IV. — Une politique étrangère « musclée »

Dans le sillage de M. Reagan, arrivent à Washington de « brillants jeunes gens » conservateurs qui veulent rendre à l'Amérique sa grandeur passée. En même temps, la « nouvelle droite » — qu'elle soit politique ou religieuse — risque d'être déçue par la modération du nouveau président, qui s'est montré plus réaliste qu'idéologue dans ses premiers choix (« le Monde » des 20, 21 et 22 janvier).

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

Washington. — « *Les Soviétiques — et les alliés — s'attendent que l'administration républicaine conduise une politique étrangère « musclée », contrastant avec celle de M. Carter. Ils ne seront pas déçus.* » Cette boutade — ou cette rodomontade — d'un conseiller du nouveau président illustre le climat qui règne à Washington dans les milieux spécialisés des affaires étrangères, c'est-à-dire non seulement les diplomates du département d'État et les membres du Conseil national de sécurité, mais aussi les chercheurs des organismes consultatifs privés qui forgent les « outils conceptuels » destinés à la nouvelle administration.

L'analyse dont partent les uns et les autres est la suivante : l'U.R.S.S. connaît une montée en puissance sans précédent sur le plan militaire. Les États-Unis se sont laissé dépasser au point qu'ils n'ont plus les moyens de faire respecter leurs engagements. La « doctrine Carter », formulée en janvier 1980, selon laquelle Washington empêcherait, par les armes au besoin, les Soviétiques de prendre le contrôle des puits de pétrole du Proche-Orient, est « belle et bonne ». Elle ne pèche que sur un point : les experts du Pentagone estiment que, sur le terrain, les forces américaines seraient assez rapidement mises hors de combat. Quant au « théâtre » européen... mieux vaut, à la limite, n'en point parler. Tout serait réglé — si l'on exclut le recours à l'apocalypse nucléaire — en quelques semaines.

Ce constat est général, aussi bien chez les « sortants » démocrates, tout étonnés qu'on en soit arrivé là, que chez les nouveaux venus républicains, qui sont parfois d'ailleurs des « revenants » de l'ère Nixon et portent une part de responsabilité dans la situation actuelle puisque la dégradation du rapport de forces avec l'U.R.S.S. date du début des années 70. Les plus pessimistes avancent — comme pour se faire peur — des « scénarios » désastreux : si l'U.R.S.S. prend, directement ou par l'intermédiaire d'un pays « ami », le contrôle du pétrole du Golfe, l'Europe pourrait choisir, pour éviter l'étranglement économique, l'accommodement, c'est-à-dire une sorte de « finlandisation ». La seule puissance susceptible de lui fournir le liquide noir dont elle est assoiffée serait, en effet, l'U.R.S.S. Nul besoin de mettre en branle les tanks des armées du pacte de Varsovie. Un simple coup de téléphone suffirait pour « vassaliser » les fragiles démocraties parlementaires d'Europe de l'Ouest.

« Iliens » contre continentaux

C'est pour remédier à cet état de fait que les conseillers de M. Reagan, en particulier M. Richard Allen (1), avaient insisté pour que figure, dans la plate-forme électorale du parti républicain, le concept d'une « supériorité militaire » à retrouver sur l'U.R.S.S., au lieu de la « parité » en principe acceptée par M. Nixon puis par M. Carter. « *En fait, les États-Unis n'ont jamais joui d'une supériorité militaire absolue sur les Soviétiques* », explique M. Edward Luttwak, membre du Centre d'études stratégiques et internationales de l'université de Georgetown et « consultant » du nouveau gouvernement. « *Il y a toujours eu un mélange de supériorité et d'infériorité, ce qui créait un équilibre qui n'était d'ailleurs pas le résultat d'une décision politique, mais la conséquence de la nature profonde des deux superpuissances. L'armée de terre russe a toujours été la plus nombreuse en Europe, depuis le dix-huitième siècle. L'U.R.S.S. a hérité de cette capacité à enrôler sous les drapeaux de larges effectifs, et elle a acquis les moyens de produire en masse pour cette troupe des équipements militaires standardisés mais peu sophistiqués. De leur côté, les Anglo-Saxons se fient, par instinct, à leur puissance maritime et, aujourd'hui, aérienne. Ce sont non pas des continentaux, comme les Russes, mais des « îliens » — les États-Unis sont au fond une très grande île, — dont l'« empire » est avant tout commercial et dont les alliés sont dispersés à travers le monde, à la périphérie du continent asiatique, dont l'Europe n'est qu'une grande péninsule, la Corée du Sud étant une petite, et le Japon une série d'îles...* »

Pour M. Luttwak, il y avait donc, jusqu'au début des années 70, un équilibre entre l'U.R.S.S., puissance « terrestre », et les États-Unis, puissance « navale et aérienne ». Celui-ci a été rompu lors de la guerre « irrationnelle » du Vietnam. Les Américains ont dépensé, en pure perte, des sommes immenses et cet effort les a empêchés de maintenir leur supériorité navale et aérienne traditionnelle. Au contraire, les Soviétiques se sont, pendant la même période, dotés d'une flotte capable d'intervenir en tous les points du globe, ainsi que d'une force « aérienne » (missiles, bombardiers stratégiques), tout en accroissant encore leur capacité terrestre « naturelle ». Le déséquilibre serait donc, en 1981, flagrant, et s'accentuerait au cours des années à venir.

M. Reagan déclarait ainsi, le 17 mars dernier à Chicago : « *En ce qui concerne la puissance militaire, nous sommes derrière l'Union soviétique. Et c'est une position très dangereuse. (...) Les investissements soviétiques, dans le domaine des armes stratégiques, se poursuivent à un rythme presque trois fois supérieur au nôtre et, dans celui des armes conventionnelles, il est quasiment le double du nôtre.* » Et le futur secrétaire d'État, le général Alexander Haig, affirmait le 9 janvier devant le Sénat que la puissance militaire soviétique s'était transformée « *d'une armée continentale et essentiellement défensive en une armée de terre, une marine et une aviation globalement offensives et capables de soutenir une politique étrangère impériale* », ce changement étant « *le renversement de rapports de forces le plus important que l'on ait connu dans une période de paix relative* ». « *L'accroissement de la puissance militaire soviétique pourrait finir par paralyser complètement la politique de l'Occident* », ajoutait le général Haig.

Les alliés suivront

De cette analyse découlent les priorités de la nouvelle administration. Toute politique étrangère étant illusoire si elle n'est pas fondée sur un rapport de forces favorable, il faut d'abord « reconstruire » le potentiel militaire américain. Il faut aussi restaurer une « crédibilité » largement entamée par le « pacifisme » supposé des trois premières années du mandat de M. Carter. A quoi sert-il d'avoir des armes nucléaires, si l'on assure à chaque instant l'ennemi éventuel qu'on ne s'en servira jamais ? « *M. Reagan n'a pas, vis-à-vis de l'arme nucléaire, l'attitude « à la Hamlet » du président sortant. On sait que, en cas de besoin, il pourrait y avoir recours* », explique un des conseillers « stratégiques » de la Maison Blanche.

La nouvelle attitude de Washington à l'égard des alliés résulte également de cette prémisse de la nécessaire restauration d'une « supériorité militaire » sur l'U.R.S.S. M. Reagan a indiqué à plusieurs reprises qu'il « comprenait » les réticences des alliés à s'engager dans des programmes d'armement, en raison des « incertitudes » et des « contradictions » de la politique suivie par M. Carter. Mais ces traînements de pieds ne seront plus de mise dès lors que les États-Unis, assumant à nouveau leur tâche de « leadership », montreront la voie à suivre.

Un conseiller du président résume ainsi la situation en Europe : « *Les Français ne promettent rien, mais ils s'arment plus que tous les autres. Les Norvégiens font ce qu'ils ont promis. Les Britanniques, avec Mme Thatcher, promettent monts et merveilles, mais leurs moyens financiers sont limités. Les Allemands disent qu'ils ne pourront pas, mais, en fin d'année, finissent par atteindre tout juste les 3 % d'accroissement du budget militaire décidés par l'OTAN. Les Hollandais expriment des doutes, mais font un peu mieux que ce qu'ils ont annoncé. Les Belges promettent beaucoup, mais ne tiennent pas. Quant aux Danois, ils promettent peu, et font moins encore... Nous espérons que les alliés, d'une manière générale, se comporteront comme les Français — et non comme les Danois — quand ils verront que le président Reagan accroît massivement et énergiquement le budget militaire américain.* » La ligne est toute tracée : si les États-Unis agissent — en renforçant leur défense au lieu de jouer aux « belles âmes pacifistes », — les alliés suivront. Les pressions, discrètes ou plus brutales, ne servent à rien avec des « adultes » tels que les Européens. Il faut prêcher par l'exemple.

Une conception moins ambitieuse

Les sirènes du neutralisme, dont on redoute ici les chants bien plus en Allemagne qu'en France, auraient — suppose-t-on — moins de charmes dès lors que des actions à caractère militaire seraient entreprises en temps opportun par les États-Unis. Les conseillers de M. Reagan font notamment valoir que les alliés ont « suivi » quand il s'est agi d'envoyer des navires de guerre dans le Golfe pour protéger une voie maritime vitale pour l'Occident. L'enjeu était clair, et plus vital encore pour l'Europe que pour les États-Unis, alors que le boycottage des Jeux olympiques et l'embargo sur les céréales (deux mesures critiquées par M. Reagan), en riposte à l'invasion de l'Afghanistan, ne l'étaient pas.

En définitive, l'erreur de M. Carter, aux yeux de la nouvelle administration, a été d'abord d'« oublier » l'U.R.S.S. dans ses calculs, en menant une politique « tous azimuts » des droits de l'homme, en prônant unilatéralement le désarmement nucléaire, puis, à partir de décembre 1979, après l'invasion de l'Afghanistan, de se rappeler brutalement son existence et de tenter, de façon brouillonne, de la « contrer ». Il faut, selon l'entourage de M. Reagan, plus de cohérence et de continuité dans la fermeté. Il faut se garder de l'« interventionnisme » et de l'« activisme », maladies récurentes des démocrates « idéalistes ».

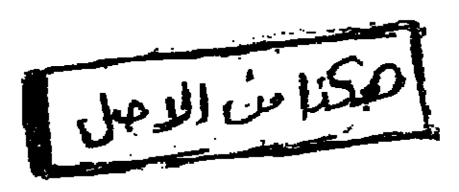
La menace de faire usage de la force peut être utile, mais seulement si elle est crédible, comme, par exemple, en Amérique centrale, et dans les Caraïbes, où il s'agit de faire échec au « terrorisme exporté par Cuba ». Dans cette région, Mme Jeanne Kirkpatrick, nouvel ambassadeur auprès de l'ONU, propose de moins se préoccuper des droits de l'homme et davantage des intérêts stratégiques américains. En Afrique, il faut développer, selon un autre conseiller du président, qui désire garder l'anonymat, une « *coopération pratique informelle, au niveau militaire, avec la République sud-africaine* ». Il n'est pas sain, estime ce conseiller, qu'il n'y ait plus d'échanges d'informations avec Pretoria, notamment en ce qui concerne la sécurité maritime au large du cap de Bonne-Espérance.

En Asie, il est absurde de vouloir jouer la carte chinoise comme le voulait M. Zbigniew Brzezinski. Il faut être cordial et même coopérer avec Pékin, mais la Chine est trop instable et dispose de moyens stratégiques trop limités pour qu'on fonde sur elle des espoirs aussi excessifs que l'administration démocrate sortante.

Au total, la conception de la politique étrangère américaine que se fait l'équipe de M. Reagan est plus modeste que celle de M. Carter. Il n'est plus question d'ambitieux desseins, à caractère moral ou philosophique, tels que la défense des droits de l'homme ou le désarmement. Cela est de nature à rassurer les Soviétiques qui avaient d'abord été affolés par les premiers actes de M. Carter, tels que la lettre de M. Sakharov au début de février 1977, puis avaient méprisé ce chef d'État qui prononçait de belles phrases suivies de peu d'action. En même temps, la diplomatie américaine devrait revenir, dans son tête-à-tête nécessaire et permanent avec l'U.R.S.S., à la pratique du « linkage » (lien) cher à M. Kissinger. L'ancien secrétaire d'État a apparemment convaincu MM. Reagan et Haig qu'il faut toujours négocier globalement avec l'U.R.S.S., en établissant un lien entre telle action locale (au Proche-Orient, en Afghanistan, en Afrique ou ailleurs) et le reste des relations américano-soviétiques. Tout gain de Moscou, directement ou par l'intermédiaire d'un pays ami, en un point quelconque du globe, affecte l'ensemble du dialogue, y compris les négociations SALT par exemple. La fermeté, le muscle, que M. Reagan veut réintroduire dans la diplomatie américaine n'excluent donc pas le réalisme.

FIN

(1) M. Allen, qui fut le conseiller de politique étrangère de M. Nixon pendant la campagne présidentielle de 1968, mais fut par la suite évincé par M. Kissinger, qui jugeait son anticommunisme par trop « primaire », a été maintenu contre vents et marées dans la nouvelle administration par M. Reagan lui-même, malgré un scandale retentissant (*le Monde* des 1er et 6 novembre). Il est désormais à la tête du Conseil national de sécurité.



EUROPE

Union soviétique

Il y a un an, André Sakharov était emmené de force à Gorki

De notre correspondant

Moscou. — *« Andréï Dimitriévitch Sakharov, né en 1921, académicien, travaux fondamentaux de physique théorique. Ces dernières années a abandonné toute activité scientifique. »* Même le dictionnaire soviétique encyclopédique, dans sa dernière livraison, ne peut ignorer M Sakharov. Il le mentionne en trois lignes en glissant une contre-vérité : le prix Nobel de la paix 1975 a mené de front ses activités en faveur des droits de l'homme et son travail scientifique.

Dans son exil de Gorki, coupé du monde, privé de la possibilité de confronter ses hypothèses avec ses pairs, il continue à travailler. Il y a un an, le 22 janvier 1980, alors que justement il se rendait, comme tous les mardis, à un séminaire de l'Académie des sciences, M. Sakharov était arrêté dans la rue, emmené de force et mis dans un avion à destination de Gorki. Depuis, il n'a pas le droit de quitter la ville. Il vit seul, dans un appartement de quatre pièces (un « luxe » selon les normes soviétiques), gardé jour et nuit par un policier.

L'appartement n'a pas le téléphone. Du bureau de poste, M. Sakharov ne peut pas appeler Moscou ou Leningrad, *a fortiori* l'étranger. Dès que la communication est établie, elle est coupée sur l'ordre de l'agent du K.G.B. qui le suit partout. Son courrier est en général intercepté et il ne reçoit guère de lettres que de ses enfants émigrés aux Etats-Unis. Une installation de brouillage radio a été spécialement installée dans la maison pour qu'il ne puisse pas écouter les stations étrangères ; pour le faire, il va se promener le soir avec son transistor. Les autorités, qui le convoquent de temps en temps au poste de police, ont interdit à ses amis de lui rendre visite.

Dans cette ville située à 400 kilomètres de Moscou, strictement interdite à tous les étrangers, M. Sakharov n'a plus qu'un lien avec l'extérieur, sa femme, Mme Elena Bonner, qui malgré les menaces, fait la navette entre Gorki et Moscou.

Quand M. Sakharov a été banni sans jugement, quand le décret du Soviet suprême signé de M. Brejnev l'a privé de toutes ses décorations et titres — sauf celui d'académicien (il faudrait un vote secret de l'Assemblée générale de l'Académie), la surprise avait été totale. Tout le monde pensait que sa notoriété, tant en U.R.S.S. qu'à l'étranger — n'avait-il pas reçu une lettre personnelle de M. Carter ? — le protégeait.

Il reconnaît d'ailleurs qu'il bénéficie de *« conditions exceptionnelles »* par rapport à ses amis. Son exil est une *« cage dorée »* comparée à la prison ou à la relégation en Sibérie. Mais, par son bannissement, les autorités soviétiques ont obtenu ce qu'elles voulaient : le réduire au silence.

C'est justement pour avoir brisé cette *« barrière du silence »* que M. Sakharov se retrouve à Gorki et ses compagnons en prison ou en camp de travail (1). Il n'en continue pas moins à protester contre ses conditions d'existence : *« Je ne demande pas une grâce »*, dit-il, *mais la justice »*.

DANIEL VERNET.

(1) Amnesty International a signalé le 21 janvier que les tribunaux soviétiques pratiquent une politique de sévères condamnations à l'encontre des deux cents personnes arrêtées ces derniers quinze mois.

Autriche

LES SUITES DE L'AFFAIRE ANDROSCH

Le chancelier Kreisky devra chercher un autre « dauphin »

De notre correspondante

Vienne. — Le remaniement du gouvernement autrichien à la suite de la démission de M. Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre des finances (*le Monde* du 16 janvier) est effectif depuis le mardi 20 janvier. Le ministre démissionnaire, élu au comité directeur de la plus grande banque nationalisée d'Autriche, la Kredit Anstalt-Bankverein succédera au mois d'avril à l'actuel directeur général de la banque, M. Heinrich Treichl. M. Androsch se démettra à la fin du mois de son mandat de député, mais gardera ses fonctions de vice-président du parti socialiste. Son successeur aux finances, M. Salcher, jusqu'alors ministre de la santé, et chef du parti socialiste du Tyrol pendant dix ans, pourra compter sur l'assistance d'un expert : M. Hans Seidel, directeur de l'Institut de recherches économiques, nommé secrétaire d'Etat aux finances.

Des incertitudes sur l'avenir de M. Androsch sont à l'origine du dénouement par étapes d'un conflit qui empoisonnait depuis plusieurs mois le climat politique. Violemment attaqué par l'opposition pour son rôle, et celui de son cabinet fiscal, dans le scandale de la construction de l'hôpital général de Vienne « A.K.H. » (*le Monde* des 15 août et 11 septembre 1980), et à la suite de révélations concernant des crédits irréguliers pour le financement de sa luxueuse villa, M. Androsch, en dépit de puissantes amitiés au sein du parti, a dû remettre sa démission.

Le conflit entre le chancelier Kreisky, septuagénaire, et ce jeune technocrate de quarante-deux ans qui a su habilement gérer ses propres affaires en marge de sa brillante carrière politique, et qui, pendant des années, a fait figure de « dauphin », avait fini par créer une atmosphère irrespirable. M. Androsch n'était plus, aux yeux du chancelier, « un socialiste au vrai sens du terme ». Pour l'opposition, la satisfaction d'avoir provoqué, par sa politique de harcèlement, la chute du ministre des finances, aura cependant été de très courte durée : le limogeage de M. Androsch est compensé par sa désignation à l'un des postes les plus importants de l'économie du pays.

Au cours de sa conférence de presse d'adieu, mardi, M. Androsch a estimé *« invraisemblable »* son retour à la politique active à l'occasion des élections législatives de 1983. Beaucoup, cependant, pensent que son départ n'est que temporaire. M. Anton Benya, président de la confédération des syndicats, et éminence grise du parti, n'a pas exclu, dans une interview récente, l'élection de M. Androsch à la présidence du parti socialiste, sans préciser de date. Mais les critiques acerbes de l'opposition, qui reproche au parti socialiste d'avoir abusé de son pouvoir en désignant le ministre démissionnaire comme chef de la plus grande banque et de gérer l'État selon la devise : « l'État, c'est le parti », ont trouvé un large écho dans l'opinion publique. La formation gouvernementale, après dix années de pouvoir, traverse manifestement une crise, qu'illustre, parmi d'autres signes, l'affaire Androsch. Le chancelier Kreisky, qui fête, ce jeudi, son soixante-dixième anniversaire, a indiqué qu'il se retirerait à la fin de la législature ; mais l'ancien ministre des finances n'est plus à ses yeux l'homme qui doit lui succéder.

WALTRAUD BARYLI.

Irlande du Nord

DEUX ANCIENS DÉPUTÉS UNIONISTES SONT ASSASSINÉS

Belfast (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Un ancien homme politique unioniste, Sir Norman Stronge, âgé de quatre-vingt-six ans, et son fils James Stronge, ancien député d'Irlande du Nord, ont été tués le mercredi 21 janvier à leur domicile de Tynan-Lodge, dans le comté d'Armagh, au sud de l'Ulster. Les policiers ont essuyé des coups de feu tirés par un groupe d'hommes armés, en arrivant à proximité du manoir où résidaient les deux hommes, et qui a été dévasté par une bombe incendiaire. Les agresseurs ont pu s'enfuir après une fusillade d'une vingtaine de minutes.

Sir Norman Stronge, ancien dirigeant de l'ordre d'Orange, puissante organisation loyaliste, a été le « speaker » du Parlement régional de Stormont, de 1945 à 1969. Son fils a été député de ce même Parlement jusqu'à sa suppression en 1972, lorsque la province fut placée sous administration directe de la Grande-Bretagne.

L'Ulster est en proie depuis plusieurs semaines à une recrudescence du terrorisme. L'IRA provisoire, qui avait observé une trêve pendant la grève de la faim des détenus de la prison de Long-Kesh, du 27 octobre au 18 décembre, paraît s'être engagée dans une nouvelle « campagne militaire ». L'attentat commis le 16 janvier contre Mme Devlin, l'ancienne animatrice du Mouvement pour les droits civiques et son mari, par une organisation paramilitaire protestante, semble en outre avoir incité le Mouvement républicain armé à des représailles.

Un soldat britannique a été tué mardi et un autre blessé lors de l'attaque d'une patrouille à Londonderry. Vendredi, un membre de l'Ulster Defence Regiment, *corps auxiliaire de l'armée britannique*, avait été tué à Warrenpoint, près de la frontière avec la République d'Irlande. D'autre part, l'IRA a revendiqué l'assassinat le 19 janvier d'un homme de vingt-quatre ans, Maurice Edward Gilvarry, qu'elle accuse d'avoir fourni des informations à la police sur les caches d'armes du mouvement. Plusieurs attentats, qui n'ont pas fait de victimes, ont en outre été commis dans différentes villes de l'Ulster.

Pologne

Nouvelle épreuve de force entre Solidarité et les autorités

(Suite de la première page.)

Ce sont là des propositions connues, déjà repoussées par les ouvriers. Les syndicalistes rétorquent que ces trente minutes supplémentaires seraient d'une productivité quasi nulle et qu'il n'y a entre leur compromis et l'alternance de samedis libres et ouvrables décrétée par le gouvernement qu'une différence d'une heure de travail par semaine.

Du point de vue économique, cela est dérisoire pour une industrie chroniquement paralysée par le manque sporadique de matières premières et les coupures de courant. Mais c'est de politique qu'il s'agit : la seule offre du gouvernement consiste à demander au syndicat d'annuler son appel à ne pas aller travailler le samedi 24 janvier. En échange de quoi, des discussions se poursuivront ultérieurement.

C'est exiger des dirigeants syndicaux — sans aucune garantie, pas même sur une date d'application sur le fond du problème à démobilisation de leurs troupes qu'ils seraient au demeurant bien incapables d'imposer. Trois fois de suite, ils risquent pourtant une question : pourraient-ils, s'ils acceptaient, expliquer leur position sur le fonds du problème à la télévision, au cours d'un débat contradictoire ? Trois fois, la question reste sans réponse.

Peu avant minuit, les quinze délégués sortent de la réunion, les traits crispés de colère, pour dire en substance qu'on se moque d'eux et de l'avenir du pays, et qu'ils sauront, puisqu'il le faut, relever le défi. Sur le fil de PAP, l'agence de presse officielle, tombe un communiqué habile — seule version des entretiens qui sera diffusée par la presse et les médias, auxquels Solidarité n'a toujours pas accès. Le pouvoir y apparaît prêt à tous les dialogues, ferme seulement dans la défense des intérêts du pays. Il est dit que les autorités ont proposé la création d'une commission mixte permanente chargée d'étudier la réalisation des accords de l'été — ce que les représentants ouvriers demandent avec vigueur. Dernier point, catégorique : samedi prochain est jour ouvrable.

Des télex vengeurs partent vers la province du siège varsovien de Solidarité. Ce jeudi matin, des grèves d'avertissement, qu'il n'était à présent plus question de suspendre, devaient avoir lieu à Gdansk (quatre heures), à Bydgoszcz (deux heures dans sept cents entreprises), à Kielce (deux heures), à Czestochowa (quatre heures, notamment dans les transports en commun), à Konin (quatre heures dans une quinzaine de grandes usines), et à Kutno (deux heures). A Radom, Krosno et Kalisz, *« l'état de préparation à la grève »* (distribution de tracts, affichage, lever de drapeaux et port de brassards) devait commencer à 6 heures. Walbrzych prépare pour le 28 (qui sera aussi une journée de solidarité avec les syndicats paysans dont l'enregistrement est refusé) une grève de deux heures. A Varsovie, enfin, en attendant que la liste s'allonge, les transports publics et quarante et une grandes usines débrayeront vendredi matin.

Et puis samedi, pour la deuxième fois dans le mois après la journée du 10 janvier, on se comptera, mais en sachant cette fois-ci que l'enjeu est capital pour les deux parties.

Un pronostic serait hasardeux si l'on tient compte de la radicalisation certaine dans les grandes usines, mais aussi de la confusion de l'opinion devant l'accélération brutale des événements. Mais deux choses sont sûres : le pouvoir ne lésinera pas sur les moyens de gagner cette manche. Les dirigeants de Solidarité, qui avaient tenté depuis le début de cette affaire d'éviter l'affrontement, n'ont maintenant plus d'autre choix que de démontrer leur force. Subite depuis la réunion de Moscou du 5 décembre, la reprise en main s'affirme, à risque égal pour tous et pour la Pologne en tout cas.

BERNARD GUETTA.

● *Un monument au pape Jean-Paul II* sera dressé près de la cathédrale de Tarnow, ville du sud de la Pologne, endroit où le cardinal Karol Wojtyla, futur pape, s'était adressé pour la dernière fois aux fidèles avant de partir pour le conclave à Rome, a annoncé mercredi 21 janvier, l'agence de presse officielle polonaise. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● M. VOGEL, ministre fédéral de la justice, devait quitter ses fonctions ce jeudi 22 janvier pour se présenter, le lendemain, comme candidat au poste de bourgmestre-régnant de Berlin-Ouest, après la démission de M. Stobbe (*le Monde* du 17 janvier). Selon certains responsables sociaux-démocrates, des élections anticipées pourraient être envisagées avant l'été. Une pétition réclamant la dissolution de la Chambre a été mise en circulation mercredi par des personnalités ne se réclamant d'aucun parti. Elle a déjà recueilli 11 000 des 80 000 signatures requises pour que cette dissolution devienne impérative. — *(A.F.P.)*

OCÉAN INDIEN

Comores

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME DÉNONCE LE SORT DES DÉTENUS POLITIQUES

Dans une conférence de presse qui s'est tenue le mardi 20 janvier au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.) à Paris, Mᵉ Zavrian, avocat à la cour de Paris, de retour des Comores, où il a effectué en décembre une mission pour le compte de la F.I.D.H., a attiré l'attention sur le sort des détenus politiques dans l'ancien territoire français d'outre-mer.

En effet, selon M. Zavrian, des partisans du régime d'Ali Soilih, renversé le 13 mai 1978 — leur nombre est évalué à une centaine par le Comité de soutien aux détenus politiques des Comores, — sont, depuis cette date, maintenus en prison dans des conditions souvent effroyables et sans avoir été inculpés, tant les charges retenues contre eux sont, de l'aveu même des autorités judiciaires, minimes. Un premier procès s'est cependant déroulé en décembre (*le Monde* daté 7-8 décembre 1980), mais les condamnations auxquelles il a donné lieu laissent craindre le pire pour le sort des détenus qui n'ont pas encore été jugés, a encore déclaré M. Zavrian.

Le ministre de la justice s'est cependant engagé à ce que les futurs procès se déroulent dans des conditions normales, et notamment à ce que des avocats français puissent assurer la défense des accusés. La F.I.D.H., dont le but est d'obtenir que ces promesses soient respectées, reste sceptique quant à leur réalisation.

D'autre part, le Comité de soutien aux détenus politiques des Comores se déclare incapable de prendre les frais de déplacement d'un avocat français à sa charge.

★ « Comité de soutien aux détenus politiques des Comores », P. Couturier, appt 453, 10, rue Erard, 75012 Paris.

ASIE

Afghanistan

RECRUDESCENCE D'ATTENTATS A KABOUL

Après plusieurs semaines de calme, les derniers jours ont été marqués par une recrudescence des actions de guérilla aux alentour de Kaboul. Des explosions et des fusillades ont été entendues, de nuit comme de jour, dans la capitale afghane, du 12 au 19 janvier. Les diplomates occidentaux en poste à Kaboul ont noté que le nombre des patrouilles de véhicules blindés et des postes de contrôle aux carrefours et dans la proche banlieue de la ville avait augmenté de façon spectaculaire. Deux Afghans qui auraient refusé d'obtempérer à ces contrôles, dans la soirée du 18 janvier, peu avant le début du couvre-feu, auraient été tués dans leur voiture par la troupe. Des tirs de roquettes ont été effectués contre un immeuble où logent des Soviétiques et un avion de transport soviétique Antonov-22 a été détruit sur la piste de l'aéroport.

Ces incidents et l'assassinat récent de deux missionnaires finlandais, ont engendré une émotion croissante parmi les résidents étrangers de Kaboul. Certains évoquent la possibilité de quitter la ville, indique une source diplomatique. Un tract distribué dans la ville par les résistants invite au demeurant les ressortissants étrangers à quitter Kaboul. Selon l'agence U.P.I., plusieurs ambassades occidentales auraient conseillé à leurs nationaux de quitter le pays en raison de l'activité de la guérilla.

Selon une décision en date du 19 janvier du ministère de la défense — qui n'a pas été diffusée par Radio-Kaboul — le gouvernement a décidé de garder sous les drapeaux tous les soldats qui arrivent au terme de leur service militaire. Même ceux qui ont déjà accompli la période de six mois s'ajoutant aux deux ans réglementaires ne seront pas démobilisés.

On indique enfin à Islamabad que la coalition qui regroupait cinq des principales organisations de la résistance aurait éclaté, trois des cinq groupes en question ayant retiré leur soutien au chef de l'alliance, M. Abdul Rasoul Sayaf. Les trois partis scissionnistes sont : le Front islamique national, le Front de libération national afghan et le Mouvement islamique révolutionnaire.

AFRIQUE

Tchad

LES FORCES DE M. ACYL AHMAT ONT PRIS POSITION A LA FRONTIÈRE AVEC LE CENTRAFRIQUE

Les forces de M. Acyl Ahmat, ministre des affaires étrangères du gouvernement tchadien d'union nationale de transition (GUNT), le plus favorable aux thèses libyennes, sont parvenues jusqu'à la frontière du Tchad avec le Centrafrique, apprend-on de source informée à Paris. Il ne semble pas, toutefois, que ces troupes qui ont atteint le Sud par l'Est, sans traverser le pays sara du colonel Kamougue, servent d'éclaireurs aux troupes libyennes dans une quelconque offensive vers le Centrafrique. Elles surveillent les éventuelles infiltrations en hommes et en matériels des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré à travers la frontière.

On confirme également à Paris que des combats opposent toujours des éléments des FAN aux Libyens dans le centre du Tchad, dans la région d'Arrada et dans l'Est, dans la région de Biltine, au nord d'Adèche, proche de la frontière avec le Soudan.

Le GUNT, présidé par M. Goukouni Oueddei, qui se trouve actuellement à Tripoli, a enfin indirectement demandé à la France de remettre en état les installations de l'aéroport de N'Djamena et que cette demande a été « enregistrée », indique-t-on à Paris.

Tanzanie

UNE DIZAINE D'HOMMES D'AFFAIRES ARRÊTÉS POUR CORRUPTION

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Les autorités tanzaniennes semblent résolues à extirper la corruption. Elles ont arrêté à Dar-Es-Salaam une dizaine d'hommes d'affaires — asiatiques pour la plupart — et limogé une centaine de fonctionnaires à Zanzibar. Les victimes de la purge qui frappe l'archipel se sont vu reprocher leur *« enrichissement personnel »* par le vice-président de la République

Parmi les Asiatiques arrêtés figurent M. Haji, représentant de l'Aga Khan, et M. Rajpar, un important négociant qui a racheté, moyennant 7 millions de dollars, un navire ayant appartenu à la défunte communauté est-africaine.

La montée de la corruption est un phénomène relativement nouveau. Favorisée par la crise qui secoue le pays, elle a été au centre d'une récente réunion du comité central du parti unique. Celui-ci a décidé l'abolition des « permis spéciaux » qui permettaient aux dirigeants des entreprises para-étatiques de s'approvisionner directement dans les usines et les entrepôts, car cette franchise favorisait le marché noir. Le président Nyerere a baptisé 1981 l'*« année de la lutte contre les saboteurs de l'économie »*. Le chef de l'État est d'autant mieux placé pour conduire cette campagne qu'il est réputé pour son intégrité personnelle. — J.-P. L.

Tunisie

NOUVELLES MESURES D'APAISEMENT A L'ÉGARD DES SYNDICATS

(De notre correspondant.)

Tunis. — L'assignation à résidence surveillée sous laquelle était placé M. Abderrazak Ghorbal, ancien secrétaire général de l'union régionale de Sfax de l'U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens), depuis sa libération de prison, en août, a été levée voici quelques jours.

Cette mesure devrait cependant faciliter le déroulement, jusqu'à présent perturbé, des congrès des syndicats de base de la région de Sfax, et notamment celui du syndicat de l'enseignement primaire.

Ainsi se poursuit par étapes l'assainissement du climat social qui doit permettre la tenue, d'ici à deux mois, du congrès de la centrale syndicale. Il est possible qu'entre temps M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T. et son secrétaire particulier, M. Salah Brour, seuls à être encore maintenus en résidence surveillée à leur domicile, puissent retrouver leur liberté de mouvement.

En attendant, les autorités multiplient les gestes qui devraient atténuer les craintes et les réticences qui se manifestent encore, ici et là, dans les milieux ouvriers. C'est ainsi qu'à la veille du trente-cinquième anniversaire de la création de l'U.G.T.T., mardi 20 janvier, le premier ministre, M. Mzali, a annoncé la réintégration imminente dans leurs emplois des fonctionnaires et ouvriers licenciés à la suite des émeutes du 26 janvier 1978.

MICHEL DEURÉ.

Algérie

LA LOI DE FINANCES POUR 1981

La fiscalité pétrolière représente plus des deux tiers des recettes budgétaires

De notre correspondant

Alger. — Les dépenses de l'Etat algérien sont de plus en plus financées par la rente pétrolière. Telle est la conclusion qui s'impose à la lecture de la loi de finances pour 1981. La fiscalité pétrolière représente, avec 46,18 milliards de dinars (1), 67.6 % des recettes, alors que ce pourcentage *dépassait* de peu 53 % en 1979. Le gouvernement n'a pas réussi à freiner cette évolution dont il mesure pourtant le caractère pernicieux. Faute d'une productivité suffisante de l'appareil industriel et devant les graves carences de l'agriculture, l'Algérie « consomme » de plus en plus ses réserves d'hydrocarbures pour faire face aux besoins d'une population dont le taux d'accroissement est l'un des plus forts du monde. Le pétrole finance non seulement le budget d'équipement, qui se monte à 31,59 milliards de dinars (+ 36,6 % par rapport à 1980) mais aussi 40 % des crédits de fonctionnement, qui s'élèvent à 36,19 milliards de dinars (+ 30,3 %).

La vente d'hydrocarbures devrait rapporter en 1981 60 milliards de dinars, soit 15 à 16 milliards de dollars, contre 9,6 en 1979. Cette progression est due uniquement à l'évolution des prix, la production de brut ayant été volontairement réduite de 12 % environ en 1980 et le comité central du F.L.N. ayant préconisé de conserver des *« réserves stratégiques »* d'hydrocarbures.

Le budget de fonctionnement de l'Etat fait toujours la part belle aux dépenses d'éducation et de formation qui représentent au total plus de 9 milliards de dinars, soit près du quart des crédits. La défense se voit consacrer 3,48 milliards de dinars, soit 9,6 % du budget total de fonctionnement, part très légèrement inférieure à ce qu'elle était en 1980. Cette tendance à la baisse est suffisamment rare pour être signalée. Les budgets qui augmentent le plus sont ceux des affaires religieuses (+ 53,4 %), de l'agriculture (+ 42,5 %) et des anciens combattants (+ 37,80 %). En revanche, les crédits affectés à l'énergie et à l'industrie n'augmentent que très faiblement ou même sont en baisse (moins 3 % pour l'industrie lourde). Cela traduit la volonté des autorités d'assainir la gestion de ce secteur et d'y instaurer une certaine austérité. Les économies dégagées permettront de financer en partie un programme spécial pour la reconstruction d'El Asnam.

Le gouvernement consacrera encore cette année 2,3 milliards de dinars au soutien des prix des produits de première nécessité, farine, huile, sucre, notamment, mais, il a décidé une augmentation substantielle des tarifs des transports en commun, alors que les députés ont refusé de majorer le prix de l'essence, mesure qui avantage surtout les classes aisées.

Les crédits sociaux se taillent la part du lion dans les dépenses d'équipement : 6,5 milliards pour l'éducation et la formation (20 %), 3 milliards pour le logement, plus de 4 milliards pour les plans communaux de développement et les plans de modernisation urbaine, 1,26 milliard pour la santé et les *« autres équipements sociaux »*. Les crédits pour d'industrie passent, eux, de 630 millions de dinars, en 1980, à 640, auxquels il faut ajouter 600 millions pour l'électrification rurale. Mais 2,6 milliards de dinars seront consacrés à la restructuration et au financement des entreprises publiques, la réorganisation de ce secteur hyper-centralisé et bureaucratisé à l'excès constituant l'un des objectifs prioritaires des autorités, et particulièrement du ministre de la planification, M. Abdelhamid Brahimi. L'austérité constitue aussi la règle maîtresse en matière de salaires. Seuls ont été augmentées au début de l'année les rémunérations des travailleurs les plus défavorisés. Ces mesures ont touché 450 000 personnes. Les autorités entendent ainsi resserrer une échelle de salaires allant de 1 à 25.

Le caractère essentiellement social du budget d'équipement est équilibré par le fort volume des crédits affectés à l'industrialisation dans le cadre des *« investissements planifiés pour 1981 »*. Il se monte à 36,9 milliards, sur un total de 56,18 milliards de dinars, ce qui représente 65,7 %. Les deux postes les plus importants sont ensuite l'habitat urbain, avec 5,85 milliards (10,4 %), et les entreprises de réalisation, avec 3,64 milliards (6,47 %). Considérés dans leur ensemble, les investissements restent considérables : ils représentent au total 87,77 milliards de dinars (22 à 23 milliards de dollars), contre 75,17 en 1980 (19 milliards de dollars). Ils devraient permettre la création de 165 000 emplois.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar = 1,20 franc.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Messmer : je ne souhaite pas la réélection de M. Giscard d'Estaing

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député R.P.R. de Moselle, a, pour la première fois, pris nettement position dans la campagne présidentielle. Au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter, mercredi 21 janvier, il a clairement annoncé qu'il ne souhaitait pas la réélection de M. Giscard d'Estaing. Précisant qu'il soutiendrait le candidat que le R.P.R. choisira lors de son congrès du 7 février, M. Messmer a pris implicitement fait et cause pour M. Jacques Chirac.

M. Messmer a notamment déclaré : *« Je ne souhaite pas la réélection de Valéry Giscard d'Estaing pour sept nouvelles années. Je dirai très simplement : un septennat cela suffit.*

» Pour deux raisons : une raison de fond, une raison de circonstance.

» Une raison de fond : j'ai toujours été de ceux qui pensent que sept ans c'est très long, et je rappelle d'ailleurs que, étant premier ministre, sur les directives de Georges Pompidou, j'avais présenté un projet de loi réduisant la durée du septennat à cinq ans.

» Deuxième argument : il me semble que le président de la République au cours de son septennat, qui a été très difficile, j'en conviens, n'a pas obtenu tous les résultats, en particulier en ce qui concerne l'emploi, en ce qui concerne la politique intérieure française que l'on était en droit d'espérer, en tout cas que les gaullistes espéraient.

» Je souhaite l'élection d'un gaulliste, à moins que le R.P.R. ne fasse un choix qui serait tout à fait inacceptable pour moi, ce que je ne pense pas à vrai dire. S'il faisait un choix simplement convenable, je soutiendrais le candidat du mouvement.

« Je n'ai jamais accepté de cadeau de M. Bokassa. »

M. Messmer a ainsi évoqué la politique africaine : *« La politique française au Tchad est le plus grave échec de la politique africaine de la France depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis l'accession à l'indépendance des Etats d'Afrique noire. Je reproche à la politique qui a été conduite d'abord d'avoir misé sur le perdant au Tchad. Nous avons commis une erreur dans l'analyse politique de la situation. Il y a une autre politique possible au Tchad. D'abord apporter notre aide aux Tchadiens qui nous la demanderaient. Ensuite, je ferais comprendre très clairement au colonel Kadhafi que nous avons des engagements vis-à-vis d'autres Etats francophones de l'Afrique noire, de l'Afrique centrale ou de l'Afrique occidentale et que ces engagements, nous sommes résolus à les tenir et que nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour cela. Autrement dit, s'il faut choisir entre l'honneur de tenir nos engagements et l'intérêt que peut présenter le pétrole ou certain marché, nous n'hésiterons pas et nous choisirons l'honneur... J'affirme que dans l'affaire du Tchad les décisions n'ont pas été cohérentes. »*

M. Messmer indique en réponse à une question :

« Je n'ai personnellement jamais accepté aucun cadeau de M. Bokassa, même pas une canne en ébène. Je dois dire que si je ne l'ai pas accepté, je n'ai pas eu de mal parce que lui-même me connaissait — il me connaissait comme officier et comme gouverneur — et il ne lui serait même pas venu à l'idée de m'en offrir. Je crois que, dans ces conditions, il est beaucoup plus facile de mettre chacun à sa place dans cette affaire-là. »

M. BLANC (U.D.F.) : l'ancien premier ministre souffre « d'étranges courbatures ».

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain et vice-président de l'U.D.F., a répondu jeudi matin 22 janvier à M. Pierre Messmer. Il a déclaré : « *Sept ans ne suffisent décidément pas à calmer les amertumes nées d'une candidature rentrée* [N.D.L.R. En 1974, M. Messmer, premier ministre en exercice lors du décès de Georges Pompidou, avait un temps, envisagé de se porter candidat.] *Une candidature rentrée qui, comme les plongeons rentrés, laisse d'étranges courbatures, selon la phrase de Camus dans* la Chute. »

A propos des déclarations dans lesquelles M. Georges Marchais avait dénoncé « *la République des châteaux et des cadeaux* » (*le Monde* du 21 janvier), M. Blanc a affirmé : « *La bassesse n'est pas tolérable. Encore moins quand elle est l'apanage d'un candidat à la présidence de la République. M. Marchais, quand il n'a pas le couteau entre les dents, a l'insulte à la bouche. Pris en flagrant délit de truquage électoral, il ne craint pas de porter, dans un grossier calcul, un nouveau coup à la démocratie. Il est vrai que, valet de l'impérialisme moscoutaire, il ne connaît de la démocratie que les méthode des Républiques populaires.* »

M. Chirac appelle à un « réveil de la volonté nationale » contre l'opposition et contre « la droite conservatrice »

M. Jacques Chirac réédite en un seul volume, dans la collection « le Livre de poche », les deux ouvrages qu'il avait écrits en 1978, *Discours pour la France à l'heure du choix* et *la Lueur de l'espérance* (*le Monde* du 5 décembre 1978). Le président du R.P.R. les présente dans un avant-propos rédigé en octobre 1980 qui constitue en fait un jugement sévère pour le septennat qui s'achève, le rappel de ses prises de position politiques et l'esquisse de certains arguments qu'il pourra utiliser dans son éventuelle campagne présidentielle. M. Chirac écrit notamment :

« Pour l'essentiel, il est frappant de constater combien peu ont été modifiées, au cours des deux ou trois dernières années, les données fondamentales de notre situation. On en vient inévitablement à se demander si la France dans son ensemble ne s'est pas efforcée d'oublier plutôt que de résoudre les problèmes qui se posaient à elle. Ou si, lorsqu'elle ne pouvait pas les oublier, elle ne s'est pas contentée de quelques bonnes paroles pour apaiser le destin et faire reporter les échéances.

» Ces bonnes paroles sont souvent reprises de nos avertissements, tenus pour désagréables sur le moment, mais qui ont fait par la suite l'objet d'une consécration officielle.

» Nos efforts, il est vrai, n'ont pas tous été vains. (...)

» En beaucoup de cas, d'ailleurs, le succès n'a été qu'apparent. Quelques-unes de nos formules sont passées dans les propos officiels mais comme si leur seule mention au niveau le plus élevé avait eu pour effet d'en satisfaire toutes les exigences, sans autre forme de mise en œuvre. Parfois l'exécution qui a suivi les a vouées à un sort encore pire, en les réduisant à l'insignifiance.

» Le désaccord fondamental provient d'une certaine conception néo-conservatrice, étroitement libérale, trop bien adaptée à un certain effacement de la France sur tous les plans. Je n'en méconnais pas les arguments, ni la logique, mais j'ai cru nécessaire de la critiquer sans indulgence et, sur ce point, mon jugement n'a pas varié. Si chaque jour la conjoncture apporte ses indications passagères, dans le domaine économique en particulier la nécessité d'une autre politique se dégage en des termes pratiquement inchangés.

» Je persiste aussi à croire que l'explication de nos carences ne va pas jusqu'au bout si elle ne met pas en cause l'affaiblissement de la démocratie dans l'Etat.

» L'opposition, qui se prétend farouchement démocratique, porte à cet égard une responsabilité au moins égale à celle de la droite conservatrice. Les dirigeants des partis socialiste et communiste ne rêvent que de mettre à profit un mécontentement, d'ailleurs justifié, pour se faire attribuer un pouvoir dont ils feront l'usage qui leur plaira, sans égard aux aspirations populaires. La droite conservatrice se borne, quant à elle, à profiter de l'inquiétude que ces dirigeants inspirent, d'ailleurs à juste raison, pour se faire paisiblement réinvestir et retrouver son train-train. »

M. Chirac conclut :

« La prochaine élection présidentielle donnera-t-elle lieu à un réveil de la volonté nationale ou enregistrera-t-elle une simple résignation des Français à ce qui leur apparaîtra comme le moins mauvais choix ? Je ne sais. Mais il est certain qu'à défaut d'une telle volonté, le résultat de l'élection, quel qu'il soit, risquera de figurer au rang des péripéties mineures qu'efface aussitôt la pression des grands problèmes non résolus. »

« LA LETTRE DE LA NATION » : le président de la République perd tout intérêt pour l'U.R.S.S.

Dans *la Lettre de La Nation*, organe du R.P.R., du jeudi 22 janvier, Pierre Charpy s'interroge sur les raisons des attaques de M. Marchais contre M. Giscard d'Estaing au Sénat (*le Monde* du 21 janvier) en écrivant : « *Voilà que brusquement le décor change, que les commandes sont prises aux Etats-Unis par des hommes pour qui balbutier n'est pas parler. Du coup, Valéry Giscard d'Estaing perd tout intérêt pour l'U.R.S.S. puisque les dirigeants de celle-ci savent par expérience qu'il suffit de lui donner le « la » pour qu'il chante. Changement de chef d'orchestre, changement de chanson.*

» Il faut vraiment vouloir être naïf — je ne cite personne — pour imputer les débordements verbaux de Marchais à l'annulation des opérations de démarchage électoral du P.C. La carte Giscard ne peut plus servir à rien ni à personne, comme l'a si bien démontré Helmut Schmidt à la télévision française. Donc mieux vaut s'en débarrasser avant que d'autres sachent l'exploiter contre l'U.R.S.S. (...)

» Mais, quand même, si l'on se souvient des cris d'horreur poussés par le P.C. contre les « attaques personnelles », on est bien obligé de chercher ailleurs que dans une saute d'humeur du secrétaire général du P.C. les raisons de ce « déballage » de toutes les affaires susceptibles de nuire à l'image de Valéry Giscard d'Estaing. C'est d'ailleurs fâcheux. Si Marchais triche en attaquant le tricheur, il lui donne un certificat d'honorabilité.

» Drôle de situation. Quand Marchais attaque Mitterrand, il lui apporte des voix. Quand il attaque Valéry Giscard d'Estaing, il le dédouane des erreurs de Varsovie et autres lieux.

» Naturellement il le sait. Mais alors, qu'est-ce qu'il veut ? »

● *M. Vincent Lamanda*, conseiller technique au cabinet de M. Peyrefitte, garde des sceaux, est remplacé par M. Pierre Jullien, administrateur civil.



CORRESPONDANCE

Hélas ! Holà !

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jacques Rustin, directeur de l'Institut de littérature générale et comparée de Strasbourg :

Je lis dans le billet d'André Passeron « Au jour le jour » (*le Monde* daté du 14 janvier), un trait [im]pertinent contre l'empire où nous vivons, appuyé sur la reprise, par Michel Debré, du trait fameux contre Corneille vieillissant : « Après l'*Agésilas*, hélas ! Mais après l'*Attila*, holà ! » ... Or je crois savoir (mais n'en sais exactement rien, n'étant pas spécialiste) que l'on s'accorde aujourd'hui à lire ces vers à contresens de l'interprétation classique : non plus, après *Attila*, il faut s'arrêter, c'est la catastrophe mais : après *Attila*, attention, prêtons l'oreille à Corneille *retrouvé*. Ainsi toute l'argumentation de M. Debré, mal fondée littérairement, pourrait s'écrouler ! Mais ce n'est qu'un jeu. Et pour le poursuivre sur ce terrain, je voudrais (d'ailleurs plus sérieusement) vous faire part de ma stupéfaction devant l'attitude des commentateurs politiques en général, qui sont en train de changer le sens d'un mot en désignant sous le nom de « microcosme », martelé par M. Barre dans cette acception, « un petit groupe de gens (d'intellectuels) coupé de la société réelle », alors que le mot signifie *au contraire* : une *société* en réduction mais qui donne l'exacte image de la société *réelle et totale* (de même que, dans la philosophie ancienne, l'homme était parfois considéré comme l'image réduite de l'univers, le macrocosme). M. Barre dit donc exactement le contraire de ce qu'il veut dire (ce n'est d'ailleurs pas son plus grand crime !), mais son verbe est si péremptoire que ses contradicteurs ne pensent à l'attaquer que sur le fond et oublient la forme. Hélas ? Holà ?

● *Le Conseil constitutionnel* a rejeté, lundi 19 janvier, les requêtes qui tendaient à l'annulation des élections à l'Assemblée nationale, d'une part, de M. René Souchon (P.S.), dans la première circonscription du Cantal, d'autre part, de M. Pierre Garmendia (P.S.), dans la quatrième circonscription de la Gironde. MM. Souchon et Garmendia avaient enlevé, le 30 novembre dernier, les sièges respectivement détenus par M. Augustin Chauvet (R.P.R.), démissionnaire, et par M. Philippe Madrelle (P.S.), élu au Sénat.

● *M. Michel Debré* se rendra aux Etats-Unis du 28 au 31 janvier. Le jeudi 29 il prendra le petit déjeuner avec le *comité directeur* du *Washington Post*, puis donnera une conférence à l'Institut d'études *stratégiques* de l'université de Georgetown. Le lendemain il sera l'invité du petit déjeuner du National Press Club, puis d'un déjeuner à l'Atlantic Council.

Le samedi 31 il rencontrera, à Chicago, des hommes d'affaires américains, puis il se rendra à New-York d'où il repartira pour Paris le 1er février.

● *Le bureau exécutif du P.S.* a créé, mercredi 21 janvier, une commission de six membres chargée de mettre au point le texte définitif du manifeste qui sera soumis au congrès extraordinaire du P.S., samedi 24 janvier à Créteil. Ce texte servira de base à la campagne du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Il aborde trois thèmes principaux : la paix, l'emploi et les libertés. La commission, chargée de le rédiger comprend des représentants du courant Mitterrand, du CERES, des courants Mauroy et Rocard.

Un colloque de l'« Association des libertés »
Septennats d'hier et de demain

L'Association des libertés vient de réunir, à Paris, son dixième « forum ». Thème des débats : « La *politique* d'un président ; septennats d'hier et de demain ». Sous la présidence de M. Henri Caillavet, sénateur (gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, quatre professeurs de droit constitutionnel, trois hommes politiques et un journaliste se sont efforcés, pendant cinq heures et demie, de réfléchir sur le passé et d'envisager l'avenir sous le double aspect de l'évolution des institutions et du résultat du second *tour* de l'élection présidentielle, le 10 mai prochain.

Bilan et prospective politique... A trois mois et demi du premier tour de scrutin, il pouvait être hasardeux d'échafauder des hypothèses sur ce que serait la situation politique et institutionnelle de la France en cas de victoire d'un candidat de gauche. Si le débat sur ce point ne pouvait être que « *très vain* », comme le fit remarquer M. *Jacques* Robert, président de l'université Paris-II, il apparut qu'il avait au moins un intérêt : celui de soulever des questions qui seront fatalement abordées par les différents candidats au cours de la campagne électorale. Hypothèses : un président de gauche (jamais nommé !) *dissoudra-t-il* l'Assemblée nationale ? C'est évident, répond M. Dreyfus-Schmidt, sénateur (P.S.) du Territoire de Belfort. Avec qui le gouvernement sera-t-il formé ? « *Très certainement, il y aura des ministres communistes ; sous réserve que ceux-ci l'acceptent.* » Dans cette situation, le gouvernement peut-il gouverner ? Si les élections législatives sont favorables à la « *droite* », que *se passe-t-il* ? Le président, qui aurait à choisir un premier ministre dans la majorité ainsi dégagée, pourrait-il se cantonner à un rôle *d'« arbitre »* ? Peut-il « tenir » longtemps en gardant un premier ministre « *de gauche* » face à une « *Chambre* » qui repousserait tous ses projets de loi, peut-il attendre un an et refaire une nouvelle dissolution ?

M. Dreyfus-Schmidt ne croit pas à un tel schéma : « *Dans la foulée, l'Assemblée nationale sera également à gauche* ».

Autre hypothèse : un président « *de gauche* », une Assemblée « de gauche », un Sénat... « de droite ». Nouvelles incertitudes, d'autant que, précise M. Dreyfus-Schmidt, « *dans un souci de relèvement des droits du Parlement, nous répugnerons à utiliser des moyens comme le vote bloqué, l'article 40, etc.* ». Reste que le Sénat est toujours « de droite ». Peut-on envisager dès lors un « front commun » Sénat-Conseil constitutionnel pour bloquer la procédure législative ? L'hypothèse n'est pas à exclure, souligne M. Louis Favoreu, président de l'université Aix-Marseille-II. « *Le président du Sénat peut utiliser à plein l'article 41 de la Constitution* » (saisine du Conseil constitutionnel). Et comme les nominations au Conseil constitutionnel « *sont forcément des nominations politiques* », la « guérilla » peut se prolonger pendant six ans ! (1). Et l'on revient à l'écueil précédent : le Sénat acceptera-t-il une modification *de cette juridiction ? Le « gouvernement des juges » ?* M. Robert n'y croit pas. La question, *estime-t-il*, est *moins* de savoir comment sont désignés les membres de l'Assemblée du Palais-Royal, que de se faire une idée sur leur indépendance à l'égard du pouvoir. Selon lui, ils rendent leurs jugements, « *quelle que soit la situation politique* ».

Sur ce point, notamment, les avis resteront partagés. La plupart des participants, en revanche, ont souligné les difficultés d'ordre constitutionnel qui peuvent surgir de la non-concordance — quant à la durée — des mandats présidentiel et législatif. M. Jobert a une réponse immédiate : que le Parlement se réunisse en session extraordinaire et décide que le président de la République ne pourra accomplir qu'un seul mandat de sept ans ! *L'objectif* — le quinquennat — n'est pas atteint, mais... *exit* M. Giscard d'Estaing !

La « présidentialisation »

Quant à l'évolution des institutions, chacun a noté une « *présidentialisation du régime* ». M. Jobert a expliqué que le « *domaine réservé* » du président de la République — qui peut être plus ou moins large — est aujourd'hui « *total* », notamment en matière de politique extérieure ; M. Herbert Maisl, professeur de droit à Paris-X, a souligné l'extraordinaire présidentialisation du « *pouvoir administratif et du pouvoir parallèle que sont les médias* », et M. Jean-François Doumic, chef du service politique du *Matin*, a décrit l'ambiguïté d'un régime qui donne l'impression d'« *une activité libérale* » (avortement, loi sur le divorce, majorité à dix-huit ans) et qui *conduit* une politique qui est « *rude* » (projet « sécurité et liberté », par exemple. « *notamment à l'égard de tous les marginaux.*

M. Giscard d'Estaing est-il seul responsable ? A l'évidence, l'homme fait preuve d'une sorte d'« *égocentrisme naturel* », comme le laisse entendre M. Jobert, mais la Constitution est aussi en cause. Elle est « *bâtarde* », déclare M. Robert. Elle n'est ni parlementaire ni présidentielle « *parce que ces deux régimes sont incompatibles* » ; elle favorise une trop grande concentration des pouvoirs du président « *parce que l'on a plaqué une modification de type présidentiel* (l'élection du président de la République au suffrage universel) *sur un régime parlementaire* ». Peut-on changer les choses ? M. Emeri, directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, en doute, car si les quatre principaux partis politiques ne sont pas d'accord, « *la réforme tombe dans les oubliettes* ». « *Il n'y a pas de « bande des quatre »*, rétorqua M. Dreyfus-Schmidt, *à partir du moment où les quatre partis ne sont pas d'accord !* » Qui pourrait prétendre le contraire ?

L. Z.

(1) Les neuf membres du Conseil constitutionnel sont renouvelables par tiers tous les trois ans.

● *La révision des listes électorales de Montluçon (Allier)*, ville dont le conseil municipal d'union de la gauche *est dirigé par* M. Pierre Goldberg (P.C.), député, a été annulée par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, mardi 20 janvier, à la demande du préfet de l'Allier. Cette décision a été prise en raison des démarchages effectués à domicile pour recueillir de nouvelles inscriptions, procédé jugé illégal par le Conseil d'Etat.



AU CONSEIL DES MINISTRES

La revalorisation du travail manuel et l'augmentation de l'indemnité spéciale de montagne

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, le mercredi 21 janvier 1981, au palais de l'Elysée. Le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LE TRAVAIL MANUEL.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation a fait un bilan de l'action menée depuis six ans pour revaloriser le travail manuel. Une transformation en profondeur de notre société a été progressivement conduite, dont les résultats apparaissent nettement.

— A l'école, les jeunes retrouvent le chemin du travail manuel. C'est un véritable afflux de jeunes auquel on assiste à tous les niveaux du ystème éducatif depuis six ans : 20 % de C.A.P. en plus, 40 % d'apprentis, 35 % de bacheliers techniques. Il se traduit aussi par le succès que rencontrent auprès des jeunes le compagnonnage et les métiers d'art.

— A l'usine, les salaires ouvriers ont augmenté deux fois plus vite que les autres. D'avril 1974 à avril 1989, le pouvoir d'achat de l'heure de travail a, en effet, augmenté de 21,6 % pour les ouvriers, au lieu de 11,4 % pour les autres salariés. Ce rattrapage de 10 % a permis de diminuer d'un tiers le nombre de salariés ne percevant que le SMIC, qui ne représentent plus aujourd'hui qu'un salarié sur vingt-cinq dans les entreprises de plus de dix personnes. En même temps, la carrière ouvrière a été améliorée dans certaines branches industrielles importantes.

— Enfin, le travail a été rendu moins pénible, plus intéressant et plus participatif.

La priorité du progrès social a été donnée depuis cinq ans aux 2,5 millions de salariés exerçant des métiers pénibles. Le Fonds d'amélioration des conditions de travail a permis d'améliorer 60 000 postes de travail, avec un effort particulier sur le travail à la chaîne. L'expression des travailleurs sur leurs compétences a été encouragée et la loi du 24 octobre 1980 créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales a été instituée.

Commentant ces résultats, le président de la République a déclaré : « L'action patiente d'amélioration de la condition des travailleurs manuels, menée en profondeur depuis six ans, a déjà donné des résultats importants. Elle démontre qu'un effort régulier, conduit en étroite et intelligente concertation avec les partenaires sociaux réformistes, permet de progresser vers une société plus juste pour les travailleurs. »

(Lire page 32.)

● L'AUGMENTATION DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE MONTAGNE.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte au conseil des ministres de la nouvelle majoration de l'indemnité spéciale de montagne, effectuée en application du plan pluriannuel de développement de l'élevage arrêté par le conseil des ministres le 30 mai 1980.

Cette majoration de 20 %, à compter du 1er janvier 1981, s'ajoute à la majoration de 30 % intervenue à compter du 1er janvier 1980, et, pour les zones de montagne et de haute montagne, à celle de 25 % décidée en 1980. Elle intéresse également l'indemnité créée en 1980 en faveur des éleveurs ovins des zones défavorisées.

Les sommes versées aux éleveurs de montagne, au titre de l'indemnité spéciale de montagne, ont pratiquement doublé de 1979 à 1981, passant de 450 millions de francs à 880 millions de francs. Elles auront plus que triplé depuis 1974.

Un effort particulier a été fait pour réduire les délais nécessaires pour répartir et verser cette aide : dix mois en 1979, six mois en 1980, quatre mois au maximum en 1981.

Les aides attribuées par la France en faveur de l'agriculture de montagne sont les plus importantes par rapport à l'ensemble des autres pays d'Europe. Ces efforts se situent dans une politique d'ensemble de développement de l'agriculture et de protection du milieu naturel en montagne. Ils s'ajoutent à d'autres mesures d'aide à l'agriculture de montagne : ainsi, les modalités du régime de protection sociale agricole se traduisent par une aide très sensible en faveur des agriculteurs de montagne ; plus de 70 % des crédits du fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), soit 220 millions de francs, ont été affectés à la montagne en 1980 ; enfin, la dotation d'installation des jeunes agriculteurs en montagne a été augmentée de 50 % à partir du 1er janvier 1981, passant de 45 000 à 67 500 francs.

● LES P.M.I.

Le conseil des ministres a procédé au bilan des actions en faveur des petites et moyennes entreprises industrielles.

Le gouvernement mène, depuis plusieurs années, une politique générale pour favoriser les créations d'entreprises et faciliter leur développement. En effet, ces entreprises occupent une place importante dans l'industrie française : les quarante-cinq mille entreprises industrielles de dix à cinq cents personnes représentent 40 % de la production et le quart des investissements et des exportations industrielles. Elles assurent 45 % de l'emploi.

I. LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Elle a été encouragée de trois manières :

a) L'information des créateurs d'entreprises est désormais bien assurée grâce à l'Agence nationale pour la création d'entreprises, appuyée par les guichets ouverts dans les chambres de commerce et d'industrie. Au cours de l'année 1980, elle a été en contact avec 18 000 personnes et a reçu 2 500 projets, dont le quart est en voie de réalisation.

b) Des appuis financiers importants sont distribués aux créateurs d'entreprises :

— par les primes à la création d'entreprise distribuées par les établissements publics régionaux ;

— par l'intervention du Fonds de garantie pour la création d'entreprise ;

— par l'aide prévue pour les chômeurs créant leur entreprise.

c) Les procédures de création d'une entreprise ont été simplifiées, notamment par l'ouverture dans les préfectures d'un service d'accueil, par la mise en place de centres de formalités et par le regroupement des diverses formalités imposées aux entreprises, réforme qui sera généralisée en trois ans à l'ensemble du territoire.

Ces efforts ont porté leurs fruits : les créations d'entreprises deviennent plus nombreuses.

II - LE FINANCEMENT.

Pour assurer leur développement, les P.M.I. disposent d'une gamme élargie et adaptée de systèmes de financement ;

— Le crédit d'équipement des P.M.E. fonctionne depuis le 1er janvier 1981 ;

— Une procédure allégée et mieux adaptée au caractère propre des petites et moyennes entreprises a été prévue par l'attribution pour les petits prêts bonifiés d'un montant de crédits n'excédant pas 1,5 million de francs ;

— Le comité interministériel pour le développement des investissements et le soutien de l'emploi, créé en mars 1979, a déjà aidé quatre cent trente-six entreprises « performantes » pour un montant de 680 millions de francs, au titre des prêts participatifs publics.

Une enveloppe de 1,1 milliard de francs a été réservée à des investissements de soutien de l'emploi dans les P.M.E.

III - LA TRANSMISSION.

En matière de transmission des entreprises, conformément aux orientations annoncées par le président de la République, le 8 décembre 1980, le gouvernement a arrêté un ensemble de décisions comportant le report de l'imposition sur les plus-values dans les cas de transmission à titre gratuit, l'allégement du coût fiscal de certaines opérations de restructuration et l'étalement en dix ans du paiement des droits de succession.

En outre, les sociétés de développement régional (S.D.R.) sont autorisées à faire du « portage » en cas de transmission (prise de participation temporaire) : 150 millions de francs seront réservés à cet effet dans la prochaine augmentation de capital des S.D.R.

Enfin, un projet de loi permettant aux S.A.R.L. familiales d'opter pour le régime des sociétés de personnes et prévoyant la possibilité d'une attribution préférentielle de l'entreprise aux héritiers dirigeants a été déposé au Parlement. Cet ensemble de mesures devrait permettre aux chefs d'entreprise de mieux préparer leur succession et d'assurer ainsi la poursuite de leurs entreprises.

Grâce à ces différentes actions, les P.M.I. disposent désormais de moyens nécessaires pour jouer le rôle majeur qui leur revient dans le développement économique de notre pays.

● LES P.M.E. ET L'EXPORTATION.

Le ministre du commerce extérieur a fait le point des actions entreprises en faveur de l'effort d'exportation des petites et moyennes entreprises. Les petites et moyennes entreprises peuvent jouer un rôle primordial dans les exportations, qui sont une nécessité pour le développement de l'économie et de l'emploi. Depuis 1975, en effet, a été conduite, d'une manière continue, une politique visant à offrir l'environnement administratif, l'incitation et le soutien nécessaires aux petites et moyennes entreprises pour simplifier leurs démarches et leur permettre de mieux faire face aux risques de l'exportation.

Cette action gouvernementale comporte certains objectifs jugés prioritaires :

— Fournir aux petites et moyennes entreprises une information claire, facilement et rapidement accessible sur les procédures comme sur les marchés ;

— Stimuler l'initiative exportatrice des petites et moyennes entreprises par des mesures financières et techniques au niveau des investissements, de la prospection des marchés de la promotion des produits ;

— Améliorer la compétitivité des exportations.

Le dispositif ainsi mis en place peut être considéré comme l'un des plus complets. Son effet sur le développement des exportations des petites et moyennes entreprises est indéniable, comme le démontre l'utilisation croissante qu'en font les entreprises.

Déjà, une petite et moyenne entreprise sur trois exporte une part significative de sa production. Les exportations totales de l'ensemble des petites et moyennes entreprises représentent le tiers de nos exportations.

● M. STIRN AU SÉNÉGAL.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Olivier Stirn, a rendu compte de la visite qu'il a effectuée à Dakar les 16 et 17 janvier. Au cours de cette visite, il a été reçu par le président de la République, M. Abdou Diouf, et par le nouveau gouvernement.

Les entretiens ont permis de constater une convergence de vues entre le Sénégal et la France sur la nécessité de renforcer la sécurité du continent africain et, en particulier, de l'Afrique centrale. S'agissant de la coopération, les autorités sénégalaises se sont félicitées de sa bonne adaptation aux besoins de leur pays et ont exprimé le souhait qu'elle se développe dans l'avenir par la mise en œuvre de nouveaux projets d'équipement.

● SERVICES DU PREMIER MINISTRE.

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret présenté par le premier ministre portant suppressions et création d'emplois dans les services du premier ministre, ce qui permet la création d'un emploi de délégué à la formation professionnelle qui se substituera à celui de secrétaire général pour la formation professionnelle.

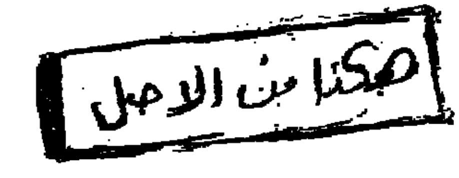
Sur proposition du ministre de l'éducation, le conseil des ministres a, en outre, adopté un projet de décret portant suppressions et création d'emplois au ministère de l'éducation, afin de permettre la transformation du service des affaires internationales au ministère en une direction des affaires internationales.

● MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Sur proposition du ministre de l'agriculture, le conseil des ministres a approuvé un projet de décret modifiant le classement indiciaire d'agents de l'Institut national de la recherche agronomique.

● MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

Sur proposition du ministre des transports, le conseil des ministres a adopté un projet de décret destiné à mettre à jour certaines dispositions du décret du 15 décembre 1965 relatif à l'organisation des transports pour la défense, pour tenir compte de la nouvelle organisation de l'administration centrale du ministère des transports.



Le Monde

société

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La loi « sécurité et liberté » sera promulguée au début de février

La loi « sécurité et liberté » a été déclarée, pour l'essentiel, conforme à la Constitution, mercredi 21 janvier (nos dernières éditions). Saisi par les députés socialistes et communistes *ainsi que par le groupe P.S. du Sénat*, le Conseil constitutionnel n'annule que quatre articles sur cent. Le premier porte sur le délit d'audience des avocats et avait été soumis séparément au Parlement avant d'être inclus par la commission mixte paritaire dans le projet Peyrefitte. Le deuxième et le troisième donnaient la possibilité à la victime de se constituer partie civile en appel et d'obtenir devant la cour des dommages-intérêts plus importants que ceux sollicités en première instance. Le quatrième visait à écarter la règle de la rétroactivité des lois pénales plus douces pour certaines infractions énumérées par le texte. La décision est publiée au « *Journal officiel* » du 22 janvier.

Le Conseil écarte la plupart des arguments avancés par les parlementaires de l'opposition, notamment ceux concernant les contrôles d'identité. Pour rejeter la demande des députés et sénateurs, la Haute Assemblée déclare que les contrôles sur la voie publique et les vérifications qui s'ensuivent au commissariat comportent suffisamment de garanties, pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'alarmer. Le Conseil fait notamment remarquer que l'identité pourra être prouvée « par tous moyens ».

M. Peyrefitte est « très satisfait » de la décision du Conseil. Il l'a dit, mercredi, à l'occasion des voeux de début d'année à la presse. Contrairement à certains textes, la loi « sécurité et liberté » ne sera pas promulguée immédiatement. *Le gouvernement souhaite mettre à profit les quinze jours que l'article 10 de la Constitution accorde au président de la République pour rédiger et expédier les circulaires de mise en œuvre. La loi est d'application immédiate mais elle va bouleverser les habitudes des juridictions pénales et il importe de les y préparer.* La promulgation pourrait intervenir le 2 février.

Voici les points sur lesquels porte l'annulation du Conseil constitutionnel :

● **DELIT D'AUDIENCE DES AVOCATS.**

C'est la principale annulation. Le texte introduit par la commission mixte paritaire dans le projet « sécurité et liberté » prévoyait que « *tout avocat qui, à l'audience, commet un manquement aux obligations que lui impose son serment, peut faire l'objet de poursuites disciplinaires devant le conseil de l'ordre dont il relève* ». Une autre mesure permettait au président de la juridiction d'écarter de la salle d'audience le défenseur dont l' « *attitude* » aurait compromis la « *sérénité* » des débats. Cette mise à l'écart pouvait durer deux jours.

Pour annuler l'article 66 sur le délit d'audience, dont il estime les différentes dispositions « *inséparables* », le Conseil constitutionnel se fonde sur le raisonnement suivant : cet article, explique-t-il, permettrait d'interdire l'entrée de la salle d'audience à un avocat, même si celui-ci n'a pas manqué aux obligations de son serment. Dès lors, il serait dans l'impossibilité d'exercer les fonctions de sa charge alors même qu'il n'a pas failli au devoir de celle-ci. L'écarter dans ces conditions est illogique.

Voici la conclusion du Conseil : « *Considérant que, même si la mesure que le président (...) pourrait prendre à l'égard d'un avocat dont l'attitude compromettrait la « sérénité des débats », avait le caractère d'une simple mesure de police de l'audience et ne revêtait pas celui d'une sanction disciplinaire, il ne demeure pas moins que cette mesure, qui pourrait intervenir alors que l'avocat n'a manqué à aucune des obligations que lui impose son serment et alors qu'il a donc rempli son rôle de défenseur, serait contraire, tant dans la personne de l'avocat que dans celle du justiciable, aux droits de la défense qui résultent des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.* »

Le problème du délit d'audience resurgi en mars 1980 après la suspension pour dix jours par le tribunal de Quimper de Mᵉ Yann Choucq, du barreau de Nantes, qui défendait des manifestants antinucléaires de Plogoff. Mᵉ Choucq avait été sanctionné sur la base de deux dispositions actuelles du code de procédure civile qui prévoient que tout manquement, à l'audience, par un avocat « *aux obligations que lui impose son serment (...), peut être réprimé immédiatement par la juridiction saisie de l'affaire* ».

Cette disposition, qui, en raison de la décision du Conseil, reste en vigueur, confie à la juridiction devant laquelle l'avocat outrepasse ses droits, le soin de sanctionner. Cette sanction peut aller jusqu'à l'interdiction d'exercer la profession et jusqu'à la suspension de l'intéressé pendant plusieurs années. Lorsqu'un avocat est suspendu, il ne peut plaider devant aucune juridiction.

Les dispositions annulées sont à la fois plus libérales et plus sévères. *Plus libérales* parce que la sanction n'aurait pas nécessairement été infligée par le tribunal *mais, le cas échéant*, par le conseil de l'ordre. Plus libérales aussi parce que si cette sanction avait pris le caractère d'une suspension décidée par le président elle n'aurait pu excéder deux jours et n'aurait joué que devant la juridiction où l'incident se serait produit.

Les dispositions annulées sont cependant plus rigoureuses parce que la suspension aurait été décidée par le président seul et non par la juridiction collégialement. En outre, ces dispositions menaçaient l'avocat qui aurait compromis la « *sérénité* » des débats, une notion vague et subjective, alors que la loi actuelle prévoit la suspension en cas de manquement aux obligations de son « *serment* », obligations définies plus précisément : « *Je jure comme avocat d'exercer la défense et le conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité, dans le respect des tribunaux, des autorités publiques et des règles de mon ordre, ainsi que de ne rien dire, ni publier, qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'Etat et à la paix publique.* »

La suspension de Mᵉ Choucq avait suscité une grande émotion parmi les avocats, toutes tendances confondues, qui avaient obtenu du Sénat, malgré l'opposition du gouvernement, une nouvelle rédaction des dispositions actuelles sur le délit d'audience leur donnant satisfaction. Cette rédaction ne prévoyait pas de suspension par le président et confiait au conseil de l'ordre le soin de réprimer le manquement, à l'audience, de l'avocat aux obligations de son serment.

C'est au cours de la réunion de la commission mixte paritaire que, sur l'initiative de deux députés R.P.R., MM. Jean Foyer (Maine-et-Loire) et Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), les dispositions annulées par le Conseil constitutionnel ont été introduites dans le projet « sécurité et liberté » dont elles ne sont qu'une excroissance. M. Peyrefitte a annoncé mercredi qu'il déposerait « *au mois d'avril* » un nouveau texte sur le délit d'audience tenant compte de l'annulation du Conseil.

● **DISPOSITIONS EN FAVEUR DES VICTIMES.**

Le Conseil constitutionnel annule deux des dispositions du projet « *sécurité et liberté* » en faveur des victimes, les articles 92 et 94. Le premier prévoyait que la partie civile aurait pu demander en appel des dommages et intérêts plus importants pour le préjudice subi depuis la décision de première instance. Il y mettait une condition : que la partie civile « *invoque un motif sérieux justifiant que cette demande n'a pas été présentée en première instance* ».

Cet article visait, par exemple, la situation de celui qui, victime d'une agression et partie civile devant un tribunal correctionnel, se serait aperçu en appel que cette agression a laissé des séquelles que les premiers examens n'auraient pas permis de déceler. L'actuel article 515 du code de procédure pénale permet d'obtenir devant la cour d'appel des dommages et intérêts supplémentaires, mais les dispositions annulées étaient moins restrictives. La deuxième mesure annulée aurait permis à la personne lésée de se constituer partie civile en appel, même si elle ne l'avait pas fait devant le tribunal correctionnel, à condition de justifier d'un motif « *sérieux* ». Pour annuler les articles 92 et 94 du projet, le Conseil déclare que leur mise en application « *serait nécessairement (génératrice) d'inégalités devant la justice, puisque, selon l'attitude de la personne qui demande réparation, les prévenus bénéficieraient ou ne bénéficieraient pas d'un double degré de juridiction en ce qui concerne les intérêts civils* ».

● **RETROACTIVITE DES LOIS PENALES PLUS DOUCES.**

Lorsqu'un texte pénal entre en vigueur, il est de règle de faire jouer rétroactivement les dispositions plus douces. C'est cette règle que les auteurs du projet souhaitaient écarter dans certains cas et dont le Conseil rappelle le caractère intangible. Les infractions visées étaient les suivantes : association de malfaiteurs, menaces, coups et violences graves, vols simples, vols qualifiés, vols aggravés, extorsion de fonds et de signatures, chantage, destruction ou détérioration de biens, déraillements de trains. Ces infractions sont soit des crimes que le projet correctionnalise, soit des délits dont la sanction maximum est abaissée.

Techniquement, la décision de ne pas appliquer la règle de la rétroactivité s'expliquait par le souci d'éviter la cassation d'affaires ayant donné lieu à un jugement définitif sur le fond selon la loi ancienne, et qui, du fait de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et de l'application de la règle de la rétroactivité, vont encourir la censure de la chambre criminelle. Par exemple, un malfaiteur récemment condamné à cinq ans d'emprisonnement pour vol simple va pouvoir, après l'entrée en vigueur de la loi, se pourvoir en cassation en invoquant la méconnaissance de celle-ci, puisque le nouveau texte ne prévoit plus pour ce délit qu'un maximum de trois ans d'emprisonnement.

Pour annuler l'article 100, alinéa 2, du projet, le Conseil déclare : « *Ces dispositions tendent à limiter les effets de la règle selon laquelle la loi pénale nouvelle doit, lorsqu'elle prononce des peines moins sévères que la loi ancienne, s'appliquer aux infractions commises avant l'entrée en vigueur et n'ayant pas donné lieu à des condamnations passées en force de chose jugée ; dès lors, elles doivent être regardées comme contraires aux principes formulés par l'article 8 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 selon lequel : « La loi ne doit établir que des » peines strictement et évidem» ment nécessaires ». en effet, le fait de ne pas appliquer aux infractions commises sous l'empire de la loi ancienne la loi pénale nouvelle plus douce, revient à permettre aux juges de prononcer les peines prévues par la loi ancienne et qui, selon l'appréciation même du législateur, ne sont plus nécessaires.* »

BERTRAND LE GENDRE.

Censures et rejets

Depuis que les parlementaires ont la faculté de saisir le Conseil constitutionnel (réforme du 29 octobre 1974), cette procédure a été employée quarante-sept fois, y compris celle touchant à « sécurité et liberté ». Dans quarante-cinq cas, la saisine a été opérée par des élus de l'opposition, une fois par ceux de la majorité, à propos de l'interruption volontaire de grossesse et une fois par des députés socialistes auxquels s'étaient joints vingt-cinq de leurs collègues de la majorité à propos de la loi de finances pour 1977. Sur les quarante-sept décisions, il y a eu treize déclarations de non-conformité, trente-deux de conformité et par deux fois le Conseil a estimé que le recours n'était pas recevable.

Le Conseil a notamment censuré l'institution du juge unique pénal (23 juillet 1975), la fouille des véhicules (12 janvier 1977), la loi sur l'enseignement agricole privé (18 janvier 1978), le vote plural accordé aux employeurs aux prud'hommes (17 janvier 1979), le budget de 1980 (24 décembre 1979) et la « loi Bonnet » sur la prévention de l'immigration clandestine (9 janvier 1980).

Cependant, la première « grande » annulation fut décidée, en juillet 1971, alors que le Conseil ne pouvait être saisi que par le chef de l'Etat, les présidents des Assemblées et le premier ministre. Il fut jugé qu'une loi Marcellin - Pleven portait atteinte à la loi de 1901 sur les associations.

Le Conseil constitutionnel a, en revanche, rejeté de nombreux recours : contre la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (15 janvier 1975), la législation sur la prévention des accidents du travail (8 novembre 1976 et 2 décembre 1976), la loi Guermeur sur l'enseignement privé (23 novembre 1977), la loi sur la mensualisation (18 janvier 1978), la loi réprimant les atteintes au monopole de radiodiffusion, la loi sur l'exécution des peines (22 novembre 1978), la loi sur la restriction du droit de grève à la radio et à la télévision (25 juillet 1979), la loi relative à la répression du viol (19 décembre 1980).

Contrepoint

(Suite de la première page.)

C'est d'ailleurs une décision de cet ordre qui a été rendue le 21 janvier : le juridique et le politique s'y mêlent en contrepoint sans qu'il soit vraiment difficile de distinguer les deux discours.

L'un concerne évidemment la loi « sécurité et liberté », l'autre insiste *sur la nature et les limites des attributions* du Conseil constitutionnel lui-même.

Quant à la loi, les soigneuses réponses fournies aux questions des parlementaires de l'opposition permettent plusieurs lectures, favorables ou défavorables au gouvernement, *optimistes ou pessimistes*.

Les pessimistes pourront soutenir qu'à peu de choses près le gouvernement a gagné sur toute la ligne, et qu'en dehors de la suppression de l'obligation de réserve qu'on prétendait faire peser sur les avocats l'aval est complet. Ce serait un peu court.

Faisons la part en premier lieu de ce que les magistrats, dont la puissance d' « évasion juridique » est grande, s'appliqueront... à ne pas appliquer. L'expression méprisante « *cette loi n'est pas applicable* » n'a pas été relevée dans le communiqué *échevelé d'une organisation syndicale* irresponsable. Elle est sortie de la bouche d'un chef de juridiction qui n'a jamais passé pour un boutefeu. Il est notoire que les magistrats ont un talent non pareil pour éluder les dispositions légales qui leur déplaisent, aussi précisément qu'elles aient été rédigées. Il est notoire aussi que le corps judiciaire était majoritairement hostile à « sécurité *et liberté* ». *Comprenne qui voudra.*

Il y a mieux. On peut évidemment déplorer que cinq pages et demie de raisonnement *sur* les contrôles d'identité se soldent par une déclaration de conformité à la Constitution. Mais il n'est pas interdit de se demander pourquoi le Conseil prend le soin de reproduire par le menu les mille et une précautions et garanties qui devront assortir ces *contrôles*.

Rappelant que l'observation de ces conditions « *de forme et de fond* » sont nécessaires à l'exercice de ces contrôles, le Conseil indique qu'« *il appartiendra aux autorités judiciaires et administratives de veiller à leur respect intégral ainsi qu'aux tribunaux compétents de censurer et de réprimer, le cas échéant, les illégalités qui seraient commises et de pourvoir éventuellement à la réparation de leurs conséquences dommageables* ».

Une telle formule, précédant *immédiatement la déclaration de conformité*, est, semble-t-il, un peu plus qu'une clause de style. Surtout si les adversaires de cette loi pernicieuse, mais aussi inutile, engagent maintenant avec vigueur la bataille sur le terrain de son application.

Appelé à juger une loi qui avait *fait l'objet d'un débat national*, supposant dès lors que sa décision serait examinée plus attentivement que d'autres, le Conseil a saisi cette nouvelle occasion pour rappeler qu'il était juge de sa *propre compétence*, et dire quelles devraient être ses limites.

Un passage du texte surgit, en effet, révérence parler, comme des cheveux sur la soupe dans le cours de la discussion sur « sécurité et liberté ».

« *La Constitution*, est-il écrit à la *page 7, ne confère pas au Conseil constitutionnel un pouvoir général d'appréciation identique à celui du Parlement, mais lui donne seulement compétence pour se prononcer sur la conformité à la Constitution des lois déférées à son examen ; dans le cadre de cette mission, il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer sa propre appréciation à celle du législateur.* »

Il est vrai que cette disposition *incidente* ne figure pas, pour la première fois, dans la décision du 21 janvier ; qu'on la trouve déjà, notamment, dans la décision du 15 janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse. Mais selon une rédaction plus brève.

On peut, certes, estimer que l'incidente n'est pas dépourvue de jésuitisme... On peut aussi remarquer que le Conseil n'entend nullement être une sorte de Parlement d'appel réglant des questions de principe pour lesquelles les élus (*ou du moins ceux* qui ne se sont pas opposés au texte, même s'il leur déplaisait) ont répugné à se prononcer. L'avertissement vaut aussi, peut-on supposer, pour l'avenir — si quelque grande question touchant à la morale venait à lui être transmise. La peine de *mort, par exemple, ou bien quelque* texte novateur qui serait, en d'autres temps, voté ; dans un souci différent de celui qui est *affiché* par « sécurité et liberté » !

PHILIPPE BOUCHER.

FAITS DIVERS

● *Déraillement en Italie.* — C'est finalement un glissement de terrain qui a provoqué le 21 janvier le déraillement d'un train de voyageurs près de Capo-Bonifati, entre Naples et Reggio-de-Calabre. Trois personnes au moins, dont le mécanicien du train, ont été tuées et quinze voyageurs ont été blessés, a annoncé la compagnie italienne des chemins de fer, qui craint que les victimes ne soient en fin de compte plus nombreuses. — *(Reuter.)*

● *Sabotage sur une ligne d'essai du T.G.V.* — Un appareil d'aiguillage situé sur la ligne servant aux essais du train à grande vitesse (T.G.V.) a été saboté dans la nuit du 19 au 20 janvier à *Toutry (Côte-d'Or).*

Après avoir fracturé un cadenas scellant la caisse métallique *qui abritait un poste d'aiguillage* manuel, les saboteurs ont tenté d'inverser l'aiguillage.

CORRESPONDANCE

Vive la police !

A propos des contrôles d'identité et de l'article que leur a consacré dans le Monde *daté 28-29 décembre 1980 M. Loïc Philip, professeur à la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille, un lecteur du Cannet, M. Vuillequez, nous écrit :*

Loïc Philip n'oublie qu'une chose : c'est que les gens normaux, ceux qui n'ont rien à se reprocher, déféreront très volontiers à la demande des agents, et présenteront sans histoire leur carte d'identité. Qui donc à l'heure actuelle (et cela depuis les années d'occupation...) se balade encore sans papiers ? Tout le monde porte sur soi son permis de conduire, une vieille carte d'électeur, une quittance de loyer, entre autres.

Si les nouvelles dispositions de la loi permettent d'arrêter quelques voyous, nous nous en réjouirons. L'abus de pouvoir, la violence intolérable, ce ne sont pas les agents de police qui les exercent : ce sont les crapules, les violents, les racistes qui détiennent par la peur des millions de gens tranquilles.

Et peut-être verra-t-on les femmes seules et pas très jeunes oser sortir à nouveau après 22 heures sans raser les murs ni serrer contre elles leur sac à main ? Moi je dis : vive la police ! et qu'elle applique bien les moyens qui viennent de lui être enfin donnés.

Et peu me chaut l'angoisse du loubard coincé en garde à vue, sorti sans portefeuille, mais avec barre de fer, l'agitateur politique venu en France pour y manigancer des complots ou la minette fugueuse qui serait mieux en famille.

JUSTICE

LE PROCÈS DES AUTONOMISTES CORSES

Discussion autour d'un procès-verbal

Dès le début de l'audience du procès des autonomistes corses, qui a repris, mercredi 21 janvier, devant la Cour de sûreté de l'Etat (nos dernières éditions), la Cour a rendu un arrêt rejetant les conclusions déposées par la défense qui lui demandait de se déclarer incompétente.

« Une tempête dans un verre d'eau », c'est ainsi que M. Henri Dontenwille, procureur général, a résumé le débat. Il s'agissait de savoir s'il pouvait être fait état, devant la Cour, du procès-verbal d'une audition du commandant Pierre Bertolini, chef présumé de l'organisation clandestine anti-autonomiste Francia (Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie). M. Bertolini, partie civile dans l'affaire qu'examine la Cour, est inculpé devant une autre juridiction d'association de malfaiteurs et attentats par explosif. Son dossier — dont le procès-verbal en question fait partie — est instruit par M. Yves Corneloup, juge d'instruction, à Paris.

L'avocat de M. Bertolini, M[e] Jean-Baptiste Biaggi, avait déposé des conclusions visant à interdire à la défense de faire état du procès-verbal. M[e] Biaggi demandait à la Cour de constater que les défenseurs, en mentionnant cette pièce enfreignaient la règle du secret de l'instruction et s'exposaient à des poursuites pour délit d'audience.

Pour la défense, ce procès-verbal est une pièce très importante, car on ne peut juger l'affaire Bastelica-Fesch sans en connaître les causes et le contexte. Le 15 janvier 1980, le commandant Bertolini reconnaissait être le responsable de Francia. Il précisait qu'il était au courant de chacun des attentats anti-autonomistes de ce mouvement — quarante-sept ou quarante-huit — qu'il était chargé de les revendiquer auprès de la presse et qu'il en connaissait les auteurs. M. Bertolini a, ensuite, affirmé que ces déclarations lui avaient été extorquées. Il a demandé, en vain, à la chambre d'accusation, puis à la Cour de cassation d'annuler ce procès-verbal.

Cette pièce avait été rendue publique le 8 décembre 1980 par M. Edmond Simeoni, porte-parole de l'Union du peuple corse (U.P.C.) (*le Monde* du 10 décembre 1980). *« Elle appartient donc désormais au domaine public*, a plaidé M[e] Yves Baudelot, *nous demandons à la Cour de dire que nous pouvons en faire état. »*

Le procureur général a lui aussi estimé que ce document était public depuis décembre. Mais il ne saurait être produit devant la Cour par des avocats. Ce serait, selon M. Dontenwille, contraire, sinon à la règle du secret de l'instruction à laquelle les avocats ne sont pas soumis, du moins *« à la déontologie de la profession »*. *« En revanche, si certains accusés de cette affaire sont partie civile, dans celle qui concerne M. Bertolini, nous sommes dans un nouveau cas de figure »*, a indiqué le procureur général.

La Cour, dans son arrêt, a suivi le procureur général et donné implicitement satisfaction à la défense en précisant : *« Il appartient à l'un ou l'autre des accusés de justifier qu'il a la possession régulière du document qu'il souhaite remettre à la Cour. »* La défense assure que l'un des accusés, M. Nonce Grisoni, pourra apporter cette preuve.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *Attentat dans la région de Bastia.* — Un attentat à l'explosif, qui n'a pas été revendiqué, a été commis, le mercredi 21 janvier, vers 21 heures, à Val Rose, près de Borgo, à 10 kilomètres au sud de Bastia, contre le siège d'une société de matériaux de construction, la Trefaglo, dont le propriétaire, M. Joseph Girbent, n'est pas originaire de Corse. L'explosion a été aussitôt suivie d'un incendie qui a causé de très importants dégâts aux bureaux de l'entreprise.

FAITS ET JUGEMENTS

CONTROLES DE POLICE ET EXPULSION D'IMMIGRÉS A MARSEILLE

Marseille. — *Vingt-quatre heures après une première opération dans le quartier Belsunce, où vit une forte proportion d'immigrés, les forces de police composées de C.R.S. et de gardes mobiles ont bouclé, mercredi 21 janvier, deux autres quartiers du centre de Marseille, les Capucins et Noailles. Les contrôles d'identité systématiques ont abouti à l'interpellation de cinquante-huit immigrés, qui s'ajoutent aux cinquante-trois de mardi. Ils ont fait l'objet d'un examen approfondi de situation à l'hôtel de police.*

On apprenait, dans l'après-midi, que onze travailleurs immigrés en situation irrégulière avaient fait l'objet d'une mesure d'expulsion. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, l'Association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés et la CIMADE dénoncent une nouvelle fois « ces mesures d'intimidation encouragées par l'indifférence de la population » *et ont appelé à une manifestation pour le samedi 24 janvier.* — *(Corresp.)*

● *M. Jean-Paul Taillefer*, le C.R.S. suspendu de ses fonctions qui, dans la nuit du 18 au 19 octobre 1980, avait tué au cours d'un contrôle d'identité dans la cité Les Flamants, à Marseille, un jeune Français d'orogine marocaine, Lahouari Ben Mohammed, dix-sept ans (*le Monde* du 22 octobre 1980), a été remis en liberté lundi 19 janvier. — *(Corresp.)*

M. BEULLAC A RÉUNI LES RESPONSABLES DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

« L'école ne peut, seule, traiter le problème des toxicomanies », a déclaré, mercredi 21 janvier, M. Christian Beullac. Le ministre de l'éducation s'adressait aux vingt-sept personnes désignées depuis un an dans chaque académie pour coordonner la lutte contre la toxicomanie. Les vingt-sept responsables, réunis pour un stage de trois jours à Paris, ont été exhortés à *« collaborer étroitement »* avec la santé, la police et la justice. « *Certains*, a ajouté M. Beullac, *se posent des problèmes philosophiques, pour travailler avec la police et la justice. C'est raisonner comme des tambours... 1968 a provoqué une évolution suicidaire et il faut réapprendre que la police et la justice ont un rôle premier : la prévention. Il faut que nous retournions la mentalité française à l'égard de ces deux corps qui sont dignes.* »

Le ministre de l'éducation a constaté, en le déplorant, que *« peu d'équipes se sont formées au sein des établissements scolaires »* pour lutter contre la toxicomanie. « *Il s'agit*, a-t-il conclu, *de passer du balbutiement à l'effet et à l'action de masse. Car il est dramatique que des gosses se ruinent non seulement la santé mais aussi la personnalité. Quand un enfant se délite, c'est un peu de la France qui se dégrade et nous ne pouvons l'admettre.* »

AUX ASSISES DE VERSAILLES

La réclusion à perpétuité est requise contre trois des sept accusés tahitiens

M. Georges Meurant, représentant du ministère public au procès des sept indépendantistes tahitiens qui comparaissent depuis le 13 janvier devant la cour d'assises de Versailles (*le Monde* du 18 janvier), aurait souhaité qu'*« on s'en tienne aux faits »* : le meurtre, dans la nuit du 26 au 27 août 1977, d'un résident métropolitain de Papeete, M. d'Anglejean Chatillon, et les actions terroristes d'un commando clandestin, Te Toto Tupana (« le sang de nos ancêtres »).

L'avocat général avait, lors des audiences précédentes, montré de l'humeur devant l'acharnement des accusés et de leurs défenseurs à *« politiser »* le crime, à faire admettre au jury que si l'acte était condamnable les motivations de ses auteurs relevaient davantage des humiliations des peuples colonisés, aux terres vouées aux expérimentations nucléaires. M. Meurant avait eu beau pester, rappeler qu'une cour d'assises ne se souciait que des crimes, remettre dix fois ses convictions sur le métier, le procès devenait un voyage exploratoire en Polynésie, une étude critique des essais nucléaires dans le Pacifique, le rappel émouvant d'un territoire d'outre-mer trop souvent oublié.

Pour son réquisitoire, l'avocat général a dû faire contre mauvaise fortune bon cœur. L'arme nucléaire ? *« Une nécessité vitale pour la France ! »*. Les excès néo-coloniaux ? *« La France est terre de paix et d'asile. La France est championne de la liberté. »* La Polynésie ? Un paradis où *« protestants et catholiques se mélangent, à la sortie de la messe, avec les mêmes fleurs »*. Comme le président, Mme Jacqueline Cochard, comme le jury, les défenseurs ou le public, le représentant du ministère public connaissait mal la situation de Tahiti. Il s'est donc instruit. Il a parlé de Papeete avec *« un ami égyptologue, curé en Normandie »*. Il a lu des livres.

Il résulte de cet apprentissage que l'archipel n'est pas une terre malade au point de rendre légitime une révolte indépendantiste. *« Pêcheurs, cuisiniers ou agriculteurs »*, les accusés *« avaient des vies normales pour des gens de ce territoire »*. Comment croire, demande M. Meurant, qu'une juste colère ait pu armer leur bras ? Après huit jours d'audience, sa religion est faite. Il a réclamé pour Marcel Tahutini, son frère Jonas et Viriamo Taura, auteur et complices du meurtre, une peine de réclusion criminelle à perpétuité ; pour Roland Teppana, une peine de vingt ans de réclusion ; pour Charlie Ching, considéré comme l'inspirateur du commando, une peine de quinze ans de réclusion ; pour Guy Taero et Prosper Faana, une peine de cinq ans de réclusion. Ce réquisitoire correspond très exactement aux condamnations demandées lors du premier procès en février 1979, à Papeete.

PH. BG.

Les suites judiciaires d'une élection à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)

M. Michel Parisot (P.C.), cinquante-deux ans, représentant de commerce et adjoint au maire de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), qui présidait le 27 avril 1980, le huitième bureau de vote pour le second tour de l'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay-Nord, fut pour le moins négligent. Alors que le scrutin de 1978, qui avait donné l'avantage avec sept voix d'avance, à Mme Nicole Garand (P.C.), avait été annulé pour fraude et que les incidents s'étaient multipliés durant toute la journée du 27 avril 1980, il a affirmé, le mercredi 21 janvier, devant le tribunal correctionnel de Créteil où il comparaissait pour fraude électorale, avoir signé le procès-verbal du bureau qu'il présidait, sans avoir regardé les résultats des deux candidats.

Il n'a pas relu davantage, vers deux heures du matin, le document dont les résultats avaient été raturés au profit de la candidate de son parti, lorsque le président du bureau de vote central de Vincennes lui eut demandé d'approuver la rectification de 101 à 100 du nombre des abstentions : *« Lu et approuvé*, écrit-il ce jour-là, *les ratures ci-dessus. »* *« J'entendais par ratures*, a déclaré M. Parisot, *celles que j'avais faites sur le nombre réel d'abstentions, mais non pas celles qui avaient pu être faites sur le nombre de voix de chacun des candidats. »*

Il explique son comportement par la fatigue d'une journée d'élection que tous, partisans de la candidate communiste et délégués du candidat de la majorité, M. Marc Favas (CNIP), s'accordent à trouver extrêmement tendue (*le Monde* du 29 avril 1980). Les partisans de M. Favas, dont l'élection fut validée le 30 avril par le tribunal administratif de Paris (*le Monde* du 3 mai) ont vu dans ce procédé, qui assurait un avantage de vingt voix à la candidate communiste — en fait battue —, l'aboutissement d'une journée où l'attitude de M. Parisot avait été continuellement suspecte. Un délégué au huitième bureau, directeur de société à Saint-Maur, a décrit, durant l'audience, les multiples irrégularités dont se serait rendu coupable le parti communiste : impossibilité, pour ce délégué, de s'approcher de la table du scrutin, refus de M. Parisot de nommer un scrutateur favorable à la majorité à la troisième table du dépouillement qu'il décidait, à la dernière minute, de créer et dont les résultats furent nettement plus favorables au parti communiste, retard inexplicable dans les dépouillements et difficulté pour examiner les feuilles de récapitulation avant de signer le procès-verbal — toutes choses que le président du bureau nie absolument.

L'oubli, par M. Parisot et le secrétaire du bureau, du procès-verbal lui-même lorsqu'ils ont regagné, tard dans la nuit, le bureau centralisateur, doit-il être mis sur le compte de l'épuisement ou de la fraude ? Rien n'est venu, durant cette audience, étayer sérieusement l'une des deux thèses en présence dans un canton où, depuis cinq ans, s'opposent violemment le P.C. et la majorité et où deux élections ont été successivement annulées et une centaine d'informations judiciaires ouvertes.

Plaidoiries et réquisitoires le mercredi 28 janvier.

NICOLAS BEAU.

JUSTICE

M. PIERRE BELLEMARE POURSUIVI POUR HOMICIDE INVOLONTAIRE

La justice des ondes

De notre envoyé spécial

Amiens. — *On aurait pu dire « parfois » ou « probablement », mais on a préféré « sûrement ». « Il y a sûrement quelque chose à faire », le titre de l'émission de Pierre Bellemare, vague rappel de « l'impossible n'est pas français »,* claironnait un peu faux, mercredi 21 janvier, à l'audience correctionnelle d'Amiens où comparaissaient pour homicide involontaire, aux côtés du célèbre animateur, directeur de sociétés, MM. Michel Levert, éleveur de porcs, et Maurice Noiret, maire de Champien (Somme), aucun des trois n'ayant rien pu faire pour le lieutenant-colonel René Comte qui se donna la mort, le 24 décembre 1973, au lendemain d'une émission *radiophonique* d'Europe 1 où il avait été mis en cause.

Depuis 1967, M. Comte, qui s'était installé à Champien, estait en justice pour que son voisin, M. Levert, déménageât sa porcherie. Au début, quelques porcs *pataugeaient à deux pas,* puis M. Levert industrialisa son exploitation et obtint des autorisations pour deux cent vingt bêtes. *« Il y avait des cochons partout »,* atteste aujourd'hui l'avocat de la partie civile, Mᵉ Poilly. M. Comte gagna un *premier procès, son voisin fit* appel. La cour — fait exceptionnel — se déplaça sur les lieux et s'en retournant en se bouchant le *nez,* accorda, en deuxième instance, 15 000 F de dommages et intérêts à M Comte. Ne sachant plus à quel saint se vouer, l'éleveur se tourna vers Pierre Bellemare. *« Il fera sûrement quelque chose »,* se dit-il.

Le 21 décembre, l'équipe d'Europe 1 investit le village. D'un côté, les partisans de la porcherie : tous les habitants du bourg ; de l'autre, les défenseurs du militaire : personne. M. Comte lui-même refuse de participer à l'émission. Pierre Bellemare, de Paris, conduit les débats et, piqué par la défection *du lieutenant-colonel,* ouvre l'antenne à la vindicte publique. On jure que le cochon sent la rose... A la fin, M. le maire, porté sur le pavois par ses administrés, clôt le différend : *« M. Comte s'est dégonflé »,* ayant usé là, d'après son avocat, Mᵉ Fleury, d'une *« expression picarde ».* Le jugement à l'applaudimètre donne Levert vainqueur, et Pierre Bellemare conclut : *« C'est grâce à des gens comme M. Levert que nous aurons toutes ces belles charcuteries, qui couvriront nos tables de réveillon. »*

Mais le 24 décembre, précisément, *M. Comte se tire une balle* dans la tête après avoir écrit une lettre : *« Mes anciens chefs et camarades savent maintenant grâce à Noiret et à l'émission dégoûtante de Pierre Bellemare que je suis devenu un dégonflé. Si dans un moment d'extrême lassitude je mettais fin à mes jours, je vous demande de faire savoir que Noiret et Bellemare sont responsables. »* Un testament empoisonné, un réveillon gâché. Il n'y a plus rien à faire pour éviter de comparaître.

A la barre, M. Bellemare s'expliquait donc : *« Nous faisions cette émission dans un but de conciliation. De Paris, où je me trouvais, je ne pouvais rien savoir de ce qui se passait, j'étais comme dans un aquarium. »* La voix connue qui monte dans le prétoire fait ressembler la justice à une dramatique télévisée. *M. Noiret ne se souvient* plus très bien, et d'ailleurs il est sourd. Dans le public, vingt maires du canton sont venus le soutenir. Quant à M. Levert, abîmé dans ses comptes de Perrette, il précise : *« Mes autres voisins cultivateurs, eux, ne sentaient rien. »*

Le lieutenant-colonel, deux fois blessé à la tête, agressif, rendu paranoïaque, s'est pris au mauvais tour que lui ont joué quelques paysans madrés. On s'interrogera longtemps sur les vraies causes de son suicide.

Jugement à quinzaine.

CHRISTIAN COLOMBANI.

ÉDUCATION

Grèves et manifestations dans quatre villes universitaires

La vie universitaire a été marquée, mercredi 21 janvier, par une grève de certains assistants, tandis qu el'agitation étudiante continuait dans plusieurs villes de province.

La grève des enseignants, lancée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) et par le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) — à la discrétion de ses sections — visait à réclamer l'intégration des assistants et vacataires dans le corps des maîtres-assistants. Le mot d'ordre a été diverseemnt suivi, certaines universités ayant choisi d'autres dates que le 21 janvier. Nos correspondants nous signalent que des mouvements de grève ont été observés à Lille (I et II), à Rennes II, et dans les universités de Provence et du Languedoc.

● A Besançon, où il n'y a plus de cours depuis lundi 19 janvier (sauf en médecine), les étudiants ont occupé mercredi la citadelle. Ils devaient manifester, ce jeudi, avec les syndicats ouvriers pour protester contre les atteintes *« à la vie économique de la région ».*

● A Dijon, une soixantaine d'étudiants grévistes ont défilé mercredi dans le centre de la ville en balayant les trottoirs et en expliquant aux passants les raisons de leur mouvement (suppressions d'habilitations de diplômes nationaux). Des étudiants en droit et en lettres, en revanche, ont voté la reprise des cours.

● A Toulouse, les cours ont repris à l'université de Rangueil (Toulouse-II, sciences) alors que les étudiants de Mirail (Toulouse-III) ont occupé les locaux administratifs et ont organisé une journée *« portes ouvertes »* ce jeudi, qui devait se terminer par une manifestation en ville des étudiants grévistes des trois universités.

● A Nancy, douze des treize enseignants du Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) ont observé une journée de grève, mardi, pour protester contre la réduction du nombre des étudiants en formation, à l'appel du Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (SNEEPS), qui groupe les professeurs adjoints.

M. BEULLAC ANNONCE QUE L'ORIENTATION VA ÊTRE AMÉLIORÉE

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a l'intention de modifier les procédures d'orientation des élèves. Répondant aux vœux des journalistes universitaires, le ministre de l'éducation a déclaré mardi 20 janvier que *« sur la base du rapport Jouvin » (le Monde* du 17 janvier) des mesures concrètes ont été étudiées pour améliorer le dispositif d'orientation et qu'elles *« verront le jour, pour exécution ou mise en concertation, à date rapprochée ».* M. Beullac en a indiqué les trois idées fondamentales : l'intégration des processus d'orientation dans les activités pédagogiques, ouverture sur le monde du travail, assouplissement des structures scolaires en vue d'une orientation *« plus progressive et moins irréversible ».*

Le ministre de l'éducation a précisé que les mesures envisagées n'auront pas toutes un effet immédiat. Il semble exclu, en tout état de cause, que des modifications importantes puissent entrer en application avant l'année prochaine.

La publication du rapport Jouvin a suscité, d'autre part, des réactions de la part de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) qui *« prend acte »* du délai de huit jours accordé aux familles pour accepter ou refuser les propositions du conseil de classe, selon les termes d'un décret publié le 19 janvier. La C.S.F. regrette que l'orientation des élèves ne prenne en compte que les notes scolaires et que l'on fasse *« abstraction des intérêts et motivation des jeunes »* qui devraient pouvoir s'informer, faire des visites sur le terrain, pendant le temps scolaire. Elle demande enfin que les familles disposent de plus de temps au troisième trimestre pour régler l'affectation de leurs enfants avant les vacances.

● *Frappé par un élève, le principal du collège de Clères* (Seine-Maritime) souffre d'une triple fracture du nez. L'incident s'est produit le 16 janvier alors que le principal, M. Fauveau, demandait des explications sur une dispute à un élève d'une classe pré-professionnelle de niveau, âgé de quinze ans Tous les enseignants du collège ont cessé le travail pendant une heure en signe de solidarité et sont descendus dans la cour pour débattre avec leurs élèves des *problèmes de la violence. — (Corresp.)*

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 1981 DANS LES ÉCOLES

Le barème d'ouverture et de fermeture des classes sera assoupli

Le « Bulletin officiel de l'éducation » a publié, jeudi 22 janvier, la note de service adressée comme chaque année, par la direction des écoles, aux recteurs et aux inspecteurs d'académie pour la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Ce texte, signé par M. René Couanau, directeur des écoles au ministère de l'éducation, contient une innovation attendue : le barème d'ouverture et de fermeture des classes primaires en fonction des effectifs d'élèves, appelé « grille Guichard » (1) et qui datait du 15 avril 1970, est modifié.

Dans les écoles importantes, le nombre d'élèves exigé pour ouvrir une classe est abaissé. Dans les petites écoles, les conditions de fermeture et d'ouverture sont assouplies, et enfin des seuils particuliers de réouverture sont fixés pour les petites écoles rurales. Le texte officiel insiste sur la souplesse qui doit inpirer les responsables académiques et départementaux dans l'application du nouveau barème.

Les objectifs définis les années précédentes demeurent. Ce sont, dans l'ordre : accueillir les élèves en ouvrant des classes quand l'évolution des effectifs le justifie; continuer l'allégement des effectifs aux cours élémentaires première année ; développer les groupes d'aide psychopédagogique (GAPP) avec des personnels formés. Une *« attention toute particulière »* devra être portée au remplacement des maîtres absents ; le potentiel de remplaçants sera accru, en récupérant des postes dans l'académie ou dans le département, pour faire face aux périodes de pointe sans compromettre les stages de formation continue.

« Au cours des années prochaines » et *« progressivement »,* des aménagements viseront à alléger les effectifs d'élèves par classe, en favorisant les « zones de peuplement », dont les enfants *« connaissent des difficultés scolaires particulièrement marquées »,* les classes où les élèves d'origine non francophone sont nombreux, celles qui accueillent des enfants handicapés et celles qui comptent plusieurs cours.

La note de service précise qu'*« il ne s'agit pas de procéder à des allégements systématiques et mathématiquement calculés, mais de compenser progressivement, à la faveur de la baisse démographique, des difficultés ou des charges particulières ».*

La grille Guichard était déjà appliquée avec *« la plus grande souplesse »,* écrit le directeur des écoles. Il s'agit désormais non de transférer de nouvelles normes uniformes, mais de s'inspirer de règles caractérisées par *« la réduction des écarts »* entre les seuils d'ouverture et de fermeture de classes dans les écoles importantes, d'*« assouplir »* la fermeture et l'ouverture de classes dans les petites écoles et de faciliter les réouvertures dans les écoles rurales.

(1) Du nom du ministre de l'éducation nationale de l'époque, M. Olivier Guichard.

LE NOUVEAU BARÈME

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'ancienne grille Guichard.)

ECOLES DE UNE A CINQ CLASSES

NOMBRE DE CLASSES	EFFECTIFS POUR LE NOMBRE DE CLASSES CORRESPONDANT	
	MINIMUM	MAXIMUM
1	9	29 ou 26 pour réouverture en zone rurale (30)
2	25 ou 23 en zone rurale (26)	58 ou 54 pour réouverture en zone rurale (60)
3	55 ou 51 en zone rurale (56)	89 ou 87 pour réouverture en zone rurale (90)
4	85 (86)	120 (120)
5	115 (116)	153 (165)

ECOLES DE SIX CLASSES ET PLUS

Nombre de classes	*Seuil d'ouverture*	*Nombre de classes*	*Seuil d'ouverture*
6	182 (190)	16	496 (520)
7	215 (225)	17	529 (555)
8	248 (260)	18	562 (590)
9	281 (295)	19	595 (625)
10	314 (330)	20	628 (660)
11	339 (355)	21	653 (685)
12	372 (390)	22	686 (720)
13	405 (425)	23	719 (755)
14	438 (460)	24	752 (790)
15	471 (495)	25	785 (825)

Pragmatisme

La « grille Guichard », si souvent vilipendée depuis quelques années, a vécu. Onze ans après sa mise en place, le ministère de l'éducation consent à toucher à l'intouchable. Il arrivait bien que le barème supportât quelque atteinte. Mais la norme restait *la norme.* Les *autorités* se cramponnaient contre vents et manifestations au texte de référence.

Cette fois, le pragmatisme l'emporte. Assurément, les comptables officiels n'aspirent guère à réveiller le tumulte du printemps dernier, quand l'annonce de fermeture de classes courrouçait parents et enseignants, et les poussait dans la rue. Aujourd'hui, la baisse démographique aidant, le directeur des écoles pose un jalon. Ce n'est certes pas le choix généralisé en faveur d'effectifs réduits, censés garantir la qualité de l'enseignement. Mais M. René Couanau aura « fait un geste ».

Un geste qu'il appartient maintenant aux recteurs et aux inspecteurs *d'académie de* traduire dans les faits. Avec souplesse, leur est-il conseillé. Leurs critères ? Priorité aux zones de *peuplement, dont les enfants* connaissent des difficultés scolaires marquées, forte proportion d'élèves d'origine non francophone, présence d'enfants handicapés, classes à plusieurs niveaux. Leurs moyens supplémentaires ? *Aucun,* sinon ceux qu'ils se donneront eux-mêmes. Les voici condamnés à une double démonstration : ébranler le centralisme caricatural de l'éducation nationale et désarmer, par avance, les *trublions éventuels.* Empêcher en somme que ne fleurissent trop vite les pancartes : *« Non à la grille Couanau ! ».*

CHARLES VIAL.

SCIENCES

AVANT LA MISSION SPATIALE FRANCO-SOVIÉTIQUE

Dix-huit mois d'entraînement pour les cosmonautes français

Les cosmonautes français Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry, qui, en 1982, participeront à un vol habité franco-soviétique, viennent de passer quelques jours en France avant de reprendre leur entraînement à la Cité des Etoiles, près de Moscou. Cet entraînement est divisé en trois parties. La première s'achèvera en février. Elle comporte des cours théoriques d'astronomie, de dynamique du vol, de programmation et de médecine spatiale. Simultanément ont commencé l'entraînement physique et l'adaptation à l'apesanteur, entraînement qui durera jusqu'au vol. Ensuite, viendront des cours plus appliqués d'étude du vaisseau spatial, un Soyouz-T, qui sera utilisé lors de la mission. Cette seconde partie prendra fin en juin ou en juillet ; puis, après quelques semaines de vacances, commencera en octobre la dernière phase. Les équipages seront alors formés et chacun des deux Français connaîtra le cosmonaute soviétique avec lequel il travaillera.

Les cosmonautes français reçoivent le même entraînement que ceux, non soviétiques, retenus par le programme Intercosmos — actuellement deux Mongols et deux Roumains, en attendant deux cosmonautes indiens en cours de sélection. Ils obtiendront la qualification d'ingénieur-expérimentateur. Pour les Soviétiques ce « grade » est atteint après quarante mois d'entraînement, mais, pour les étrangers, une procédure simplifiée a été mise au point pour leur permettre d'être opérationnels en dix-huit mois. Les cosmonautes soviétiques peuvent, ensuite, obtenir d'autres qualifications : *celle de commandant* de bord, qui demande quatre ou cinq ans, et requiert, en principe, une participation antérieure à un vol spatial.

La journée des cosmonautes commence par un « footing » (non obligatoire) vers 7 h 30. Après un petit déjeuner vers 8 h 30, les cosmonautes ont des cours de 9 heures à 13 h 30. Le déjeuner est pris, comme le petit déjeuner, en commun avec les autres cosmonautes ; puis les cours reprennent à *14 h 30* et se poursuivent jusqu'à 18 h 30. Il s'y ajoute, quatre jours par semaine, deux heures trente d'entraînement physique, principalement en piscine. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, le samedi étant habituellement consacré à la détente et aux sorties et le dimanche au travail de révision.

Plusieurs examens sanctionnent, en effet, l'entraînement et le choix de l'équipe qui volera — l'autre l'assistant depuis le sol — dépend des résultats obtenus. Il a été cependant précisé que les autorités françaises désigneront l'équipage qui volera, mais les Soviétiques leur auront auparavant indiqué leurs préférences.

L'équipage soviéto-français conduira son Soyouz-T vers une *nouvelle station Saliout-7 qui* pourrait être mise en orbite à la fin de 1981. La mission aurait alors lieu au printemps 1982. De toute manière, elle doit être précédée par les *missions* soviéto-mongole et soviéto-roumaine, qui devraient utiliser encore Saliout-6. Cette station est en orbite depuis septembre 1977 et sa durée de vie aura largement dépassé les prévisions initiales.

MAURICE ARVONNY.

Après l'incendie à l'usine de La Hague

LE PLAN D'INTERVENTION EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ

L'incendie survenu, le 6 janvier, à l'usine de La Hague, continue d'alimenter des controverses. Le conseil général de la Manche a débattu, mardi 20 janvier, de ses conséquences sur le plan particulier d'intervention qui prévoit les mesuresl à prendre *en cas d'accident. La sécurité de l'usine de retraitement* des combustibles nucléaires a aussi été évoquée par la commission de l'énergie du Parlement européen.

De notre correspondant

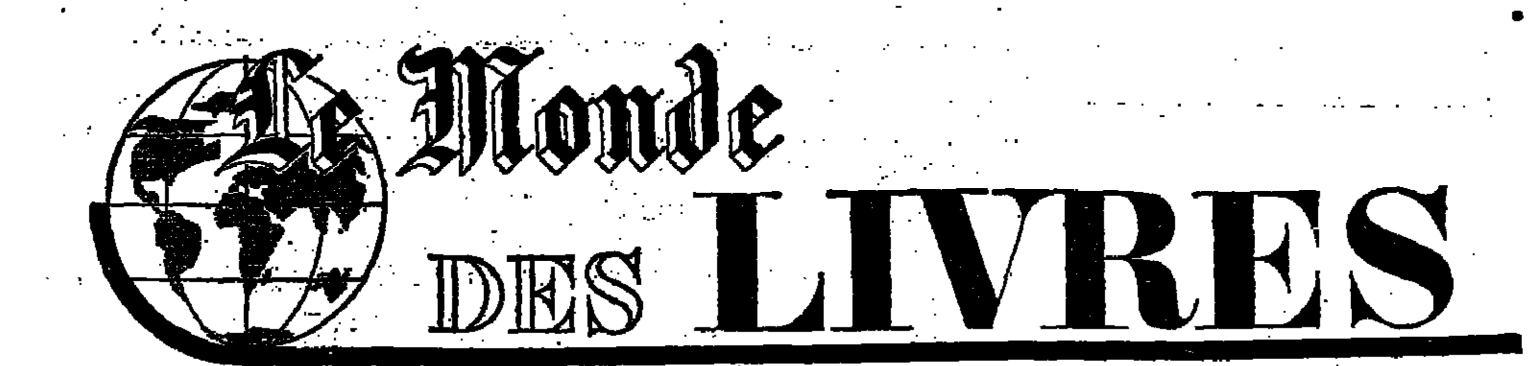
Cherbourg. — *« L'information est venue tard et aurait pu être plus complète »,* a déclaré M. Yves *Bentegeac, préfet de la Manche,* après l'accident du 6 janvier à l'usine de La Hague. On peut se semander si ce constat conduira à une refonte du plan particulier d'intervention, diffusé il y a un an dans tous les foyers de La Hague.

Le plan particulier d'intervention qui avait été modifié pour tenir compte des lacunes soulignées par un *« exercice papier »* organisé en juin dernier, mériterait sans doute d'être encore affiné. Un exercice réel avec la population avait, d'ailleurs, été prévu pour novembre, puis reporté à ce mois de janvier. Il permettrait de vérifier sur le terrain l'intéêt des retouches apportées en matière de transmissions de consignes, notamment s'il fallait évacuer ou confiner la population à domicile. Pour se placer dans une *situation aussi proche* que possible de la réalité, cet exercice ne devrait pas être annoncé à l'avance, mais l'opération reste-t-elle envisageable ? *« Son déclenchement, en raison de l'atmosphère préfabriquée et artificielle créée autour de l'événement, ne manquerait pas de provoquer une panique folle »,* a reconnu M. Bentegeac.

Ces interrogations venaient avant une séance extraordinaire animée par le professeur Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.), invité à venir commenter en personne, aux élus, les résultats des mesures de radioactivité effectuées par son service dans l'environnement de La Hague.

Pour sa part, le préfet a annoncé qu'un accord était recherché avec la COGEMA pour améliorer la transmissions des informations en *provenance de l'usine en cas d'in*cidents. La préfecture s'équipera de nouveaux télex et télécopieurs, et le préfet renforcera son réseau d'« informateurs objectifs » avec l'*antenne caennaise* du *Service* central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) et avec le S.C.P.R.I. — R. M.





Rencontre avec Günter Grass

En pleine Westphalie baroque

GUNTER GRASS n'a jamais reculé devant la difficulté des sujets. Après *le Turbot*, consacré à démystifier les rapports de l'homme et de la femme depuis l'ère néolithique, *Une rencontre en Westphalie* est l'histoire — inspirée de l'expérience du « Groupe 47 », qui découvrit Grass en 1956 — d'un congrès imaginaire réunissant quatre jours durant tous les écrivains marquants de l'époque baroque.

Nous sommes en 1647. La guerre de Cent Ans s'éternise dans l'Allemagne écartelée, devenue le champ de bataille de l'Europe, et il n'est que l'existence d'une langue commune pour unir encore les habitants. C'est pourquoi un poète, Simon Dach, a eu l'idée de réunir les principaux écrivains près des lieux mêmes où, depuis trois ans, les négociations de paix piétinent.

Bravant la peste, les reîtres et les brigands, plus de vingt hommes de lettres ont répondu à l'appel, sans compter les éditeurs, toujours à l'affût de semblables aubaines. C'est tout un petit monde disparate — un diplomate versificateur, Weckherlin, un baron silésien auteur d'épigrammes, Logau, un poète galant, Hoffmannswaldau, et même le futur auteur de *Simplicissimus*, Grimmelshausen — uni par le même culte de la langue et de la littérature, qui arrive à Teltge, un village de Westphalie, dans une auberge dont la patronne porte culotte comme un soldat mais *« s'y retrouve dans le bosquet des lettres comme une renarde dans le lèt aux oies »*.

Puisqu'on a décidé de faire ensemble *« le tour des tribulations de la poésie et des misères de la patrie »*, chacun à tour de rôle lira des extraits de ses œuvres (elles aussi authentiques). On débattra. On adressera des pétitions aux puissances. Et comme tout a été prévu, d'accortes servantes veilleront, sous la haute main de l'aubergiste, à agrémenter les nuits de ces messieurs.

Le congrès ne se déroule pas sans incidents. Les participants apprennent avec consternation que les chandeliers d'argent et l'Apollon de bronze prétendument offerts par les princes « en hommage aux poètes » sont en réalité le butin d'un pillage orchestré par Grimmelshausen. Des cadavres dérivent de temps à autre au fil de la rivière, rappelant de façon déplaisante que la guerre, elle, continue. L'auberge elle-même est la proie des flammes, qui détruisent la « proclamation de paix » rédigée à l'issue des travaux.

Une satire

Comme tous les romans de Grass, *Une rencontre en Westphalie* peut se lire à plusieurs niveaux : c'est à la fois un roman historique, la confrontation entre le passé et le présent ayant pour propos d'éclairer l'un par l'autre; une satire, au demeurant sans méchanceté, de l'éternel milieu des « gendelettres » ; une réflexion désabusée sur la faculté pour la littérature de changer le monde ; un essai sur la littérature allemande de l'âge baroque, chère entre toutes à Grass.

Le reproche que l'on peut faire (faut-il accuser l'auteur ou l'ignorance des Français pour qui la littérature allemande commence à Goethe ?), c'est que le monde qui nous est décrit et, partant, les rapprochements qui sont faits demeurent étrangers à un non-germaniste. Compte tenu de cette déperdition, il reste un roman haut en couleurs, comme Grass en a le secret, traduit avec brio par Jean Amsler, qui n'a pas hésité à aller chercher chez Furetière, Saint-Simon, Scarron, et même dans l'*Histoire macaronique* de Merlin Coccaie (1602) des équivalents aux archaïsmes du texte original.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ UNE RENCONTRE EN WESTPHALIE, de Günter Grass. Traduit de l'allemand par Jean Amsler. Le Seuil, 192 pages. Environ 49 F.

« Il n'y a que la langue et la littérature pour unir les Allemands »

● *Günter Grass, de passage à Paris pour la sortie de son livre, répond à nos questions*

« Tous vos personnages ont réellement vécu. Selon quels critères les avez-vous choisis ?

— Je n'ai rien laissé au hasard. Presque tous les représentants de la littérature baroque de l'époque étaient à peu près inconnus. Ils me paraissaient néanmoins fort intéressants, à la fois par leur biographie et par leur rôle littéraire.

» Prenez le cas de Weckherlin, un écrivain souabe autour duquel j'ai longtemps tourné. En 1647 c'est un homme déjà âgé. Je savais qu'il avait été très engagé du côté des protestants, qu'il avait voyagé en France avant de s'installer à Londres. J'ai fini par découvrir une thèse de 1938 écrite par un germaniste anglais sur son activité en Angleterre. J'ai appris qu'il avait essayé sans succès d'amener ce pays à s'engager militairement en faveur de la cause protestante, qu'en même temps un chancelier suédois lui versait des subsides. A-t-on affaire à une sorte d'agent double ? Les choses ne sont pas simples, car il appartenait à un mouvement intellectuel, celui des « irénistes », qui dépassait alors les frontières de l'Allemagne pour recouvrir toute l'Europe centrale. Ces gens, marqués par l'humanisme et par les idées de Grotius étaient persuadés que l'on pouvait arriver à une paix confessionnelle grâce à des compromis diplomatiques. Weckherlin occupait en Angleterre une haute position : celle de secrétaire aux affaires étrangères, et quelle a été ma surprise quand, au cours de mon enquête, j'ai découvert qu'il avait précédé Milton dans ce poste; et qu'il l'avait même formé pendant six mois. Naturellement, nous n'avons aucun document sur ce que les deux hommes ont pu se dire, mais l'histoire aurait été passionnante à imaginer, et je regrette de n'avoir pu la placer dans mon livre.

— *Quant à Libuschka, l'aubergiste qui accueille tout notre petit monde littéraire, elle n'est autre que Mère Courage.*

— Attention ! Il ne s'agit pas de la Mère Courage de Brecht, mais de la Mère Courage originelle, telle que l'a conçue Grimmelshausen (1), l'auteur du célèbre *Simplicissimus*. Même s'il s'en est inspiré, Brecht a fait du personnage une mère de famille. Le drame de la Courage de Grimmelshausen, c'est précisément de ne pas avoir d'enfants. Le frontispice de l'édition originale la représente du reste en train de chevaucher un âne occupé à brouter des chardons. Un symbole, tout à fait caractéristique de l'art baroque, pour désigner la stérilité.

Autant que je sache, le livre de Grimmelshausen est un cas unique dans l'histoire de la littérature allemande : voici un roman dont l'auteur est un homme et la narratrice une femme. Cela demande un formidable pouvoir d'intuition. Ajoutez à cela qu'il s'agit d'un ouvrage d'émancipation féminine avant la lettre. Voilà ce qui m'a incité à confronter Grimmelshausen avec sa propre héroïne.

» Je suis d'ailleurs persuadé que cet écrivain que j'ai présenté sous le nom de son lieu de naissance Gelnhausen, afin de ne pas l'accabler sous un nom célèbre à une époque où il était encore un tout jeune homme, absolument inconnu, a vraiment connu le modèle de Mère Courage et qu'il a vécu avec celle-ci une liaison aussi orageuse que celle que je raconte.

Propos recueillis par
J.-L. R.

(1) Die Lebensbeschreibung der Landstörtzerin Courage. (Description de la vie de la vagabonde Courage), par Grimmelshausen (1670).

(Lire la suite page 16.)



• Dessin de Günter Grass, « La Paix de Westphalie », 1980.

SADE A VIF

● *A travers ses lettres de prison, qui restaient inédites*

« *IL faut tout publier* », on connaît l'injonction d'Apollinaire. Elle prend tout son sens, jusqu'au vertige, à l'intersection de deux passions : l'une qui transforme la vie en écriture ininterrompue, ressassée de manuscrit en manuscrit, l'autre en une quête non moins absolue pour retrouver jusqu'au dernier ces témoignages, ces traces d'une existence passée. L'enfermement a contraint Sade à la première, faisant d'un érotomane soucieux de comptes et de calculs, d'un aristocrate amateur de belles-lettres, un fou d'écriture. La seconde, c'est celle qui a saisi Maurice Heine, puis Gilbert Lély, biographes et éditeurs enthousiastes. Maurice Heine a révélé dans l'entre-deux-guerres les *Contes et fabliaux* ou le *Dialogue d'un prêtre et d'un moribond* et donné une version scrupuleuse des *Cent-vingt journées de Sodome*.

A sa suite, Gilbert Lély s'est voué à la découverte de l'homme et de son œuvre. La *Vie de Sade* est un modèle de travail patient et passionné, où la restitution minutieuse du passé s'accompagne d'élans lyriques. Les efforts de Lély nous ont fait connaître des pans entiers de la correspondance, les œuvres de jeunesse et les romans de la fin. Ils ont abouti à la publication des *Œuvres complètes* en quinze volumes (1962-1964), auxquels s'en ajoutait, quelques années plus tard, un seizième avec le *Voyage en Italie*. L'entreprise était interminable et devait être sans cesse relancée. L'année 1970 voyait paraître deux cahiers inédits du journal de Charenton par les soins de Georges Daumas, et les quatre volumes du théâtre par ceux de Jean-Jacques Brochier. Tel était l'état connu de l'œuvre sadienne quand *Europe*, en 1972, fit paraître son numéro spécial.

Pour préparer le monumental Sade (1977) de la revue *Obliques*, dirigée par Roger Borderie et Michel Camus, ce dernier est retourné fouiller les fonds de la bibliothèque de l'Arsenal. Il y a découvert, dans les archives de la Bastille, des dossiers entiers concernant le prisonnier : lettres par lui écrites ou à lui destinées, mais aussi fragments littéraires. On attendait depuis lors avec impatience cette publication d'inédits : les voici enfin parus, déchiffrés et établis par Georges Daumas et Gilbert Lély, qui, aux deux tomes tirés des fonds de l'Arsenal, en ont adjoint un troisième, tiré, celui-ci, des archives de Xavier de Sade. Tels sont les trois tomes, reliés en un fort volume noir, que nous proposent les éditions Borderie (1) : quelque chose comme un dix-septième ou un dix-huitième volume des *Œuvres complètes*, dont il emprunte la présentation extérieure, ou un cinquième évangile, dans sa reliure de missel, qui vient nous redire la vie et la passion du marquis.

« Oh ! mon Dieu, quelle infamie ! »

L'ensemble des documents produits concerne ses prisons, Vincennes et la Bastille, de 1771 à 1789. Nous prenons connaissance de plus de deux cent cinquante lettres de la main de Sade, du même nombre à peu près de lettres envoyées par sa femme, d'une cinquantaine d'autres missives reçues par lui, de diverses pièces administratives, et surtout d'agendas intimes et de notes qui permettent de suivre le travail de l'écrivain. A Stendhal, homme d'écriture lui aussi, multipliant les manuscrits et suscitant des passions critiques, on empruntera l'image de la *cristallisation*. Ce que nous donne à voir ce volume, c'est le mouvement, tout ensemble lent et fulgurant, par lequel une écriture de communication courante, sous la pression extérieure, se mue en poésie. A quoi répond la cristallisation par laquelle un objet d'érudition devient objet d'amour : les six introductions de Gilbert Lély sont aussi six poèmes à la mémoire de Sade.

L'impression que laissent ces 1 161 pages de texte est celle d'un homme à vif : grand féodal réduit à la dépendance, libertin condamné aux substituts. Nous voyons le prisonnier excédé par les conditions matérielles de vie, le bruit que font les voisins, le manque d'égards des geôliers qui blesse sa morgue d'aristocrate. C'est un homme à bout de nerfs dont le dernier mot, à la fin du volume, est : *« Oh ! mon Dieu, quelle infamie ! »* Il se venge de toutes ces vexations en rédigeant des lettres rageuses ou en assommant d'ordres et de contrordres ses familiers. Il réclame à sa femme nourriture et mobilier, livres et bougies, médicaments et vêtements qui doivent répondre rigoureusement à ses exigences. Il continue à gérer ses terres en seigneur de Lacoste et refuse de signer toute procuration. La Provence est loin, mais il en arrive des bouffées jusque dans la cellule de l'embastillé, qui peut suivre, au rythme des saisons, les plantations et les moissons au pied du Lubéron.

MICHEL DELON.

(1) Qui ont également publié *Cent Gravures d'époque pour illustrer Sade* et viennent de sortir une édition de *la Philosophie dans le boudoir*, accompagnée d'un double jeu d'illustrations du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

(Lire la suite page 21.)

« Le Temps immobile », de Claude Mauriac

Un adolescent d'autrefois

TENIR son Journal est une idée d'adolescent. Recours contre le réel, le cahier-confident vise à prolonger l'état de grâce où le temps ne passait pas encore, et où on était aimé sans condition. L'adulte qui poursuit cette chimère reste quelque peu en enfance.

Tel est le cas, exemplairement, de Claude Mauriac. Il consigne sa vie par le menu depuis la seizième année, soit un demi-siècle, et le passé ainsi fixé lui semble d'un éternel présent. Cette impression court tout au long du *Temps immobile*, dont voici le sixième tome en sept ans, et c'est avec la conviction de la vérifier pour lui-même en la faisant partager par d'autres qu'il redistribue ses pages de Journal au gré des thèmes, au lieu de l'ordre chronologique.

L'AUTEUR tient tant à produire cet effet d'apesanteur temporelle qu'on le dirait irrité d'être lu pour autre chose, notamment pour ses témoignages sur les grands hommes qu'il lui a été donné de côtoyer. A quoi on aurait beau jeu de répondre qu'il a suscité lui-même le malentendu. Personne ne l'obligeait à choisir ses rencontres augustes pour matériau principal de sa démonstration, après en avoir fait son quotidien préféré. Il y a de l'adolescence, aussi, dans ce culte de Claude Mauriac pour les propos de table dès lors qu'ils tombent de bouches célèbres. Son père avait raison lorsqu'il le mettait en garde contre l'illusion que le moindre mot de Gide, de Cocteau ou de lui-même eût de l'importance. Chez un écrivain, seule compte l'œuvre, non le dîneur.

Ramenons donc le mémorialiste aux dimensions qu'il souhaite. Ce sixième tome ne vaut pas pour le bal des Barbantane, le porto des Vaudoyer, ni les compléments aux

par Bertrand Poirot-Delpech

grabuges conjugaux de Jouhandeau. Parmi les « mots » par lesquels se solde toute mondanité, citons Aragon : *« Le monde est rempli de faux témoins. »* Pierre Goldmann : *« J'admire de Gaulle d'avoir refusé la grâce de Brasillach. »*

SUR François Mauriac, le témoignage est volontairement limité, dans ce volume, à l'agonie de l'été 1970. On retient que l'écrivain *« s'est regardé objectivement entrer dans la nuit »*, et qu'apparemment il a moins occupé ses dernières semaines à méditer sa foi qu'à poursuivre superbement son métier de romancier en dictant les bribes d'une suite à *Maltaverne*.

Contrairement à François, qui n'a *« jamais digéré »* la mort de son père, disparu peu après sa naissance, Claude avoue s'être consolé assez vite. Beaucoup mieux, en tout cas, que de la mort de son cousin, en juillet 1928, quand il avait quatorze ans. Nouvelle preuve que l'auteur, pour une part, n'a pas quitté cet âge : la disparition du jeune Bertrand, déjà obsédante au long des précédents tomes, reste l'événement majeur de celui-ci et, dirait-on, le plus récent de tous, plus actuel que la naissance ou les réussites de ses propres enfants, rebelle à la consolation, pourtant grandissante, de voir s'épanouir la lignée Mauriac...

CE choc d'enfant a causé, ou illustré, chez l'auteur deux sentiments contradictoires et indémêlables qui le suivent partout : l'impression, à soixante-six ans, d'en avoir toujours seize, que les rides de sa glace ne sont qu'une vilaine farce ; et l'angoisse, aggravée par une espèce de religiosité sans foi, de savoir que le temps, à défaut de l'avoir usé peu à peu, saura le rattraper d'un coup et réduire à néant cette bulle de temps immobile que lui aura semblé sa vie.

Ses trois mille pages de souvenirs tendent uniformément à combattre l'angoisse de la mort en donnant corps, à force de rapprochements hors de la durée commune, à son *u-chronie* fondamentale — on dit bien : u-topie — d'années tournoyant autour d'un centre fixe. Contrairement à Proust, qui consent au passage fluide du temps et à la dilution du sujet, Claude Mauriac rêve d'accumuler les preuves, goutte à goutte, d'une unité de tous les âges de l'existence. Son passé ne l'intéresse pas, ni ses sensations, traités frustement, sans complaisance ni littérature. Ce qui compte, c'est l'*« Espérance violente »* — titre du tome 3 — qu'en jouant sur les écarts entre ses divers présents le temps livre son secret et le délivre de la mort.

UN autre espoir se greffe sur le premier : que le démontage et le remontage de ses textes, qui lui donnent des joies comparables à celles de la création romanesque, finissent par composer un roman, le *« roman de sa vie »*.

Pour s'en convraincre, il fait comme tous les auteurs, sans exception : il mentionne sans trop y croire les preuves menues de réussite qu'apportent articles, interviews, courrier. Il se raccroche aux encouragements de son père, non sans dissimuler ses ironies — *« le nouveau roman peut être une étiquette utile pour échapper à la cohue des auteurs »* — ou ses réticences quant au principe même du « montage » : pourquoi mêler le petit cousin mort à l'essai sur Cocteau ?

(Lire la suite page 15.)

la vie littéraire

Relire les anciens voyageurs et explorateurs

Créées en mai dernier, à partir d'une dissidence de l'ancienne équipe de l'Harmattan, les éditions Karthala (22-24, boulevard Arago, Paris), spécialisées dans la publication d'ouvrages sur le tiers-monde et notamment sur l'Afrique noire, les Antilles et l'océan Indien (Karthala est le nom d'un volcan de l'archipel des Comores), lancent une collection intitulée « Relire ». Une série de récits d'anciens voyageurs ou explorateurs seront ainsi présentés au public, non point pour leur valeur scientifique — trop souvent médiocre — mais en tant que témoignage sur la spectaculaire évolution des mentalités.

Voyage au Soudan occidental (1863-1866), intéressante description du Mali moderne avant la conquête coloniale, dont l'auteur est l'officier de marine Eugène Mage, est le premier ouvrage de cette nouvelle collection. Il s'agit de la reproduction photomécanique de l'abrégé du récit publié au cours du premier semestre 1868 dans *le Tour du monde*, adapté en 1872 par Jean Belin de Launay. Mort dans un naufrage au large de l'île d'Ouessant en 1869, Eugène Mage n'est pas seulement un des meilleurs connaisseurs de l'Afrique soudanaise du dix-neuvième siècle. C'est aussi un excellent conteur. Après son voyage, les éditions Karthala ont programmé un texte plus classique, universellement connu du fait de la personnalité de son auteur, *Explorateurs dans l'Afrique australe et dans le bassin du Zambèze (1840-1864)* de David Livingstone. — Ph. D.

Des symbolistes en russe

Pour la première fois, la poésie en prose des symbolistes français vient d'être traduite en russe. Des extraits des *Chants de Maldoror*, de Lautréamont, des *Illuminations*, de Rimbaud, et plusieurs poèmes de Mallarmé ont paru dans la revue *la Géorgie littéraire*. Edités en russe, à Tbilissi, les symbolistes sont peu connus du public soviétique. Rimbaud a été traduit dans les années 30 par un ami d'Ossip Mandelstam — le poète Benedikt Livchits, fusillé en 1937, avait publié *le Bateau ivre*, — mais ni les *Illuminations* ni *Une saison en enfer*. Quant à Mallarmé et Lautréamont, seuls quelques brefs passages avaient été traduits au début du siècle, mais ces livres sont évidemment introuvables.

Les responsables de la *Géorgie littéraire* ont pris l'initiative de cette publication pour rappeler l'influence que les symbolistes français ont eue sur les poètes géorgiens des années 20. La traduction est due à Vadim Kozovoï, qui a déjà publié une *Anthologie de la poésie de la Résistance française*, des *traductions de René Char*, Henri Michaux, André Breton et un ouvrage sur Paul Valéry. — D. V.

« Les Persiennes »

Le cinéaste marocain Ahmed Bouanani est aussi un poète d'une haute pudeur. De graphie française, il dit une mémoire entrecoupée de silences. Le rêve et la légende du pays et de l'enfance tissent un passé sans nostalgie pour ce poète qui n'élève jamais la voix : « *Les rêves couraient comme de petits insectes sur ma poitrine et, alors que (grand-mère) me plaçait sur mon dos, ils se réfugiaient tous dans ma chevelure.* » Il dit la lumière du matin qui éclaire son enfance au moment où la guerre et Hitler déchiquetaient le monde.

Poète du temps et de ses blessures, Bouanani vient de faire paraître un recueil de ses textes écrits entre 1966 et 1977 (1). Comme il dit, il aurait aimé « *n'écrire que des poèmes d'amour* », mais comment installer l'oubli dans sa chair quand « *le pays vit depuis des millénaires du mensonge des morts* » ? — T. B. J.

(1) *Les Persiennes*, d'Ahmed Bouanani, éditions Stouky (imprimerie Mithaq-Almaghrib, Rabat), 140 pages.

Les villages disparus du quatorzième arrondissement

A priori, le quatorzième arrondissement n'est pas de ceux qui incitent le plus à promenades ou à rêverie. Se défier des *apriorismes : deux jeunes femmes nous* invitent à la découverte, et l'on aperçoit avec elles qu'il reste de l'inattendu et du pittoresque au détour des rues, parfois encore ruelles.

Si le château Vauvert a de longtemps disparu (mais pas le diable avec, hélas !), si la maison des dames de Port-Royal, baptisée « *Port-Libre* » *à la Révolution* — la « liberté », c'était la guillotine, — est devenue une double maternité, l'Observatoire, fut fondé en 1667, continue sa mission. Visiter la prison de la Santé serait sans joie, mais le cimetière du Montparnasse réserve de bonnes surprises, verdure et calme qu'on ne trouvera bientôt plus que dans ces champs de définitif repos, et l'hôtel de Massa, transfuge des Champs-Elysées, légué à la Société des gens de lettres, fait très jolie figure au faubourg Saint-Jacques, un des chemins de Compostelle.

Montrouge, Montparnasse, Montsouris, Plaisance... *Disparus* ces villages, fondus dans le tissu de l'arrondissement créé en 1860. Leur histoire demeure.

G. G.-A.

★ LE QUATORZIEME ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET PITTORESQUE, de Micheline Hoffmann et Dominique Dauvois. S.O.S. Manuscrits éditeur, 11, rue Boyer-Barret, 75014 Paris.

Une initiative de la revue « Le La »

Les animateurs de la revue *le La* (BP 463, CH-1211 Genève 3, *Suisse*) cherchent un prolongement actuel de certaines initiatives surréalistes, tant au niveau de la pensée que de la perception. Le seul groupe surréaliste vivant et novateur fonctionne aujourd'hui à Prague, sans possibilité de publier. Rien d'étonnant à ce que les deux équipes aient fini par collaborer. Dans les nos 11 et 12 du *La*, parus simultanément, le groupe *pragois est présenté à travers une mini*-anthologie, la première qui donne aux lecteurs francophones une idée aussi complète de ses activités.

Englobant jeux et textes expérimentaux autant qu'œuvres personnelles — textes, dessins, photos, — reliant l'expression directe à la théorie, ces activités concilient aussi le romantisme surréaliste et un sens *de l'humour* indispensable dans les conditions où elles naissent. Elles n'en dépassent d'ailleurs que mieux le contexte local : ne changent-elles pas jusqu'à nos idées sur la « dissidence », en la situant hors du champ étroitement politique ? — P. K.

vient de paraître

Romans

CONRAD DETREZ : *le Dragueur de Dieu*. — Deux jeunes hommes, mêlant l'amour mystique à l'amour profane, découvrent un Paris singulier, où des vagabonds nocturnes guettent les ingénus. Par l'auteur de *l'Herbe à brûler*, prix Renaudot 1978. (Calmann-Lévy, 217 p.)

HUGUETTE PEROL : *le Lion découronné*. — L'amour contrarié d'Amlak et de Tsédalé dans l'Ethiopie d'Hailé Selassié en proie à la fièvre révolutionnaire. (Flammarion, 298 p.)

GEORGES COULONGES : *Pause-café*. — Une jeune femme, assistante sociale et éprise de justice, se heurte au système bloqué d'un établissement scolaire. (Fayard, 332 p.)

PATRICK DREVET : *les Gardiens de pierres*. — Le tournage d'un film dans une abbaye entraîne une confrontation intense entre les hommes du spectacle et les serviteurs de Dieu. (Gallimard, 297 p.)

Lettres étrangères

ZINOVI ZINIK : *Une personne déplacée*. — Un spécialiste des vieilles légendes russes s'efforce de reconstituer les péripéties d'une vie agitée. Traduit du russe par Annie Sabatier et Antoine Pingaud. (Albin Michel, 364 p.)

LAWRENCE DURRELL : *Livia ou Enterrée vive*. — Le second volet du quatuor d'Avignon. Le romancier s'interroge sur les personnages qu'il a créés au cours de sa vie. Traduit de l'anglais par Henri Robillot. (Gallimard, « Du monde entier », 288 p.)

ZIVKO CINGO : *la Grande Eau*. — Les grandes espérances de l'enfance au lendemain de la dernière guerre dans un orphelinat yougoslave. Traduit du macédonien par Maria Bezanovska. (L'Âge d'homme, 168 p.)

JOHN RECHY : *Rush*. — Six personnages, en quête d'eux-mêmes, explorent les terrains vagues de la « nouvelle homosexualité ». Traduit de l'américain par G.-M. Sarotte. (Presses de la Renaissance, 276 p.)

ROSEMARY et VICTOR ZORZA : *Que notre joie demeure*. — Le souvenir de Jane, morte à vingt-trois ans, dans une paix qu'elle a essayé de faire partager à ses proches. Une leçon d'amour et de courage. Traduit de l'anglais par William Desmond. (Acropole, 352 p.)

Souvenirs

HENRY DAUBERVILLE : *Sacha Guitry, souvenirs*. — En livrant ses souvenirs sur son ami Sacha Guitry, l'auteur trace le portrait d'un homme paradoxal et peint le monde artistique des années folles et de l'après-guerre. (Acropole, 221 p.)

THÉRÈSE BRESSON : *le Vent feuillard*. — Après avoir parcouru le monde, une journaliste évoque son enfance ardéchoise qui s'est déroulée dans un village entre fleuve et montagne, au rythme des saisons, de 1935 à 1945. (Seghers, 234 p.)

Témoignages

MARCEL CLEBANT : *Une vie pour les morts*. — Jérôme Lambert, tendre croque-mort, raconte ses dix mille enterrements et leurs à-côtés. (Stock, 303 p.)

Documents

B. SEGUY, J. KINGSFORD : *Survivre à la bombe*. — Comment se protéger d'une attaque atomique et les moyens de survivre aux retombées radioactives. (Mercure de France, 284 p.)

DOMINIK MORAVSKI : *Chrétienne Pologne*. — Comment la nation polonaise, très catholique, a survécu aux chocs de l'histoire et à son cortège d'oppresseurs. Traduit de l'italien par J. Joba. (Ed. France-Empire, 253 p.)

Satire

CHRISTIAN JELEN : *le P.C.F. sans peine*. — Comment parler communiste en vingt-cinq leçons ou comment décoder le langage des dirigeants du P.C.F., selon C. Jelen. (Fayard, 124 p.)

Psychanalyse

ARMANDO VERDIGLIONE : *la Peste*. — Président du Mouvement freudien international, Armando Verdiglione interroge, dans une série d'essais, les fondements de la psychanalyse. (Ed. Galilée/Spirali, 282 p.)

Science

WILLIAM C. DEMENT : *Dormir, rêver*. — Un digest des dernières recherches sur le sommeil par l'une des autorités scientifiques mondiales en la matière. (Trad. de l'anglais par O. De Lalène. Ed. du Seuil, 180 p.)

Essais

MOHAMMED IQBAL : *la Métaphysique en Perse*. — A la découverte de « l'œil intérieur » de Zoroastre aux grands soufis, par l'auteur de *Message de l'Orient*. (Sindbad, 160 p.)

MONCEF CHELLI : *la Parole arabe*. — Une théorie de la relativité des cultures et de leurs confrontations par un jeune philosophe tunisien. (Sindbad, 325 p.)

Histoire

JEAN JACQUART : *François Ier*. — Une biographie qui met en parallèle la vie du roi et celle du pays. (Fayard, 440 p.)

LOUIS SALA-MOLINS : *le Dictionnaire des inquisiteurs. Valence 1494*. — Un livre original sur les pratiques et habitudes de l'Inquisition espagnole à sa grande époque. (Galilée, 450 p.)

en poche

La piété et la gloire

LE voilà bien, le plaisir du texte ! Des textes, plutôt : une superbe préface de Roland Barthes accompagne cette *Vie de Rancé* et énonce les questions : « *Comment cette œuvre peut-elle nous concerner, nous étonner, nous combler ?* »

Il n'y aurait guère de raison. Armand de Rancé était un de ces prêtres honnêtes hommes qui excellaient dans le « monde » : à l'amour et à l'honneur, qui constituent l'essence sociale de cette noblesse du dix-septième siècle, l'abbé d'ambition, qui allait devenir abbé de dévotion, ajoutait le goût des lettres, comme quelques autres de sa classe. Comme quelques autres encore, il se « convertit » et, singulier en cela, se rendit célèbre par sa réforme de la Trappe, où la *souffrance mène saintement* à la sérénité.

Chateaubriand a soixante-seize ans lorsqu'il rédige cet ouvrage de piété qui couronne sa gloire. Hanté par la vieillesse, cette « *voyageuse de nuit* » qui n'est faite que « *des jours qui ennuient* », il nous rappelle que ce n'est la matière, mais la manière qui fait les grandes œuvres. On a beau le savoir, on est stupéfait par cet entraînement des phrases et des figures, des mesures et des images. Pas une ride. Ce livre figé ne cesse de devenir un destin esthétique.

Voilà la métaphore pour dire la trahison suprême de l'amante morte : « *Mme de Montbazon était allée à l'infidélité éternelle.* » Voilà les maximes qui abolissent les frontières des siècles pour nous admonester, nous enchanter aussi : « *Rompre avec les choses réelles, ce n'est rien ; mais avec les souvenirs ! Le cœur se brise à la séparation des songes, tant il y a peu de réalités dans l'homme.* »

SERGE KOSTER.

★ LA VIE DE RANCÉ, de Chateaubriand, 10/18 « Domaine classique », 184 pages. Environ 15 francs.

● PARMI LES REEDITIONS : *Amants et fils*, de D.-H. Lawrence (Folio) ; *les Secrets de la princesse de Cadignan et autres études de femme*, de Balzac (Folio. Préface de Jean Roudaut) ; *Mémoires d'un vieux con*, de Topor (le Livre de poche).

en bref

● UN COLLOQUE SUR LE LIVRE ET LA LECTURE, organisé par M. Rodolphe Pesce, député et maire socialiste de Valence, en liaison avec M. Jack Lang, délégué à la culture du P.S., se tiendra à la salle des fêtes de Valence (Drôme) les 30 et 31 janvier. Trois « tables rondes » étudieront le rôle des bibliothèques, les problèmes de la création, ceux de l'édition et de la distribution. Des écrivains et des éditeurs participeront à ce colloque. (Renseignements au cabinet du maire. Tél. : 75-43-93-60, poste 1011.)

● LA SOCIETE DES ETUDES ROMANTIQUES ORGANISE UN COLLOQUE A PROPOS DE « L'EDUCATION SENTIMENTALE » les 31 janvier (amphithéâtre Descartes, université Paris-Sorbonne) et 1er février (salle Dussane, Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris). Cette œuvre, qui figure au programme de l'agrégation, sera analysée sous différents aspects par une quinzaine de flaubertiens. (Renseignements : Société des études romantiques, faculté des lettres, 29, boulevard Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 92-11-63.)

● UNE EXPOSITION CONSACREE A ROBERT MUSIL se tient jusqu'au 16 mars à la salle d'actualité du Centre Pompidou. L'exposition retrace l'itinéraire spirituel de l'auteur de « l'Homme sans qualités » à partir de photographies, de manuscrits, d'éditions originales, de lettres, etc. Des conversations-rencontres, réunissant des écrivains et des spécialistes, approfondiront certains aspects de l'œuvre et de l'homme. (A 18 h. 30, les 29 janvier, 2, 4 et 5 février).

● L'ŒUVRE DE GEORGES DUMEZIL et ses rapports avec les sciences humaines fera l'objet de deux journées de réflexion, les 7 et 8 février prochain, sous l'égide du Centre Thomas-More à La Tourette, près de Lyon. Participeront à ce colloque, centré sur la notion d'ultra-histoire et la question indo-européenne, Emmanuel Le Roy Ladurie, Georges Charachidzé, Maurice Olender et de nombreux autres chercheurs. Hébergement possible à l'intérieur du Centre. Ecrire à La Tourette, B.P. 105, 69210 - L'Arbresle.

● LES LETTRES DE NIETZSCHE à son ami le compositeur Peter Gast, déjà publiées en 1957 par les éditions du Rocher, viennent d'être rééditées par les éditions Christian Bourgois avec une introduction et des notes d'André Schaeffner.

● LE GRAND PRIX DE LITTERATURE FANTASTIQUE D'AVORIAZ a été attribué à Michel Brandeau pour son roman « Passage de la main d'or ». (Le Seuil.)

● LES CANDIDATS AUX PRIX DES CONSEILS GENERAUX DE LA REGION DE LORRAINE (5 000 F), qui récompensent une œuvre montrant la vitalité de la Lorraine, peuvent se renseigner auprès de la commission interdépartementale, 169, boulevard d'Haussonville, 54041 Nancy Cedex. Tél. : (8) 328-52-79.

Un adolescent d'autrefois

(Suite de la page 13.)

La troisième partie de ce tome 6 est moins appliquée à prouver la marche en marchant qu'à justifier l'entreprise par des encouragements amicaux — Barthes, Maurice Clavel — et des citations de philosophes, pour peu qu'ils évoquent l'immobilité du temps ou la permanence de l'être : Parménide, Rousseau, Husserl, Kierkegaard, Lukacs, Guitton, Eliade. A sa façon, Claude Mauriac applique la recette de ses compagnons du nouveau roman, Nathalie Sarraute et Robbe-Grillet, qui ont expliqué eux-mêmes leurs propos, la critique étant présumée ne rien comprendre à rien. *« On ne parle jamais de ce que cette œuvre a de nouveau et que je salue avec objectivité »*, écrit l'auteur, sur lui-même, le 16 mars 1978...

HELAS ! — ou tant mieux ! — il lui manque l'habileté de ses devanciers. Là encore, il n'a pas quitté l'adolescence et sa redoutable honnêteté. Imagine-t-on Robbe-Grillet donnant à ses contradicteurs autant d'armes qu'en livre Claude Mauriac ? On ne les compte plus, ces armes. Devançant et excédant tous les doutes, il parle de *« notations dérisoires »*, craint de se répéter, songe à se taire, à arrêter *« ces considérations toujours les mêmes »*. *« Et si ce corps à corps avec le temps n'était qu'une lutte vaine avec une ombre ? »* Comme si ses incertitudes ne suffisaient pas, il reproduit celles de ses proches, pourtant solidaires et protecteurs : sa mère, qui s'inquiète finement qu'en cas d'échec cette préoccupation de soi ne tourne à la prétention ; sa femme, qui s'exclame : *« Il n'y a que toi pour croire que rien ne bouge ni ne change !... »*

On peut craindre qu'elle n'ait raison, que *le Temps immobile* ne fasse que développer jusqu'à l'absurde une manie et une chimère d'adolescent. Comme l'auteur se prive, par scrupule de témoin puis par hantise du « montage », du charme qui s'attache d'habitude aux souvenirs, on peut redouter qu'il ne s'attire pas l'amour inconditionnel dont la littérature tirée directement de l'enfance garde la nostalgie. La critique, une fois de plus, sera soupçonnée d'avoir mal lu et mal transmis l'intention.

CE sera mal nous lire ! Si l'entreprise prend tous les risques de ne pas convaincre ni séduire, elle force le respect et l'attendrissement. Pour qui pressent la même immobilité du temps, elle peut être source de remèdes contre l'angoisse.

Cousin ou image de nous-même, nous gardons tous en nous la trace d'un « adolescent d'autrefois » — comme titrait François Mauriac, — d'un jumeau fauché à la fleur de l'âge, vierge de nos chiffonnements, immobile dans un matin de printemps, appelant à venir voir un crapaud sous une feuille ou un écureuil au secret d'une branche, figé dans ce cri gai, et dont on dirait qu'il attend, pour reprendre vie, que nous soyons à l'instant de la perdre...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE RIRE DES PERES DANS LES YEUX DES ENFANTS, tome VI du *Temps immobile*, de Claude Mauriac. Grasset, 533 pages. Environ 112 francs.

romans

Jean Cayrol et les délices de l'imaginaire

● ***Un exercice de haute voltige***

SI on relit les quelque dix-sept ou dix-huit romans et récits que Jean Cayrol a publiés depuis 1947, on s'aperçoit qu'ils sont de trois natures différentes. Au début — mais il en est des récents qui appartiennent au même genre — ils sont essentiellement psychologiques et se fondent sur l'expérience d'une vie riche et douloureuse : celle de Jean Cayrol, plus ou moins transposée. On doit classer dans cette catégorie une œuvre aussi marquante que *Je vivrai l'amour des autres*. Ailleurs, le romanesque pur règne en maître, que ce soit dans la liberté de l'imaginaire, comme dans *Kakemono Hôtel*, ou à propos d'un souvenir évoqué par un lieu bien défini, comme dans *Histoire d'une maison*. Pour ces livres-là, une certaine marge d'irréel, voire de fantastique, est toujours présente.

Le troisième groupe relève de la phénoménologie lyrique et du poème narratif. C'est sans doute le plus varié et le plus original. Il compte *Histoire d'une prairie*, *Histoire d'un désert*, *Histoire de la mer*, *Histoire de la forêt*, *Histoire du ciel*. Chaque fois — le procédé peut rappeler Francis Ponge, pour ses poèmes — Jean Cayrol fait un inventaire complet de ce que lui suggère soit un élément de la nature, soit un paysage, soit une région cosmique. Le fabuleux y voisine avec le vraisemblable, et le récit peut suivre une logique rigoureuse, à condition qu'on lui permette des envolées imprévisibles. Plus qu'à une fantasmagorie, on assiste à la description minutieuse d'un état proche de l'éblouissement.

L'Homme dans le rétroviseur appartient à cette dernière catégorie : il s'agit, pour Jean Cayrol, d'inventorier les possibilités, non plus d'un lieu ou d'un état, mais d'un personnage qui, par définition, n'existe pas : c'est le personnage sorti de l'imagination de l'auteur, et qui n'aurait pas acquis le droit de vivre indépendamment plus que l'espace d'un chapitre. C'est dire que Jean Cayrol invente un Gaspard qui, délibérément, change d'identité toutes les dix ou quinze pages Il est dans la réalité romanesque — mais celle-ci aussi est sujette à caution — un commis d'épicerie, banal et imaginatif. Il peut donc s'inventer d'autres *moi*, à jet continu, et ne s'en prive point.

Le voici mêlé à des aventures de toutes sortes : un énorme choix de départs ou amoureux ou épiques ou religieux ou picaresques, qui ne peuvent pas avoir de suite. Car son sort est lié à sa *fantaisie* : s'il n'avait pas tant de tours dans sa cervelle, Gaspard n'existerait pas, lui qui est la banalité même. Lorsque les mille événements auxquels il est mêlé se tarissent, c'est Jean Cayrol lui-même qui intervient, pour nous affirmer que Gaspard n'est que l'une des cent mille facettes de son propre appétit de créer. De sorte que nous sommes toujours pris au piège : quand Gaspard brode, l'écheveau se défait. Et quand il ne se défait pas, Jean Cayrol nous avertit qu'il vaut mieux chercher ailleurs le véritable visage de Gaspard, né de ses mots et par conséquent sans substance réelle.

Cet exercice de haute voltige ne peut se défendre que par une verve et une sorte de poésie innocente, dont Jean Cayrol est prodigue. De sorte que, sans cesse bafoués, nous sommes constamment charmés, intrigués, séduits. L'Imaginaire connaît une fête ininterrompue avec ce livre, plus neuf qu'il n'y paraît, et, quelque part, plus *profond* que ne le laissent croire les revirements du romancier-poète. « Ne me crois pas, mais aime-moi », semble dire Jean Cayrol. La gageure est tenue, avec une surprenante aisance.

L'actualité sous le regard d'un poète

Il y a quelques semaines, Jean Cayrol avait publié le troisième tome de *Poésie-Journal*. Le premier volume, paru en 1969, se caractérisait par un lyrisme sans précédent. C'était une chronique des événements de mai 68, vus par un homme soudain bouleversé dans toutes ses conceptions, et soucieux d'écrire pour les gens de la rue plus que pour les intellectuels dont il était. Il y avait dans cette entreprise autant de pertinence que de fraîcheur, de chaleureuse contagion que de trouvailles dignes d'un Fargue ou d'un Cendrars. Plus tard, dans *Poésie-Journal II*, l'appel à la révision des valeurs se faisait plus sage : nous étions plutôt face à un poème satirique qui faisait ample provision de nouvelles récentes, pour en tirer une philosophie désabusée et sardonique.

Dans *Poésie-Journal III*, le ton a sensiblement changé ; nous ne sommes plus devant un libelle ni une incitation à la révolte. La rage s'étant apaisée, il reste un constat de faillite planétaire, tantôt amer, tantôt condescendant. Le rythme aussi est devenu plus élégiaque et à ses vues narquoises sur Khomeiny, Carter, Giscard ou Mitterrand, Jean Cayrol ajoute des couplets sur la douceur de la nature, rallié à du Bellay et à Voltaire, condamné à ses vignes ou à la culture de son jardin. Le poète peut parfois se muer en philosophe qui parle de son art. La philippique a ainsi des allures d'églogue, l'aiguillon étant entouré de gentillesses à la portée de tous. Oui, poésie et almanach.

Il faut imaginer si vite le réel,
Lui redonner accès dans notre [rêverie.

...

Et la France, qu'en dis-tu ?
De son impasse, elle veut faire [une rue.

...

L'insécurité sociale est de rigueur.

...

Quand pourrons-nous songer [dans une même fable ?

...

Ce matin, j'écris sur les dernières [pages du soleil,
Avant le froid tenace, le manque [d'appétit.
Les hirondelles ont le mal d'une [terre vermeille
Et ne veulent plus entendre à [notre oreille
Le bruit que fait un poing sur une [parodie.

ALAIN BOSQUET.

★ L'HOMME DANS LE RETROVISEUR, de Jean Cayrol. Le Seuil, 218 pages. Tous les livres cités ont paru chez le même éditeur. Environ 52 F.

★ POESIE-JOURNAL III. Le Seuil. 124 pages. Environ 35 F.



CORRESPONDANCE

A propos de « l'Idéologie française »

A la suite de l'article de Bertrand Poirot-Delpech sur l'essai de Bernard-Henri Lévy (*le Monde* du 16 janvier), nous avons reçu cette lettre de l'auteur :

« Je lis avec stupeur l'étrange article consacré à mon dernier livre, l'Idéologie française.

Je passe sur le ton, plutôt inhabituel, d'un « compte rendu » qui commence par affirmer, sans produire l'ombre d'une preuve, et sans en donner un seul exemple, que ce livre serait un « tissu de citations fantaisistes et hors contexte ».

Je passe aussi sur le titre même donné à ce compte rendu — « Tous des fascistes ! » — et qui ne peut que dénaturer gravement l'esprit d'un essai qui se propose, dès les premières pages, de marquer le partage entre deux France, celle de la « Résistance » et celle de la « démission ».

Je passe encore sur la thèse qui m'est prêtée d'une culture française qui serait, « globalement » et « toutes familles confondues », porteuse de « national-socialisme et de racisme » quand toute ma démonstration vise, au contraire, à isoler une tradition spécifique, singulière, dont je limite et balise soigneusement le champ, et qui est celle du « fascisme à la française ».

Mais je ne puis laisser passer, en revanche, l'insinuation selon laquelle, d'après moi, « on ne pourrait s'en prendre à l'Amérique sans toucher à la liberté », puisque j'affirme expressément et explicitement l'inverse : « Je ne tiens pas le deep south, *la patrie du Ku Klux Klan, le pays du napalm au Vietnam et des souteneurs de Pinochet pour l'incontesté parangon d'une incontestable liberté* (page 289). »

Je ne puis laisser dire non plus que j'aurais ignoré le « sens métaphorique du mot race chez le dreyfusard Péguy » puisque j'écris, là encore en propres termes, que les « péguystes ont raison de dire qu'il faut entendre ce mot au sens figuré et de façon métaphorique » (page 116) *et que je m'étends longuement* (pages 114-115) *sur le dreyfusisme de l'auteur de* Notre jeunesse.

Il m'est impossible, enfin et surtout, de ne pas réagir au reproche qui m'est fait de transformer Blum et Jaurès en ancêtres du « racisme » ou du « national-socialisme » alors que je vois dans le jauressisme (page 132) *la « part d'honneur » de la France d'avant 1914 ; dans la personne même de Blum* (page 19), *« l'un des plus admirables apôtres de la démocratie » ; et dans la tradition qu'ils incarnent tous deux le meilleur recours dont nous disposions, aujourd'hui comme hier, pour conjurer l'éternel retour de nos démons* (pages 202 et 297).

Ce sont là des exemples parmi d'autres, mais particulièrement flagrants, des malentendus et contresens qu'accumule comme à plaisir ce singulier article. Il ne s'agit nullement, on en conviendra, de points d'interrogation sur lesquels on pourrait disputer, mais d'une littérale méconnaissance de ce que j'ai littéralement écrit. C'est la raison pour laquelle, répugnant à m'engager, sur de telles bases, dans le « débat intellectuel » auquel votre chroniqueur semble me convier, je compte simplement sur votre courtoisie pour bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs ces quelques précisions.

[Les articles ressemblent aux livres dont ils parlent. A pamphlet « sectaire », critique véhémente, mais étayée.

Si l'auteur voulait seulement « *isoler une tradition spécifique, singulière* », comme il l'assure aujourd'hui, pourquoi son titre global : « *L'Idéologie française* », qui justifie le mien : « Tous des fascistes » ?

Je maintiens que ses citations sont « fantaisistes ». Un exemple : la note 81, deuxième partie, chapitre 1, ne renvoie à rien.

Le livre de B.-H. Lévy dénonce bien toutes les familles d'esprit françaises. La preuve ? : « *Les deux bords se touchent, sont parfaitement contigus l'un à l'autre. Et ce qui se dit là, d'un bord à l'autre, c'est la réalité, simplement, de ce qu'il faut bien appeler, déjà, un national-socialisme à la française* » (p. 123) ; « *Vieille gauche, nouvelle droite, même combat : et ce combat, lourd d'un siècle d'histoire de France, s'appelle, qu'on le veuille ou non, celui de l'antisémitisme* » (p. 281).

Sur l'Amérique, l'auteur fait, en effet, des réserves, mais il affirme « *Que la haine brute, brutale, totale de l'Amérique en tant que telle est belle et bien elle, par contre, la haine de la liberté* » (page 289).

Après avoir effectivement présenté la tradition démocrate comme « le meilleur recours » contre nos démons, l'auteur ajoute : « *Et pourtant, en même temps, non. En un autre sens non. Paradoxalement, mais tout aussi décidément non* » (p. 132). « *Nous vivons dans un pays qui, contrairement à la légende, n'a plus, depuis longtemps, d'authentique doctrine démocratique* » (p. 202).

C'est là le plus juste de l'avertissement « *singulier* » de B.-H. Lévy, je l'ai dit. Mais je maintiens que la démocratie ne peut rien gagner aux méthodes de débat dont il a pris l'initiative. — B. P.-D.]

Une mise en garde

Les Amis d'Emmanuel Mounier et L'Amitié Charles Péguy nous prient de publier la « mise en garde » suivante :

« Dans *l'Idéologie française*, Bernard-Henri Lévy cite, parmi les « monstres » qui ont inspiré le fascisme français et la collaboration vichyssoise, Charles Péguy ainsi que le personnalisme d'Emmanuel Mounier et d'*Esprit*. Cette construction délirante s'appuie sur des insinuations et sur des citations tronquées et truquées qui permettent des amalgames scandaleux.

Nous dénonçons cette falsification et nous invitons les lecteurs de ce livre à vérifier les textes cités en se reportant aux sources authentiques. »

lettres étrangères

Edik Limonov à New-York

● ***Alexandre Dimov évoque son ami, émigré comme lui.***

LE livre s'intitule bizarrement: *Le poète russe préfère les grands nègres*. Auteur : Edward Limonov. Le titre est entièrement dû à l'initiative de l'éditeur. Sur la bande jaune de la couverture : « *Le Henry Miller des dissidents* ». Tout cela est très approximatif... Le titre original, en effet, était tout de même plus proche de la vérité : *C'est moi, Editchka*. Car, dans ses poèmes comme dans sa prose, Limonov ne parle que de lui, du monde tel qu'il le perçoit.

Limonov a trente-six ans. Il est parti en *1974. Je l'ai connu* à Moscou au début des années 70. Le bon sens et l'honnêteté ont toujours été ses qualités essentielles. Il avait cherché honnêtement sa place en *Russie*. Mais les écrivains reconnus — ceux qui étaient restés en U.R.S.S. et ceux qui avaient émigré — n'en voulaient pas comme partenaire. *Quand l'air fut devenu* irrespirable, quand le K.G.B. se manifesta en lui réclamant de menus services — donner des renseignements sur ses camarades écrivains, — il avait *refusé*. Il lui fallut donc songer à émigrer... Un poète connu, « de gauche », refusa de l'aider en disant que défendre Limonov, c'était se dénoncer soi-même, ce qui, évidemment, était encore plus grave que de dénoncer les autres...

Il a *cherché alors* sa place aux Etats-Unis. Mais là-bas toutes les places étaient déjà prises. Il n'y a pas de pays idéal, la différence réside uniquement dans *la quantité et la forme* du mal. Et voilà le poète de la rue à la rue. Lui qui avait été asocial en Russie le resta en Amérique. Quand on franchit une frontière, *on* ne fait pas disparaître la tartuferie, l'hypocrisie, l'intolérance. Les mâchoires du piège se sont refermées ; seulement, il ne s'agissait plus du piège soviétique, en bois, aux clous rouillés, mais de celui du monde libre, électronique, chromé...

Dans une certaine mesure, Limonov a été victime de son manque d'illusions. Le venin de ce qu'il écrit ne découle pas seulement de son incrédulité viscérale — ici aussi, c'est la merde ! — mais de son drame personnel. Ce livre, que certains considèrent comme pornographique, est un livre sur l'amour.

Un désespoir incandescent

De même, la ressemblance avec l'initiateur du genre, Henry Miller, n'est que relative. Limonov ne poétise pas, il n'essaie pas d'atténuer la brutalité du sexe, il révèle un désespoir incandescent. Thomas Mann a parlé du « *plaisir de l'humiliation* ». Dans les bas-fonds de New-York, Limonov ne trouve pas vraiment le « plaisir », mais la liberté illimitée d'appeler les choses par leur nom. Beaucoup ont cru que c'était pour épater, alors que, pour lui qui avait subi la censure du pouvoir progressiste, c'était une libération !

Ayant classé les nouveaux arrivants selon un système blanc-noir, l'Occident paresseux n'a pas trouvé le temps d'ouvrir les yeux sur la nouvelle génération d'écrivains russes dont *Limonov* fait partie, et il a enfermé dans des clichés une œuvre étonnante, sans lien avec celle des dissidents ou celle des « kagébistes ». La *propagande soviétique ne pouvait*, bien entendu, tirer parti ni du désespoir ni de la désillusion d'un poète émigré ; mais si l'on juge de la valeur d'une recherche



d'après les réactions des jeunes gens de *Literatournaia Gazeta*, il est douteux qu'on sorte des distinctions noir-blanc, gauche-droite.

Ecorché, Limonov ne prétend pas détenir la vérité. On n'est pas forcé d'être de son avis, mais c'est justement à cause de ses écorchures mal cicatrisées qu'il est de son temps.

Je me souviens... Automne 1977. Debout dans le passage Diagtiarny, je lisais des feuillets venus de New-York qui s'envolaient dans le vent : « *J'habite au cœur de Manhattan, au coin de Madison et de la 55e Rue, dans une cellule minuscule au seizième étage de l'hôtel Winslow. Sur les murs, des toiles de Bakhchanian* (1), *un portrait de Mao et celui d'André Breton que tu connais. Je me lève à 8 heures, je lis les journaux, j'écris un livre, le soir je vais au cinéma ou chez le peu d'amis américains que j'ai. Mes opinions sont de gauche, plutôt extrémistes, sans la timidité des gens d'ici. Si quelqu'un me l'avait prédit quand je suis parti, je ne l'aurais pas cru et j'aurais bien ri... Ici aussi, le mensonge et l'injustice ne manquent pas. A cause du caractère inhérent à ce monde matérialiste jusqu'à l'os, le poète y est moins que rien et la poésie ravalée à un passe-temps à l'usage des professeurs. Nos prétentions leur paraissent ridicules...*

» *Après avoir été mis à la porte de mon journal, je me suis beaucoup baladé dans les rues et, malgré ma peine, je me suis fait un grand ami : New-York. La nuit, je me suis promené dans des endroits plutôt incongrus et dangereux pour un Blanc. Mais je ne suis pas un Blanc, j'ai toujours été un homme de la rue... C'est effrayant d'observer la ruine de toute une génération. Comme à Moscou...* »

Je revois le portrait flétri d'André Breton, dans la petite chambre de Moscou. A l'époque, je ne savais pas qui c'était et j'avais demandé. « *C'est mon papa* », avait répondu Limonov.

Hier, nous avons bu une bière dans un bistrot des Halles. Il venait d'arriver d'Angleterre, où il avait participé, à Oxford et à Westminster, à des « Olympiades de poésie » et fait une série de conférences dans des universités.

Notre époque, que fait-elle donc des poètes russes ?

ALEXANDRE DIMOV.

★ LE POETE RUSSE PRÉFÈRE *LES GRANDS NÈGRES*, d'Edward Limonov. Traduit du russe par Emmanuelle Davidov. Ramsay - J.-J. Pauvert, 342 p. Environ 68 F.

Alexandre Dimov est l'auteur des HOMMES-DOUBLES (Lattès) et de l'ANTIGUIDE DE MOSCOU (Ramsay). Il vit à Paris.

(1) Bakhchanian est un peintre et un écrivain non officiel qui vit à New-York.

La tragédie de l'intellectuel engagé

« ROUSPETER, *c'est admis. Voir clair constitue déjà un acte hostile* », dit le héros désabusé du dernier livre de György Konrad, *le Complice*, en parlant du sort fait aux intellectuels hongrois. D'autres auteurs est-européens, qu'ils soient des émigrés installés en Occident ou des dissidents de l'intérieur interdits de publication dans leur pays, ont déjà abordé le problème des rapports complexes avec le pouvoir. Plus ambitieux que ses confrères, Konrad est allé plus loin : en arrière-plan de son ouvrage, l'auteur dessine trente-cinq ans d'histoire nationale marquée par une longue succession de drames et de déchirements. C'est une sorte de « radioscopie » de la démocratie populaire hongroise.

L'auteur n'est pas un inconnu pour le public français. Dans son premier livre paru il y a six ans (*le Visiteur*, Seuil), il a parlé de son travail de juge de tutelle à Budapest, ce qui lui permettait de décrire les misères du peuple. Plus tard, ce sociologue de talent avait consigné avec son ami Ivan Szelényi (actuellement installé en Australie) un ouvrage sur la « *Marche au pouvoir des intellectuels* » en Europe de l'Est, *dont le manuscrit original a été* confisqué à Budapest par la police. D'ailleurs, le récit de ses mésaventures avec les « nouveaux flics » (dont le comportement a beaucoup changé ces dernières années) figure en bonne place dans son dernier « roman », peut-être le plus important de sa carrière. Son *héros : un intellectuel* amer, ancien bourgeois d'origine juive, devenu au gré des bouleversements successifs combattant de l'armée rouge rentré en Hongrie *pour y installer au pouvoir* les créatures de Moscou ; victime du stalinisme, emprisonné et torturé ; révolutionnaire en octobre 1956 et enfin réformiste qui s'éloignera à la fin des années 70 de toute activité politique.

Une œuvre à décoder

Malheureusement, György Konrad s'adresse à un public averti, déjà familiarisé avec *l'histoire de son pays. Autrement* dit, cet ouvrage traduit a besoin d'être décodé. Les principaux personnages qui jalonnent son « roman », et qu'il *désigne par l'abréviation de leur* nom, ont existé réellement (certains sont encore vivants) et même les propos que leur prête l'auteur ont souvent été effectivement tenus. C'est ainsi que « R » est Matyas Rakosi, « *le meilleur disciple de Staline* » ; « le Vieux » (« *qui croit que le mariage forcé du peuple et du système peut se transformer en un mariage d'amour* ») représente Imre Nagy, le héros malheureux de l'insurrection de 1956 ; « G », chef tout-puissant de la police politique correspond à Peter Gabor ; « V », le colonel soviétique de nationalité hongroise n'est autre que Zoltan Vas, l'une des grandes figures du régime d'après 1945. Dans son dernier livre, György Konrad dessine de mini-portraits saisissants de bourreaux et de *victimes ; d'opposants et d'opportunistes*, dont la plupart ont joué un rôle de premier plan depuis trente-cinq ans.

Ce chef-d'œuvre pour un lecteur hongrois *n'en est pas un* pour le lecteur français : il aurait fallu une préface replaçant ces personnages dans leur contexte historique.

György Konrad a choisi délibérément de rester en Hongrie, malgré ses démêlés avec la « dictature éclairée » de son pays : « *Donnons envie aux politiciens de se servir de leur tête : il ne s'agit pas de renverser le pouvoir, mais de le civiliser* », écrit l'auteur, qui espère qu'un jour, peut-être, son livre sera accessible au public hongrois.

THOMAS SCHREIBER.

★ LE COMPLICE, de György Konrad, traduit par Véronique Charaire, Editions du Seuil, 378 pages. Environ 69 F.

Rencontre avec Günter Grass

(Suite de la page 13.)

Tout cela sonne trop vrai pour ne pas être, au moins en partie, autobiographique.

— *Faut-il chercher des parallèles entre les écrivains réunis en 1647 à Telgte et les différents membres du Groupe 47 ?*

— Il y a d'abord un rapprochement entre les deux dates : 1647, c'est l'avant-dernière année de la guerre de Trente Ans. 1947, c'est l'année zéro. Dans les deux cas, la *langue est corrompue* et l'on voit des écrivains essayer de la recréer de toutes pièces.

» En 1647, on assiste à des tentatives parfois grotesques en vue de regermaniser le vocabulaire envahi par les mots étrangers, tandis que d'autres surmontent le problème en se livrant à des parodies linguistiques.

» Mais il ne s'agit pas d'un livre à clefs, contrairement à ce qu'ont cru certains critiques allemands. Il n'y a qu'un seul personnage auquel j'ai donné délibérément des traits propres à Hans Werner Richter, l'animateur du Groupe 47. Il s'agit de Simon Dach, l'initiateur de la rencontre. Ce poète prussien avait aménagé dans une île de la Pregel, le fleuve qui arrose Kœnigsberg, un jardinet et construit au milieu de ce dernier une hutte destinée à accueillir ses amis littérateurs. Dans cet édifice symbolique, tout à fait typique de l'époque baroque, ceux-ci se lisaient mutuellement leurs œuvres et débattaient sur des sujets variés. Dans *le Turbot*, j'avais déjà cité un poème de Dach, une *longue* complainte consacrée justement à la destruction de cette hutte emportée par une inondation. Il apparaît bien dans cette œuvre combien Dach avait un véritable pouvoir de rayonnement. C'est ce qui a déterminé mon choix.

— *Le* Rendez-vous en Westphalie *se termine sur un échec. Y a-t-il là une allusion à l'échec du Groupe 47 ?*

— D'une certaine manière, oui. Il *est indéniable que* le Groupe 47, dont l'activité coïncide avec l'ère de restauration inaugurée par Adenauer, a été impuissant sur le plan politique. Toutes ses prises de position, *ses* pétitions contre la bombe atomique, contre le réarmement allemand, etc. sont restées lettre morte. Je crois qu'il y a là une sorte de tradition littéraire propre à l'Allemagne. Nos écrivains n'ont jamais cessé de protester, mais cela n'a jamais servi à rien.

» Et pourtant, lorsqu'on se penche sur l'histoire littéraire allemande, on s'aperçoit que, à l'encontre des souverains territoriaux qui le plus souvent ne rêvaient que particularisme, voire séparatisme, les écrivains, eux, font preuve d'un patriotisme axé sur l'existence d'une langue commune. Si leurs écrits sont censurés, brûlés, s'ils sont emprisonnés ou contraints de s'exiler, c'est souvent à cause de ce patriotisme qui déplaisait au régime. C'est une constatation valable aussi bien pour l'époque de Luther que pour Heinrich Heine, Heinrich Mann et jusqu'à Wolf Biermann. Car je *suis* persuadé que si Biermann a été chassé de R.D.A., c'est beaucoup moins pour avoir critiqué le système — il n'est pas le seul — que pour avoir eu une audience aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, pour avoir trouvé un ton qui était une protestation contre la séparation des deux Allemagnes.

— *Dans votre dernier livre,* Kopfgeburten *(2), vous évoquez l'idée d'une réunification de l'Allemagne par le biais de la langue.*

— Il faut être lucide. Chaque fois que l'Allemagne a essayé, en s'inspirant des modèles français ou étrangers, de devenir une nation centralisée, elle a échoué. Il y a eu la faillite de l'empire bismarckien, celle, pire encore, du IIIe Reich. Aujourd'hui, nous voici face à deux Etats allemands et, au fond, personne, ni à l'Ouest ni à l'Est, ni même en Allemagne, ne souhaite la réunification. Alors, il va bien falloir trouver une solution face à ce vide politique dangereux, au cœur même de l'Europe.

» Avec surprise, je constate que la littérature reste le seul domaine qui, en dépit de tous les efforts de Berlin-Est pour créer une culture nationale, soit encore commun aux deux Allemagnes. Il peut y avoir des décalages chronologiques. Ainsi, chez nous, après avoir traité inlassablement jusqu'en 1960 la confrontation avec le passé, les écrivains se sont tournés vers autre chose. A l'Est, ils ont longtemps nourri l'illusion d'être du côté des vainqueurs, et ce sont leurs *difficultés* actuelles avec *le* parti qui les ont amenés à se remettre en question et à regarder en arrière. Il n'empêche qu'il y a là un parallélisme qui montre combien la littérature est vivace et autonome. Mais il faut agir vite car, dans vingt ans, la coupure risque d'être définitive.

— *Pouvez-vous être concret ? Ce que vous proposez n'existe encore nulle part au monde.*

— Et alors ! *Le* concept de l'Etat tel que nous le pratiquons aujourd'hui en Allemagne, en France et ailleurs, ne date que du dix-huitième siècle. Toute cette *sacralisation hégélienne* de l'Etat moderne, je ne vois aucun inconvénient à la remplacer par une nouvelle définition. Il faudrait arriver à une autre notion de *citoyenneté*, on pourrait imaginer une sorte de système fédératif axé uniquement sur la culture et chapeautant les deux Allemagnes.

Evidemment, la condition préliminaire serait de renoncer une fois pour toutes à la réunification politique. C'est peut-être une décision difficile. Mais après deux guerres mondiales effroyables, je ne pense pas que ma proposition — deux Etats allemands politiquement séparés, mais unis par la culture — puisse être mal vue chez nos voisins. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(2) Kopfgeburten, chez Luchterhand (1980). Le titre faisant allusion à la naissance de la déesse Athéna et à la manière dont un écrivain *engendre ses personnages*, pourrait se traduire très librement « engeances occipitales ».

● *Deux expositions* sont consacrées actuellement aux œuvres de Gunter Grass : une « Rétrospective de gravures 1972-80 » a lieu au Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna, jusqu'au 12 février (de 10 à 20 heures, sauf samedi et dimanche) et une sélection des dessins et des estampes les plus récentes est présentée à la Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine, jusqu'au 31 janvier (de 14 à 19 heures, sauf dimanche et lundi).



Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU Mme MARGUERITE YOURCENAR

Le discours du récipiendaire

La première venue...

— à l'Académie française, c'est, bien entendu, Mme Marguerite Yourcenar, et, dans la bouche de M. Jean d'Ormesson, chargé de l'accueillir sous la Coupole, ces mots n'ont rien de péjoratif. Loin de là. L'événement est de taille. C'est seulement dommage que les exploiteurs de l'actualité l'aient vu par le petit bout de la lorgnette, que la mobilisation générale des photographes et des médias n'aient retenu du (ou de la) récipiendaire que son sexe.

Là encore, par bonheur, M. d'Ormesson rectifie le tir. Ecrits par un homme, fait-il remarquer, les Mémoires d'Hadrien, l'Œuvre au noir *et tant de beaux livres eussent sans doute ouvert même plus vite à leur auteur les portes de l'Académie. Mais l'écrivain seul a réussi à les forcer, ces portes, devant satisfaire à de plus hautes exigences.*

On n'en demande parfois pas tant aux mâles. Quoi qu'il en soit, si Mme Yourcenar a déjà fait ses preuves, la qualité de son discours démontre une fois de plus une immense culture mise au service d'un immense talent. Il fallait l'une et l'autre pour cerner, comme la nouvelle académicienne l'a fait, l'œuvre et la pensée de Roger Caillois, l'ancien surréaliste à l'implacable logique, le théoricien des jeux, le mystique de la matière, le poète du règne minéral, pour fracturer, si l'on ose dire, un esprit aussi dur que l'obsidienne, aussi structuré que le cristal... et dont le nom a été donné à un papillon.

« Cher Caillois, *lui dit-elle dans son adieu,* il m'arrivera encore de penser à vous en m'efforçant d'écouter les pierres. » — *J.-M. D.*

MESSIEURS,

COMME il convient, je commence par vous remercier de m'avoir, honneur sans précédent, accueillie parmi vous. Je n'insiste pas — ils savent déjà *tout* cela — sur la gratitude que je dois aux amis qui, dans votre Compagnie, ont tenu à m'élire, sans que j'en eusse fait, comme l'usage m'y eût obligée, la demande, mais en me contentant de dire que je ne découragerais pas leur effort. Ils savent à quel point je suis sensible aux admirables dons de l'amitié, et plus sensible peut-être à cette occasion que jamais, puisque ces amis, pour la plupart, sont ceux de mes livres, et ne m'avaient jamais, ou que très brièvement, rencontrée dans la vie.

D'autre part, j'ai trop de respect de la tradition, là où elle est encore vivante, puissante, et si j'ose dire, susceptible, pour ne pas comprendre ceux qui résistent aux innovations vers lesquelles les pousse ce qu'on appelle l'esprit du temps, qui n'est souvent, je le leur concède, que la mode du temps. *Sint ut sunt : Qu'ils demeurent tels qu'ils sont*, est une formule qui se justifie par l'inquiétude qu'on ressent toujours en ne changeant qu'une seule pierre à un bel édifice debout depuis quelques siècles.

Vous m'avez accueillie, disais-je. Ce moi incertain et flottant, cette entité dont j'ai contesté moi-même l'existence, et que je ne sens vraiment délimité que par les quelques ouvrages qu'il m'est arrivé d'écrire, le voici, tel qu'il est, entouré, accompagné d'une troupe invisible de femmes qui auraient dû, peut-être, recevoir beaucoup plus tôt cet honneur, au point que je suis tentée de m'effacer pour laisser passer leurs ombres.

Toutefois, n'oublions pas que c'est seulement il y a un peu plus ou un peu moins d'un siècle que la question de la présence de femmes dans cette assemblée a pu se poser. En d'autres termes, c'est vers le milieu du XIXe siècle que la littérature est devenue en France pour quelques femmes tout ensemble une vocation et une profession, et cet état de choses était encore trop nouveau peut-être pour attirer l'attention d'une Compagnie comme la vôtre. Mme de Staël eût été sans doute inéligible de par son ascendance suisse et son mariage suédois : elle se contentait d'être un des meilleurs esprits du siècle. George Sand eût fait scandale par la turbulence de sa vie, par la générosité même de ses émotions qui font d'elle une femme si admirablement femme ; la personne encore plus que l'écrivain devançait son temps. Colette elle-même pensait qu'une femme ne rend pas visite à des hommes pour solliciter leurs voix, et je ne puis qu'être de son avis, ne l'ayant pas fait moi-même.

Mais remontons plus haut : les femmes de l'Ancien Régime, reines des salons, et, plus tôt, des ruelles, n'avaient pas songé à franchir votre seuil, et peut-être eussent-elles cru déchoir, en le faisant, de leur souveraineté féminine. Elles inspiraient les écrivains, les fréquentaient parfois, et, fréquemment, ont réussi à faire entrer l'un de leurs protégés dans votre Compagnie, coutume qui, m'assure-t-on, a duré jusqu'à nos jours ; elles se souciaient fort peu d'être elles-mêmes candidates. On ne peut donc prétendre que dans cette société française si imprégnée d'influences féminines, l'Académie ait été particulièrement misogyne ; elle s'est simplement conformée aux usages qui volontiers plaçaient la femme sur un piédestal, mais ne permettaient pas encore de lui avancer officiellement un fauteuil. Je n'ai donc pas lieu de m'enorgueillir de l'honneur si grand certes, mais quasi fortuit et de ma part quasi involontaire qui m'est fait ; je n'en ai d'ailleurs que plus de raisons de remercier ceux qui m'ont tendu la main pour franchir un seuil.

Intronisation dans la tombe

MESSIEURS, laissons cela. Nous nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer ce rite émouvant qui consiste à louer publiquement un mort. Quoi de plus beau, dans un pays qui fut celui de Bossuet, que d'axer la cérémonie d'une réception académique sur la mémoire du prédécesseur disparu ? Cet hommage rendu par celui qui vient à celui qui partit, dissipe, comme un grand vent salubre, toute bouffée de vanité de la part du nouveau venu, et l'oblige à de sages retours sur soi-même. Marie-Thérèse d'Espagne, cette épouse assez terne du Grand Roi, m'est chère pour avoir dit à ceux qui lui parlaient de sa splendide entrée dans Paris, jeune épousée et jeune reine, que de tels honneurs lui faisaient penser à ceux qui, un jour, l'attendaient à Saint-Denys. Le nouveau venu parmi vous ne peut que se tourner un instant vers le successeur inconnu, anonyme encore, qui aura un jour la tâche, peut-être à ses yeux la corvée, de célébrer à son tour un disparu.

Naguère, dans un de mes livres, j'ai fait dire à un empereur présidant à l'apothéose de son prédécesseur, qu'un éloge ne sied bien qu'aux morts. Vivants, la polémique nous poursuit ; les justes *ou* injustes critiques, les justes ou injustes éloges ; mais les morts, eux, lui faisais-je dire, ont droit à cette sorte d'intronisation dans la tombe, avant les siècles de gloire et les millénaires d'oubli. Messieurs, à notre époque chancelante, nul n'est assuré de siècles de gloire, mais *nous* le sommes toujours des millénaires d'oubli, — et personne mieux que Roger Caillois, que nous célébrons aujourd'hui, n'eût sans doute approuvé cette illusion aux couches quasi géologiques du temps, aux innombrables particules d'une durée coulant incessamment comme du sable, et s'amoncelant *sur* nous quand nous ne serons plus.

Quant à moi, parmi les privilèges qui me sont échus, je n'en connais pas de plus haut que celui d'avoir à faire l'éloge d'un grand esprit.

La transmission des mythes

J'AI personnellement peu connu Caillois, si l'on peut appeler connaître quelqu'un que lui avoir quelquefois serré la main et avoir partagé avec lui quelques repas. Mais j'ai fait mieux : j'ai lu ses livres. Toutefois, je tiens d'abord à acquitter envers l'homme une très vieille dette de reconnaissance. Vers 1943, quand nous étions volontairement des exilés l'un et l'autre, lui, sous la Croix du Sud, moi dans une île qu'illumine assez souvent l'aurore boréale, il voulut bien accepter un long essai de moi pour la revue *Les Lettres Françaises*, qu'avec l'appui de cette admirable protectrice des lettres, Victoria Ocampo, il dirigeait à Buenos-Aires. A cette époque où la France se taisait ou ne parlait qu'à voix basse, ces minces cahiers nous apportaient une preuve rassurante de la vitalité de la culture française, venue, certes, d'un autre point du monde, mais n'en prouvant que mieux son don d'universalité. Peu importe ce qu'étaient ces quelques pages assez informes, qui plus tard m'ont servi de brouillons pour certaines parties d'autres livres.

J'avoue même, en les relisant dans de vieux numéros des *Lettres Françaises*, m'étonner qu'un esprit doué d'une si parfaite rigueur les eût acceptées. Sans doute avait-il deviné dans cet essai quelque peu hâtif consacré à l'influence de la tragédie grecque sur les littératures modernes, un peu de ce respect qu'il éprouvait pour tout ce qui touche à la transmission des mythes, à leurs changements aux mains des générations successives, et aux grandes vérités sur la nature humaine que les poètes ont enrobées en eux. Quoi qu'il en soit, à une époque *où* nous n'étions guère rassurés sur la survie de la culture (le sommes-nous aujourd'hui ?) ni du reste sur notre propre avenir, un tel accueil était pour un jeune écrivain encore dépaysé aux Etats-Unis une grâce accordée et un service rendu. Cher Caillois, je saisis cette occasion de vous en remercier en public.

Et maintenant, regardons un grand esprit se former, s'exercer, parfois se dédire ou se contredire, devenir soi, et finalement plus que soi. Ce n'est pas, certes, une biographie que j'esquisse ici, Messieurs, mais prenons néanmoins un point de départ dans ce que Caillois lui-même eût reconnu comme une série infinie. Un enfant, né près de Reims, peu avant 1914, et qui eut le privilège devenu rare d'une enfance paysanne ; un enfant, quelque peu retardé dans ses premières écoles du fait de la guerre et de l'immédiat après-guerre, qui longtemps joua dans les ruines, comme j'ai vu naguère encore jouer dans les ruines les enfants de Gdynia qui fut Danzig. Si j'insiste sur cet enfant, c'est que rien, sauf cette chose encore imperceptible, le don et les futurs hasards qui permettront le développement de ce don, ne le distingue encore des autres petits Champenois jouant dans les ruines d'une guerre qu'ils apercevaient, comme lui, de très loin, c'est-à-dire du fond de leur enfance. Rien non plus dans ce rejeton d'une terre crayeuse n'annonçait l'amant des pierres.

Le Grand Jeu

AU lycée de Reims, ce don se manifeste d'abord, comme il le fait si souvent à cet âge, par la curiosité, l'audace, la révolte d'un esprit qui, comme il l'a dit plus tard : « *n'aime pas ne pas comprendre* », donc bien décidé à pousser le plus loin qu'il se pourra sa quête, fût-elle dangereuse, et à rejeter le plus violemment possible ce qui lui paraît faire obstacle à celle-ci. Encore écolier, il participe au Grand Jeu. Messieurs, même à notre époque, où tout paraît public, éclairé par les lampes à arc de la publicité ou crié par les amplificateurs des médias, les véritables influences demeurent souvent silencieuses et minoritaires, émanent d'un petit groupe de personnes encore inconnues, et parfois, comme c'est ici le cas, très jeunes.

Caillois rencontre au lycée trois ou quatre camarades dont l'un est René Daumal, et le petit groupe s'organise en une sorte de société secrète de la connaissance. *Non cogitat qui non experitur*, disait la sagesse alchimique, et, plus fortement encore, dans une inimitable expression grecque que je traduis de mon mieux : « *Ne pas comprendre, mais subir* » Les expérimentations de Daumal sont célèbres, en particulier celle, inoubliable, des approches de la mort provoquées, qu'il a narrée lui-même. Des expériences de Caillois à l'époque du Grand Jeu nous ignorons presque tout. Une seule, banale, mais essentielle, puisqu'il a pris la peine de nous la raconter, avait été *faite* dès l'enfance : c'est celle de l' « Ilinx », du vertige, qui prendra plus tard sa place dans sa théorie du jeu. Ce qui surnage le plus de cette période formative, c'est encore une liste de livres, sublimes, bons, médiocres, ou même mauvais, lus hâtivement semble-t-il, et qui déjà, les eût-ils plus longuement médités, l'eussent mené sur une route qui finalement sera la sienne, et dont ils constituent les premiers jalons.

Mais ce jeune Caillois, tout intelligence, déjà pareil sans le savoir à ces quartz aux arêtes aiguës qu'il allait aimer plus tard, n'a jamais pu supporter le flou et les bavures de l'émotion humaine au sein de la connaissance ésotérique ou du moins de sa recherche, telles ces boues que furent, avant leur splendide concrétion, les pierres. Le jeune homme intransigeant passe outre, piétinant parfois des notions qu'il fera siennes plus tard, rejetant, par exemple, le système paracelsien des signatures qui décèle dans les apparences extérieures l'unité cachée de la matière, et que, par un biais bien personnel, il rejoindra par la suite ; ou encore reprochant à Léonard ses rapprochements quasi obsessionnels entre des nuages et des chevelures de femmes, ses transformations de taches de lichen en visions oniriques, alors qu'une partie de sa vie se passera plus tard à poursuivre ces récurrences dérobées, ces démarches transversales de la nature. Mais il est bon sans doute de ne pas découvrir trop tôt ce qui sera un jour pour nous le centre des choses. Reste que, bien que vite désolidarisé du Grand Jeu, Caillois, pas plus que Daumal, n'a cessé de gravir jusqu'au bout son mont Analogue.

Le tourbillon surréaliste

LE surréalisme, sa seconde grande expérience, sera de même vite traversé, et l'alliance avec Georges Bataille, esprit aigu et à vif, mais sur tant de points différents du sien, durera moins longtemps encore. Mais le surréalisme l'a profondément marqué. On voit ce qui l'attira dans ce poétique tourbillon : révolte contre des pratiques littéraires sclérosées liées à une image conventionnelle du monde ; sentiment en matière poétique et prosodique de revenir à l'état brûlant de la lave ; rapprochement explosif d'images insolites, brèves conflagrations peut-être plus verbales que mentales, à la lueur desquelles Caillois a pu percevoir déjà certaines « diagonales » bien cachées. Mais la *rigueur obstinée* qui le distingua toujours lui a vite fait sentir la différence entre le fantastique d'ordre littéraire, toujours si proche du factice et du fabriqué, et l'étrange ou l'inexpliqué véritables. Cet homme de lettres, au sens fort du terme, s'est vite aperçu qu'un système poétique se dissociant radicalement d'avec la tradition à l'aide d'images fracassantes et de phrases fracassées battait en brèche certaines des valeurs intellectuelles qui lui importaient le plus. Il sait que le secret en matière de poésie n'a de valeur que s'il est gardé pour des raisons profondes, quasi involontaires, et non lorsqu'il est un procédé pour surprendre le lecteur, et que la révolte contre l'évidence s'accompagne souvent d'une révolte contre la raison.

A ce point de sa carrière, il prend presque à son compte la légende que Goya a placée sous l'un de ses dessins : « *Le sommeil de la Raison produit des monstres.* » Le passage d'une évidence extérieure à une évidence plus interne, qu'il cherchera toute sa vie, ne se situait pas là, ou n'était là que figuré par une fausse porte. « *Il ne s'agissait véritablement que d'une surenchère, d'un concours de définitions délirantes et ornées, dont le brillant faisait le mérite, et dont on n'attendait rien d'autre qu'un éblouissement passager.* » Cet écrivain vite dépris des modes n'ignore pas que ce qui semble encore une révolte aux yeux de contemporains plus naïfs est en réalité une routine ; et qu'à trois quarts de siècle de distance les disciples des grands novateurs sont des épigones. « *Pour Voltaire, la tragédie racinienne est un modèle ; pour Racine, c'est une aventure.* »

La notion que toute poésie est un rite, et qu'un rite se caractérise par des pratiques soigneusement transmises et strictement observées, s'imposa de bonne heure à lui, même si, dans ses poèmes, il allait rester jusqu'au bout fidèle au vers libre. « *Le rappel d'un son*, précise-t-il en parlant de la rime, *agit comme un signal qui jalonne une durée. La première ligne est une attente que la seconde vient combler... Le vers libre n'est que pure illusion d'optique et mensonge de l'imprimerie. Par définition, le vers libre, c'est le langage affranchi de toute régularité rythmique, donc la prose.* » L'homme qui codifiera les divers aspects du jeu sent déjà que la poésie en est un (peut-être le plus grave de tous) et que le jeu se soumet nécessairement à des règles sévères. L'emploi anarchique d'images vidées de tout contenu intellectuel ou même émotif ne l'inquiète pas moins que le bris des formes. « *Et voici que la poésie se distingue de la prose par une double dégradation. Après la rime, elle perd la raison. Un philosophe de Koenigsberg avait déjà parlé d'une colombe qui, agacée par la résistance de l'air, s'imagina qu'elle volerait mieux dans le vide.* »

Toute vérité est parcellaire

LA même rigueur d'un esprit capable non de penser à contre-courant, ce qui est relativement facile, mais de trouver les courants qui mènent à la mer libre lui fait distinguer entre la sincérité et la vérité, distinguo dont trop de littérateurs de nos jours n'ont pas su tenir compte. Elle lui inspire ses réfutations de ce qu'on pourrait appeler les sciences dogmatiques, alliance de mots, je l'avoue, paradoxale, mais qui définit, hélas, toute science passant de la recherche désintéressée du vrai à l'obtuse assertion d'un dogme. Le marxisme et le freudisme ont été l'objet de ses justes attaques, parce que leur triomphe même a contribué à les pétrifier. Il s'élève contre leur casuistique analogue à celle de tous les théologiens de religions intransigeantes, tournant à leur profit les faits mêmes qui les ébranlent et les arguments qui les réfutent.

C'est surtout dans l'explication du mythe que Roger Caillois ne pouvait que se heurter à certain freudisme intégral : « *Le besoin de transposer dans l'analyse des mythes un principe d'explication qu'il est déjà abusif d'étendre à toute psychologie, l'emploi mécanique et aveugle d'un symbolisme imbécile, l'ignorance totale des difficultés propres à la mythologie, l'insuffisance de la documentation facilitant tous les laisser-aller... ont abouti à des résultats auxquels on ne peut guère souhaiter qu'un éternel silence.* » Mais cette attaque est loin d'être une condamnation totale : « *Il ne faut pas tirer argument contre la doctrine des faiblesses de ses fidèles. Il reste que la psychanalyse a posé le problème dans toute son ampleur, qu'en définissant les processus de transfert, de concentration et de surdétermination, elle a jeté les bases d'une politique valable de l'imagination affective ; il reste surtout que, par les notions de complexe, elle a mis sur pied une réalité psychologique profonde, qui, dans le cas spécial des mythes, pourrait avoir à jouer un rôle fondamental.* »

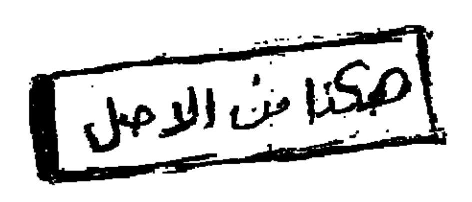
Ses objections au marxisme s'adressent, de même, moins à une doctrine qui s'est inévitablement située à un moment de la sociologie et de l'histoire et dont les résultats sont incommensurables qu'à sa position présente de dogme monolithique. « *Chaque système est vrai par ce qu'il propose et faux par ce qu'il exclut.* » En d'autres termes, toute vérité est parcellaire et doit soigneusement être extraite de la gangue de notions confuses ou de la croûte de routines qui la recouvrent encore ou déjà.

Les quatre faces du jeu

DANS toute cette période de sa vie, Caillois, soit qu'il argumente, soit qu'il classifie, s'applique à ce grand œuvre que Confucius eût appelé « corriger les dénominations ». De ce génie pour ordonnancer les données sort le plus beau livre de sa période de pur humanisme, *les Jeux et les Hommes*. Œuvre toute d'ordre et de clarté élucidant un sujet qui n'avait guère jusque-là produit qu'un seul travail de premier plan, celui d'Huizinga, et dont Georges Dumézil, bon juge, a dit n'avoir pu jamais le trouver en défaut. Comme un temple à quatre colonnades, Caillois nous présente l'édifice du jeu sous ses quatre faces, auxquelles il donne des noms. L'*Agon*, compétitif sous tous ses aspects, qu'il s'agisse des exercices athlétiques de l'ancienne Grèce, du joueur de football, dépensant tous deux le maximum de forces physiques, ou au contraire du joueur d'échecs immobile devant ses cases noires et blanches : en fait, de tous les jeux dont décident la vigueur, l'agilité, l'endurance, ou l'intelligence des concurrents, ou une combinaison de celles-ci, même lorsque l'homme joue seul et cherche à battre son propre record. L'*Alea* : roulette, loterie, dés, machines électroniques à sous, jeux de hasard enfin sous toutes leurs formes, au cours desquels l'homme s'abandonne avec une passivité quasi religieuse à des forces qu'il ne régente pas, et dont l'issue ne dépend de lui que s'il viole les règles, c'est-à-dire s'il triche. La *Mimicry*, où Caillois range à la fois le carnaval, le théâtre, le masque et le travesti, tous les bruyants, factices ou bizarres, mais toujours profonds *divertissements* grâce auxquels, actif ou passif, acteur ou spectateur, l'homme cesse d'être soi pour devenir autre, ou en acceptant qu'un autre le devienne : ivrogne de mardi gras, homme-panthère dans la brousse africaine, enfant déguisé en Peau-Rouge, ou jeune acteur élizabéthain travesti en femme.

Dans tous les cas, il s'agit de libérer, grâce à ce simple jeu d'apparences qu'on joue ou auquel on se laisse prendre, une part cachée ou brimée de nous-même. Enfin, quatrième forme de jeu, l'*Ilinx*, le vertige, celui des *valodores* mexicains s'élançant d'un mât, opérant une descente en spirale attachés à une corde, du parachutiste plongeant en plein ciel, de l'alpiniste défiant le vertige, mais perpétuellement menacé ou tenté, du badaud criant de peur avec joie dans les montagnes russes ou sur les roues d'une fête foraine, ou tout simplement de l'enfant qui regarde, hypnotisé, sa toupie qui tourne.

(Lire la suite page 18.)



Le discours de Mme Marguerite Yourcenar



(Dessin de Marek Rudnicki)

(Suite de la page 17.)

Toutes les activités ludiques possibles prennent ainsi place dans la belle structure logique et géométrique de cette œuvre. Mais quelque chose me suggère que ce livre axial est en même temps une plaque tournante : Caillois y inscrit déjà ces diagonales qu'il allait en tous sens renforcer plus tard. L'*Agon* a beau être par définition une lutte dont l'intelligence ou la force décident ; l'*Alea* s'y mêle par mille impondérables qui échappent aux prévisions humaines. L'*Alea* et l'*Agon* tous deux côtoient le vertige, que ce soit celui du sportif emporté par l'action et dépassant ses forces, ou du joueur sentant venir sa ruine qui dépassera la durée du jeu. Le matador tient du danseur de ballet et du personnage d'un drame sacré, qui tourne parfois pour l'homme, et toujours pour la bête, en tragédie véritable ; toute compétition sportive a ses aspects de parade : l'athlète qui se sent le représentant d'un groupe ou d'une patrie passe de l'état d'individu à celui d'étendard humain. Le joueur d'échecs, occupé, semble-t-il, de seuls problèmes abstraits, opère en soi cette métamorphose qui consiste à être pour un temps son propre adversaire, afin de mieux prévoir les coups qu'il aura à parer et les dilemmes qu'il lui faudra résoudre ; le plastron de l'escrimeur, la grille du joueur de kendo, le costume rembourré du joueur de football américain, si fonctionnels qu'ils soient, entrent dans la catégorie du *costume* ; le joueur de poker presque autant que le sorcier de la brousse, porte un masque pour intimider l'adversaire.

» Mieux encore : l'homme qui écrira *Bellone ou la Pente de la guerre* sait combien le jeu se confond avec le combat : l'auteur de *Méduse et Cie* sait que le goût de l'ivresse ou celui du déguisement nous est commun avec d'autres espèces animales. Le sociologue qui écrivit *l'Homme et le Sacré* n'ignore pas que tout jeu comporte un rite. La différence entre le jeu et les activités utiles de l'existence, si importante au départ, semble parfois tomber d'elle-même. Dans *Cases d'un échiquier*, le jeu d'échecs et l'humble jeu de l'oie deviennent le symbole d'on ne sait quoi qui englobe et dépasse toute vie :

« *...Comme l'échiquier lui-même, la partie peut n'avoir ni commencement ni fin... Il est clair qu'un être dont l'existence est brève ne peut intervenir que dans un temps dérisoire par rapport à celui que nécessite l'affrontement d'un très grand nombre de pièces sur un quadrillage immense. Chaque joueur hérite d'une situation donnée, mène à bien ou fait échouer des combinaisons, dont il n'a pas le temps d'informer son successeur, qui le plus souvent ne tiennent pas compte de ses directions. Dans le jeu d'oie infini où ne manquent ni le puits, ni la prison, ni les étapes fécondes, il n'est pas le joueur ni même le dé, mais une marque promenée de case en case parmi d'autres emblèmes réitérés. Ebloui ou illuminé, il essaie d'entendre, parfois d'étendre, les règles d'un jeu où il n'a pas demandé de prendre part* et qu'il ne lui est pas permis d'abandonner. » Si Caillois n'était pas en garde contre toute métaphysique, on trouverait dans ce passage et dans bien d'autres une image de la vie non pas absurde au sens que donne à ce mot l'existentialisme, mais telle que l'ont vue certains philosophes hindous, comme un jeu qui nous manipule pour des raisons et à des fins inconnues, ou plutôt sans raisons et sans but, une *lila* divine. La logique classificatrice a peu à peu mené à une vision qui fait exploser toute définition.

Le vertige de l'inconnaissance

CONTRAIREMENT aux *Jeux et les Hommes*, dont Caillois ne semble avoir tiré les conséquences profondes que par la suite, *l'Incertitude qui vient des rêves* se situe d'emblée en un domaine où la lucidité frôle le vertige. Tout d'abord, peut-être est-il permis à quelqu'un qui s'est beaucoup penché toute sa vie sur le monde fuyant des songes de faire observer que cet ouvrage n'est pas à proprement parler *un livre sur le rêve*. Caillois se sert de l'onirique pour reposer l'éternelle question : comment distinguons-nous entre la vie diurne, supposée réelle, et l'inane *vie nocturne des songes ? Cette question, Descartes se l'était posée* et n'avait pu y répondre que par un acte de foi en Dieu qui ne peut pas vouloir nous induire en erreur.

Privé de ce recours, Caillois poursuit seul l'investigation amorcée par un grand esprit dont le nom rassure le lecteur — surtout le lecteur qui ne l'a pas lu — parce qu'une légende de type scolaire fait de Descartes l'incarnation même d'une logique et d'une raison supposées françaises, alors que cet homme de génie a su lui aussi ce qu'était le *vertige de l'inconnaissance*, et a été, lui aussi, un porteur de masque. En fait, nous sentons tous, ou croyons sentir, que la vie diurne a une continuité, une logique de causes et d'effets que le rêve n'a pas. D'autre part, la certitude, erronée ou non, d'être plusieurs à la vivre, nous rassure contre l'angoisse qu'il pourrait aussi ne s'agir *que d'un songe. Mais* ces arguments ne tiennent pas pour un esprit sorti des routines. Caillois concède qu'en un sens le rêve est plus réel que la vie, parce *que « foyer de forces cachées »*. De même que *Cases d'un échiquier* semble parfois postuler que nous sommes joués, l'incertitude qui vient des rêves semble çà et là mener à l'hyqothèse d'on ne sait quoi d'immense par quoi nous sommes rêvés.

Nous l'avons vu, Caillois a longtemps considéré la logique comme l'arme absolue de la raison humaine. C'est la position traditionnelle de l'humaniste. C'est aussi, on l'oublie trop, celle de Pascal, accordant à son roseau pensant le privilège de jauger l'univers qui l'écrase, au moment même où il en est écrasé. L'Homme juge et arbitre, constructeur et ordonnateur, pour ne pas dire ordinateur. Cette position humaniste sera peu à peu supplantée, ou plutôt amplifiée, chez Caillois, par ce que j'ai essayé de définir à propos d'un autre grand écrivain moderne comme « l'humaniste qui passe par l'abîme ». Dans une œuvre de sa jeune maturité, prenant parti contre une littérature qui, par goût d'étonner, s'associait au désordre et à l'informe, Caillois notait : « *Quand Rimbaud écrit : « Je fixais des délires », c'est fixer qui définit la tâche du poète.* » Jusqu'au bout, il restera fidèle à cette formule, et cela d'autant plus que les objets que fixeront, non ses délires, mais ses suprêmes méditations, seront les plus concrets, les plus denses, les plus immobiles que nous offre le paysage terrestre, sur lesquels il concentrera sa vision comme de plus banals voyants sur une boule de cristal. Mais l'intelligence est désormais devenue « *cette part aimantée d'elle-même qui palpe en aveugle* ». Il s'agit de la sortir de ses propres routines, de lui apprendre, en recourant à des facultés qui, d'ordinaire, dorment en elle inemployées, *à voir et à sentir* autre chose que nos habituelles données humaines.

Etranges pouvoirs de l'exil

PATAGONIE, court chef-d'œuvre, me semble la ligne de partage des eaux. Les années de la seconde guerre mondiale et celles qui l'ont immédiatement précédée ou suivie ont opéré pour certains d'entre nous une sorte de reconversion. Durant la trouble avant-guerre, en présence de forces du mal de plus en plus déchaînées, il semblait à un esprit *comme celui de* Caillois que la prise de parti en faveur de la raison et de la rigueur s'imposait. Il fait même, oserait-on dire, une sorte *de pétition de principe au profit* de l'intelligence et de l'énergie humaines, de ce qui construit plutôt que de ce qui détruit, sans réexaminer, contrairement *à sa propre méthode, si les éléments* d'irrationnel et de désordre n'ont pas, eux aussi, leurs raisons d'être *et leurs* vertus, qu'il entreverra, non sans frémissement, plus tard. Mais l'exil, surtout dans un pays neuf situé à d'immenses distances, et plus encore l'exil hors des idées reçues, ont d'étranges pouvoirs. *Patagonie* évoquait pour la première fois, sous la dureté nette et pure d'un ciel austral, ces grands pays muets, qui ne doivent rien encore à l'effort de l'homme, et ne sont pas non plus salis par lui, paysages fossiles d'un monde qui, *semble-t-il, a accumulé sur soi des* milliers d'années sans vivre au sens où l'homme entend vivre, réserve anachronique d'espaces grands ouverts.

Néanmoins les quelques pages consacrées au Saint-Exupéry de *Courrier Sud* remettaient fortement l'accent sur le courage humain. Dans un court essai composé bon nombre d'années plus tard, après une seconde visite en Patagonie, le même acte de confiance en la valeur humaine se retrouve, ou tout au moins l'espoir que « *l'homme saura mettre bon ordre au moment voulu au désarroi qu'il a lui-même créé* ». Mais déjà, et Caillois l'a dit lui-même, « *une fêlure s'était faite et secrètement agrandie en lui* ». Sans me comparer le moins du monde à ce grand esprit, j'ai connu vers la même époque quelque chose de la même scission. Ces années furent celles où, cherchant dans le passé un modèle imitable, j'imaginais comme encore possible l'existence d'un homme capable de « stabiliser la terre », donc d'une intelligence humaine portée à son plus haut point de lucidité et d'efficacité. Mais c'est aussi le moment où je commençais à fréquenter, avec une passion qui n'a fait que grandir, le monde non humain ou pré-humain des bêtes des bois et des eaux, de la mer non polluée et des forêts non encore jetées bas ou défoliées par nous. En d'autres termes, que je prêtais à l'Empereur Hadrien lui-même, mon allégeance commençait à passer « du nageur à la vague ».

Cette évolution m'aide à situer le moment où chez Caillois le grand flot *cosmique a tout roulé, ou plutôt tout* soulevé. « *J'ai peu à peu cessé*, dit-il, *de considérer l'homme comme extérieur à la nature et comme sa finalité.* » « *(Sa) première attitude témoignait* », continue-t-il, « *d'une adhésion aveugle et jalouse à l'aventure humaine.* » « *Je me demande*, poursuit-il encore, *s'il n'y a pas des cas où la lucidité est achetée trop cher ; à vrai dire, l'idée continue à me paraître presque sacrilège. Mais je pense aujourd'hui qu'il faut apprendre à composer la lucidité avec autre chose qu'elle ne comporte pas nécessairement et qui même la contrarie. J'ai conscience de cette nouvelle exigence comme d'une apostasie commençante dont j'ignore encore si elle est résignation ou conquête.* »

Un anthropomorphisme à rebours

ELLE était conquête. Loin de déprécier l'humain, comme on l'a dit, il le retrouvait le long d'une échelle qui va des molécules aux astres. *Parce* qu'il disait *constater*, dans *tout* l'univers, la présence d'une sensibilité et d'une quasi-conscience analogues aux nôtres, on a parlé d'anthropomorphisme. *Caillois lui-même a passionnément* argué qu'il exaltait, au contraire, un anthropomorphisme à rebours, dans lequel l'homme, loin de prêter, parfois avec condescendance, ses *propres émotions* au reste des êtres vivants, participe avec humilité, peut-être aussi avec orgueil, à tout ce qui est inclus ou infus *dans les trois règnes. Il s'était* passé en somme pour ce grand esprit l'équivalent de la révolution copernicienne : l'homme n'était plus au centre de l'univers, sauf pourtant que ce centre est partout ; il faisait partie, comme le reste des choses, de l'engrenage des roues qui tournent.

De bonne heure entré dans « les laboratoires interdits », Caillois s'était appliqué à l'étude des diagonales qui relient entre elles les espèces, des récurrences qui servent pour ainsi dire de matrice aux formes. Ses études sur la pieuvre et la mante religieuse lui avaient démontré le rapport entre l'être situé au *plus profond du gouffre animal* et les fantasmes ou les désirs de l'abîme humain. Dans *Méduse et Cie*, autre chef-d'œuvre, il avait médité sur l'*imagination de l'insecte dans* ses transformations somptuaires ou terrifiantes, masques de parade ou de combat, ornements nuptiaux ou panoplie d'hypnose, *qui tous ne sont pas à fins utilitaires*, mais témoigneraient d'un besoin quasi conscient de changement et d'élaboration. L'une des hypothèses de travail de la science moderne, à savoir que la nature agit toujours avec la plus grande économie de moyens possible, et dans les plus pratiques des buts, avait fini par lui paraître inacceptable. « La nature n'est pas avare. » Il était devenu plus sensible à son aspect de fête prodigue et de débordement superflu, à l'élément de jeu fantastique et d'esthétique inconsciente ou non, inhérent à chaque parcelle de matière, et dont l'esthétique de l'homme ne serait plus qu'une manifestation parmi d'autres, souvent faussée par la conscience trop grande que nous avons d'elle.

Déjà à l'époque où seul l'humain l'intéressait, Caillois avait pris position, avec une force peu commune, contre ceux qui portent aux nues certaines *réussites* esthétiques approuvées de tous, et négligent ou dénigrent d'autres productions plus grossières. Il avait dit, et l'argument me semble très fort, que la plus grande musique, la plus grande littérature ou la plus grande peinture lui apparaissaient factices et dénuées d'intérêt si une traînée secrète ne reliait pas Mozart au moindre flonflon de village, *Guerre et Paix* au pire roman-feuilleton, et Vélasquez au calendrier de la cuisine. Il s'agit toujours, à des degrés divers de talent, d'astuce, ou de génie, d'extérioriser le fonds humain. Désormais, cette même argumentation s'applique chez Caillois au Tout. Les diaprures des ailes de papillons ne lui paraissent pas différer de taches jetées sur la toile par un peintre non représentatif ; les coupes faites dans des blocs par des marbriers de la Renaissance évoquent irrésistiblement des paysages tracés de main humaine ; mieux encore, la photographie en couleur lui prouve que la nature compose comme l'eût fait un peintre. Vues audacieuses certes, et pourtant quiconque a rêvé devant le délicat tissage des mousses et des écumes végétales sur la surface des mares, ou admiré les exquises variations tonales des feuilles mortes juxtaposées à terre par le vent, n'ignore pas que de tels agencements naturels égalent ou surpassent en perfection nos agencements humains.

De la nébuleuse à la coquille

DE même, l'asymétrie et la symétrie déterminent à elles deux non seulement toutes les formes façonnées par l'homme, mais aussi la torsion des troncs d'arbres et les striures des pierres. Par-delà le domaine esthétique lui-même, des poussées d'énergie travaillent dans le même sens toute matière : « *Une sorte de réflexe*, nous dit-il, *pousse le savant à tenir pour sacrilège la comparaison entre les cicatrisations des tissus vivants et celles des minéraux. Toujours est-il qu'un travail intense rétablit la régularité dans le minéral comme dans l'animal. Je sais comme tout le monde l'abîme qui sépare la matière inerte et la matière vivante, mais j'imagine aussi que l'une et l'autre pourraient présenter des propriétés communes. Je n'ignore pas non plus qu'une nébuleuse qui comprend des millions de mondes et la coquille sécrétée par quelque mollusque marin défient la moindre tentative de comparaison. Pourtant, je les vois toutes deux soumises à la même loi du développement spiral.* » C'est aussi la même loi qui préside à la *torsion* des colonnettes byzantines et aux spirales de bronze baroques du baldaquin de Saint-Pierre. L'argument dispose une fois pour toutes du sordide point de vue qui fait de l'art un luxe inutile. L'aventure esthétique de l'homme, vue dans de telles perspectives, apparaît non diminuée mais sacralisée.

Et cependant, avouons-le, non seulement dans ses dernières œuvres, mais peut-être même dans ses productions plus anciennes, se décèle chez Caillois une sorte d'indifférence à l'humain. Son adhésion à l'aventure de l'homme avait, certes, été d'abord aussi totale que possible : il l'a souvent répété lui-même, mais il est vrai qu'on trouve rarement, au moins dans son œuvre publiée, l'expression de la *curiosité ou de l'amour* à l'égard des individus ou des êtres. Ce manque d'intérêt, apparent ou réel, explique peut-être aussi son dédain du roman, *miroir des émotions humaines*, auquel il préférait la poésie, qui, dans ses meilleurs moments, dépersonnalise.

Il semble même que cette indifférence *s'étendît* chez lui au règne animal, sauf à l'insecte, anatomiquement et physiologiquement très éloigné de notre espèce, ou à des créatures devenues traditionnellement des réceptacles d'épouvante et de cauchemar, comme la pieuvre. L'animal au sang chaud, notre frère, n'a guère, dirait-on, préoccupé Caillois ; et pas davantage le poisson, parent déjà plus éloigné, mais que nous apercevons néanmoins, arraché à ses abîmes, sous la forme d'un agonisant, pareil à l'agonisant humain. L'arbre même ne l'émeut guère, en dépit des dragonniers quasi fossiles qu'il est allé voir, comme je le fis moi-même, au jardin botanique d'Orotava ; il l'aime surtout, fragment incorruptible, transformé par des millions de siècles durant lesquels tout ce qui a été suc, sève et délicate *fibre* végétale s'est transmué ou coulé en ambre, en agate ou en opale doués d'une endurance minérale quasi éternelle.

Une mystique de la matière

TOUTEFOIS, nos routines seules à l'égard de ce qui est ou n'est pas l'humain nous empêchent de constater que Caillois, en fait, continue toujours à s'intéresser à l'homme. Sa démarche nous rappelle, à nous qui avons si souvent ennuyé un médecin de nos maladroites descriptions de symptômes, de nos gauches explications psychosomatiques, qui d'ailleurs ont leur prix, *celle du grand spécialiste consultant* ses radiographies et ses résultats d'analyses chimiques, et s'efforçant de nous faire comprendre que les maux qui *nous rongent, la mort qui nous menace* et la vie qui nous anime, se situent par-delà leurs signes physiologiques eux-mêmes, régis qu'ils sont par des combinaisons *chimiques* qui se passent à mille lieues de notre conscience, et même de nos sens. Ces combinaisons, ces convulsions et ces effritements, plus immémoriaux seulement que les nôtres, Caillois les retrouve dans l'histoire tumultueuse des pierres.

Le voici donc parvenu, et ce n'est pas sans timidité qu'il l'avoue, à une « mystique de la matière ». Je crois *sentir dans cette timidité l'effet* de deux états d'esprit souvent présents chez l'intellectuel de type purement rationaliste, et peut-être surtout en France. l'un, une crainte presque superstitieuse du mot mystique, comme si ce mot signifiait autre chose qu'adepte de doctrines restées plus ou moins secrètes ou chercheur de choses demeurées cachées. Et pourtant, nous savons tous que toute pensée profonde reste en partie secrète, faute de mots pour l'exprimer, et que toute chose nous demeure en partie cachée. Le second de ces deux états n'est autre qu'un certain dédain du mot matière, celle-ci étant trop souvent considérée comme la substance à l'état brut, placée aux antipodes du mot âme, non seulement, comme on le croit trop, par la pensée chrétienne, mais encore par un Platon ou un Aristote eux-mêmes. J'aurais aimé lui rappeler (mais à coup sûr il ne l'oubliait pas) que les pré-socratiques l'avaient précédé sur sa route, ou encore que, de l'autre côté de la planète, Tchang-Tzeu l'eût loué d'avoir passé « de l'intelligence qui discrimine » (et nul ne discriminait mieux que lui) « à l'intelligence qui englobe ». David de Dinant, brûlé aux Halles au XII[e] siècle, est loué par Giordano Bruno, autre brûlé, « d'avoir élevé la matière à la dignité d'une chose divine ». Le *Corpus Hermeticum* conseille d'entendre « la grande voix des choses ».

Primauté de la pierre

MAIS c'est surtout lorsque nous approchons de ce qui allait être pour Caillois le suprême objet d'amour et d'étude, c'est-à-dire les pierres, que de lointaines harmoniques *répondent* à ses *émouvants* derniers livres. Le symbolisme alchimique a, chose curieuse, comparé la pierre au corps humain, qui, si instable qu'il soit (*comme l'est d'ailleurs, vue à travers* des durées infiniment plus longues, la pierre elle-même), constitue néanmoins « un fixe » comparé aux éléments psychiques plus *fluides* et plus instables encore. Il n'est donc pas étonnant que l'alchimiste ait choisi, de préférence à l'or, qui n'est que matière transmuée, la Pierre *Philosophale* pour symbole même de la transmutation.

Mais écoutons d'autres grandes voix. Songeons d'abord, et peut-être surtout, à l'admonition du Jésus des Evangiles Apocryphes : « *Romps le bois, et je suis dans l'aubier ; soulève la pierre, et je suis là.* » Pensons, plus explicite encore, à l'un des plus grands mystiques de la chrétienté médiévale, Maître Eckhart : « *La pierre est Dieu, mais elle ne sait pas qu'elle l'est, et c'est le fait de ne pas le savoir qui la détermine en tant que pierre.* » Souvenons-nous de Piranèse, qui semble parfois, bien plus que le monument antique qu'il gravait, chérir le bloc originel lui-même, la pierre délitée par le temps, dévorée par la végétation, ignorante à jamais des grands petits événements humains qui l'ont marquée ou se sont succédé autour d'elle. Tournons-nous vers Gœthe, si appliqué à l'étude des pierres qu'une variété de gemmes porte son nom, la *Gœthie* (et l'on rêve, souhaitant pour Caillois un honneur semblable, une nomenclature où figurerait la Cailloise) ; à Gœthe vieillissant, qui, paraît-il, se plaisait à dire : « *Laissez le vieil homme jouer avec les pierres.* » Pensons, à propos de l'auteur de *le Mythe et l'Homme* et de *l'Homme et le Sacré* à l'antique Mithra, dieu né du rocher. A ce que m'assure une des meilleures amies de Dag Hammarskjold, cet homme d'Etat qui fut non seulement l'admirateur de Saint-John Perse, poète également cher à Caillois, mais aussi l'un des plus poignants mystiques de notre temps, aurait fait établir, dans le bâtiment new-yorkais des Nations unies, un oratoire ne contenant qu'un seul objet, une puissante masse de minerai de fer, le fer encore dans son état géologique, gisement et veine au sein de la roche originelle. Dag Hammarkjold, cet homme harcelé par les conflits éphémères et récurrents, factices et mortels, de l'ère de l'acier et de l'arme atomique, venait recomposer en soi un peu de silence et de sérénité devant le bloc immémorial, plus ancien que les usages qu'on a faits de lui, et encore innocent.

Un alphabet géologique

SANS comparer le moins du monde ces deux hommes, dont l'un jusqu'au bout dialogua avec Dieu, tandis que l'autre se concentrait sur l'immanence cachée au fond des choses, le lecteur de *Pierres réfléchies*, de *Récurrences dérobées*, et surtout du *Fleuve Alphée ne peut douter que Roger* Caillois, comme tant d'entre nous, n'ait ressenti une immense lassitude en présence de l'agitation humaine à notre *époque et des bouleversements* quasi planétaires qu'elle a provoqués. Le cas de l'homme est anormal, « donc précaire ».

(Lire la suite page 20.)

La réponse de M. Jean d'Ormesson

MESSIEURS,

DANS un monde qui change plus vite et plus radicalement qu'il ne l'a jamais fait depuis ses lointaines origines, les quelque trois cent cinquante ans qui nous séparent de la création de cette maison par le cardinal de Richelieu, constituent une longue chaîne de souvenirs et de coutumes. Des erreurs et des omissions s'y mêlent à des talents durables et au génie le plus éclatant ; le savoir, l'imagination, la vanité ou la gloire, le style, le pouvoir, l'amour de la science et des lettres s'y habillent de fidélité ; l'avenir s'y nourrit de passé : c'est ce qu'on appelle la tradition.

....

Il y a pourtant quelque chose de plus fort que la tradition : c'est la vie et son mouvement. Pourquoi les héros de roman passent-ils leur temps à se révolter ? Pour la même raison qui oblige les grands hommes à faire bouger l'histoire. A la splendeur du souvenir et de la fidélité répond l'ardeur de l'annonce, de l'attente, de la promesse. L'histoire est une continuité ; elle est aussi une impatience. Elle regarde vers demain comme elle regarde vers hier. Tournées vers l'avenir autant que vers le passé, les traditions — comme les femmes — sont faites pour être à la fois respectées et bousculées. Elles sont faites pour que le souvenir ne soit que la préface de l'espérance. Chacun connaît la formule célèbre : « *La tradition est un progrès qui a réussi.* » La plus haute tâche de la tradition est de rendre au progrès la politesse qu'elle lui doit... et de permettre au progrès de surgir de la tradition comme la tradition a surgi du progrès.

Ce sont, j'imagine, des réflexions de cet ordre qui vous ont incités, Messieurs, à me permettre de prononcer devant vous — sans que le ciel me tombe sur la tête, sans que s'écroule cette Coupole, sans que viennent m'arracher de mon fauteuil les ombres indignées de ceux qui nous ont précédés dans cette lignée conservatrice d'un patrimoine culturel où, fidèles à l'étymologie, nos pères semblent s'être livrés depuis toujours et tout seuls à une espèce d'équivalent masculin et paradoxal de la parthénogenèse — un mot inouï et prodigieusement singulier : Madame.

MADAME,

C'EST une grande joie pour moi de vous souhaiter la bienvenue dans cette vieille et illustre maison où vous êtes, non pas certes le premier venu, mais enfin la première venue, une espèce d'*apax* du vocabulaire académique, une révolution pacifique et vivante, et où vous constituez peut-être, à vous toute seule, un des événements les plus considérables d'une longue et glorieuse histoire.

Je ne vous cacherai pas, Madame, que ce n'est pas parce que vous êtes une femme que vous êtes ici aujourd'hui : c'est parce que vous êtes un grand écrivain. Etre une femme ne suffit toujours pas pour s'asseoir sous la Coupole. Mais être une femme ne suffit plus pour être empêchée de s'y asseoir. Nous vous aurions élue aussi — et peut-être, je l'avoue, plus aisément et plus vite — si vous étiez un homme. Plût au ciel que les hommes que nous avons choisis depuis trois cent cinquante ans eussent tous l'immense talent de la femme que vous êtes ! Ne voyez pas dans votre élection, qui n'est pas une mode de la tribu, aucun tribut à la mode : ce serait faire hommage en vous au hasard de la naissance, ce serait faire injure en vous au mérite de l'écrivain. Nous n'avons pas voulu nous plier à je ne sais quelle vogue ou vague au féminisme régnant. Nous avons simplement cherché à être fidèles à notre vocation traditionnelle qui est de trouver — si faire se peut — dans les lettres françaises ce qu'il y a de meilleur, de plus digne, de plus durable. Avec vous, Madame, nous y avons réussi. Votre discours, dans notre jargon, porte le nom de *remerciement*. C'est plutôt à nous de vous remercier, non pas de l'accident de votre sexe, mais de la fermeté de votre écriture et de la hauteur de votre pensée. Vous êtes un écrivain et, comme quelques autres substantifs ou adjectifs de la langue française — *ministre, mannequin, sage-femme,* qui hier encore n'avait pas de masculin, *cocu,* qui, en dépit de trop d'abus, n'a pas de féminin, ou *grognon,* — le mot *écrivain* ne connaît pas de distinction de genre : il ne connaît, hélas ! ou peut-être heureusement, que des différences de force, de talent et de style.

Je sais tout de vous...

JE devrais peut-être, ici, pour me plier aux règles d'un genre qui, en trois siècles et demi, a fourni, il faut le reconnaître, assez peu de chefs-d'œuvre, rappeler les grandes lignes de votre existence et passer en revue vos ouvrages. Je m'en abstiendrai, si vous le permettez. Et pour deux raisons : d'abord, parce que vous avez entrepris vous-même, et que vous êtes en train d'achever, dans les trois volumes de votre *Labyrinthe du monde — Souvenirs pieux, Archives du Nord* et *Quoi, l'éternité ?,* encore à paraître — le récit de votre vie et de ses antécédents ; ensuite, parce qu'il n'y a qu'un moyen de connaître un écrivain : c'est de lire ce qu'il a écrit. Nous ne manquons pas d'exemples où il n'y a que des avantages à s'abstenir de se plonger dans l'œuvre d'un académicien. Dans votre cas, au contraire, le mieux est encore de vous lire : c'est un plaisir dont il ne faut pas priver ceux qui ont le malheur — ou le bonheur — de ne pas être encore familiers de votre œuvre. Dans la grande querelle entre les partisans de Sainte-Beuve et ceux de Marcel Proust, avec son *Contre Sainte-Beuve*, je me range résolument du côté de l'auteur de *A la recherche du temps perdu*. L'anecdote, surtout celle qui se transmet en famille et que vous traitez vous-même de niaise, est peut-être, pour l'écrivain, un matériau utile et le point de départ d'un lent travail d'où surgira l'œuvre d'art ; elle n'est pas nécessaire à la connaissance que prend le lecteur du monument enfin achevé. La vie d'un écrivain n'est que le support d'une œuvre. Votre vie, à beaucoup d'égards, apparaît comme fortuite. Elle n'importe pas beaucoup, comme aurait dit votre père. Un romancier, à la limite, n'a pas besoin de biographie. Ses livres témoignent pour lui.

Je ne vous connais d'ailleurs pas, Madame. Et, contrairement à ce que s'imaginent beaucoup de ceux qui s'intéressent à la petite histoire de l'Académie, jusqu'à ces tout derniers jours je ne vous avais jamais rencontrée. Je ne pourrais pas ajouter grand-chose à ce que vous racontez vous-même. Et pourtant, je sais tout de vous, puisque je vous ai lue. Et chacun n'a qu'à vous lire pour savoir tout de vous et pour découvrir avec émerveillement que vous prenez place avec éclat dans l'édifice fragile, précieux, immense, de cette littérature française que nous avons pour mission, dans la mesure de nos forces, de défendre et d'illustrer.

Une sorte d'obscurité lumineuse

CE que nous pouvons faire, ensemble, pendant quelques minutes, c'est d'essayer de déterminer quelle est votre situation dans cet ensemble majestueux et menacé, comme toutes les œuvres des hommes, par l'indifférence, par l'ignorance, par l'oubli — en un mot, par la barbarie. Chacun sait que Proust est hanté par le temps, par le souvenir, par l'amour comme désespoir et comme torture réciproque ; que le surréalisme et le communisme se succèdent chez Aragon ; que la fidélité à la tradition et l'intelligence du monde moderne se disputent Chateaubriand ; que Jules Romains se confond avec l'unanimisme ; que Paul Morand est fils du jazz, de la vitesse, des voyages autour du monde, du culte de l'image et du cabriolet décapotable ; que Claudel est l'explosion superbe et presque monstrueuse d'une force brute et sainte ; que Montherlant, c'est l'alternance, les taureaux, la chevalerie du néant, la Rome antique, le charme fier de l'enfance ; que l'intelligence nerveuse d'un Malraux s'établit à un carrefour où passent des statues khmères, le sourire de l'Ange de Reims, les révolutions d'Espagne ou de Chine, et la haute stature du général de Gaulle, que la ferveur des extrêmes et de toutes les libérations touchent un André Gide.

Mais, vous, Madame, où vous situez-vous ? Je ne suis pas tout à fait sûr que beaucoup de vos admirateurs eux-mêmes pourraient répondre à cette question. Malgré les prestiges de tant d'ouvrages, des romans, des nouvelles, des essais, des traductions, des pièces de théâtre, des poèmes ; malgré la radio et la télévision, malgré les meutes de journalistes et des interviews souvent remarquables, mais qui renseignent plutôt sur les opinions de l'auteur et sur sa vie que sur son œuvre ; malgré la diffusion de ses livres — et surtout des *Mémoires d'Hadrien* — dans presque toutes les langues du monde ; avec son nom aux consonances vaguement turques — et qui n'est pourtant que l'anagramme approximative d'un vieux nom des Flandres françaises, Crayencour, — Marguerite Yourcenar reste une espèce de mystère extrêmement célèbre, une sorte d'obscurité lumineuse. On sait que c'est très bien, que c'est beau, que l'auteur est quelqu'un d'exceptionnel. C'est tout. Vous êtes, Madame, un mythe et un enjeu autour desquels, depuis des mois, beaucoup se sont battus qui vous avaient à peine lue.

Tâchons d'aller un peu plus loin et d'éclairer ce que vous êtes et ce que vous apportez.

Nourrie de la Grèce

LE premier élément où se déploie votre œuvre, c'est l'histoire. On dirait que votre pensée, vos sentiments, vos passions, vos espérances, votre style, sont inséparables de l'histoire des hommes. Et d'abord de ce creuset où, autour d'Hérodote, de Xénophon, de Thucydide, des premiers grands tragiques, se révèlent enfin à eux-mêmes l'œuvre des hommes en train de se faire et l'esprit des hommes en train de se penser : la Grèce. Vous pourriez dire comme le plus illustre de vos personnages : « *J'ai collaboré avec les âges, avec la vie grecque elle-même* », ou encore, toujours comme lui, vous retournant sur votre passé et sur ce que vous avez fait : « *Oui, Athènes reste belle, et je ne regrette pas d'avoir imposé à ma vie des disciplines grecques. Tout ce qui en nous est humain, ordonné et lucide, nous vient d'elles.* » En ce sens, nourrie de la Grèce, de sa pensée, de sa poésie, de ses secrètes passions aussi — car Apollon, Athena, la chaste et impitoyable Artémis ne sont pas seuls à régner dans le ciel grec, où rôde aussi Dionysos, — votre œuvre est d'emblée classique.

La Grèce ne vous fournit pas seulement un modèle et un décor. Elle vous confie aussi un héros. C'est un soldat — mais un sage ; c'est un empereur — mais un homme ; c'est un Romain — mais un Grec : c'est l'empereur Hadrien. Une autre figure où l'amour et la gloire se mêlent très étroitement aurait pu vous séduire : Omar Khayyam, poète et astronome. Vous avez préféré Hadrien. Est-ce parce que vous savez le grec et que vous ne savez pas le persan ? Est-ce parce qu'un troisième élément — le pouvoir — s'ajoute chez l'empereur à la sagesse et à la renommée ? Je n'en suis pas sûr. Dans les notes si précieuses qui accompagnent vos *Mémoires d'Hadrien* figure une indication extraordinairement éclairante. C'est une phrase tirée de la correspondance de Flaubert : « *Les dieux n'étant plus, et le Christ n'étant pas encore, il y a eu, de Cicéron à Marc Aurèle, un moment unique où l'homme seul a été.* » Une grande partie de votre vie allait se passer à essayer de définir, puis à peindre, cet homme seul et d'ailleurs relié à tout, dont la vocation, et la tâche principale, allait être de transmuer dans la réalité sérieuse, concrète et un peu lourde de Rome, ce qui était en Grèce une admirable vue de l'esprit et un bel élan de l'âme.

Mon cher Marc...

A vingt ans, vous portez déjà en vous le livre qui sera plus tard les *Mémoires d'Hadrien*. Tous les manuscrits de cette époque seront abandonnés et détruits. Vous reprenez vos travaux une dizaine d'années plus tard. Entre 1934 et 1937, après de longues recherches qui vont du *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Egypte* à *l'Histoire romaine* de Dion Cassius, des travaux d'Henri-Charles Puech ou de Marcel Durry à ceux de Jérôme Carcopino, dont vous occupez aujourd'hui le fauteuil, et des *Papyrus d'Oxyrhynchus* à cette fameuse *Historia Augusta* aussi pleine de canulars que d'informations précieuses et dont Sir Ronald Syme vient de nous révéler que, contrairement aux opinions admises dont vous vous faites vous-même l'écho, elle est bien l'œuvre d'un seul auteur, votre immense projet est à plusieurs reprises caressé et abandonné. Vers 1941, à New-York, vous découvrez par hasard, chez un marchand de couleurs, avec la mélancolie qui s'attache aux rêves impossibles et aux tâches auxquelles on renonce, quatre gravures de Piranèse ; l'une d'entre elles, en un de ces intersignes chers à André Breton, représente une vue de la ville Hadriana.

A la veille de Noël 1948, vous recevez enfin, de Suisse, une malle pleine de papiers de famille et de lettres vieilles de dix ans. Vous vous asseyez auprès du feu, vous vous livrez à ce que vous appelez « *une espèce d'horrible inventaire après décès* ». Vous défaites des liasses de lettres. Vous les parcourez avant de les détruire. Vous brûlez vous brûlez. Les noms mêmes ne vous disent plus rien. Il y avait des Paul, des Marie, des François. Ils avaient tous disparu, et même de votre souvenir. Soudain, vous dépliez quatre ou cinq feuilles dactylographiées sur un papier jauni. Vous lisez : « *Mon cher Marc...* » Marc... De quel parent, de quel ami, de quel amant peut-être, pouvait-il bien s'agir ? Vous ne vous rappelez pas ce nom-là. Il vous faut quelques instants pour vous souvenir enfin. Marc n'était pas votre amant. Vous ne l'aviez jamais vu. Il était mort depuis dix-huit siècles. Marc était un empereur romain, successeur d'Antonin, adopté par Hadrien. Marc était Marc Aurèle. C'était le début de la longue lettre qui allait devenir, en dix ans, les *Mémoires d'Hadrien*.

....

« L'Œuvre au noir »

POUR décisive qu'elle soit dans le développement de votre existence et de votre pensée, la Grèce, où vous avez vécu et dont vous avez traduit superbement les poètes dans *la Couronne et la Lyre*, est loin de constituer le seul décor où se meuvent vos personnages. *Le Denier du rêve* est lié à la domination du fascisme sur l'Italie. Les *Nouvelles orientales* nous font voyager dans les temps reculés en Chine, en Inde, en Perse, au Japon. Pour des raisons analogues à celles qu'expose Racine dans sa préface de *Bajazet* et pour permettre de satisfaire le mieux possible aux conditions du jeu tragique, *le Coup de grâce* se situe, au lendemain de la première guerre mondiale, dans les Pays baltes ravagés par la révolution et par la lutte entre les communistes et les corps-francs prussiens. *L'Œuvre au noir*, surtout, nous ramène à une de ces époques-charnières où les destins des hommes semblent hésiter entre un passé dont ils se dégagent lentement et un avenir qui les fascine, les attire, les angoisse et, souvent, les écrase. De même que les *Mémoires d'Hadrien* nous transportent à la jointure du paganisme et du christianisme, de même *l'Œuvre au noir*, à l'ombre des Léonard de Vinci, des Erasme, des Copernic, des Servet, des Vésale, des Ambroise Paré, des Galilée, des Campanella, des Giordano Bruno, des Paracelse, nous fait assister autour de Bruges, dans les Flandres, dans le monde germanique, au formidable affrontement de la Renaissance et du Moyen Age. L'époque d'Hadrien voit la lutte entre les dieux et le Christ ; dans la froide ardeur de la Réforme et dans toutes les tempêtes de la raison annonciatrice des temps modernes, l'époque de Zénon est celle de la lutte autour de Dieu et avec Dieu.

Au centre de ce bouillonnement, votre personnage de Zénon, bâtard de cardinal, alchimiste et médecin, magicien aimé des femmes, voyageur, plus ou moins hérétique, artisan amateur, philanthrope, philosophe, aventurier de l'âme, est une figure inoubliable. Lui aussi, comme Hadrien, vous l'avez longtemps porté en vous. Vos grands héros ressemblent à ce Lao-tseu de légende, resté à méditer dans le sein de sa mère pendant quatre-vingts ans avant de dicter le Tao-tö King au gardien de la passe de l'Ouest. Dès 1934, un volume intitulé *La mort conduit l'attelage* regroupe trois récits unifiés et contrastés par la référence à trois peintres : *D'après Dürer, D'après Greco, D'après Rembrandt*. Ces trois nouvelles ne constituent en fait que trois fragments isolés d'un énorme roman conçu et en partie composé dans la fièvre de vos vingt ans. Ce fantastique monument eût été une fresque gigantesque s'étalant sur plusieurs siècles et sur plusieurs groupes humains reliés entre eux par les liens du sang ou par ceux de l'esprit. Au cours des années 20, vous menez de front deux formidables aventures romanesques que vous abandonnez l'une et l'autre autour de vingt-cinq ans avant de les reprendre pour aboutir, d'un côté, aux *Mémoires d'Hadrien* et, de l'autre, à *l'Œuvre au noir*. Ainsi, née du récit intitulé d'abord *Zénon*, puis *D'après Dürer*, l'impressionnante architecture de *l'Œuvre au noir* a un trait commun avec un autre monument qui, lui aussi, dans son immensité, n'est qu'un fragment admirable d'un projet primitif, encore plus ambitieux : la cathédrale de Sienne.

Telle qu'elle est, *l'Œuvre au noir* fournit un cadre historique privilégié à quelques-unes des plus hautes aventures de l'esprit de l'homme. Avec ses délires anabaptistes, ses épidémies de peste, ses expérimentations révolutionnaires, ses guerres, ses chevauchées, oserais-je dire qu'il s'agit d'une sorte de film d'aventures aux implications métaphysiques ? Au cœur de l'histoire en train de se faire, dans toutes les douleurs de l'enfantement, la sagesse et la vérité, attributs de l'esprit du monde et impatiences de l'âme, se fraient lentement leur chemin.

Une autobiographie collective

CE ne sont pas seulement vos héros qui sont plongés dans l'histoire. Vous n'êtes vous-même qu'un fragment de la société et de l'odyssée de l'esprit à travers l'océan des conditions politiques, économiques et sociales. L'histoire vous est si présente que votre autobiographie est d'abord collective et que les trois volumes qui la constituent portent le titre éloquent que nous avons déjà évoqué : *le Labyrinthe du monde*. Après être apparue, avec une discrétion exquise et pourtant dramatique, au début du premier volume, vous ne naissez vraiment, et à la troisième personne, qu'aux dernières lignes du deuxième. Non sans préciser qu'il est encore « *trop tôt pour parler d'elle* ». C'est que, dès le premier soupir de l'enfant qui sera vous, vous êtes « *prise de vertige devant l'inextricable enchevêtrement d'incidents et de circonstances qui plus ou moins nous déterminent tous* ». Et le destin que vous serez est « *déjà pris dans les coordonnées de l'ère chrétienne et de l'Europe du vingtième siècle* ».

Ces références restreintes ne vous suffisent pas longtemps : vous les généralisez. Nous nous embarquons avec vous sur les mers de l'histoire et du temps. Après les descriptions de Michel, votre père, joueur, militaire, homme de plaisir, vaguement sorcier, et de Fernande, votre mère, de la haïssable Noémi, de la cuisinière Aldegonde et de sa sœur Barbara, d'Octave Pirmez et de Remo, qui forment la trame de *Souvenirs pieux*, où apparaîtront bien d'autres personnages remarquables, dont Michel-Charles, votre grand-père, *Archives du Nord* s'ouvre sur une étonnante description des Flandres sous Jules César, avant la conquête romaine et dans la préhistoire.

En deçà du réseau innombrable des Cleenewerck et des Adriansen historiques ou rêvés, des échevins et des militaires, des femmes de Rubens et des anabaptistes, les Celtes en braies et en blouses, les constructeurs de cabanes sur pilotis et de murs de pierres sèches, les évideurs de troncs d'arbres destinés à devenir des canots ou des cercueils, les producteurs de pots et de corbeilles, les gardeurs de troupeaux qui ont conclu avec les animaux un pacte toujours dénoncé par une mise à mort qui vous bouleverse, ceux pour qui le cheval ou la roue sont des inventions d'hier soir ou de demain matin, les brutes de génie de la pierre éclatée et de la pierre polie vous accompagnent en cortège. Ils sont ce que vous serez, vous êtes tout ce qu'ils furent. Vous vous confondez avec eux. Vous pouvez, en face d'eux comme en face de votre père ou de votre mère, que vous n'avez pas connue, de votre grand-mère Mathilde ou d'Arthur, votre grand-père, prononcer une des formules qui est au centre de votre œuvre et de votre univers : « *Tout être qui a vécu l'aventure humaine est moi.* »

Il faut aller encore plus loin. L'histoire des hommes ne vous suffit plus. Sublime, interminable, mais en fin de compte dérisoire, il y a une anecdote humaine comme il y a des anecdotes de famille. Nous dégringolons malgré nous la pente qui nous ramène sans cesse à l'histoire des hommes. Ressaisissons-nous. L'humanisme n'est que la préface d'une histoire universelle autrement vaste et que votre voix chante avec splendeur : « *Tournons avec la terre qui roule comme toujours inconsciente d'elle-même, belle planète au ciel. Le soleil chauffe la mince croûte vivante, fait éclater les bourgeons et fermenter les charognes, tire du sol une buée qu'ensuite il dissipe. Puis, de grands bancs de brume estompent les couleurs, étouffent les bruits, recouvrent les plaines terrestres et les houles de la mer d'une seule et épaisse nappe grise. La pluie leur succède, résonnant sur des milliards de feuilles, bue par la terre, sucée par les racines ; le vent ploie les jeunes arbres, abat les vieux fûts, balaie tout d'une immense rumeur. Enfin, s'établissant de nouveau, le silence, l'immobile neige sans autre trace sur son étendue que celle des sabots, des pattes ou des griffes, ou que les étoiles qu'y gravent, en s'y posant, les oiseaux.* »

Cette histoire universelle démesurément élargie, on comprend que vous mettiez sous l'invocation d'Homère :

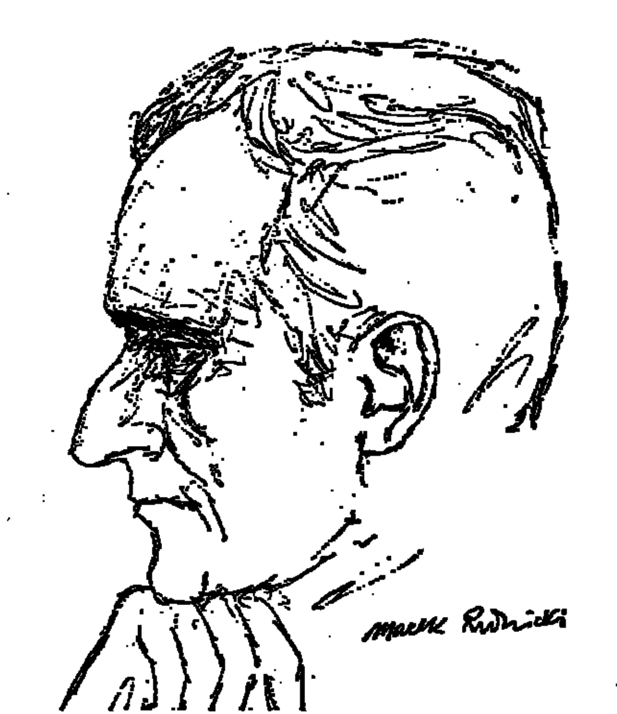
Τυδείδη μεγάθυμε, τίη γενεὴν ἐρεείνεις;
οἵη περ φύλλων γενεή, τοίη δὲ καὶ ἀνδρῶν.

— Fils du magnanisme Tydée, pourquoi t'informes-tu de ma lignée ? Il en est de la race des hommes comme de celle des feuilles.

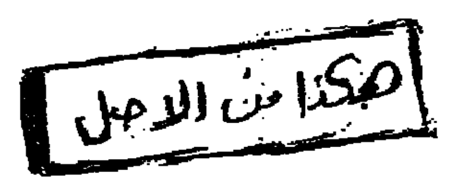
L'Universel

NOUS sortons ici de l'histoire pour accéder à quelque chose de plus noble et de plus haut, une réalité, un rêve, un désir infini qui se nourrit de l'histoire, mais qui la déborde de partout : l'universel.

(Lire la suite page 20.)



(Dessin de Marek Rudnicki)



La réponse de M. Jean d'Ormesson

(Suite de la page 19.)

L'œuvre de Marguerite Yourcenar, si elle naît d'abord de l'histoire, se résout et culmine en une aspiration à l'universel. Depuis Sophie de Reval, dans *le Coup de grâce*, pour qui, habituée à penser contre soi, « *l'élégance suprême est évidemment de donner raison à l'ennemi* », jusqu'à Zénon et à Hadrien, qui accepte avec calme les vicissitudes de la Rome éternelle, le monde de Yourcenar baigne dans l'universel. L'esprit grec dans l'empire romain n'en est que l'illustration quotidienne et concrète. « *Il faut faire ici un aveu que je n'ai fait à personne : je n'ai jamais eu le sentiment d'appartenir complètement à aucun lieu, pas même à mon Athènes bien-aimée, pas même à Rome. Etranger partout, je ne me sentais particulièrement isolé nulle part* » : on se demande qui parle ici, de l'empereur romain ou de sa biographe française. Et *l'Œuvre au noir* évoque « *l'indifférence du sage pour qui tout pays est patrie et toute religion un culte valable à sa manière* ». Jorge Luis Borges définissait déjà l'intellectuel comme un cosmopolite. Et André Malraux s'écriait que la France n'était jamais autant la France que quand elle parlait au nom de tous.

L'universel, chez Marguerite Yourcenar, ne se limite pas à la société et à la communauté des hommes. Il n'est pas seulement horizontal ; il est aussi vertical : il établit un lien de cohérence et de continuité entre la matière inanimée et la transcendance, en passant par le tissu du monde, par tous les degrés de la vie, par vos chers animaux, par les sens, par le corps et par l'âme. A plusieurs reprises, l'âme apparaît comme un prolongement du corps. « *L'âme*, écrit dans sa longue lettre à Monique le héros d'*Alexis ou le Traité du vain combat*, *l'âme ne me paraît souvent qu'une simple respiration du corps.* » Zénon, dans sa cellule, tout à fait à la fin de sa vie, « *effleure du doigt les faibles aspérités d'une brique couverte de lichen et il croit explorer des mondes* ». Bien plus tôt, dans une conversation avec le généreux prieur des Cordeliers, il avait « *rêvé aux sourdes cogitations des pierres* ». Nous touchons ici à une sorte de mystique de la matière à laquelle nous reviendrons parce qu'elle jette déjà un pont vers le sociologue de la taxinomie, vers l'esthéticien du diagonal et de l'homologie auquel vous succédez, moins éloigné de l'alchimie que son rationalisme militant ne pourrait le faire croire : Roger Caillois.

L'histoire, accomplie et niée, nous a introduits à l'universel. L'universel, en un retour à soi-même, nous ramène à l'individu. Mais à des hauteurs imprévues. A l'inverse d'Alexis, qui n'a pas eu de père, Marguerite Yourcenar, comme Tolstoï ou Rousseau, n'a pas connu de mère. Et de Monique à Hilzonde, en passant par Marcella, par Sophie et par la jeune épouse de Ling, le disciple du peintre Wang-fô, il n'est pas impossible que la femme soit la grande sacrifiée dans l'œuvre de la femme écrivain la plus illustre de notre temps. Entre votre naissance et sa disparition, votre mère, Madame, déjà en train de mourir, a pourtant encore le temps de prononcer une phrase qui concernait votre destin : « *Si la petite a jamais envie de se faire religieuse, qu'on ne l'en empêche pas.* » La formule ne traduit sans doute qu'une bonne éducation achevée et l'ultime effet de la pression sociale du milieu et de l'époque. Mais c'est votre propre commentaire qu'on retiendra surtout : « *Il m'arrive de me dire que, tardivement, et à ma manière, je suis entrée en religion et que le désir de Mme de C... s'est réalisé d'une façon que sans doute elle n'eût ni approuvée ni comprise.* » Le débat qui s'ouvre ici, c'est celui de l'universel et de l'individu, c'est celui du service et du bonheur — de ce bonheur au moins, superficiel et grossier, lié à la possession et à la consommation.

. . . .

Dans le grand débat entre le service de la littérature, de la pensée, de l'universel et le bonheur individuel, vous ne faites pas le choix auquel aspire notre temps. S'il fallait à tout prix caractériser d'un seul mot l'ensemble de votre œuvre, je n'hésiterai pas longtemps, Yourcenar ou la sérénité, sans doute. Mais surtout : Yourcenar ou l'élévation. Hadrien et Zénon, Sophie, la Marcella du *Denier du rêve*, fourniraient beaucoup d'exemples de cette hauteur intellectuelle où se meuvent vos personnages. Mais c'est dans *Alexis ou le traité du vain combat* et dans *Feux* qu'éclatent le désir et le besoin d'altitude. Ils prennent, chez Alexis — et le sous-titre de l'œuvre est éloquent, — un relief particulier parce qu'ils se combinent avec le destin d'un être.

Ce serait une terrible erreur de croire qu'il se laisse aller, qu'il baisse les bras, qu'il s'abandonne. Hors de l'opinion commune, et peut-être même de la sienne propre, aux aguets de la beauté et de la vérité, il se conquiert plutôt lui-même, au terme d'un long combat et d'une lutte épuisante, il se découvre et il s'assume. Ecoutez en quels termes il parle du bonheur et de la faiblesse humaine : « *Je ne sais pas, mon amie, à quoi nous serviraient nos tares si elles ne nous enseignaient la pitié.* » Ou : « *Il est difficile de ne pas se croire supérieur lorsqu'on souffre davantage, et la vue des gens heureux donne la nausée du bonheur.* » Lorsque Marie-Madeleine, dans *Feux*, trouve son salut dans l'amour de Dieu, elle se réjouit en ces termes étonnants de s'être laissé rouler par la grande vague divine : « *Je ne regrette pas d'avoir été refaite par les mains du Seigneur. Il ne m'a sauvée ni de la mort, ni des maux, ni du crime, car c'est par eux qu'on se sauve. Il m'a sauvée du bonheur.* » Et, dans le même ouvrage, en votre propre nom cette fois, vous insistez à nouveau : « *Je ne supporte pas bien le bonheur.* » Et encore, encore : « *Qu'il eût été fade d'être heureux !* » La conclusion vient d'elle-même. Elle sort de votre bouche, mais elle aurait pu, tout aussi bien, être exprimée par Hadrien, par Zénon, par Conrad de Reval, par Eric von Lhomond ou par *Grigori Loew*, son rival et son ennemi, ou même par Alexis, par n'importe lequel, en vérité, de vos héroïnes ou de vos héros : « *La seule horreur, c'est de ne pas servir.* »

Voilà le prix qu'il faut payer pour s'élever à l'universel et pour que l'art et la vie finissent par se confondre, au sein même de l'individu à l'unisson du tout, en une plus haute réalité, seule capable d'exprimer ce qu'il y a de divin ici bas. C'est le sens, j'imagine, qu'il faut donner à la première de vos *Nouvelles orientales*. Le vieux peintre Wang-fô y est condamné par l'empereur de Chine à avoir les mains coupées et les yeux brûlés au fer rouge. L'empereur hait Wang-fô. Il est jaloux de lui. Il voit un menteur dans le peintre qui a su se faire aimer en représentant un univers plus beau que le monde réel. Le disciple Ling, qui avait tout quitté pour suivre le vieux peintre, est décapité sous les yeux de son maître. Dans la salle du trône, Wang-fô, lui, avant d'être aveuglé, est contraint par l'empereur, qui se veut amateur d'art, à peindre un dernier tableau. Il y a la mer sur ce tableau, et tous les vents de la mer, et une barque qui se balance sur les flots. Et tout cela est si beau et si vrai, et tout cela sonne si juste qu'on dirait que la mer envahit le palais. Alors Wang-fô tend la main au jeune Ling décapité, ils montent ensemble à bord de la barque et ils disparaissent à jamais, tous les deux, le vieux maître et le disciple, sur cette mer de jade bleue que Wang-fô venait d'inventer.

La tristesse d'Hadrien

Il me semble, Madame, avoir à peine effleuré une œuvre dont je me proposais seulement d'indiquer, de très loin, la richesse et le sens. Sans doute aurais-je mieux fait de laisser la parole à vos héros et à vous pour que résonne ici une des proses les plus pures de la littérature contemporaine. Voulez-vous que nous écoutions un instant Hadrien en train de rêver sur la misère des hommes ? « *Quand on aura allégé le plus possible les servitudes inutiles, évité les malheurs non nécessaires, il restera toujours, pour tenir en haleine les vertus héroïques de l'homme, la longue série des maux véritables, la mort, la vieillesse, les maladies non guérissables, l'amour non partagé, l'amitié rejetée ou trahie, la médiocrité d'une vie moins vaste que nos projets et plus terne que nos songes : tous les malheurs causés par la divine nature des choses.* » Ou encore cette page où, à bord d'un vaisseau sur la mer de l'Archipel, Hadrien regarde dans la nuit qui tombe l'ancien esclave grec Diotime, ombre mélancolique d'Antinoüs, en train de lui faire la lecture : « *Au crépuscule, couché à l'arrière, sous un tendelet de pourpre, je l'écoutais me lire des poètes de son pays, jusqu'à ce que la nuit effaçât également les lignes qui décrivent l'incertitude tragique de la vie humaine, et celles qui parlent de colombes, de couronnes de roses et de bouches baisées. Une haleine humide s'exhalait de la mer ; les étoiles montaient une à une à leur place assignée ; le navire penché par le vent filait vers l'Occident où s'éraillait encore une dernière bande rouge ; un sillage phosphorescent s'étirait derrière nous, bientôt recouvert par les masses noires des vagues. Je me disais que seules deux affaires importantes m'attendaient à Rome : l'une était le choix de mon successeur, qui intéressait tout l'empire ; l'autre était ma mort, et ne concernait que moi.* »

La clarté de Caillois

Vous avez parlé d'un mort, Madame, et vous êtes ici son successeur. Si je ne vous connaissais pas avant les rencontres de ces jours-ci, j'ai vu Roger Caillois tous les jours, pendant un quart de siècle. Je vous admirais de loin, Madame. Je l'admirais de près. Et je l'aimais. Ma vie est jalonnée de quelques visages d'hommes et de femmes à qui je dois beaucoup et que je n'oublierai pas, jusqu'à mon dernier souffle. Ils m'ont appris le peu que je sais en matière d'intelligence, de rigueur, de savoir — et aussi de bonté et de générosité. Le nom de Caillois brille parmi eux.

. . . .

La multiplicité de ses intérêts pouvait sembler l'éparpiller, l'exposer à tous les risques de la contradiction. Il avait été très maigre, surréaliste, très critique à l'égard de l'art et de la poésie, à la pointe de tous les combats de l'intellectualisme militant ; on le retrouvait plutôt corpulent, défenseur acharné de la langue et de la culture, rationaliste lassé par la « bulle de cogitations » où s'enferme l'homme moderne et impatient d'accéder à la « levée d'écrou » qui succède, dans *le Fleuve Alphée*, à la « parenthèse intellectuelle » en train de se clore sur son œuvre, tenté enfin par ce qu'il est permis d'appeler une mystique de la matière. Est-ce le même esprit qui se manifeste dans la diversité vertigineuse de ces démarches hétéroclites et apparemment dispersées ? La réponse n'est pas douteuse ; elle n'est pas ambiguë. Et elle est positive. A travers le goût du mystère, du secret, du fantastique, à travers la rigueur la plus exigeante, la clé de Roger Caillois est dans son unité et dans sa cohérence.

Appliquant à la lettre un précepte commun aux alchimistes et aux savants, aux mystiques et aux surréalistes — le mystère en pleine lumière, — il passe d'une poétique, d'une esthétique, d'une sorte de topologie intellectuelle restreintes à une combinatoire généralisée — une syntaxe universelle et formelle. Débusquant les similitudes et les analogies, traquant les homologies, imposant les grilles de la nomenclature et les exigences du classement exhaustif à toutes les catégories du flou, du fantastique et du mystérieux, contrôleur et des mots et de l'indicible, ordonnateur des règnes, il jette pêle-mêle sur le monde qu'il explore et balise, sur l'absence de raison aussi bien que sur la raison, son filet implacable de récurrences dérobées, de sciences diagonales et de secrètes correspondances.

Dans ce suprême exercice, il avait la similitude suspicieuse et vétilleuse. Vous avez rappelé que Georges Dumézil, qui avait été son maître, reconnaissait n'avoir pu prendre en défaut sa classification des jeux, établie à la manière d'un tableau des éléments ou des formes grammaticales. « *Jamais*, écrit-il lui-même, *je ne suis tenté de me désister de mes facultés de contrôle.* » A une époque de délires, de faux-semblants, d'esbroufe, s'intéressant à ce qu'il y a de plus aléatoire et de plus incertain, il reste le maître à la fois de la fascination et de la discipline la plus sévère. Ce surréaliste est en même temps un moraliste et un savant. « *J'ai caché ma maîtrise... Je n'ai pas simulé l'enthousiasme, la démence, la possession par les esprits supérieurs ou inférieurs... Mais, travaillant dans l'obscur, j'ai cherché la clarté.* »

Cette clarté brille sur un monde cohérent et unique, fini, fermé, aux structures similaires sous les apparences les plus diverses, aux correspondances innombrables, aux combinaisons indéfinies, mais non pas infinies. Il n'est qu'une seule nature, le temps revient sur lui-même, l'imagination créative repasse par les mêmes chemins, la continuité règne sur un univers dont *l'homme, qui en est le cœur et la raison, n'est pourtant ni le centre, ni la fin, ni la mesure.*

Ainsi, pendant de longues années, Roger Caillois pousse ses recherches vers les lointains les plus divers. Et puis il ressaisit tout ce matériel épars en une sorte de synthèse prodigieusement ambitieuse. Selon une autre formule de Jacqueline de Romilly, « *il avait lié partie avec l'exception pour lui arracher de nouvelles règles* ». En un premier sens, sa trajectoire semble toute faite de revirements : à l'éparpillement des phénomènes succèdent les exigences du système ; aux exigences du système succède la tentation du silence. En un second sens, et autrement profond, le développement de la pensée de Caillois est fondamentalement harmonieux. Et toutes les cases isolées finiront par s'inscrire sur l'échiquier d'un univers peu à peu dévoilé et d'un esprit si subtil et si puissant qu'il pousse ses explorations jusqu'à son propre effacement.

Un papillon

Vous regrettiez tout à l'heure, Madame, que le nom de Caillois n'ait pas été donné à une pierre, comme celui de Goethe. J'ai appris, il y a quelques jours, qu'il avait été attribué à une variété de papillon. L'éternité relative à laquelle nous pouvons atteindre est peut-être mieux assurée par la vie passagère d'êtres qui se reproduisent que par la présence inerte d'une matière inanimée. Roger Caillois n'est pas mort puisque les hommes qui passent se souviennent encore de lui et qu'un éclat vivant de la nature qui dure immortalise son nom.

A l'instant où je parle, quelque part dans le monde, volette au-dessus des pierres et au-dessous des nuages un de ces insectes obscurs et pourtant lumineux qui faisaient rêver Caillois. Dans ce papillon éphémère et fragile qui porte, en hommage d'admiration et de fidélité, le nom d'un grand esprit et d'un grand écrivain, je vois une image de la seule chose qui vaille, de la seule qui mérite en ce monde, à mes yeux, et aux vôtres, et à ceux de Caillois, l'épithète de divine : la dignité des hommes, fragments de la nature, mais maîtres de leur destin, dans le grand flot cosmique qui emporte l'univers.

Le discours de Mme Marguerite Yourcenar

(Suite de la page 18.)

L'avenir est sombre. « *A force de savoir et de génie, l'homme a obtenu de puiser l'énergie au noyau des particules fondamentales où gisent les réserves profondes : il n'est pas invraisemblable qu'une réaction en chaîne, mal contrôlée, ou qu'on ne savait pas imprudente, en libère une quantité excessive qui volatilise toute matière. Les voies croisées de la Chance et de la Nécessité ont présidé à son prodigieux destin ; elles indiquent également que le miracle peut avoir lieu tout aussi bien en sens contraire, et restituera la vie à l'inertie impassible, immortelle, d'où un bonheur statistique la fit surgir.* »

En présence de cette humanité sentie plus que jamais comme éphémère, en présence même de ce monde animal et végétal dont nous accélérons la perte, il semble que l'émotion et la dévotion de Caillois se refusent ; il cherche une substance plus durable, un *objet plus pur*. Il le trouve dans le peuple des pierres : « *le miroir obscur de l'obsidienne* », vitrifiée voici des milliers de siècles, à des températures que nous ne connaissons plus ; le diamant qui, encore enfoui dans la terre, porte en soi toute la virtualité de ses feux à venir ; *la fugacité du mercure*, le cristal, donnant d'avance des leçons à l'homme en accueillant en soi les impuretés qui mettent en péril sa transparence et la rectitude de ses axes — les épines de fer, les mousses de chlorite, les cheveux de rutile — et en poursuivant malgré elles sa limpide croissance ; le cristal dont les prismes, Caillois nous le rappelle en une formule admirable, pas plus que les âmes, ne projettent des ombres. Non seulement l'étonnante diversité de leurs formes l'a persuadé que l'invention humaine ne fait que prolonger des données inhérentes aux choses, mais encore, par-delà l'esthétique, il retrouve en elles l'histoire.

Ces fusions, ces pressions, ces ruptures, ces empreintes de la nature sur la matière ont laissé au-dedans et à l'intérieur des pierres des traces qui parfois ressemblent à s'y tromper à une écriture, et qui, en effet, transcrivent des événements de millions d'années antérieurs aux nôtres. « *Il existe d'impossibles grimoires naturels que n'ont écrits ni les hommes ni les démons* », et qui semblent préfigurer la passion qu'a l'homme de signifier et de mémorialiser jusqu'au bout. « *Dans les archives de la géologie était déjà présent, disponible pour des opérations inconcevables, le modèle de ce qui sera plus tard un alphabet.* » Cet alphabet inconscient, dont personne mieux que Caillois ne sait qu'une distance incommensurable le sépare de nos lignes de lettres produites par le mouvement du poignet, lui-même esclave de muscles, de tendons et de neurones, n'en est pas moins pour ainsi dire une ébauche de chronique des pierres.

Son « obstinée rigueur »

Caillois nous dit lui-même qu'il avait fini par passer des concepts à l'objet. A force « *d'attention soutenue, presque lassante* », l'observateur remonte pensivement de l'objet dur, arrêté, ayant acquis à jamais son poids et sa densité propres, résultat lui-même d'un tâtonnement millénaire, vers un univers où la pierre qu'il soupèse a été boue, sédiment ou lave. Roger Caillois dans son seul récit romanesque, *Ponce Pilate*, qui est surtout un surprenant poème, montre deux mille ans de notre histoire rêvés durant l'espace d'un seul soir, et, du fait d'une chance qui aurait pu se produire, ne s'actualisant jamais, ou s'actualisant autrement ; il a senti plus fortement encore que l'obscure histoire de la planète consistait en changements violents ou lents, en récurrences, en métamorphoses, en coups de force, en occasions manquées ou en réussites également inexplicables. Les pierres, comme nous, sont prises dans un filet aux nœuds innombrables, situés à l'entrecroisement de lignes transversales se recoupant les unes aux autres ou fuyant à l'infini, trop nombreuses et trop imprévues pour être mesurables, et que nous désignons gauchement du nom de chance, de hasard, ou de fatalité.

Une telle méditation est une ascèse. Son premier résultat est l'humilité. Elle oblige l'homme de science, et l'homme tout court, à s'interroger sur les vertus qu'il a *faites siennes*, comme pour Caillois son *obstinée rigueur*, à réexaminer leur valeur ou leur utilité. Dans *le Fleuve Alphée*, il constate que le vertige (certains nous eussent dit l'extase), classifié d'abord par lui comme l'une des formes du jeu, est un besoin fondamental de l'être. Il s'étonne qu'on n'accorde pas à cet instinct une place plus grande dans la discussion du comportement humain, alors qu'on fait à l'instinct sexuel ou à la lutte de classes une part si considérable. « *Il manque quelque chose, nous dit-il, à l'homme qui ne s'est jamais senti éperdu.* » Mais se sentir éperdu, c'est sortir en partie de ce qu'on est ou de ce que les autres croient que nous sommes. Peu à peu, il s'aperçoit aussi que, comme le mythologique fleuve Alphée venu d'Olympie et coulant sous la mer pour émerger à Syracuse, quelque chose d'inexplicable existe en nous au départ et se retrouve à la fin, après une longue éclipse, en dépit des circonstances extérieures qui nous ont enrichis, mais aussi adultérés.

L'écriture inutile et nécessaire

Parmi ces expériences qu'il juge maintenant de l'autre rivage, il y a celle des livres. L'érudit, l'homme de science, l'admirable et diligent fondateur de cette grande revue internationale d'anthropologie, *Diogène*, qu'il n'a pas cessé d'animer jusqu'à la fin de ses jours, déclare ne pas croire qu'un mot de plus de quatre syllabes soit jamais nécessaire pour désigner une notion importante : de nos jours, c'est là jeter bas bien de triomphants préjugés. L'écrivain si sévère envers soi-même que, très jeune, à l'âge où une publication compte, il avait déchiré les épreuves d'un article prêt à paraître dans la plus importante revue du temps, parce qu'il ne lui paraissait pas tout à fait répondre aux exigences de sa pensée, en vient à se dire que ce que l'on peut écrire dépend de tout, sauf de soi. L'homme qui souhaitait naguère « *apporter au trésor commun, à force de décence et de rigueur, et la chance aidant, une minuscule paillette* », continuer d'y travailler mais, en présence de la disparition fatale, et peut-être prochaine, de l'espèce, il se sent, nous dit-il, réconcilié avec l'écriture, du moment où il a pris conscience qu'il écrivait en pure perte. Autrement dit, tout effort est finalement vain, mais tout effort correspond à une nécessité essentielle de l'être.

Il n'a pas écrit en pure perte

Il se trompait cependant sur un point : il n'a pas écrit en pure perte. *Et, à coup sûr, le temps alloué à* ses livres est peu de chose, au prix des durées vertigineuses dans lesquelles son esprit plongeait, peu de chose auprès de ce grand silence minéral qu'il aimait, et dans lequel il est entré désormais. En ce moment, néanmoins, ces émanations d'un esprit disparu nous touchent encore ; il arrive même qu'elles nous enveloppent. Durant ces mois pendant lesquels j'ai su que j'aurais l'écrasant honneur de vous parler de lui, j'ai souvent senti sa présence quand il m'est advenu de regarder ou de manier des pierres. Je pense à une promenade au soleil couchant, sur une place isolée de l'île des Monts-Déserts, où il s'était rendu naguère, m'a-t-on dit, malheureusement en mon absence, pour examiner une collection de gemmes originaires de cette région.

L'ami qui m'accompagnait et moi-même étions venus pour y voir des phoques, mais la marée était beaucoup trop basse, si basse même qu'elle découvrait d'innombrables rocs sous-marins, encore oints, semblait-il, par la mer qui depuis plusieurs heures les avait quittés, chevelus d'algues sur lesquelles on glissait et qui s'éployaient comme les tresses de noyées de légende. Rocs ignés, ou plutoniens, datant de millénaires où l'eau, l'air et le feu régnaient seuls dans un monde d'avant l'homme, et à un moment où l'élément terre commençait d'exister, roches sédimentaires ou composites, témoins d'un lent brassage qui dure encore. L'ocre, le fer, le sulfate de cuivre ou le chrome avaient différemment teinté ce peuple de pierres ; le granit, comme toujours sur ces rivages, régnait ; je vois encore un granit gris strié de basalte comme de veines noires ; et un autre, gris aussi, mais fourré d'un magma rose débordant de partout, espèce de pâtisserie millénaire.

Une étrange chaleur montait de ces pierres après quelques heures passées au soleil, une tiédeur à peine différente de celle des éphémères mains humaines qui, un instant, se posaient sur elles. J'ai cherché les agates tranchées brutalement par les maçons du Moyen Age, empilant pour construire leurs murs d'église des moellons où s'encastrent le délicat tracé de végétaux plus anciens que la plus vieille cathédrale. J'ai pensé à Caillois tout récemment, dans le cercle de pierres levées de Keswick en Cumberland, où je fis ce geste qui consiste à appliquer l'oreille, la joue et les paumes sur la roche pour tenter de saisir la vibration des pierres. Non pas l'écho des voix du néolithique, déjà si voisines des nôtres, dans ce lieu où de préhistoriques disparus ont certainement parlé et prié. Rien que le son *inouï* du roc, la sourde vibration qui dure depuis des âges que nous ne chiffrons même pas. Je ne dirai pas, notion que pourtant j'accepte à demi, que son fantôme était *tout proche* : quiconque a foi en la communion des esprits n'a que faire de fantômes. Son nom, tout au plus, fut peut-être prononcé, petit bruit de souffle qui, si vite, expire sur nos lèvres.

Mais je me disais que cet homme dont j'allais avoir à parler devant vous, non pas n'était plus, car tout ce qui est dure encore, mais se trouvait entré dans son royaume. Il était allé jusqu'au bout de l'« acquiescement profond » qu'à l'en croire, vivant, il avait déjà donné. Il n'avait plus besoin de s'interroger ni de penser ; *comme le dit si bien un personnage de Ionesco dans Le roi se meurt*, il n'avait plus besoin de respirer. Les minéraux qui le composaient appartenaient de nouveau à ce sol dont sont nés les beaux objets qu'il ne se lassait pas d'aimer. Mais il nous avait laissé son exemple, celui d'un homme qui, disait-il, « *essayait de se diriger dans le sens des choses* ». Cher Caillois, il m'arrivera encore de penser à vous en m'efforçant d'écouter les pierres.

histoire littéraire

Baudelaire et Freud

Léo BERSANI est professeur de littérature à l'université de Californie à Berkeley. Il aime Baudelaire et connaît Freud. Lorsqu'il commente *les Fleurs du mal*, il cite tout naturellement Mélanie Klein, Laplanche ou Lacan. Il ne prétend pas découvrir quelque secret enfoui au plus profond de l'œuvre ou de la vie de Baudelaire ; il n'entend pas non plus décrypter la symbolique sexuelle du poète. Nul «forcing» analytique ici, mais au contraire les charmes d'un dilettantisme éclairé soutenu par une brillante culture et un style agréable que la traduction française massacre parfois.

Ainsi, comment peut-on laisser imprimer dans une collection dirigée par deux de nos meilleurs critiques, Gérard Genette et Tzvetan Todorov, une phrase comme celle-ci (page 111) : « *Le personnage principal des* Tableaux parisiens *et des* Petits Poèmes en prose *est un pesant narcissique d'un hystériquement sentimental et qui fait souvent preuve de sadisme* » ? Dans un volume de quatre cents pages, écrit par un «telquelien» verbeux, cela passerait sans doute inaperçu, mais dans un petit livre aussi intelligent et entraînant que celui de Léo Bersani, le lecteur a droit à plus d'égards.

Je ne serais guère surpris d'apprendre que la somme du psychanalyste américain (d'origine hongroise), Anton Ehrenzweig, intitulée : *l'Ordre caché de l'art* (1) figure en bonne place dans la bibliothèque de Bersani. Ehrenzweig, à l'opposé des tenants de l'*egopsychology* comme Hartmann, Kris ou Löwenstein, soutient que l'artiste n'a pas un moi fort, mais au contraire extrêmement labile. Même son de cloche chez Bersani : « *L'artiste est intrinsèquement un moi à la dérive, sans amarres* ».

Dans ses *Journaux intimes*, Baudelaire ne cache pas que pour se voir possédé par des images étrangères, le poète doit s'offrir et s'ouvrir d'une manière qui évoque la sexualité féminine. « *Qu'est-ce que l'art ? Prostitution.* » Cette dissolution du moi qui mine l'orgueilleuse souveraineté à laquelle nous prétendons, cet éclatement de l'identité qui discrédite toute vision idéaliste, voilà ce que Bersani met en parallèle dans les poèmes baudelairiens et dans les spéculations freudiennes.

Si ce qu'il est convenu d'appeler la « modernité » se caractérise par une crise de la subjectivité — avec ses corollaires esthétiques : goût du fragmentaire et du discontinu — ainsi que par l'insistance mise à souligner la fonction de méconnaissance inhérente à notre être, nous sommes bien avec ce *Baudelaire et Freud* à l'origine de la sensibilité actuelle. En le lisant, c'est notre mythologie que nous découvrons. Suffisamment sophistiquée et élégante pour que nous la contemplions avec une tendresse légèrement ironique. Narcissisme oblige !

ROLAND JACCARD.

★ BAUDELAIRE ET FREUD, de Léo Bersani. Traduit de l'anglais par Dominique Jean. Collection « Poétique ». Ed. du Seuil, 157 pages. Environ 45 F.

(1) Gallimard.

SADE A VIF

(Suite de la page 13.)

Il faut aussi réparer le château qui se délabre et tenir bien fermé le cabinet particulier où la justice risquerait de trouver des pièces à conviction. Mais, plus que tout cela, plus que les promenades et les visites, plus que sa santé qui se dégrade, ce qui l'obsède, c'est bien évidemment sa libération, les négociations à mener pour déjouer les plans de la funeste présidente de Montreuil, les portes où frapper à la Cour pour faire révoquer la lettre de cachet dont il est victime. En désespoir de cause, il veut deviner coûte que coûte la date de sa libération. Chaque détail autour de lui devient signe.

Tout est susceptible d'être chiffré, donc déchiffré. Chiffrées aussi les manies solitaires de celui qui rêvait des plus vastes orgies. Gilbert Lély nous révèle un fascinant *Almanach illusoire* qui tente de récapituler six années d'onanisme. Dans de telles conditions, si la littérature n'avait pas existé, Sade l'aurait inventée. Il demande des livres, beaucoup de livres. Qu'on les emprunte, qu'on les loue, qu'on les achète, il les lui faut à tout prix. Les romans offrent des compensations à sa solitude, les traités philosophiques le confortent dans sa posture de victime de l'arbitraire, les récits de voyage lui montrent des peuples pratiquant l'inceste ou la sodomie. Il lit aussi les apologistes chrétiens pour fourbir ses arguments. Que sa femme lui envoie également du papier et des plumes. Il prend des notes de lecture. Le recueil nous le présente, épluchant les *Mélanges* de d'Alembert, dialoguant avec le philosophe et lui reprochant ses concessions idéalistes.

Il dresse des plans, multiplie les projets littéraires. Le 1er octobre 1788, il établit un catalogue de ses œuvres en chantier qui n'occuperont pas moins de quinze volumes in-8. Il est rompu aux jeux de l'écriture mondaine, il a discuté des règles du style avec son ancien précepteur, l'abbé Amblet, rédigé des lettres bouffonnes ou passionnées à son amie Marie-Dorothée de Rousset. On a la surprise de le voir s'exercer au langage pseudo-paysan dans lequel il fera parler le jardinier de *la Philosophie dans le boudoir*, s'entraîner au provençal et à l'italien. Un polyglotte sommeille chez ce monomane. Mais la violence de la situation carcérale aigrit le badinage, le transforme en une écriture neuve.

Les pages inédites que vient d'éditer Roger Borderie nous livrent ainsi une image kaléidoscopique de Sade : seigneur respecté pour ses subordonnés provençaux, mari aimé pour son épouse, prisonnier « difficile et violent » pour les officiers de Vincennes et de la Bastille, malade râleur pour ses médecins et ses oculistes, client maniaque pour ses fournisseurs, « enfant gâté » pour la perspicace et dévouée Mlle de Rousset. Mais le visage qu'il nous offre à nous lecteurs de 1980 demeure flou, bougé. Se surimposent deux images difficilement conciliables : celle du grand seigneur ulcéré, se livrant à une écriture vengeresse, et celle de notre contemporain, poète de l'amour fou. Entre les deux, passe la littérature (2).

MICHEL DELON.

★ LETTRES ET MELANGES LITTERAIRES, de Sade. Ed. Borderie. Librairie « Obliques », 58, quai de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris.

(2) Un colloque sur Sade se tiendra à Cerisy du 19 au 29 juin.

société

Images de femmes

UNE AUTOPSIE DE LA FRANÇAISE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

● *Grandes bourgeoises, ouvrières et servantes...*

NOUS avons naturellement tendance à penser par stéréotypes. Ou par oppositions tranchées. Le bon d'un côté, le méchant de l'autre. La respectabilité, ici. L'abjection, là. Ce système de jugements en blanc et noir « fonctionne » particulièrement bien pour tout ce qui concerne l'image ou le statut de la femme. Celle-ci peut n'apparaître encore aujourd'hui que comme « maman », ou comme « putain » (voir le film de Jean Eustache). Avant-hier, on la révérait, affirme sur tous les tons Régine Pernoud dans ses livres traitant du Moyen Age. Hier, au contraire, particulièrement depuis la promulgation du code Napoléon, elle se trouvait, croit-on d'habitude, exclue, asservie, insignifiante.

La réalité semble cependant plus complexe. Qu'en était-il véritablement de nos trisaïeules ? De ces épouses du dix-neuvième siècle, au sort apparemment lamentable, parmi lesquelles on découvre, pourtant, des souveraines, fer de lance des ambitions bourgeoises, entreprenantes sans imprudence, ambitieuses sans démesure (Mme Birotteau), ou encore chez les opprimés, des résistantes farouches, gage de la survie du groupe (comme la Maheude, de *Germinal*). Telle est la question posée par Jean-Paul Aron, en préface d'un ouvrage sur la femme du siècle passé. La réponse qu'il apporte, avec l'aide d'une dizaine de collaborateurs, surprendra plus d'un lecteur.

La condition des Françaises, d'il y a cent ou cent cinquante ans, se signale, en effet, pour ces auteurs, par un extraordinaire alliage de caractéristiques différentes.

Non pas seulement que les rôles se répartissent inégalement au long de l'échelle sociale (la grande bourgeoise adulée à un bout et la prolétaire humiliée à l'autre), *mais aussi et surtout* parce que chacune d'entre ces femmes apparaît selon les lieux, les moments, les circonstances et le point de vue adopté sur son « destin », non pas misérable ou glorieuse, mais, comme on nous le montre fort bien, à partir d'exemples concrets, misérable *et* glorieuse tout à la fois, écrasée *et* superbe.

D'abord la bonne, décrite par Anne Martin-Fugier. Son emploi du temps est harassant : « *De 6 heures du matin où elle allume les feux, jusqu'à 10 heures du soir, lorsqu'elle peut enfin remonter dans sa chambre, elle ne s'arrête guère. Et n'oublions pas que deux éléments alourdissent singulièrement son travail : l'absence d'eau courante, l'encombrement des appartements. Que pouvaient être les travaux ménagers dans ces conditions : pots de chambre à vider, eau chichement mesurée, cuisines minuscules, mal aérées, pièces surchargées de bibelots à épousseter ?* »

La prostituée ensuite (que nous dépeint Alain Corbin). « *Aux yeux des édiles*, écrit-il, *la prostituée ne fait pas que symboliser, elle manifeste, elle incarne l'ordure morale. Elle encombre la voirie, elle pourrit les corps, elle pue. C'est en même temps, et par une série de mesures dont la similitude est éclatante, que s'élabore la réglementation de la vidange, de l'équarrissage, de l'abattage et de la prostitution.* »

Nous voici donc, parlant des bonnes et des prostituées, au plus bas degré de la déchéance. Et pourtant, ces êtres méprisés exercent aussi, à leur façon, un mode de pouvoir caricatural : la bonne sur sa patronne quand celle-ci lui abandonne son corps, la putain sur les maris qu'elle fait jouir et rire prenant ainsi, remarque Alain Corbin, la revanche de toutes les femmes frustrées, justement. Celles qui, à l'autre bout de l'échelle, sous des atours somptueux, et dans des équipages étourdissants, ne s'en trouvent pas moins « condamnées par la loi et l'opinion, à l'universelle *dépossession* » ; celles dont « le mari, sous le régime d'une communauté factice, administre tout seul les avoirs... libre d'employer la *fortune* indivise à l'entretien d'une gourgandine ».

Etrange dialectique du maître et de l'esclave, de la patronne et de la servante.

Les autres communications offertes par l'ouvrage proposent autant de sujets de réflexion : celle sur l'ouvrière (Madeleine Rebérioux), sur la médecine et les femmes (Jean-Pierre Peter), sur la mode (Philippe Perrot), sur Michelet et son étonnante fascination devant l'utérus (Jean



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Borie), etc. Elles sont toutes écrites par de véritables orfèvres en la matière, à laquelle ils ont d'ailleurs, pour la plupart, déjà consacré un livre approfondi (on connaît, par exemple celui d'Alain Corbin sur *les Filles de noce* (1), ou encore celui de Laure Adler sur *les Premières Journalistes* (2). Le lecteur pourra toujours s'y reporter si ces zakouskis variés lui donnent une véritable soif de connaissances.

EVELINE LAURENT.

★ MISERABLE ET GLORIEUSE, LA FEMME DU XIX[e] SIECLE, ouvrage collectif présenté par Jean-Paul Aron. Fayard, 248 p. Environ 54 F.

(1) Editions Aubier-Montaigne.
(2) Editions Payot.

Dans les châteaux d'Éros

● *Un essai de A. M. Dardigna sur l'« infortune » du sexe féminin*

IL est clair que la prétendue libération sexuelle des femmes est une imposture. De bien plus grande portée, mais analogue à la libération sexuelle des enfants, à quoi appellent des adultes, intéressés à se libérer eux-mêmes des ennuis auxquels une société répressive expose les auteurs de ces sortes d'attentats.

Ce n'est pas au langage prudhommesque des codes et des procureurs que j'emprunte à dessein le mot *attentat* : il est le premier dont se saisit Anne-Marie Dardigna, et sur quoi se *fonde* sa démonstration. Elle le ramasse chez Robbe-Grillet, aveu, ou plutôt revendication, proclamation : « *Le corps de la femme joue le rôle du lieu privilégié pour l'attentat.* » Or, la « libération » déclarée, promulguée, rend l'attentat non seulement plus aisé : elle l'inscrit dans la légalité « révolutionnaire ». Abolis, les interdits, tabous, refus, et jusqu'à *l'embarras du choix* et autres privilèges. Le libérateur s'avance armé... de la Déclaration des droits de la femme : « *Enfin, te voilà libre de faire ce que je veux.* »

C'était bien le moment, en effet, d'aller voir de près ce qu'est *l'érotisme*, et ce *qui s'y* passe. Rien de plus clair encore : écriture, théâtre, mise en scène du désir et des fantasmes masculins, où la femme n'est ni sujet ni auteur, et beaucoup moins actrice qu'indispensable *accessoire*.

Robbe-Grillet précise que le corps, objet de l'attentat, est triple. Outre le corps féminin : le corps social, le corps du texte, « tous trois imbriqués ». Anne-Marie Dardigna désimbrique, analyse, *démystifie*, elle *éclaire* la vérité de ce jeu de l'imaginaire et des corps, avec talent, lucidité, une saine passion, et la vigueur, si j'ose dire, la plus pénétrante.

Le plus vénérable des textes interrogés est le premier en date : *la Genèse*. L'auteur montre non sans humour comment le père et le fils aîné, découvrant soudain la menace imprudemment créée avec la dernière créature, s'allient — ce sera l'éternel « complot des pères et des fils » — pour réduire une bonne fois Eve la *subversive*.

Ayant du même coup reconnu ce corps comme « la métaphore du monde à dominer », A.-M. Dardigna le met à nu dans le rôle (en fait très costumé) qui lui est assigné sur la scène érotique : à travers Pauline Réage, Bataille, quelques autres, et surtout Klossowski, le plus révélateur. Il s'agit toujours pour l'homme de se donner à voir le corps de la femme. Une femme, d'ailleurs, qu'il « élimine par la culture ». Comment s'en débarrasser ? Par un vieux procédé : la couper en morceaux.

On remarquera tout de même que, *parmi cette compagnie* illustre (sans oublier Sade, ni le Créateur initial) des metteurs en scène du grand spectacle pour hommes, il y a une femme. Mais, A.-M. Dardigna commet une erreur sur l'interprétation d'*Histoire d'O*. Elle pense que en écrivant ce roman, une femme n'a voulu, une fois de plus, que se prêter aux fantasmes d'un *homme*. Or de l'aveu même de Pauline Réage, *Histoire d'O* exprime ses fantasmes à elle. A ce propos on pourrait souligner avec malice le plaisir que l'auteur des *Châteaux d'Eros* prend elle aussi à ce qu'elle écrit dans le moment même où elle « montre » que seul le plaisir — et le regard — de l'homme sont en jeu ; et qu'à la femme tout est imposé.

Etant admis ce désir *autre*, restent trois issues : ce désir ne se satisfera que dans l'homosexualité ; ou bien on pourra refuser les rôles, ou les échanger ; *enfin*, les *deux acteurs de sexe* différent deviennent, à égalité, sujets, auteurs et metteurs en scène de leur pièce. Pourquoi pas ? Mais cette égalité est démentie dans le *spectacle* réel où le metteur en scène est toujours seul. Souverain, et vite despote. *C'est un pouvoir qui ne se partage pas.* Et un pouvoir d'essence sadique : forcer, se *servir de* ; plier, *remodeler*, *figurer*, défigurer (très réellement) les corps féminins, par prédilection. Bref : « expropriation » aux fins d'« appropriation ». C'est toujours l'attentat.

Mais est-ce par décret mâle, ou par nature et vocation, que la femme s'aime et se veut spectacle ? (Pour Colette, être « *le spectacle d'un homme mûr* » est le désir, le fantasme de toute adolescente.) D'une manière générale, *pour savoir* ce qui, *dans* la femme, serait inné ou millénairement acquis (par force), il faudra du temps.

YVES FLORENNE.

★ LES CHATEAUX D'EROS OU L'INFORTUNE DU SEXE DES FEMMES, d'*A.-M. Dardigna*. Maspero, 336 pages. Environ 85 francs.

Dans le monde arabe

TOUT ce qu'écrit Juliette Minces semblera juste : l'infériorité de la femme dans la société arabo-islamique, sa dépendance économique, son enfermement, son exploitation, bref, son oppression. Tout cela est dit, mais rapidement, globalement. Il aurait été plus prudent de parler *des* femmes et non de *la* femme, même si l'islam réserve le même statut et le même rôle à toutes les femmes

Comment Juliette Minces peut-elle écrire : « *Il n'y a que dans les villes, parmi les couches éduquées et ayant abandonné la tradition, que les « mariages d'amour » se nouent* » ? Ce genre d'affirmation est sans fondement. Toute la première *partie du livre reste aussi au* niveau impressionniste.

La deuxième partie du livre *est de loin la* plus intéressante. On sent l'auteur plus à l'aise. Juliette Minces parle de ce qu'elle connaît bien : les expériences algérienne et égyptienne. Son analyse, juste et précise, ne se fie plus à des généralités d'ordre journalistique, mais va au-delà de l'apparence et nous explique pourquoi la révolution algérienne a *renvoyé la femme à son foyer* après l'avoir fait participer à la lutte pour l'indépendance (refus du modèle occidental ; exigences économiques ; attachement à l'islam). Le cas de l'Egypte est intéressant : elle est en avance sur tous les pays arabes dans le domaine de l'émancipation féminine (ce fut en 1925 que la répudiation devint illégale), et c'est dans cette société qu'il y a place, d'après Juliette Minces, pour un *mouvement féministe*.

***

Ce qui choque d'abord dans le livre de Renée Pelletier et Attilio Gaudio, *Femmes d'Islam*, *c'est le* sous-titre : *le Sexe Interdit*. Qu'est-ce que cela veut dire ? Y aurait-il des cultures et des sociétés où le sexe « soit permis » ? Cette affirmation renforce les préjugés et l'ignorance de ceux à qui s'adresse en principe le livre. C'est d'autant plus regrettable que le contenu de cette étude est souvent riche et participe *d'une démarche démystificatrice*.

Après un certain nombre de généralités sur la femme dans le Coran, la vie sociale, les mœurs, l'esclavage, les auteurs présentent très brièvement les *musulmanes* d'Afrique noire (une page par pays), avant de consacrer la plus grande partie de l'ouvrage aux *femmes* du Maghreb, un Maghreb d'aujourd'hui, complexe et divers. L'approche est celle de l'enquête journalistique, utilisant certains travaux *sociologiques*.

Il apparaît que « *l'esprit de supériorité du mâle* » est la chose *la mieux partagée* par les hommes des trois pays du Maghreb. La femme est cependant différemment dominée : la Tunisie, premier pays musulman à avoir promulgué un code de statut personnel résolument réformiste, semble encourager une certaine *émancipation* de la femme. Le Maroc hésite, mais laisserait faire l'évolution sauvage des mœurs. Quant à l'Algérie, elle maintient la femme dans un statut d'être « *reclus, esclave d'une morale étouffante* », et, comme dit un médecin qui a longtemps pratiqué dans un hôpital de Kabylie, le docteur Cauchois : « *La guerre de libération nationale a libéré le pays colonisé... La femme est encore colonisée et son corps lui échappe, dépersonnalisé, rendu anonyme...* » Quelle que soit la situation juridique de la femme, celle-ci *souffre surtout*, dans les trois pays du Maghreb, de la mentalité rigide des *hommes*, en mal de domination comme leurs frères méditerranéens.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LA FEMME DANS LE MONDE ARABE, par Juliette Minces, Mazarine, 165 pages. Environ 42 francs.

★ *FEMMES D'ISLAM OU LE SEXE INTERDIT*, d'*Attilio Gaudio et Renée Pelletier*. Denoël-Gonthier, collect. « Femmes ». 298 pages. *Environ 50 francs.*

Le Monde

culture

MUSIQUE

TROIS PIANISTES

S'il y a beaucoup de grands organistes aveugles, on connaît peu de pianistes atteints de cécité qui se lancent dans une carrière. Aveugle depuis l'âge de trois ans, mis d'abord à l'orgue, Bernard d'Ascoli s'est senti à douze ans une vocation impérieuse pour le piano. Habitant Marseille, n'hésitant pas à voyager beaucoup pour travailler avec un grand professeur, Rose Lejour, il a participé brillamment à plusieurs concours internationaux, remportant notamment le Prix du meilleur interprète de Chopin à Santander et le premier prix Maria-Canals de Barcelone en 1978.

Un visage fin, une silhouette fragile qui s'oriente avec décision vers son piano, le contourne, salue avec grâce ; le voici lancé dans un programme sans concession à son état : l'Appassionata, Prélude, Choral et Fugue, *de Franck,* les Jeux d'eau à la villa d'Este *et la* Legerezza, *de Liszt,* le Troisième Scherzo, *de Chopin.*

Si la manière d'attaquer un peu raide de Bernard d'Ascoli tient peut-être à une prise de contact avec le clavier très proche, par nécessité, sa virtuosité brille avec une netteté exceptionnelle et ses mains volent au-dessus du clavier, presque infaillibles, même dans les immenses sauts d'arpèges de Franck. Sa sonorité un peu trop éclatante est comme une image de cette étonnante victoire sur l'adversité. A vingt-deux ans, Bernard d'Ascoli n'a pas toujours la maturité suffisante du phrasé, ni le sens du repos, de la sérénité qui fait respirer la musique, mais ses interprétations pleines de fièvre, de brio et d'élan attirent instantanément la sympathie, et la Polonaise-fantaisie, *de Chopin, par exemple, témoigne d'une sensibilité de poète.*

Dominique Merlet consacrait une importante partie de son dernier récital à Bartok, dont le centenaire va dominer cette nouvelle année, et nous révélait les Huit Improvisations *de 1920, des pages brèves dont l'écriture très dense fait jaillir le parfum âpre et fort de ces thèmes populaires hongrois qui servent de point de départ à une prodigieuse fantaisie concentrée dans l'instant. Le jeu abrupt et miroitant, plein d'éclat et de mystère de Dominique Merlet, s'accorde parfaitement avec cette fulguration sensible de Bartok, qui se déployait ensuite dans l'immense* Sonate *de 1926, farouche, frénétique, débordante de vitalité dans les mouvements extrêmes avec cet adagio dans les ténèbres comme un mineur qui creuse dans son souterrain, où la musique semble peu à peu se régénérer dans un complet dénuement. Mais on avait bien besoin ensuite de retrouver les scintillements, la poésie impondérable et palpitante, l'humour des* Préludes *de Debussy, interprétés avec autant de subtilité et de fraîcheur.*

Iberia *d'Albeniz reste inexplicablement un des continents les plus solitaires du piano. Alicia de Larrocha est presque la seule, depuis vingt ans, à donner en concert cette somme d'une difficulté certes terrifiante mais où l'Espagne entière resplendit. Elle dénoue merveilleusement cet écheveau de mélodies et de rythmes inextricablement mêlés, gonflés de bonheur ou de nostalgie, qu'elle édifie avec une profondeur de champ admirable. Espagne parfois dure, écrasée de soleil, mais où, dans la fraîcheur des nuits, monte le chant profond.*

JACQUES LONCHAMPT.

THÉATRE

« Un chapeau de paille d'Italie » par l'Attroupement

Le comique du cauchemar

Mi-clowns, mi-pantins finement coloriés, les comédiens de l'Attroupement jouent Labiche, *Un chapeau de paille d'Italie*, modèle parfait du vaudeville-poursuite. Contrairement à l'habitude, ils ne lancent pas la mécanique fameuse à sa vitesse maximum. Ils se laissent porter par la logique puissante d'une histoire complètement folle, dont aucun détail n'est arbitraire. Ils installent les scènes l'une après l'autre. On a l'impression de tourner les pages d'un album ancien de bandes dessinées, quelque chose qui tiendrait du *Capitaine Nemo* et de *Becassine* : même finesse, même grâce sournoisement cruelle, même alchimie de naïveté et de cynisme.

Après tout, les mésaventures de ce jeune marié, poursuivant un chapeau aussi fuyant qu'un malicieux mirage, et poursuivi par sa femme, par son beau-père — qui répète obsessionnellement « *Tout est rompu mon gendre* » — et par un cortège de noce aussi collant qu'un remords, ces mésaventures pourraient appartenir à un cauchemar haletant, à un rêve hagard. Elles sont aussi invraisemblables et physiquement réelles. Les personnages n'ont pas de poids psychologique; ils sont des forces élémentaires, comme on dirait l'eau, le feu. Ils en ont l'innocence et l'amoralité. Ils portent le désir, la peur, l'avidité, la domination. Des forces qui se déchaînent dans des situations mesquines, une tempête dans des petites têtes. L'effet de disproportion est irrésistible.

Mais les vaudevilles de Labiche ne sont pas seulement une mécanique. Les caractères sont des masques qui reproduisent dans ses traits essentiels l'immuable vérité de types sociaux précis. Denis Guenoun s'en sert pour « *plonger dans l'imaginaire français* ». Sa mise en scène construit des hallucinations oppressantes, dérisoires, burlesques. On voit bien que le génie comique de Labiche n'est pas lié uniquement au rythme. Il y a le texte : chaque réplique est un chef-d'œuvre en soi d'évidence absurde, et là, on n'en perd rien.

Philippe Vincenot (le marié) et Laurent Versellette (le beau-père), qui font partie de l'Attroupement, sont prodigieusement variés, drôles, inquiétants d'assurance bornée. Le reste de la distribution est moins probant. Les acteurs ont été recrutés sur place et ont suivi trois mois de stage, ce n'est pas suffisant pour acquérir la souplesse et la maîtrise nécessaires. Le déséquilibre illustre la grande misère qui règne dans la formation des comédiens, et la difficulté à réunir une distribution importante, quand on n'a pas d'argent. Mais l'ingéniosité compense. Et puis il y a des chansons, beaucoup de musique à la manière des *Demoiselles de Rochefort* de Michel Legrand.

Le spectacle est d'une intelligence sans défaut, beau et fort, dans la simplicité d'un échafaudage en bois éclairé par instants brefs en rouge et vert, clins d'œil réjouissants au music-hall-variétés.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la danse, Lyon, jusqu'au 24 janvier ; du 27 janvier au 1er février, salle Gérard-Philipe, à Villeurbanne, 20 h. 30.

■ Alain Lombard, directeur de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, remplacera, comme chef invité à l'Orchestre de Paris, Carlo-Maria Giulini, les 29, 30 et 31 janvier. Le programme comprendra l'ouverture d'« Oberon », de Weber, la Huitième Symphonie de Schubert et la Quatrième Symphonie de Brahms.

■ PRECISION. — A la suite de l'article de Pierre Granville consacré à l'exposition Modigliani à Liège (« le Monde » du 30 octobre), un lecteur nous prie de préciser que cette exposition a été organisée conjointement par Mmes Françoise Dumont et Michèle Lambert, et pas seulement par Mme Françoise Dumont comme notre collaborateur l'avait laissé entendre en ne citant que ce dernier nom.

■ RECTIFICATIF. — Dans l'article de Gérard Condé sur « Histoire du soldat » (« le Monde » du 22 janvier), il fallait lire que l'œuvre a été conçue « pour le théâtre ambulant, qui n'a jamais existé que dans l'imagination des auteurs » — et non des « mœurs », comme une coquille nous l'a fait écrire.

EXPOSITIONS

A PROPOS DES « RÉALISMES » AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Une lettre de M. Gérard Régnier...

A la suite de l'article de Jacques Michel sur « Les réalismes » au Centre Georges-Pompidou (le Monde du 18 décembre 1980), nous avons reçu de M. Gérard Régnier, commissaire de l'exposition, une lettre dans laquelle il écrit notamment :

L'article que vous avez consacré à l'exposition des « Réalismes entre 1919 et 1939 », en dépit des qualités de son information, laisse apparaître quelques approximations qui, aux yeux d'un lecteur français peu averti de cette époque, risquent d'entraîner des confusions.

Evoquant la section italienne, il est écrit ainsi qu'elle est composée d'œuvres « *des années du fascisme, non exposées et conservées dans les caves des musées à Rome, à Milan, à Turin (...), et qui ne sortent au grand jour qu'avec l'alibi d'une manifestation culturelle* ». Immédiatement après, cette situation prétendue est comparée à celle des « *tableaux nazis* » qui, « *eux aussi sortent des caves où ils étaient entreposés* ». Il y a là le danger d'un double amalgame qu'il convient de corriger.

L'exposition présente cinq tableaux caractéristiques du style officiel du régime nazi en Allemagne, dans la période entre 1936 et 1941. Elle les présente à titre de contre-épreuve de ce qui est montré par ailleurs et comme exemples de l'« art » qui était seul autorisé au moment même où les peintres de la nouvelle objectivité étaient pourchassés, interdits d'enseignement et d'exposition. Le contexte didactique entourant ces œuvres ne laisse aucune ambiguïté quant à leur signification dans l'exposition.

La section « arts plastiques », en revanche, ne présente aucune œuvre italienne qui ressortisse à l'art officiel du régime mussolinien, pour autant d'ailleurs qu'on puisse définir un tel art. L'art des commandes officielles, celui par exemple des prix Cremona ou celui des grandes décorations pour bâtiments publics, en général exécutées par des peintres académiques, *ne figure pas* dans l'exposition. Ce qui est montré, c'est la peinture durant le fascisme — qui, rappelons-le, a duré vingt ans, de 1923 à 1943, — et non pas la peinture « fasciste ».

Etre contemporain d'un régime n'est pas nécessairement en être le complice, sauf à rendre Manet responsable du Second Empire ou Vermeer de l'invasion des troupes françaises aux Pays-Bas. Aussi, les tableaux exposés ne sortent pas « des caves » : le touriste peut à loisir les contempler sur les murs de la Brera, à Milan, ou sur ceux de la Galerie nationale d'art moderne, à Rome. Ils ont été montrés dans les grandes expositions internationales, au Conseil de l'Europe, à Berlin en 1977, ou récemment, à l'Exposition des années 20, à Bologne. Point besoin, pour cela, d'« alibi culturel ».

***

Le second amalgame mélange des artistes comme Casorati et Morandi qui, très tôt, se renferment dans un isolement méprisant, ou Carrà, qui, dès 1922, quitte le *Novecento* en dénonçant ses visées nationalistes à un Mario Sironi, qui fut des rares à ouvertement afficher des sympathies pour le régime. Mais, même dans ce cas, sa peinture, influencée par un romantisme où se mêlent les influences de Wagner et du nietzschéisme, apparaît en opposition si profonde avec la rhétorique bombastique du régime que c'est l'historiographie marxiste italienne qui, la première *(voir les travaux de Mario de Micheli)*, l'a tirée non « de l'ombre des caves », mais des assimilations hâtives.

A partir de ces brèves données, la phrase sur le *Novecento*, « *mouvement qui avait illustré la mystique nationaliste mussolinienne, imposée par les milices à coups de potions d'huile de ricin, et étrangement frappé d'une langueur venue de chez De Chirico* », ferait sourire si elle n'était, d'une certaine manière, gênante dans la mesure où elle semble rendre responsables, une fois de plus, les artistes et les intellectuels, qui en furent les premières victimes, des exactions d'un régime musclé. Faut-il encore rappeler que c'est dans la revue « fasciste » *Corrente* que G. C. Argan, aujourd'hui député du parti communiste italien, a publié les premiers articles où s'élabora la résistance au régime ?

On ne peut laisser bonnement entendre que la restauration classique des *Valori Plastici* aurait accompagné, donc favorisé, le mouvement du *fascio*. On rappellera qu'en Italie ce sont plutôt, au contraire, les mouvements de l'avant-garde, comme le second futurisme, qui rêvèrent de s'identifier à la mystique fasciste (...).

Le titre général de l'article, « L'axe Italie-Allemagne », est finalement révélateur de cette périlleuse réduction. A évoquer l'axe Rome-Berlin, il entraîne tous les malentendus possibles. Sans remonter à Dürer et à Bruegel, faut-il rappeler que les influences culturelles *tramontani*, de part et d'autre des Alpes, sont une donnée de la culture européenne depuis toujours ? Au siècle dernier, le mouvement des Nazaréens, comme le rappelle le catalogue, avait déjà annoncé le mouvement que décrit l'exposition. On peut continuer d'ignorer ces échanges. Est-ce suffisant pour les réduire aux avatars politiques d'une époque ?

...et la réponse de Jacques Michel

La réaction de M. Gérard Régnier à notre article montre bien que les plaies sont loin d'être complètement cicatrisées, s'agissant d'une période récente dans l'histoire que tout un courant de pensée s'emploie à banaliser. Nous avions écrit que les artistes du Novecento ont illustré la mystique du régime mussolinien, ce qui est vrai, même si ce mouvement était loin d'être monolithique. Mais que c'est le régime — et non les artistes — qui a imposé cette mystique à coups de potions d'huile de ricin, ce qui naturellement est également vrai. Dire que l'art des *Valori plastici* est un retour à la peinture de musée contre la marche de l'avant-garde reste exact et ne signifie pas, nous semble-t-il, qu'ils ont favorisé le mouvement du *fascio !*

Il n'est nulle part écrit que l'exposition est composée d'« œuvres des années du fascisme » et encore moins de « peinture fasciste », mais, si on cite correctement, « de la peinture italienne des années du fascisme ». Et il est évident que c'est de cela qu'il est question. Il n'a été fait aucune comparaison entre les tableaux nazis qui sortent des caves et ceux envoyés par les musées et collectionneurs italiens. Il va de soi qu'on ne saurait les comparer, d'abord par leur qualité intrinsèque, ensuite par l'esprit, surtout lorsqu'il est question de peintres comme Casorati, Morandi, Carra, et même Sironi le mussolinien, en aucune manière amalgamé avec ses confrères italiens. Dans le premier cas, il s'agit d'une simple illustration d'un programme politique ; dans l'autre, de création picturale, et il est naturellement grand-temps de mettre en valeur la peinture réaliste de ces années, trop longtemps sous-estimée, comme on semble vouloir le faire en Italie.

Le phénomène est d'ailleurs général. C'est toute la peinture réaliste qui est reconquise sur un passé souvent troublé. Et c'est cela qu'on attendait d'une telle manifestation. On peut se demander pourquoi le réalisme a pu être l'instrument d'idéologies aussi opposées, comme si sa signification était interchangeable. Mussolini et Hitler ont eu recours à ses services, comme Staline. Ce phénomène assez étonnant eût mérité d'être relevé et illustré dans une manifestation qui se voudrait exhaustive. Or l'absence de plusieurs artistes réalistes — absence allant toujours dans le même sens — laisse perplexe. Ainsi, pourquoi Guttuso, réaliste et communiste italien n'y figure-t-il pas ? Et Léger, le peintre du peuple ? Si Léger est absent d'une section française, d'autre part, curieusement riche en artistes et œuvres de second ordre, pourquoi dans l'américaine un Demuth, qui navigue dans son sillage, y figure-t-il, lui, abondamment ? Et c'est dans le même sens qu'on peut constater l'oubli, volontaire ou pas, de Ben Shahn, le héros du Social Protest américain des années 30. De même, pour rester sur le nouveau continent, la non-présence, il est vrai regrettée par les organisateurs, des muralistes mexicains Siqueiros et Orozco, qui représentèrent un des cas les plus frappants du réalisme, mais révolutionnaire.

On peut admettre que le titre de l'article prête à un malentendu. Toute l'histoire de l'art depuis le Moyen Age et la Renaissance est là pour prouver la continuité des échanges artistiques Nord-Sud. L'exposition met en valeur le réalisme néoclassique et le réalisme « magique », héritage, nous dit-on, des Nazaréens, confrérie mystique d'artistes allemands qui, abandonnant le néo-classicisme prôné par Winckelmann, ne juraient plus que par les fresques primitives italiennes. Dans cette ligne « surréelle » du réalisme, Chirico et Balthus tiennent une bonne place. Il est intéressant de la dégager, elle existe. Mais il aurait fallu donner un autre libellé à cette présentation des « réalismes », car ils sont loin d'y être tous. — J. M.

L'irréalisme photographique

D'abord la section photo de l'exposition « Les réalismes » n'est pas une chose en soi, mais un moment dans le parcours général, un reflet, une référence, une perche tendue à la comparaison ou à la contradiction, comme un étalon-mètre de ce qui devrait être le réalisme absolu : la photographie ; une cabine ouverte sur le déroulement pictural, des années 1919 à 1939, dont le mouvement vise à discerner le point, les points où la représentation tend et se fige vers une ressemblance. En somme, la photographie ici est comme un miroir plat, exact, au milieu d'un assemblage de miroirs déformants, biscornus. Mais la photographie est une fausse valeur du réalisme, car rien n'est plus irréaliste que le noir et blanc, qui n'existe pas dans la vie, qui est une dissociation machinale, et beaucoup de photographies sont beaucoup plus étranges que beaucoup de peintures, entraînent beaucoup plus la déformation et l'imagination de la part du manipulateur.

Comme la peinture, à sa naissance, la photographie est un art de l'élite qui reproduit, qui magnifie quelques traits ou quelques moments d'une classe privilégiée (des photographes comme Heinrich Kühn, plus tard Lartigue, et les photographes des premiers studios en font preuve). Puis la photographie se décentre, tend vers le monde et, même si ce sont des riches qui détiennent encore l'appareillage, la misère devient une valeur d'exotisme, de connaissance, d'humanisme. Cette période de l'entre-deux-guerres voit de grands « chamboulements » pour la photographie : le flou fait place au net, et le lustre à la crasse, l'objet brut et même industriel évince la nature morte, le portrait bourgeois se survit comme un archaïsme. Sander tente en Allemagne une nomenclature des types sociaux collés aux types morphologiques, quoi de plus réaliste qu'un visage nu placé devant un fond blanc ? Ce souci de méthodisation aurait dû plaire aux nazis, mais ils font détruire les photos parce que, à l'intérieur d'un cadre réaliste, elles n'apportent aucun idéalisme, comme leurs peintures.

Tandis que les « véristes » de Berlin, Otto Dix ou Christian Schad, peignent des visages monstrueux, des femmes obèses, des scènes lascives, Brassaï prend à Paris les mêmes sujets, que la photo transfigure quand la peinture pousse la défiguration. Après avoir photographié les paysans et les soldats de Hongrie, Kertész photographie le caniveau de Paris : c'est cet « abaissement » général du sujet, tant social que formel, qu'a voulu transcrire l'accrochage de cette section photo, en proposant comme base, comme pavage, l'objectivité puriste d'un Sander pour le portrait, d'un Renger-Patzsch ou d'un Blossfeldt pour la photo de chose, le reportage social modeste entrepris par la Farm Security Administration et en laissant émerger quelques photos plus éclatantes de Steichen, Weston ou Cartier-Bresson...

Il ne s'agit surtout pas d'appliquer à chaque objet la détermination réaliste - pas réaliste comme une devinette bêtasse, mais de se laisser aller dans le bain d'impressions général, dans la confrontation de dimensions et d'expressions différentes, comme dans une promenade et de prendre plaisir jusqu'aux zones d'ombres et d'inexplication, jusqu'aux trous et jusqu'aux failles.

HERVÉ GUIBERT.

Dans l'octogone

Bientôt quatre années de Beaubourg : à l'enthousiasme excessif qui a accompagné son ouverture, faisant une gloire de tout ce que produisait cette machine trop neuve, poussant trop volontiers à fermer les yeux sur ses défauts, ses inévitables ratés, a succédé une excessive méfiance — peut-être conséquence de la saturation.

Enthousiasme et déception, excès de gloire, excès d'indignité : la grande exposition des réalismes est à cet égard symbolique. En cherchant à sortir d'une vision manichéenne des arts entre les deux guerres, en tentant de montrer que tout n'est pas noir ou blanc, plus exactement rouge ou noir ; en utilisant des cimaises jalouses de leur respectabilité et qui ne reçoivent d'ordinaire que le pur et le noble de l'art, les « réalismes » créent un malaise qui, pourrait être salubre si les ambiguïtés dont l'exposition traite ne sont pas prises pour une ambiguïté de propos.

On a parlé de la peinture, de la sculpture, il faut parler de la photo (voir encadré), et il faudrait parler de la littérature, partie dont a été chargée la Bibliothèque publique d'information (B.P.I.). Intéressante par le parallèle qu'elle tente d'établir entre les arts plastiques et les lettres (malgré une ambiguïté redoublée du terme réalisme), par les courants peu connus d'Allemagne et d'Italie, qu'elle aussi fait apparaître, elle reste inévitablement un catalogue d'œuvres, une présentation de support (les livres), peu séduisante et assez inefficace à côté d'œuvres en chair et en os comme le sont les tableaux.

Enfin il y a l'architecture et, plus généralement, cet ensemble d'arts de la vie qui, de l'objet à la maison, sont l'apanage du Centre de création industrielle (C.C.I.). Côté exposition, le C.C.I. s'en est mal sorti. Moins encore que la peinture, l'architecture ne pouvait se plier aisément au terme réalisme, fût-il au pluriel. On s'est donc fié à des concordances d'esprit, surtout à des concordances politiques, et l'on a proposé, dans un cadre octogonal, une mise en scène passable, à la limite et même en deçà du compréhensible. Cela donne un pot-pourri, très incomplet, très schématique et qui, à contre-pied de la partie peinture, parvient à être à la fois réducteur et tout aussi ambigu. Fascisme, monumentalisme, nazisme, néoclassicisme... finissent par si bien se mélanger qu'on prend Perret pour l'homologue français de Speer. C'est embêtant, quand même. En revanche...

En revanche, il y a au centre de cet octogone, un bastion retranché de forme carré où l'on est fort mal assis, même fort mal allongé, pour voir et entendre un spectaculaire audiovisuel. Mis à part quelques instants d'agacement dus à une prétention maisonnante d'objectivité, ce « spectacle » retrace l'histoire de l'entre-deux-guerres à partir de documents souvent inédits, saisissants, de photographies, d'affiches, d'objets, de bâtiments bien choisis, d'enregistrements percutants. Le montage est, en outre, d'une rare efficacité. Ce point d'orgue des réalismes dure bien le temps d'un long métrage. Il réintroduit — est-ce un défaut ? — l'histoire dans cette large fresque des « réalismes » d'où on tentait de la chasser, dans l'espoir, peut-être, de la dépasser.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Chaillot (727-81-15). 20 h. 30 : le Fleuve rouge.
Essaïon (278-46-42). 18 h. 30 : la Paille
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (236-54-49). 21 h : *Morte à Yonville.*
Le Lierre (589-59-84). 20 h. 30 : Œdipe roi
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59). 20 h. 30 : la Tempête.
Cité internationale, grande salle (589-67-57). 20 h. 30 : les Fiancés de K ou l'éternel masculin.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20). 20 h. 30 : les Caprices de Marianne
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Odéon (325-70-32). 20 h. 30 : Prométhée enchaîné.
Petit Odéon (325-70-32). 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T. E. P. (797-96-06). 20 h. : films.
Petit T. E. P (797-96-06). 20 h 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33). débats, 18 h. 30 : Rencontre avec M. Moucha, B. Bour ; conférence : du futurisme au Novocento ; concerts, 18 h. 30 : Rolf Gehlhaar ; 20 h. 30 : *John Cage* ; théâtre, 20 h. 30 : Parcours.
Carré Silvia Monfort (531-28-34). 20 h. 30 : Adama ; 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.
Théâtre de la Ville (274-11-24). *18 h. 30 : Dezso Ranki, pianiste* ; 20 h. 30 : le Bonheur des Dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83). 20 h 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78). 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45, Palligan's Visions.
Antoine (208-77-71). 20 h. 30 : Potiche
Atelier (606-49-24). 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes-Parisiens (296-60-24). 21 h. : Diable d'homme
Carrefour de l'Esprit (633-48-65). 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04). Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque, 20 h 30 : le Grand Départ. — Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de l'Aquarium : le Miroir des jours.
Cite internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Théâtre de la mer (589-70-22), 20 h. 30 : Camoens, une voix de la Renaissance.
Comédie Caumartin (742-43-41). 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21). 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11). 20 h. 15 : les Fol's ; 21 h. 15 : *Les Voyageurs de carton.*
Edouard-VII (742-57-49). 21 h. : Deburau
Espace Marais (271-10-19). 20 h. 30 : Zazie dans le métro ; 22 h. 30 : Myrthis.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. 30 : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40). 20 h. 30 : Steak.
Huchette (326-38-99). *20 h. 15* : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Leçon de schizophrénie ; 20 h 30 : Ficelles ; 22 h 15 : l'Inconciliabule. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Madeleine (265-07-09). 20 h. 45 : Siegfried.
Marais (278-03-53). 20 h. 30 : le Pique-assiette.
Mathurins (265-90-00). 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02). 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90). 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Œuvre (874-42-52). 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81). 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06). 21 h. : Des *oiseaux par les yeux.*
Potinière (261-44-16). 20 h. 30 : Elephant Man.
Ranelagh (288-64-44). 20 h. 30 : la Machine à écrire.
Renaissance (208-18-50). 18 h. 30 et 21 h. 45 : les Mouches.
Studio des *Champs-Elysées* (723-35-10). 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11). 20 h. 30 : Jocoby mime.
T. A. I. Théâtre d'Essai (274-11-51). 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre des Cinq Diamants (580-18-62). 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30. Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02). 20 h. 15 : Ka.
Théâtre-en-Rond (387-88-14). 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre du Marais (278-03-53). 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80). 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'âne.
Théâtre *de la Plaine* (842-32-25). 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55). 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagor (797-03-39). 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Tristan-Bernard (522-08-40). 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92). 20 h. 45 : l'Intoxe.
Salle Wagram (296-32-95). 20 h. 30 : C'était le bon temps... 1900.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35). 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : les Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87). 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84). 20 h. 15 et 21 h 30 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque ; II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11). 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; II, 23 h. 15 : Katiouchka.
Café de la Gare (278-52-51). 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Chez Georges (326-79-15). 22 h. 30 : M.-A. Berriat et C. Pichon.
Connétable (277-41-40) : 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon et D. Val.
Coupe-Chou (272-01-73). 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60). 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Le Débarcadère (607-79-39). 21 h. 30 : A. Cuniot
L'Ecume (542-71-16). 20 h. 30 : A. Candelas ; 22 h. : Swa.
Le Fanal (233-91-17). 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie Peinture Fraîche (551-00-85). 20 h. 45 : Colporteurs d'images.
Lucernaire (544-57-34). 22 h 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-33-16). 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03) 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : S. Garein.
Sélénite (354-53-14). 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. 30, *Fico.*
Soupap (278-27-54). 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.
La Tanière (337-74-39). I, 20 h. 45 : Eve Griliquez ; 22 h. 30 : J. Yvart. II, 20 h. 45 : J.-L. Dubin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48). 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69). 20 h. 30 : *Madame le Président* ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93). 21 h. : M. Rivat.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45). 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26). 21 h. : Quand *les ânes voteront.*

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30). 20 h. 30 : Cache ta joie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53). 20 h. 45 : Harlem Swing.
Renaissance (208-18-50). 20 h. 30 : la Route fleurie.

La danse

Mandapa (589-01-60). 20 h. 45 : Indra Nevi, danse du Cambodge.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron, 22 h. : Shusaku Dorumu Dance.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : S. Nair, J. Rao.

Les music-hall

Aire libre (322-70-78). 22 h. : J.-L. Debattice.
Bobino (322-74-84). 20 h. 45 : Guy Bedos.
Forum des Halles (297-53-47). 20 h. 30 : Michel Hermon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18). 20 h. 15 : Imago.
Gymnase (246-79-79). 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49). 21 h. : Leny Escudero.
Palais des Glaces (607-49-93). 20 h. 30 : A. Sylvestre.
Palais des Sports (828-40-48). 20 h. 45 : le Cirque de Moscou.
Théâtre La Bruyère (874-76-99). 21 h. : Popeck.
Théâtre *de Ménilmontant* (636-97-67). 20 h. 45 : Dominique Denis.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. M. Rudy (Weber, Brahms, Tchaïkovski).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Vermeer (Haydn, Janacek, Mendelssohn).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre Paris, dir. D. Barenboim, sol. N. Milstein (Mozart, Beethoven, Elgar)
Lucernaire, 21 h. : J. Gottlieb (Ives).
Salle Pleyel, 18 h. 30 : J.-P. Thiollier (Brahms).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Stravinsky, Ravel, Jolas, Messiaen...).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : Quatuor de Dinant (Absil, Dusencios, Glazounov).
Centre culturel néerlandais 20 h. 30 : *Ensemble M* (Cage, Eisler, Webern...).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : R. Walter, M. Bilgen (Satie).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 30 : Ensemble Perceval, musique ancienne.
Eglise de la Madeleine, 20 h. 45 : Chœur et orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel, Purcell).
Eglise Notre-Dame d'Auteuil, 20 h. 45 : *Ensemble* S. Bequet (Bach, Vivaldi, Schutz).

Jeudi 22 janvier











SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24), 15 h. : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; 19 h. : Au service de la gloire, de R. Walsh ; 21 h. : What price glory, de J. Ford.

BEAUBOURG (278-35-57), 15 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Fille de la tourbière, de V. Sjostrom ; 19 h. : Une bête à nourrir, de N. Oshima.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA BANQUIERE (Fr.), Français, 9e (770-33-88).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Passy, 16e (288-62-34).
BRUBAKER (A., * v.o.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Ermitage, 8e (359-15-71), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CALIGULA (It.-angl., v.o.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount - Bastille, 11e (357-90-81), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.), Ambassade, 8e (ex-Paramount-Elysées) (359-49-34).
LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DROLES DE COUPLES (It., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Parnassiens, 14e (329-83-11), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - Pathé, 14e, (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FRAYEURS (It., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-79-79) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
IMMACOLATA ET CONCETTA (**) (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), hres spéc.
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17).
JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), soirée.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
MANHATTAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MELODIE MEURTRIERE (It., v.o.) : Paramount - City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e 633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SHINING (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), soirée : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14 (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
THE ROSE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA TOUR EIFFEL EN OTAGE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), soirée.
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
UN DROLE DE FLIC (A., v.o., v.f.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FILMS NOUVEAUX

HURLEMENTS, film américain de Joe Dante, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE, film yougoslave de Kristo Papic, v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade (ex-Paramount - Elysées), 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA PROVINCIALE, film franco-suisse de Claude Goretta : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VACANCES ROYALES, film français de Gabriel Auer : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS (1930-1956, Les vedettes du samedi soir : Jules Berry, Robert le Vigan : Action-République, 11e (805-51-33), le Crime de M. Lange ; Louis Jouvet : Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : Entrée des artistes, le Drame de Shangaï, Quai des Orfèvres, Hôtel du Nord, Entre 11 heures et minuit, Un revenant, la Fin du jour ; Viviane Romance, Michèle Morgan : Olympic, 14e (542-67-42), le Tournant dangereux.
HOLLYWOOD-POMPEI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : David et Bethsabée.
UNE MEMOIRE, UNE ALGERIE, des Algériens en France, Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : la Bataille d'Alger, le Petit Soldat, Elise ou la vraie vie, Avoir vingt ans dans les Aurès.
TROIS GRANDS ARTISTES DANS LE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (359-36-66) : l'Unique ; Comment le tsar Pierre le Grand arrangea le mariage de Brahim Hannibal ; l'Ascension ; l'Obier rouge.
DESSINS ANIMES JEAN IMAGE, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : en alternance : Magie Moderne ; l'Aventure du Père Noël ; Monsieur Victor ; le Loup et l'Agneau ; le Crayon magique ; le Petit Peintre et la Sirène ; Kiri le clown ; la Cigale et la Fourmi ; la Petite Reine.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v.o.), 18 h. 40 : Le shérif est en prison ; 20 h. 25 : Taxi Driver ; 22 h. 30 et 24 h. 20 : Rocky Horror Picture Show.
CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : les Poings contre le canon (v.f.) ; Recado de Chile (v.f.).
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : Un jour aux courses.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mr and Mrs Smith.
CASSAVETES, 2 films (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; En alternance : le Bal des Vauriens ; Une femme sous influence.
COMÉDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Chantons sous la pluie.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Bye bye Brésil.
VISCONTI (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. : Mort à Venise.
CINE-SEINE, 5e (325-95-99) (v.o.), I : India-Son, le Génie du Kung-Fu, la Honte de la jungle, Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot, Qui a peur de Virginia Woolf ? le Grand Frisson ; II : Répulsion, Alien, le Messager, la Vallée, la Malédiction, la Dernière Folie de Mel Brooks.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) (v.o.) : en alternance : Médée, Œdipe roi, The Getaway, C'était demain.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.) : en alternance : Peau d'Ane, Tintin et le temple du Soleil, le Voleur de Bagdad, l'Ile nue, les Producteurs, Docteur Folamour, Nos plus belles années, Rencontre avec des hommes remarquables, Macbeth, Casanova (F.), Dersou Ouzala, Funny Girl.
GUY GILLES, Escurial, 13e (707-28-04) (v.o.) : en alternance : le Clair de Terre, Absences répétées, le Jardin qui bascule, l'Amour à la mer, le Voyage des comédiens, Numéro 2, Zorba le Grec, les Demoiselles de Rochefort, le Voyage en ballon, la Planète sauvage, l'Ultime Razzia, les Chevaux de feu.

DÉFENSE

Matra met au point un missile air-air capable d'intercepter simultanément plusieurs cibles

La société privée Matra projette de concevoir un missile air-air capable d'attaquer et d'intercepter simultanément plusieurs cibles adverses. C'est ce qu'a annoncé M. Emile Durand, directeur de la division militaire de Matra, dans un entretien au bulletin hebdomadaire du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui a été publié jeudi 15 janvier à Paris.

« *Lorsqu'on dispose d'avions bimoteurs plus gros, plus lourds et avec davantage de points d'attache, deux types de missiles : l'un pour l'interception et l'autre pour le combat, peuvent être envisagés* », explique notamment M. Durand. « *Dans les cas des avions que nous développons, notre intérêt est d'utiliser un missile qui puisse être capable à la fois de faire de l'interception multicibles (l'objectif est de pouvoir attaquer plusieurs cibles simultanément en interception) et du combat si la situation se transforme, ce que l'on peut très bien imaginer si l'on est soi-même attaqué.* »

A l'heure actuelle, la France construit des missiles air-air monocibles pour des avions monomoteurs, comme le Mirage-2000.

« *C'est le but de notre projet MICA (missile d'interception et de combat aérien) qui se classe dans la catégorie du Magic (100 kilogrammes)* », précise le directeur de la branche militaire de Matra à propos du missile d'interception multicibles. « *Si ce projet suit une voie normale, il devrait aboutir vers 1990 et pourrait assurer l'interception et le combat à basse et moyenne altitude.* »

M. Durand donne, d'autre part, des précisions sur le programme d'un missile sol-air à très courte portée (S.A.T.C.P.), qui a été confié par le gouvernement français à Matra (*le Monde* du 10 septembre 1980).

« *Le S.A.T.C.P.*, explique-t-il, *est un missile à autodirecteur infrarouge dont la portée est de quelque 5 kilomètres contre avions et hélicoptères. C'est un système de base qui comporte un missile et un poste de tir, l'ensemble pouvant être transporté par deux hommes.* »

« *Il y avait une autre option*, ajoute M. Durand : *le missile et le poste de tir portés par un seul homme, l'ensemble ne pouvant guère excéder 18 kilogrammes.*

Deux inconvénients à cette solution : un missile et une charge militaire petits, donc une efficacité réduite ; une difficulté pour une identification efficace de la cible. En revanche, dans le cadre d'un double fardeau, on peut effectivement compliquer le système et lui adjoindre une identification et une interdiction de tir sur les avions amis. »

M. Durand précise que le programme S.A.T.C.P. a été retenu, à la fois, par l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air en France.

En 1980, selon son directeur, le secteur militaire de Matra a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs, ce qui représenterait la moitié du chiffre d'affaires total du groupe privé. Les commandes à l'exportation ont représenté 70 % du chiffre d'affaires du secteur militaire (50 % pour la totalité du groupe).

Dans une lettre adressée au président de la République

LA C.G.T. DÉNONCE DE NOUVEAU LE PROJET DE CHAR FRANCO-ALLEMAND

La C.G.T. vient une nouvelle fois de protester contre le projet de construction du char franco-allemand. Ce programme devrait donner lieu à la réalisation d'un blindé de 50 à 60 tonnes, destiné à remplacer après 1990 les chars AMX-30 et Léopard actuellement en service dans les deux armées de terre. Avec les marchés à l'exportation, cet engin pourrait être construit à plusieurs milliers d'exemplaires (*le Monde* du 4 novembre 1980).

Dans une lettre adressée le 15 janvier au président de la République, la C.G.T. déclare que la France ne participerait au mieux qu'à 20 % de la fabrication de ce char dont le maître-d'œuvre commun serait de « *droit allemand* ». Une telle situation, dit-elle, « *mettrait en danger non seulement l'indépendance nationale, mais aussi l'emploi et le statut des quelque 130 000 personnels civils des arsenaux et établissements militaires* ».

La C.G.T. s'insurge enfin contre les efforts actuellement menés pour recruter du personnel français qui irait travailler en Allemagne sur ce projet : « *Il s'agirait là*, dit-elle, *d'une nouvelle forme du S.T.O.* », le service du travail obligatoire en vigueur en France pendant la deuxième guerre mondiale.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres du 21 janvier a approuvé les promotions et les nominations suivantes :

● *Terre.* — Est nommé inspecteur du train, le général de brigade Jean, Charles Poty ;

— Sont promus général de division, le général de brigade Bernard Philipponat ; général de brigade, les colonels de l'arme blindée et de cavalerie Henri Lalande et Jacques de Galbert.

● *Air.* — Sont promus général de brigade, les colonels du corps des officiers de l'air Francis Mane et Louis Hantz, nommé directeur adjoint de la sécurité militaire ; commissaire général de brigade aérienne, le colonel commissaire du corps des commissaires de l'air Fernand Monjoin.

● *Gendarmerie.* — Sont promus : général de division, le général de brigade Louis Bernadac ; général de brigade, les colonels Marcel Mercier et Guy Rouchaud nommé commandant des écoles de gendarmerie.

SPORTS

Basket-ball

SEUL ORTHEZ GAGNE EN COUPE D'EUROPE

Sur les quatre équipes françaises qui disputaient, mercredi 21 janvier, leur premier match retour en poule de quart de finale des coupes européennes de basket-ball, seule celle d'Orthez a préservé ses chances de qualification en coupe Korac en battant le Standard de Liège 98 à 80. Les Béarnais partagent la première place avec Moscou. En revanche, Villeurbanne, battu dans sa salle par Badalone (Espagne) 78 à 76, se retrouve dernier. Dans l'épreuve des vainqueurs de coupe, Le Mans, également dominé à domicile par Cantu (Italie), 96 à 86, est troisième. Dans la coupe Ronchetti féminine, Asnières a échoué de peu à Prague face au Slavia, 73 à 72. Les Asniéroises restent deuxièmes de leur poule, à 2 points des Tchécoslovaques.

● SKI. — *La Suissesse Erika Hess a remporté sa deuxième victoire de la saison en gagnant, mercredi 21 janvier, le slalom spécial de Crans Montana (Suisse), avec 44/100 de seconde d'avance sur Christin Cooper (Etats-Unis), et 1 seconde sur Hanni Wenzel (Liechtenstein). Fabienne Serrat a terminé neuvième, à 3 secondes 16/100. Perrine Pelen a abandonné après avoir manqué une porte. L'Allemande de l'Ouest Christa Kinshofer s'impose dans le combiné devant Erika Hess et Christin Cooper. Fabienne Serrat est sixième.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	615 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La retraite des mères de famille, ce n'est pas pour demain.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge.
L'écharpe de Coblence, réal. Y. Andrei, avec C. Wodetzky, V. Delbourg, A. Radszun...
Suite d'un feuilleton de cape et d'épée : une famille de hobereaux fidèles au roi contre une famille de bourgeois gagnés à la République. Amour, révolution, guillotine, etc.
21 h 30 Magazine : L'Evénement.
De H. Marque et J. Besançon.
Au sommaire : Iran, les otages oubliés : quatre Anglais prisonniers à Téhéran ; San Salvador : l'horreur ; Espagne : le village milliardaire.
22 h 25 Journal.
22 h 35 Cinéma : « l'Amour l'après-midi ».
Film français d'E. Rohmer (1972), avec B. Verley, Zouzou, F. Verley, D. Ceccaldi, M. Penne, B. Ferrier.
Un homme d'affaires heureux en ménage se laisse aller à la tentation de l'adultère avec une fille marginale et instable. Et refuse cet adultère au moment de succomber.
Le « conte moral » selon Eric Rohmer. Jeux psychologiques et cérébraux du désir et du renoncement. Belle écriture cinématographique dans la tradition littéraire du roman d'analyse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi-cinéma.
(Et à 22 h 15).
20 h 40 Cinéma : « A nous les petites Anglaises ».
Film français de M. Lang (1975), avec R. Laurent, S. Hillel, V. Delbourg, S. Barjac, B. Bellac, M. Melki, J. Neubert.
Après leur échec au baccalauréat, deux adolescents sont envoyés, par leurs parents, en Angleterre, pour des vacances studieuses. Ils cherchent à séduire les filles.
Parfum de nostalgie pour la génération des années 50 et du rock. Des croquis plaisants. Ce film, en fait anodin, a remporté un grand succès commercial.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Ki Ke Koi : Choco théâtre.
18 h 55 Tribune libre.
Carrefour du gaullisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : le fils d'Hashimoto.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jane Fonda) : « On achève bien les chevaux ».
Film américain de S. Pollack (1969), avec J. Fonda, M. Sarrazin, S. York, G. Young, R. Buttons, B. Bedelia (Rediffusion).
En 1932, dans un dancing de Californie, des hommes et des femmes, touchés par le chômage et la misère, participent à un « marathon de danse » épuisant dans l'espoir de gagner de fortes primes.
D'après un récit de Horace Mac Coy, un film en couleurs d'une noirceur terrible. Le tableau halluciné d'un certain « mode de vie américain » lié à la crise économique.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Laennec.
20 h., « Les Frères siamois », de G. Gambaro, réal. G. Peyron. Avec T. Bilis, M. Gomez de Kaet, V. Garrivier, H. Hvostoff, H. Labussière, R. Leduc...
22 h. 30, Nuits magnétiques : objection, par P. Rebontier.
22 h., Disques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : Œuvres de R. Schumann, Keats, Liszt, avec Elisabeth Allen au piano ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) : « Obéron », ouverture (von Weber) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec Michaël Rudy au piano.
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien, Salieri et les textes italiens ; 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Alain Louvier (Debussy, Louvier, Honegger, Weber, Hoffnung, Chausson, Guézec).

Vendredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
18 h TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
E.D.F. : il ne suffit pas d'être bon payeur.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « L'inspecteur mène l'enquête ».
Marché de dupes ; réalisation : G. Saguez, avec P. Baton, R. Darcy, M. Bedetti...
Une histoire de vols de camions contenant tous des coupons de tissu.
22 h Variétés : Jean qui rit, Jean qui chante.
Portrait de Jean Vallée
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Des talents pour demain.
12 h 30 Série : Le Saint.
Chinoiseries.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtres sur... peintres de notre temps.
Rancillac.
17 h 50 Récré A 2.
Les Quat'z'amis : Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le Mythomane.
D'A. Boudard, réal. M. Wyn. N° 1 : Les jonquilles de la grande-duchesse.
Un trio, dont tante Victoire est la tête, Fernand celui qui exécute les hautes et basses besognes, et Norbert le « mythomane » qui cherche à sauter sur l'affaire du siècle... Une folle série jonglant allégrement avec la morale et les principes.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : Au carrefour des idéologies.
Avec F. Bourricaud (*le Bricolage idéologique*), R. Lavigne (*Je suis un communiste heureux*), B.-H. Lévy (*l'Idéologie française*) et P. Thibaud, directeur de la revue *Esprit*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle francs-tireurs) : « les Pâtres du désordre ».
Film français de N. Papatakis (1967), avec O. Cariatos, G. Dialegmenos, L. Tsangas, Caroussis, E. Xanthaki.
Humilié par son maître, riche éleveur d'une bourgade grecque du Pinde, un berger s'enfuit dans la montagne avec la fille de celui-ci.
Action tragique nouée et dénouée en vingt-quatre heures. Atmosphère de haine, de violence et de révolte. La mise en scène n'est pas suffisamment dominée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le bûcheron ; Des livres pour nous ; le taureau fidèle.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : Une soirée de Tokyo.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Le troisième rallye Paris-Dakar.
Le 1er janvier 1981, plus de trois cents véhicules — motos, autos et camions — ont pris le départ, place du Trocadéro, pour arriver, après 10 000 kilomètres de routes et de pistes, à Dakar. L'équipe de V 3 a suivi cette course éreintante qui passe par Sète, Alger, Berriane, Guerara, Tamanrasset, Gao, Tombouctou, Fana, Kolokо, Kita, etc.
21 h 30 Variétés : Charles Trénet ou les jardins extraordinaires.
De M. Attal ; réal. R. Morino.
Le monde enchanté de Charles Trenet, l'enfance, l'adolescence, la vie qui va et les amours perdues : non pas un portrait mais la reconstitution d'un univers onirique, non pas le poète mais l'âme du poète.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Magazine consacré depuis cinq ans à des sujets maritimes. Thalassa, à l'occasion de son centième numéro, nous offre une bonne série de quatre émissions sur « le cinéma et la mer ».

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification (prégnance des formes et intelligibilité).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Une autre Chine », avec M.-A. Cousé et M. Sauvageot.
11 h. 2, Toulouse musical : semaine Proust.
12 h. 5, Agora, avec J.-B. Méchin.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique extra-européenne : Afrique noire.
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « La mer de la fertilité », de Y. Mishima.
14 h. 47, Un homme, une ville : Henri Rousseau, le douanier.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Toulouse musical.
18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson McCullers.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : des nouvelles de notre univers.
20 h., Une républicaine romantique, par D. Desanti, réal. E. Fremy. Textes lus par M. Sarcey. Avec J.-P. Cassel, F. Bergé, M. Litvak...
21 h. 30, Black and Blues : Table ronde des journalistes (vient de paraître).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (*Marin-Marais, Berlioz, Fauré, Bizet*) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, le mélodrame sacré (Puccini, Berg, Gershwin, Britten).
12 h., Musique de table : « Les Fâcheux », de G. Auric, dir. Igor Markevitch ; 12 h. 35, Jazz classique (Armstrong) ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musique traditionnelle du Vietnam) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto : *Œuvres de Brahms et Stravinski* ; 16 h., Les cercles musicaux : Beethoven, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h. 20, Concert (cycles d'échanges franco-allemands) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Brahms) ; « Concert philharmonique » (Hindemith) ; « La Mer » (Debussy), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Michel Tabachnik, avec Nikita Magaloff au piano.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Debussy) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Sir Hamilton Harty (Haydn, Mozart) ; 0 h. 5, Jazz Forum : Eurojazz 1981, avec des enregistrements inédits du Portugal et d'Espagne.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 22 JANVIER

— *M. Jean Matteoli*, ministre du travail et de la participation, répond aux auditeurs pendant l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *MM. Roland Nungesser*, député R.P.R. du Val-de-Marne, *Jacques Sourdille*, député R.P.R. des Ardennes, *Pierre de Boisdeffre*, écrivain, sont les invités de l'émission « Tribune libre » sur FR 3, à 18 h. 55.

— VU —

PASSIONS AU PLACARD

Et c'est reparti pour juin 40. On en discutait encore mercredi soir sur TF 1, à « La rage de lire », avec Georges Suffert. On n'aura donc jamais fini de faire le procès d'un procès, celui de Pétain, condamné à mort, par 14 voix contre 13, le 15 août 1945, pour attentat à la sûreté intérieure de l'Etat et intelligence avec l'ennemi. Si je rappelle cette date et ce verdict — on aurait dû y songer à l'antenne — c'est parce que Pétain, cela ne dit pas grand-chose à la plupart des jeunes. Pucheu encore moins. Ils voient en gros qui c'était, pas en détail.

Il y a à ça une excellente raison, soulignée par un Max Gallo très en forme (1) : ceux dont les pères avaient fait la guerre de 14-18 n'ont entendu parler que de ça pendant toute leur enfance. La Somme, la Marne, Verdun, le Chemin des Dames, les verres, les bouts de pain et les couverts alignés sur le front en réduction de la table familiale, les gaz et les obus, leur sortaient par les oreilles.

Est-ce que ça les a dégoûtés de la guerre à jamais ? Toujours est-il que la dernière, la der des der, ils ne voulaient pas la faire. Et après l'avoir perdue, ils ont préféré l'oublier. Demandez autour de vous : rares sont ceux dont la jeunesse a été secouée par le récit, toujours recommencé, de retraites et d'avancées.

De là à parler de responsabilité collective... Oui, pourquoi pas ? C'est un excellent moyen de mettre tout le monde d'accord : ceux qui croyaient en de Gaulle et ceux qui n'y croyaient pas ; ceux qui avaient une certaine idée de la patrie et ceux qui ne la partageaient pas. La patrie, oui, n'ayons pas peur du mot, on tournait autour à l'écran, on n'osait pas le prononcer. Il n'y a pas de raison. En l'occurrence, il dit bien ce qu'il veut dire.

C'est une manière enfin d'élever un débat dont les pièces maîtresses proviennent non pas de nos archives, incommunicables, interdites aux historiens, mais de celles du IIIe Reich, largement ouvertes, elles, offertes aux Allemands. C'est fabuleux quand on y pense. Et Fred Kupferman (2) le regrettait à juste titre. Cette fameuse loi des cinquante ans, quand les politiciens en ont vu arriver l'échéance, ils ont paniqué, ils ont eu peur de réveiller les passions, ils ont préféré enfermer dans un placard ce vieux croûton moisi. Ils ont caché la vérité au peuple, ils l'ont traité en mineur. Allez vous étonner après cela, concluait Frédéric Pottecher (3), qu'en 1981 on en soit toujours à discuter d'événements en miettes, dont on n'a pas fini de retrouver, de ramasser les morceaux.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *France*. Editions Grasset.
(2) *Pétain, Laval, Pucheu*. Editions Complexe.
(3) *Le Procès Pétain*. Editions Jean-Claude Lattès.

PRESSE

Importante amélioration des prestations de chômage et de préretraite des journalistes

Un accord important est intervenu mercredi 21 janvier à la commission paritaire de l'Unedic (caisse de chômage complémentaire) entre les représentants du patronat et de ceux des salariés en vue d'une indemnisation identique des journalistes en situation de chômage ou désirant partir en préretraite à soixante ans. L'Union nationale des Syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., F.O.) qualifie de « *grand succès* » la signature de cet accord qui aura pour effet de « *supprimer l'abattement de 30 % qui frappait jusqu'à présent les allocations de chômage des journalistes* ».

« *Jusqu'à maintenant, les cotisations à l'Assedic pour les journalistes, et par conséquent les prestations touchées en cas de chômage, étaient assises sur le salaire « au sens fiscal ». Elles étaient donc calculées sur 70 % du salaire seulement, en raison de la déduction fiscale forfaitaire de 30 % pour frais professionnels.* »

Les syndicats de l'Union demandaient depuis longtemps la transformation de cette pratique, qui pénalise les journalistes au chômage et ceux qui désirent partir volontairement en préretraite à soixante ans. Le C.N.P.F. s'y était toujours opposé.

Cette mesure devrait entrer en vigueur dès que l'agrément des pouvoirs publics sera publié, vraisemblablement fin février ou début mars. Elle n'entraînera pas de modification du régime fiscal des frais professionnels. Le nouveau système d'appel des cotisations Assedic sur 100 % du salaire devrait entrer en vigueur rétroactivement à compter du 1er janvier 1981.

Le syndicat des journalistes C.G.C. — qui ne fait pas partie de l'U.N.S.J. — se félicite de cet accord.

M. LE TAC (R.P.R.) PROPOSE DE MODIFIER LA LÉGISLATION SUR LA DIFFAMATION

M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de Paris, a déposé une proposition de loi tendant à modifier la législation relative au délit de diffamation par voie de presse. M. Le Tac constate qu'« *aucune procédure ne permet actuellement de réhabiliter, ni moralement, ni matériellement, le journaliste ou l'organe de presse antérieurement condamné pour avoir révélé des faits qui, jugés à un moment diffamatoires, ont été, en définitive, avérés à l'occasion d'un jugement* ». Dans l'exposé des motifs de cette proposition, M. Le Tac écrit notamment : « *Il arrive qu'à l'occasion d'un procès, un jugement vienne à révéler bel et bien que l'offensé n'était pas exactement cet honnête homme dont l'action en diffamation avait pourtant dûment accrédité l'image* ».

Le député R.P.R. propose d'ajouter à la loi de 1881 sur la liberté de la presse des dispositions qui prévoient notamment que « *lorsque dans un délai de six ans à compter d'une condamnation pour délit de diffamation, il intervient un jugement qui apporte la preuve de la vérité des imputations antérieurement jugées diffamatoires, la personne qui avait été condamnée de ce fait dispose, à l'encontre de la partie qui s'était constituée, d'une action en répétition de l'ensemble des amendes, frais et dommages-intérêts prononcés par ladite condamnation, nonobstant réparation de tout préjudice* ».

● *Le quotidien « Paris-Normandie »* a regroupé, le mercredi 21 janvier, les deux éditions rouennaises mises en place en novembre dernier. A l'automne 1980, en effet, voulant « *toucher au plus près les préoccupations des habitants des nombreuses communes qui constituent l'agglomération rouennaise* », la direction du journal avait créé une édition « rive droite » de Seine et une édition « rive gauche ». Tronc commun du journal : les pages locales de Rouen. Rapidement, cette formule allait rencontrer de vives oppositions chez le simple lecteur comme chez les responsables politiques, syndicaux ou d'associations.

La direction du journal reconnaît son erreur, se disant « *sensible aux lettres de lecteurs qui, habitant dans une zone mais ayant leur travail ou leur famille dans l'autre, sont privés d'informations qui les intéressent* ».

Elle admet que la coupure de l'agglomération, en matière d'informations, était peu compatible avec les efforts de ceux, élus municipaux et autres, qui aimeraient voir cet ensemble de 450 000 habitants « *s'unir plus intimement* ». — *(Corresp.)*

● « *Spirales* », tel est le titre d'un nouveau mensuel qui se présente comme le « journal international de la culture ». Il se propose de relancer la culture internationale, avec l'apport d'intellectuels d'une trentaine de pays (prix : 15 F le numéro).

★ Direction et rédaction, 187 bd Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 544-07-34 ; via Manzoni 14, 20121 Milan (Italie). Tél. : 79-85-12 - 79-03-85.

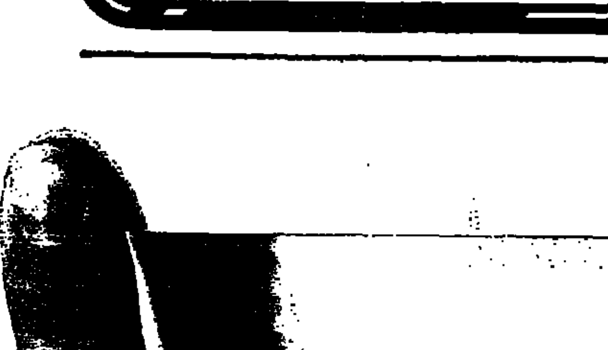
RELIGION

● *Le voyage de Jean-Paul II au Japon* du 23 au 27 février prochain est précédé par une exposition comprenant cent vingt pièces d'art sacré et d'histoire religieuse en provenance du Vatican. Inaugurée le 4 janvier à Tokyo, cette exposition itinérante durera jusqu'au 28 janvier. On y trouve notamment des reliques de Saint François-Xavier qui évangélisa le Japon voici quatre cent trente ans. On compte quatre cent mille catholiques au Japon pour une population de plus de cent seize millions d'habitants.

● *Le Père Michel Lelong*, Père blanc qui, depuis 1975, animait le secrétariat catholique pour les relations relations avec l'islam a été remplacé le 1er janvier par le Père Michel Serain.

Dans un article de la *Lettre du SRI*, le Père Lelong dresse un bilan des activités du secrétariat. Il souligne que ce dernier, présidé par Mgr Gérard Huyghe, évêque d'Arras, s'efforce de susciter, à tous les niveaux, « *un esprit d'amitié et de coopération fraternelle pour la justice et la paix, dans le respect mutuel* ».

[Le Père Serain, prêtre du Prado, est né en 1926 à Boulogne-Billancourt. Il a été prêtre en paroisse et aumônier de sanatorium, puis prêtre au travail de 1972 à 1975, permanent au service interdiocésain des travailleurs immigrés pour l'Ile-de-France de 1978 à 1980 et membre du groupe œcuménique de recherche sur les questions relatives à l'immigration en France.]



J WALTER THOMPSON

"MES APPARTEMENTS DE VACANCES FERONT AUTANT POUR LA SANTE DE VOTRE FAMILLE QUE POUR SON PATRIMOINE."

Jean-Marc Penchinat

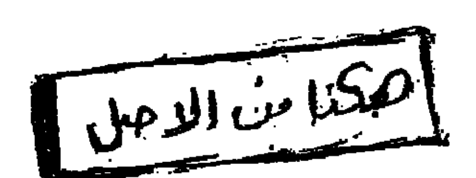
Quand je construis mes appartements de vacances, je pense non seulement à la valeur que prendra votre bien, mais aussi aux conditions de votre bien-être. Parce que la santé de votre famille est aussi importante que celle de votre patrimoine.

L'isolation phonique et thermique est plus poussée, pour une meilleure protection contre les bruits et variations de la température extérieure. Si je suis sur les meilleurs sites, c'est autant pour l'agrément du climat et du paysage que pour la cote de l'emplacement. Et j'ai le même souci pour l'esthétique des immeubles, l'agencement des espaces intérieurs, le choix des matériaux, la qualité des finitions.

Cette politique qui est la mienne depuis vingt et un ans, je l'applique à Port-Camargue, au Grau-du-Roi, au Cap d'Agde, au Golf de Nîmes-Campagne, et bientôt à Val Thorens et aux Arcs. Rencontrons-nous.



18, Bd Victor-Hugo, 30000 Nîmes. Tél. (66) 676261



INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

— *VIIIe Plan de développement économique et social 1981-1985.* Avis du Conseil économique et social. Le volume, 106 pages, 25 F.

— *Vie régionale et formation : le cas de la région Bretagne et du pays de Fougères (1962-1975). Par Jean Biret, Bernard Hadjadj* et Jean-Yves Trividic. Cette étude, réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, se propose de *réunir* dans un même champ d'observations, appliquées à la Bretagne et au pays de Fougères, le développement des moyens de formation et les transformations de l'activité économique, afin d'en dégager les interactions sur plusieurs années. Le volume, collection « Dossiers du Cereq », n° 24, 278 pages, 60 F.

— *Cahier de l'Observatoire national des entrées dans la vie active.* Accès à l'emploi à l'issue des sections de techniciens supérieurs (S.T.S.). Les cahiers de l'Oneva publient les résultats d'enquêtes conduites en permanence, selon des programmes pluri-annuels. Le volume, collection « Cahiers de l'Oneva », n° 4, 96 pages, 35 F.

— *Schéma général d'aménagement de la France.* Agricultures pour demain. Les trois scénarios pour l'an 2000 élaborés dans ce document publié par la DATAR se proposent de faire apparaître trois visages contrastés de l'agriculture pour demain. Le volume, collection « Travaux et recherches de prospective », n° 80, 264 pages, 70 F

— *Comment éditer une publication.* Cet ouvrage réalisé par la commission de coordination de la documentation administrative a été conçu pour aider les services administratifs chargés de l'édition d'ouvrages et de périodiques et éventuellement les services du secteur privé. Le volume, 124 pages, 35 F.

— *Cahiers de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France.* Publiés par l'I.A.U.R.I.F. avec le concours du C.N.N.R.S. Cahiers de l'I.A.U.R.I.F., n° 60, 368 pages, 85 F.

— *France.* Réalisé par Jean-Robert Leselbaum sous la direction de Paul Martinet. Cet ouvrage de présentation s'ordonne autour de sept thèmes *principaux : une histoire, un site,* la vie et le rôle de l'Etat, des hommes, des activités économiques, des activités culturelles, la France dans le monde. Le volume, 160 pages, 27 F.

★ Ces publications sont en vente à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex. Télex : Docfran Paris 204826.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 23 JANVIER

« La France après Jeanne d'Arc », 10 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Bouquet des Chaux.

« Les Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Legregeois.

« Antoine Bourdelle », 15 h., 16, rue Bourdelle, Mme Meyniel.

« Le Panthéon », 15 h., entrée, Mme Oswald.

« Cinq années d'enrichissement du patrimoine », 17 h., entrée du Grand Palais, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet et ses amis », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Le travail des métaux précieux », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Notre-Dame des Victoires », 14 h. 30, face Notre-Dame des Victoires (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 h. : 195, rue Saint-Jacques, M. J. Marvaldi : « Exploitation industrielle des nodules polymétalliques ».

14 h. 30 : 27, rue Legendre, M. F. Hubert-Poignon : « Le Temps » (Les Amis).

20 h. 15 : 11 bis, rue Keppler : « Enseignements théosophiques sur le moment de la mort » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

20 h. 30 : 26, rue Bergère, docteur Halfon : « La numérologie, l'astrologie et son approche du corps physique et mental » (L'homme et la connaissance).

20 h. 15 : ancienne mairie d'Arcueil, rue Emile-Raspail, Mme Sadoun-Goupil : « Les savants de la société d'Arcueil » (Centre culturel communal Eric-Satie).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES MIMOSAS

TIRAGE N° 4 DU 21 JANVIER 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.			F.
1	11	150	6	526	500
	881	500			
	8 671	1 000	7	4 437	1 000
	0 991	10 000		9 437	5 000
2	néant	néant	8	048	500
3	93	150		418	500
	0 983	1 000		438	500
	9 013	1 000		2 748	1 000
	48 603	100 000		5 208	1 000
	179 783	500 000		1 488	5 000
4	3 274	1 000	9	9	70
	0 344	5 000		839	570
	6 094	5 000		0 729	1 070
	90 814	50 000		4 199	1 070
5	5	70		5 859	1 070
	05	220		5 999	10 070
				248 549	3 000 070
			0	50	150
				5 190	5 000
				7 150	5 150

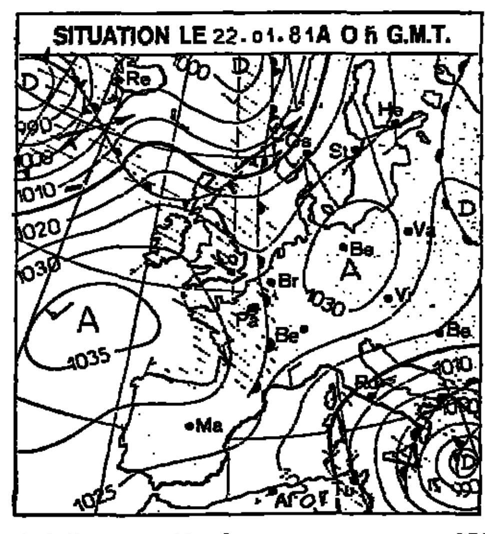
PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU PRIX D'AMERIQUE LE SAMEDI 24 JANVIER 1981 à CRECY-la-CHAPELLE (Seine-et-Marne)

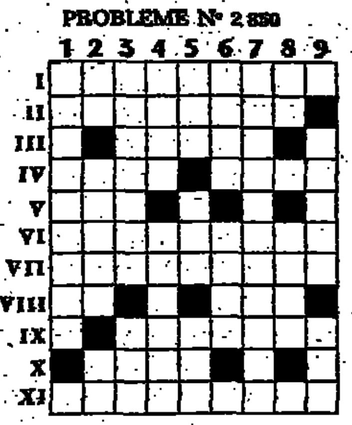
LOTO TIRAGE N° 3						
	18	19	26	28	47	49
NUMERO COMPLEMENTAIRE						35

PROCHAIN TIRAGE LE 28 JANVIER 1981 VALIDATION JUSQU'AU 27 JANVIER APRES-MIDI

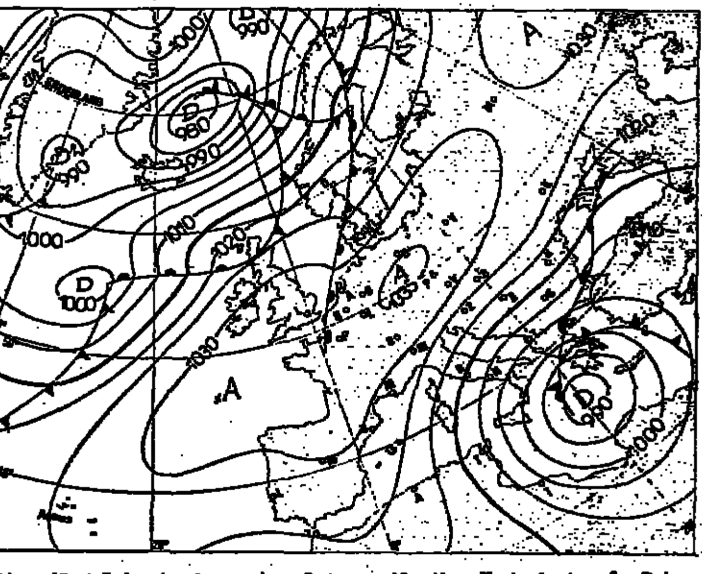
LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 21 JANVIER 1981 - N° 4

MÉTÉOROLOGIE





PREVISIONS POUR LE 23 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 janvier à 0 heure et le vendredi 23 janvier à 24 heures :

L'air froid qui recouvrait jeudi matin la moitié est de la France ne s'étendra que lentement vers le Sud-Ouest, tandis que nos régions de l'Ouest et du Nord bénéficieront encore d'un temps plus doux.

Vendredi, de la Bretagne et de la Vendée à la Flandre, le temps restera doux, très nuageux, brumeux le matin et il pourra pleuvoir très faiblement dans le Nord. Les vents d'ouest seront faibles. Des éclaircies apparaîtront l'après-midi en Bretagne et en Vendée. Dans le Midi méditerranéen, le ciel sera peu nuageux ; il fera frais le matin, mais les températures atteindront 10 à 13 degrés l'après-midi. Les vents de nord seront modérés et irréguliers. En Aquitaine, le temps sera très brumeux le matin et plus frais que la veille, mais l'après-midi sera ensoleillé.

Enfin, sur le reste de la France, il fera froid le matin avec des gelées qui atteindront souvent — 4 à — 7 dans l'Est et le Nord-Est, — 2 à — 4 dans le Centre. Les brouillards, nombreux, seront souvent givrants. L'après-midi, quelques éclaircies se développeront. Les vents resteront faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 22 janvier 1981, à 7 heures, de 1 027,8 millibars, soit 770,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 : Ajaccio, 12 et — 2 degrés ; Biarritz, 11 et 10 ; Bordeaux, 11 et 9 ; Bourges, 5 et 3 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 4 et 1 ; Dijon, 3 et 0 ; Grenoble, 5 et — 4 ; Lille, 3 et 3 ; Lyon, 3 et — 1 ; Marseille, 8 et — 2 ; Nancy, — 1 et — 4 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 13 et 3 ; Paris-Le Bourget, 4 et 4 ; Pau, 11 et 9 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 2 et — 4 ; Tours, 6 et 6 ; Toulouse, 8 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 2 et 3 ; Athènes, 12 et 8 ; Berlin, 0 et — 7 ; Bonn, 1 et — 3 ; Bruxelles, 2 et 1 ; Le Caire, 19 et 10 ; Iles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, — 2 et — 6 ; Genève, 2 et — 3 ; Lisbonne, 20 et 7 ; Londres, 10 et 9 ; Madrid, 18 et 0 ; Moscou, — 4 et — 5 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 1 et — 5 ; Palma-de-Majorque, 14 et 10 ; Rome, 9 et 5 ; Stockholm, — 3 et — 2.

(Documentation établie avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 janvier 1981 :

UN DECRET

● Modifiant le code rural (livre VIII, titre III) et créant le centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts.

DES ARRETES

● Relatif aux conditions dans lesquelles sont recueillies et employées les sommes versées au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction ;

● Modifiant les caractéristiques du supercarburant.

DES LISTES

● D'admission au concours réservé aux maîtres-assistants et chargés de cours à titre permanent, ouvert en 1980, pour le *recrutement de professeurs* des universités dans la discipline droit privé et sciences criminelles.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 850

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III		■						■	
IV					■				
V				■		■		■	
VI									
VII									
VIII			■		■				■
IX		■							
X	■					■		■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Son excès suscite des doutes quant à sa probité. — II. Sa manière de voir est fonction de celle de sa clientèle. — III. Bonne obligation pour celui qui n'a pour travail que d'aller la percevoir. — IV. Bugles n'intéressant que de loin un saxophoniste ; Bouillant sicilien. — V. Réjouissances où l'on rit jaune. — VI. La « rousse » universelle. — VII. Souris capables de faire fuir un rat. — VIII. Routines des conformistes ; Celui qui obéit à cet ordre mène souvent une vie de chien. — IX. Chasse le cafard. — X. Il n'y a aucune raison de s'inquiéter tant qu'il se fait de la bile. — XI. Ses noctambules sont toujours gris.

VERTICALEMENT

1. Cuisine mijotée en Chambre. — 2. Réponse n'ayant rien de normand ; Beauté divine ; Idole des Jaunes, déchu depuis l'avènement des Rouges. — 3. Toujours belle malgré le recul du temps ; Témoin à charge dans l'affaire du collier. — 4. Saint-Pierre, Saint-Paul, ou tout simplement les Saintes ; En condition pour bénéficier de mesures plus généreuses. — 5. Quand le bâtiment ne va pas, il le soutient ; Les faneurs y portent des bottes, les bretailleurs y portaient les leurs ; Qui interdit toute échappatoire. — 6. Entre dans la chicane ; Sauf dans le cas de mort subite, ne saurait se concevoir sans suite. — 7. Permet d'écouter attentivement quelque chose de palpitant. — 8. Personnel ; Une cataracte peut l'endommager ou l'émerveiller. — 9. Espèces de vieux Chinois ; Facteur d'une multiplication se terminant par Seth.

Solution du problème n° 2 849

Horizontalement

I. Gironde. — II. Ironie ; Go. — III. Radiateur. — IV. On ; Trie. — V. Fi ; Oréade. — VI. Lemme ; Ten. — VII. En ; Allô ! — VIII. Es ; Nue. — IX. Oc ; Vers. — X. Crime ; Au. — XI. Case ; Emir.

Verticalement

1. Giroflées (gifles). — 2. Iraniens ; Ca. — 3. Rod ; Ors. — 4. Oniromancie. — 5. Nia ; Rein. — 6. Dette ; Levée. — 7. Erato. — 8. Guide ; Frai. — 9. Coréens ; Sur.

GUY BROUTY.

UN SWEEPSTAKE DE LA LOTERIE NATIONALE

POUR LE PRIX D'AMÉRIQUE

John SIMPSON Jr, le célèbre entraîneur-driver d'Outre-Atlantique, veut être le premier. Il est arrivé, en effet, avec CLASSICAL WAY, son élève, championne du monde en titre, avec la ferme ambition de remporter le Prix d'Amérique qui le 25 janvier serait vraiment, alors, placé sous le signe de la bannière étoilée.

Le Prix d'Amérique offre au public la possibilité de participer à une tranche hippique où l'intérêt du tirage est renforcé par les résultats de la course. En effet, si les numéros gagnants sont tirés au sort le samedi soir (en l'occurrence le tirage aura lieu le samedi 24 janvier prochain à Crécy-la-Chapelle, Seine-et-Marne), un ou plusieurs chevaux sont affectés à chaque série de billets et c'est la série du cheval gagnant qui détermine également le gagnant du gros lot de la Loterie nationale.

Il y a donc un double suspense — le samedi permet de connaître les numéros gagnants, le dimanche permet de savoir quelle est la série gagnante en fonction des résultats de la course. Beaucoup de clients restent fidèles à ce type de tranche de la Loterie nationale mais c'est aussi une occasion amusante de la découvrir.

Un gros lot de 5 000 000 francs est suivi de 2 lots de 750 000 francs, 2 lots de 250 000 francs, 1 lot de 200 000 francs, 2 lots de 100 000 francs, 6 lots de 70 000 francs, 5 lots de 40 000 francs, 31 lots de 20 000 francs, 105 lots de 10 000 francs sans compter de nombreux lots moins importants mais tout de même substantiels qui seront attribués à cette occasion au soir du 24 janvier prochain.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 5 DU 21 JANVIER 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris dans toutes les séries
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 50 F dans toutes les séries
67	Tous les billets terminés par 67 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 76 gagnent 100 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
452	0245	1245	2245	3245	4245	5245	6245	7245	8245	9245	300 F
	0254	1254	2254	3254	4254	5254	6254	7254	8254	9254	300
	0425	1425	2425	3425	4425	5425	6425	7425	8425	9425	300
	0452	1452	2452	3452	4452	5452	6452	7452	8452	9452	3 000
	0524	1524	2524	3524	4524	5524	6524	7524	8524	9524	300
	0542	1542	2542	3542	4542	5542	6542	7542	8542	9542	300
906	0069	1069	2069	3069	4069	5069	6069	7069	8069	9069	350
	0096	1096	2096	3096	4096	5096	6096	7096	8096	9096	300
	0609	1609	2609	3609	4609	5609	6609	7609	8609	9609	350
	0690	1690	2690	3690	4690	5690	6690	7690	8690	9690	300
	0906	1906	2906	3906	4906	5906	6906	7906	8906	9906	3 000
	0960	1960	2960	3960	4960	5960	6960	7960	8960	9960	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 5	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 5	Sommes à payer Autres séries
			F			F.
8411	1148	10 000	2 000	4118	10 000	2 000
	1184	10 000	2 000	4181	10 000	2 000
	1418	10 000	2 000	4811	10 000	2 000
	1481	10 000	2 000	8114	10 000	2 000
	1814	10 000	2 000	8141	10 000	2 000
	1841	10 000	2 000	8411	2 005 000	21 000

Prochain Arlequin : le 4 Février 1981 à PARIS - tirage télévisé à 19 h 15

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 21 JANVIER 1981 - N° 5

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE MILIEU HOSPITALIER
PARIS - BANLIEUE NORD
recherche

Chef du Personnel

Il propose une politique de gestion des ressources humaines au Directeur Général et en conduit l'exécution.

Il est responsable des activités habituelles de la fonction et dispose pour cela d'une équipe compétente et entraînée.

Le candidat, âgé de plus de 40 ans, justifiera d'une large expérience professionnelle acquise, de préférence, en milieu hospitalier public ou privé. Sa réussite est conditionnée par des qualités de calme et de fermeté et une grande maitrise de la législation du travail.

Les dossiers de candidature (C.V. + photo), seront reçu à :
SCIENSEX
32bis, Bd. du Château - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

FORMATION EN MANAGEMENT ET VENTE

Pour l'organisation d'une succursale française à Paris d'un tel institut suisse, nous cherchons un personnage habile, rhétoricien, 35 ans environ.

Notre mandant vous offre une solide formation d'animateur. Cette activité comporte beaucoup de déplacements.

Nous nous adressons à des cadres de vente, des animateurs, des hommes d'affaires. Une bonne connaissance de la langue allemande est indispensable. Une entrevue aura lieu à Paris.

Envoyer C.V. détaillé et photo à GERBER & SCHMID, Riedhofstr. 45, CH-8408 Winterthur.

IMPORTANT ORGANISME
DE TOURISME SOCIAL
recherche
pour assurer l'encadrement
de représentants et personnels sur l'étranger

UN CADRE

AVEC LE PROFIL SUIVANT :
- capable de diriger un personnel nombreux,
- ayant l'expérience des réalités d'une activité (village de vacances) à l'étranger,
- ayant des aptitudes nécessaires pour suivre et contrôler les budgets d'animation,
- pouvant se déplacer régulièrement à l'étranger.

Rémunération selon expérience.
Adresser curriculum vitae et photo sous référ. 4424, à O.P.F., 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société en pleine expansion recherche pour démarrer son programme informatique :
1 CHEF COMPTABLE
expérimenté, environ 30 ans. Salaire : 150.000 F/an, plus primes, avantages sociaux. Discrétion assurée.
Écrire à CHAREL PROMOTION 12, rue Carnot, 95300 Pontoise.

Sté d'Edition et de Publicité cherche
RESP. DE FABRICATION
et mise en page
Revues et Annuaires.
OPERSOP, 28 rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS. Tél. 824-93-39.

Cie D'ASSURANCES
de moyenne importance rech.
JEUNE CADRE ou MAITRISE
COMPTABLE
1re expér. en informatique et compagnie d'assurances exigée. Travail motivant, bon salaire. Adr. C.V. complet + photo : Cabinet RAVASSE, 1, rue du Départ, 75014 PARIS ou tél. pour R.-V. : 327-87-06.

INGÉNIEURS P1 P2
Const. Navales. Tél. 733-20-46

INGÉNIEURS P1-P2
Electroniciens - Tél. : 790-40-30.

ESPAGNOL (E)
Comptable qualifié parlant français couramment, familiarisé avec la législation sociale, recherché par société française pour être le responsable de la comptabilité, du contentieux et de la gestion administrative du personnel de sa filiale à BARCELONE distribuant dans toute l'Espagne du matériel pédagogique. Envoyer C.V. à P. FRILET, NOBELIA, 12, rue Lincoln, 75008 Paris.

Seuils de Sélection :
24 ans minimum — Niveau culturel solide Bac + 2 ou autodidacte sérieux

Opération coup de poing sur le marché du travail

Pour étoffer son réseau commercial dans des conditions qui répondent au développement rapide de son C.A.

TEV Groupe
sélectionne

10 Candidats aptes **immédiatement** :
- A recevoir une formation complète de negociateur commercial de haut niveau.
- A intégrer un réseau de distribution performant.
- A postuler à l'encadrement d'une ou plusieurs sections du réseau.

Stages de formation :
- *Initiale :* 2 mois normalement rémunérés
- *Continue :* 5 mois **fortement** rémunérés.

Soit un investissement pédagogique total portant sur 7 mois

Intégration : Rémunération de haut niveau
(1re année 5 à 10 000 F mensuels
2e année 7 à 12 000 F
3e année 9 à 15 000 F) articulée sur l'amplitude, la qualité et la prospective des résultats obtenus.

Doctrine du système promotionnel : exclusivement interne.

Les tests de sélection porteront sur tous les aspects de la personnalité, singulièrement sur ceux qui concernent le caractère, les facultés énergétiques, la dialectique, l'intelligence pratique, la puissance de travail, l'ambition, l'humour et l'aisance dans la négociation.

Ecrire : BANCE Pub. 13 rue Marivaux 75002 Paris (Merci de préciser s/ l'enveloppe réf. 81101)

BANQUE
SERVICE TITRES
Banque moyenne de création récente, recherche pour son département financier spécialisé en obligations

UN RESPONSABLE

DE LA CONSERVATION ET DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DES TITRES

Expérience indispensable

Envoyer curriculum vitae sous référence T 024.884 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Association nationale recherche
ADJOINT DE DIRECTION
Qualités requises : bon gestionnaire, connaissances en informatique, gestion du personnel, bonnes connaissances du milieu associatif.
Adres. C.V. av. prét. U.F.J.T. 46, r. Decamps, 75016 Paris.

Association pour le développement de la formation des immigrés recrute d'urgence
- Un délégué de centre
- 2 formateurs atelier

expér. pédagogique souhaitée. Env. CV à ADF 68 bd Sébastopol, 75003 Paris.

RECHERCHE MÉDICALE
CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE MÉDICAL
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, pour développement d'applications transactionnelles sur bases de données.

Envoyer curriculum vitae à
CITI 2, 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS.

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
SULZER
Siège à Paris - Usine à Mantes (Yvelines)
recherche pour le poste de
RESPONSABLE DES TRANSMISSIONS ÉTANCHES
de son département développement

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Sa mission :
- Détection des applications nouvelles du système des transmissions étanches (machines tournantes, robinetterie, ...) ;
- Conception et adaptation de ces applications ;
- Introduction commerciale dans le marché ;
- Liaison avec le bureau d'études chargé de la réalisation et le centre d'essais.

Le candidat devra :
- être ingén. dipl. avec une spécial. en mécanique ;
- avoir quelques années d'expérience ;
- avoir de bon. connaiss. en allemand et en anglais.

Ecr. avec C.V. et prét. au Service du Personnel de la C.C.M.-SULZER, 51, bd Bruns Cedex 59, 75300 Paris-Brune

---

SOCIETE INGENIERIE CHIMIQUE
recherche

INGENIEUR et TECHNICIEN

pour mise en route
installation pétrochimique
en Europe de l'Est

- Expérience minimum requise 3 à 5 ans en exploitation ou mise en route.
- Formation supplémentaire assurée.
- Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. + prét. ss réf. 110 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 PARIS

Cabinet juridique et fiscal XVIIe arrondissement recherche
STAGIAIRE
non débutant contentieux droit commercial.
Envoyer C.V. à FIDUCIA-FRANCE 86, rue Laugier, 75017 Paris.

GROUPE DE PRESSE recrute pour sa rédaction branches industrielles, spécialiste des problèmes de l' ÉNERGIE ayant connaissance approfondie de ce secteur. Sérieuse formation économique exigée.
ÉCRIRE : S.G.P., 13, av. de l'Opéra.

PME banlieue Sud rech.
TECHNICIEN SUPÉRIEUR
en chauffage et climatisation.
Env. C.V. et prét. à E.T.E. 11, rue Gay-Lussac, 92320 Châtillon.

représentation offres

EDITIONS SLATKINE
(ouvrages de littérature, sciences hum., etc. de qualité)
recherchent
REPRESENTANTS EXCLUSIFS
pour visiter :
librairies importantes ou spécialis.
Tél. au 634-07-29
pour entretien.

propositions diverses

Emplois Outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier
FRANCE-CARRIERES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

automobiles

ventes

divers

BMW OCCASIONS
316-320-323-520-525-528-728
Mod. 80/81 peu roulé garantie
Auto Paris-15e. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

PEUGEOT
NEUBAUER
TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En janvier, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80
M. ROLLAND : 766-02-44.

LANCIA
AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Leasing particulier
48 mois
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38.35+

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

UN INGENIEUR TELECOMMUNICATION

DIPLOME ENST - ESE - ENSEA

pour assurer gestion, exploitation et maintenance du réseau de télécommunication d'une de ses filiales en AFRIQUE.

Domaine des connaissances indispensables :
- TELEPHONIE, MATERIEL VHF, UHF, FAISCEAU HERTZIEN, BLU, anglais courant, parlé, lu et écrit.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Ecrire avec CV, prétentions et photo à No 85.234 - S.N.E.A.P. D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas (Tour 12.04) 64018 PAU CEDEX.

emplois régionaux

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FABRIQUANT DES BIENS D'ÉQUIPEMENT IMPLANTÉ DANS TOUTES LES RÉGIONS DE FRANCE recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

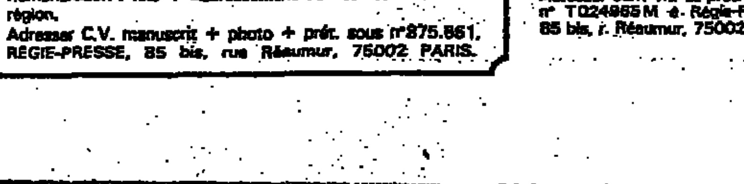
pour, après période de formation, être responsables de production d'unités décentralisées.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant de bonnes connaissances en automatisme, électricité, mécanique et ayant le goût des responsabilités.

Ils débouchent sur des postes de directeurs d'unité, ou groupe d'unités décentralisées de 50 à 300 personnes avec responsabilités très étendues sur les plans technique, commercial, administratif.

Rémunération : fixe + intéressement sur les résultats de la région.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prét. sous n°875.861, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



Organisme technique spécialisé en automation de la production (C.F.A.O., gestion de production, robotique).
recherche

INGÉNIEURS

Pour différentes activités :
- contre-technique ;
- conduite de projets ;
- développement de logiciels.

Lieu de travail : régions du Sud-Ouest ou du Sud-Est.

Adresser curr. vit. et prét. s/réf. n° T024865 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 388-47-84 et 893-30-02.

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
PURE LAINE
75 F le m² TTC.
Pose sans supplément de prix.
Tél. 658-81-12.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE !
RECHERCHE + SELECTION RIGOUREUSE DE VOS
CADRES
PAR SPECIALISTES
GARANTIE 1 AN
SOFFOP 376-07-73.

Cadre 34 ans, Normandie, exp. éducation nat., inspection d'assurance, E.N. Impôts, Canada, tril. recherche empl. cadre administ. Tél. (31) 93-72-18 (h. repas).

Traductrice-interprète, allemand, anglais, français, espagnol, étudie toutes propositions.
Tél. 439-52-55 ou 093-02-86.

Jeune homme 32 ans, plusieurs années d'expérience transit, transport maritime et routier international, 4 ans en Afrique, cherche poste de cadre dans sté import-export, rég. parisienne. Ecrire s/n° 6.029 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Journaliste pigiste réf. presse régionale, étrangère, étudie toute proposition de collaboration. Pierre PORTAIS. Kerstrat, 29128 TREGUNC.

J. F. 26 ans, études supérieures, 2 ans expérience secrétariat, anglais-espagnol. Etudie toutes propositions.
Ecrire s/n° 6.063 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Pour raison grave obligation céder Société Conseils Entreprises et Assistance juridique, 8 années existence, importante clientèle sous contrat Alpes-Maritimes, Var. Rentabilité exceptionnelle.

Ecrire sous réf. 0563 à Haves, B.P. 346, 06072 NICE Cedex.

STÉ IR. GHARCHEK, exp. fruits secs, épices, tapis, etc. TLX ZIZ 832 HT TWIR.
Adr. : B.P. 15 Téhéran IRAN.

L'immobilier

bureaux

BOURG-LA-REINE M°
BUREAUX NEUFS A LOUER
A PARTIR DE 120 m²
4.800 F par mois. 660-44-66.

9e CHATEAUDUN
Emplacement exceptionnel
150 à 1.000 m² de bureaux
ETRESA 776-07-30 776-41-41

VOTRE SIÈGE SOCIÉTÉ
DOMICILIATION ET SECRETARIAT
CONSTITUTION DE SOCIETES
Tél. 226-42-40.

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

PARIS 11e Propriétaire loue 1.800 m² impeccables. 563-83-33.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — tous services
ASPAC PARIS 8e 293.60.58+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE SOCIÉTÉ
Domiciliation et Secrétariat.
Constitution de sociétés.
Téléphone : 226-42-40.

locaux commerciaux

M° CHARONNE LOCAL artis. s/r. 50m² + s/sol 25m². 272-40-19.

fonds de commerce

Vends fonds de commerce station ESSO + atelier mécanique, 1er-06-81. Agence s'abstenir.
Téléphone : (94) 65-55-87, HYERES (Var).

BRIANÇON HAUTES-ALPES
STATION ÉTÉ-HIVER
Vds cause santé bel. aff. avec appt (250 m²). Tenu 21 ans. emplcl. 1er ordre. Stock à déb. Renseign. : (92) 21-17-16.

pavillons

DORDOGNE Pav. 3 chbres. liv., s. de bains, sous-sol, 90 m², parc 800 m²
Prix : 350.000 F
Tél. 16 (53) 08-73-77

SÈVRES - RIVE GAUCHE
5 p., garage, terrain 250 m²
550.000 F
LELU - 534-57-40

BAGNEUX Résidentiel Exceptionnel
Magnifique pavillon tout neuf. Séjour, cheminée, 4 chambres, garages, beau terrain.
840.000 F - 734-36-17.

domaines

Suis acheteur
VASTE DOMAINE
bois et plaine, 250 km maximum sud Paris.
Ecrire s/n° 200230 ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

chalets

SERRES-CHEVALIER
Hautes-Alpes, stat. hiver-été, vends gd chalet 240 m² tt confort. 10 p. + 2 st. (92) 24-01-69.

immeubles

TROCADÉRO Propriétaire vend immeuble commercial, rez-de-chaussée + 3 niveaux. Parfait état. 6.750 F le m². 587-36-65.

hôtels particuliers

BOULOGNE PRES BOIS
Maison 300 m², jardin 200 m², IDEAL PROFESSION LIBERALE. 2.500.000 F. - 562-02-37.

manoirs

LOIRET
135 KM PARIS
Joli manoir 12 pièces tout confort, dépend., sur 27 ha dont étang 6 ha. possibilité augmenter superficie.
S.B.S. VILLEMURLIN
45600 SULLY-SUR-LOIRE

maisons de campagne

MAISONS TRADITIONNELLES en ARDÈCHE - LE MAS ARDÉCHOIS - 280-23-28.

Idéal placement ou pied-à-terre, à Saignon, petit village provençal situé à 5 km d'Apt.

Vaucluse - Luberon
Studio à partir de 70.000 F. Magnifique petit appartement 2 pces + s. de bains complète + cuisine à aménager + terrasse plein sud. Vue splendide, plein soleil (possible 3e pièce avec salle de bains, 200.000 F. Il s'agit d'une maison bourgeoise restaurée en excellent état.

Pour visites même le week-end et renseignements : CATRY
Tél. : 16 (91) 54-92-93
ou le soir 16 (91) 65-15-87.

propriétés

PROPRIÉTAIRE vend près
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 50 km Paris, dans parc 8.000 m² clos, rive de Seine avec ponton. Belle construction neuve 488 m² en 1 ou 2 maisons. Px : 3.500.000 F. IMMOBIL. DAUPHINE, 220, bd Raspail, 75014 Paris - Tél. 069-61-78.

REG. GISORS mais. pierres excel. état, entr., salle com., 3 ch., gren. amén., chf. cent., dépend., jard. clos 450 m². Prix 276.000 F
CAB. BLONDEAU-LEBLANC
2, fg Cappeville à GISORS.
Tél. (16-32) 55-06-20.

VALLEE DU CHER
Très bel ensemble de prairie 14 ha 1.200 m en bordure de rivière. Jeune futaie de chênes, bâtiment d'exploitation. Construction habitation possible. Proximité autoroute A71.
Prix 380.000 F. - 738-18-31.

Aux confins de **L'ANJOU** et de la **TOURRAINE**
sur 8.000 m² de parc avec arbres centenaires, splendide, prop. bourgeoise : vaste hall, salon, s. à manger 70 m², gde cuis., 6 ch, 2 s. de b., 2 s. d'eau, gdes dépend., s. de jeux + maison de gardien du XVIIe. Urgent 900.000 F. Ag. l'Anjou 27, Pl. Bilange, Saumur (41) 51-11-31

PROVENCE
JOLIS MAS A RENOVER DANS SITE AGRÉABLE

2 200 m² Prix	320.000
5.000 m² Prix	450 000
170.000 m² Prix	600.000
15.000 m² Prix	800 000
40.000 m² Prix	1 000.000

CAB. GERARD GRIMAUD
Château de la Coste
13980 ALLEINS DE PROVENCE
T. (90) 57-37-02 ou 57-37-59 ou 53-55-08

villas

SACLAY
A rénover, ferme fin 18e s. 550 m² habitables + terrain
Prix : 760.000 F

GIF-SUR-YVETTE
Exposition plein sud
Maison 5 pièces, salon avec cheminée, 3 chambres, bureau, 2 bains, jardin 850 m² arborisés.
Prix : 750.000 F

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de CHEVRY 2
Téléphone : 012-12-12

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Propriété exceptionnelle, calme, agréable sur terrain 1.700 m², maison de style 350 m² habitables, tout confort, gde réception. Prix : 3.200.000 F. Cabinet Jean ROMBAUT - IMMOBILIER, 10, avenue Guynemer, 78170 La Celle-St-Cloud. 918-53-53.

SCEAUX Centre R.E.R.
très calme, sur magnifique jardin, 2 niveaux de 120 m² habitables, 10 pces, dont gd séj., parf. état.
Prix : 2.000.000 de F.
ERBE - 663-26-54.

viagers

Libre dans 3 ans
7e SOLFÉRINO. BEAU 3 PIECES actuellement loué 3.500 F mens. Revenu pour l'acquéreur 400.000 F + 5.750 F/mens.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e
266-32-35
Spécialiste 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE ÉTUDE SUR L'EUROPE DES DIX

Les disparités entre régions pauvres et régions riches ne cessent de s'accuser

La commission des Communautés européennes vient de publier son premier rapport sur *la situation économique et* sociale des régions de la C.E.E. Il a été préparé, conformément à la résolution du conseil des ministres du 6 février 1979, en étroite relation avec le comité de politique régionale à Bruxelles.

Il faut remonter à 1973 et au « rapport Thomson » qui examinait la situation des régions à la fin des années 60 pour trouver une telle collection de données comparatives dans l'Europe des Neuf (un chapitre a été ajouté à propos de la Grèce). C'est à la lumière de l'analyse proposée dans ce rapport que la commission élabore des propositions, des orientations, et fixe des *priorités pour la politique régionale* communautaire.

Tour à tour, sont analysées les évolutions, région par région, depuis 1970, de la démographie, de l'urbanisation, du marché du travail, des activités économiques, du niveau des revenus.

Les analyses les plus intéressantes — bien qu'elles remontent à des statistiques de 1977 — portent sur les différences de revenus par habitant. Si l'on retient le produit intérieur brut (PIB) par habitant, avec une moyenne européenne de *100, on relève que Groningue* (Pays-Bas) est au niveau 282 (grâce à la production de gaz naturel), Hambourg à 228, Copenhague à 170, la région d'Anvers à 159, l'Ile-de-France à 171, mais la Bretagne à 83, le Limousin à 87, la Calabre à 35, la Thrace, en Grèce, à 26.

L'Irlande, toutes les régions italiennes (à l'exception du Val-d'Aoste), toutes les régions britan*niques, toutes les régions de* l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central en France, le Lüneburg en Allemagne fédérale, la Frise aux Pays-Bas, le Luxembourg et le Hainaut en Belgique se distinguent par des niveaux inférieurs à la moyenne de la Communauté. La situation la plus défavorable se présente en Irlande et dans les régions du *Mezzogiorno, ainsi que dans* les départements français d'outre-mer (Martinique exceptée), qui ont tous un produit par habitant inférieur à 50 % de la moyenne de la Communauté.

Les disparités entre régions faibles et régions fortes en Europe se sont considérablement creusées dans les années 70 relèvent les experts de Bruxelles. Si on compare, par exemple, les dix régions les plus développées aux dix régions les plus pauvres, le rapport est passé de 2,88 à 1 en 1970 à 4,3 à 1 en 1977. En examinant les régions les plus développées, on constate le renforcement de nombreuses régions allemandes, de quelques régions *néerlandaises*, de la zone d'Anvers en Belgique et des régions danoises (à l'exclusion de Copenhague). Après un certain resserrement au cours des années 60, les disparités ont considérablement augmenté depuis 1970 et étaient beaucoup plus fortes en 1977 qu'en 1960.

On peut trouver plusieurs explications à ces disparités. Les experts de la commission, pour leur part, estiment que l'aggravation des déséquilibres depuis 1970 est largement imputable aux différences de productivité, alors que les écarts de taux d'emploi, c'est-à-dire le niveau du chômage, jouent un rôle plus limité, allant même dans le sens d'une réduction de ces disparités.

Le triangle Hambourg-Stuttgart-Lille

Globalement, toutefois, ce sont les régions périphériques de l'Europe, donc les régions maritimes, *qui apparaissent les plus* défavorisées, comme le montre une intéressante étude faite par le département de géographie de l'université de Cambridge pour la Commission. Les régions les mieux placées du point de vue économique se situent à l'intérieur d'un triangle dont les angles sont Stuttgart au sud-est, Hambourg au nord et Lille au sud-*ouest. L'Ile-de-France, l'Angleterre* du Sud-Est et Berlin-Ouest constituent aussi des pôles importants, avec un potentiel économique élevé, situés en dehors de ce triangle central.

Dernier constat des experts de Bruxelles, qui devrait inciter les ministres de la Communauté à mieux faire coïncider la politique régionale européenne, complètement balbutiante, à la politique agricole commune, elle déjà bien *rodée : les régions* où la population active agricole est nombreuse sont aussi celles où le revenu par habitant reste le plus faible. Les « records », selon les statistiques de 1977, sont détenus par l'Italie avec 26 % des emplois dans l'agriculture en Calabre, 32 % dans la Basilicate, 40 % en Molise, et la France (25 % en Basse-Normandie et dans *le Limousin*).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TRANSPORTS

Mi-métro, mi-téléphérique

Le Poma 2000 va faire ses preuves à Laon

Le projet de « mini-métro » à câble Poma 2000 destiné à la ville de Laon, dans l'Aisne, va commencer à être mis en œuvre après la signature, il y a quelques jours, d'une série de conventions entre le préfet, le député et maire de Laon, M. Robert Aumont (P.S.), et les sociétés Creusot-Loire, Pomagalski et Poma 2000.

Notre correspondant dans l'Aisne, Roland Maquin, précise que ces accords ne couvrent que les conditions d'industrialisation et la préparation des dossiers de sécurité et de convention d'exploitation. Deux *autres phases sont prévues qui* devraient aboutir à la réalisation partielle de la ligne projetée en 1983 et à sa mise en service totale en 1985. Le coût d'ensemble du projet est évalué à 90 millions de francs, dont 64 millions de francs à la charge du minis*tère des transports, qui voit dans* cette première réalisation un moyen de promouvoir la technique nouvelle du Poma 2000.

Le système, d'une grande simplicité, consiste en un ensemble de cabines tractées par un câble monté en boucle. *Le câble défile* en permanence, mais les voitures peuvent s'en désolidariser — ou au contraire s'y raccrocher — grâce à un dispositif de mâchoires analogue à celui de certaines cabines de téléphériques auxquels le système emprunte finalement beaucoup de *caractéristiques*. Différence importante : le Poma 2000 roule, en site propre, sur des voies métalliques qui peuvent être au sol, aériennes ou souterraines, ce qui le rend apte à s'adapter sans difficultés aux terrains les plus variés.

Promotrice du projet, la société Pomagalski a eu l'occasion, à partir de 1972, de l'expérimenter en vraie grandeur à Grenoble, la capitale dauphinoise ayant quelque temps formé le projet de créer un réseau moderne de transports en commun autour de Poma 2000, conçu dans la région, avant d'opter finalement pour des formules plus classiques. Ces infructueux essais avaient toutefois eu le mérite de montrer que si, dans une topographie urbaine peu tourmentée, le Poma 2000 n'apportait pas d'avantage décisif sur les moyens de transport traditionnels — tel le tramway, — il se révélait, en revanche, particulièrement intéressant pour les pentes accusées.

Laon, chef-lieu du département de l'Aisne, partagée entre une vieille ville perchée sur une butte escarpée, parcourue de rues exiguës et tortueuses, d'un accès malaisé, et, au nord, des quartiers de construction récente, plantés dans la plaine qui entoure la gare, était particulièrement apte à apprécier les vertus du Poma. L'antique tramway à crémaillère qui avait gaillardement gravi, pendant un nombre respectable de décennies, les flancs de la Montagne couronnée, sur un parcours de 1460 mètres aux pentes atteignant 13 %, pour relier la gare à l'hôtel de ville, a rendu définitivement l'âme il y a quelques années. Pour le remplacer, la Régie des transports urbains de Laon a créé un service d'autocars qui, boudé à cause de sa lenteur et accroissant les encombrements dans la vieille ville, s'est révélé un instrument peu commode et très onéreux.

La ville de Laon a donc tout à gagner à l'installation du Poma 2000, qui prendra place sur le site de l'ancien tramway. *D'abord* parce que l'investissement ne lui coûtera pas très cher. Sa participation de 10 millions de francs pourrait être notablement réduite par des subventions du conseil général de l'Aisne et de l'établissement public régional de Picardie. De plus, pour le faire fonctionner, la régie municipale des transports se transformera en société d'économie mixte qui recevra de l'État, au cours des premières années de service de Poma 2000, une aide de 1 million de francs par an.

Mais, si la ville y trouve son compte, on doit bien penser que le constructeur du système en fait autant puisqu'il accepte de participer pour 16 millions de francs au financement de l'entreprise...

BRITISH AIRWAYS BAISSE SES PRIX SUR CONCORDE

La compagnie britannique British Airways annonce l'introduction sur ses services Concorde transatlantiques un tarif *« stand by »*, c'est-à-dire sans réservation. Le prix d'une traversée sera abaissé de 837 livres (9 200 F) à 675 livres (7 400 F) avec le nouveau tarif, soit une économie de 20 %. Cette innovation a pour objet d'améliorer encore le taux de remplissage des avions supersoniques

La compagnie pense réaliser, au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars prochain, un bénéfice de 4 millions de livres (environ 44 millions de francs) sur son service Concorde, chiffre qui contraste avec les résultats globaux de l'exploitation (*le Monde* du 17 janvier) et qui tient compte, d'une part, de l'annulation, par le gouvernement de Londres, de la dette (160 millions de livres) contractée par British Airways auprès de lui pour acheter ses six appareils et, de l'autre, de la suppression, en septembre dernier, de la ligne supersonique Londres-*Singapour, lourdement déficitaire.*

Le résultat de l'année en cours incite British Airways à rechercher de nouveaux « débouchés » pour ses Concorde. Elle étudie l'ouverture de liaisons supersoniques de Londres vers Miami, Lagos et le Moyen-*Orient. Elle* va aussi développer son activité d'« excursions supersoniques » avec des vols circulaires conduisant les touristes jusqu'au golfe de Gascogne.

● *Reprise des vols du Point sur Ouagadougou.* — La compagnie Air Volta ayant, après quelques hésitations (*le Monde* du 15 janvier) finalement accordé son pavillon au Boeing 707 exploité par l'association mulhousienne de voyages Le Point, les liaisons charter à destination de Ouagadougou viennent de reprendre, annonce cet organisme. L'obtention d'un pavillon national était le préala*ble posé par la direction générale de* l'aviation civile pour autoriser l'exploitation de l'avion. Le Point propose, sur sa liaison, entre la France et la Haute-Volta, des tarifs aller-retour à 1 580 F, contre 7 530 F pour les compagnies régulières.

CARNET

M. René Lapautre quitte la direction d'Air Inter pour prendre la présidence d'U.T.A.

Il est remplacé par M. Jean Poirier

M. René Lapautre quitte le poste de directeur général de la compagnie aérienne Air Inter qu'il occupait depuis près de sept ans. M. Lapautre va entrer à la compagnie privée U.T.A. dont il doit devenir vice-président le 1er avril et président-directeur général le 1er novembre prochain, succédant ainsi à M. Francis Fabre.

Il sera remplacé à la direction générale d'Air Inter par M. Jean Poirier, actuellement inspecteur général de la compagnie, dont la nomination doit intervenir ce jeudi 22 janvier.

Cette nomination de M. Lapautre met fin à une période d'incertitude concernant la direction d'U.T.A. Le capital de cette compagnie aérienne appartient pour 61,2 % au groupe des Chargeurs réunis, qui a changé de mains le 24 janvier 1980, lorsque le groupe Pricel en a pris le contrôle. M. Jérôme Seydoux en est alors devenu le président-directeur général, succédant à M. Francis Fabre, qui occupait le fauteuil depuis 1946. M. Francis Fabre est resté président d'U.T.A.

M. Antoine Veil, (l'époux de Mme Simone Veil), ancien directeur adjoint de la Compagnie des chargeurs réunis, était directeur général d'U.T.A. depuis 1971. Le projet de coopter M. René Bousquet, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur chargé de la police sous le régime de Vichy, au conseil d'administration d'U.T.A., ainsi que la façon dont fut négocié le rachat des Chargeurs réunis par Pricel, conduisirent M. Veil à donner, le 1er octobre 1980, sa démission. Il fut remplacé par M. Guy Séné, directeur général adjoint de la compagnie. Avec l'arrivée de M. Lapautre, c'est donc le problème de la succession de M. Francis Fabre qui se trouve ainsi définitivement réglé, puisqu'il a auparavant cédé son poste de P.-D. G. de la Compagnie maritime des chargeurs réunis à M. Dominique Boyer.

Il faut rappeler aussi qu'U.T.A. est actionnaire à 14,67 % d'Air Inter, et que M. Robert Vergnaud a été, le 26 juin dernier, reconduit pour trois ans dans ses fonctions de président d'Air Inter, poste qu'il quittera lorsqu'il aura atteint la limite d'âge de soixante-cinq ans.

[Né le 11 septembre 1930 à Nevers, dans la Nièvre, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. René Lapautre a été affecté à la direction des relations économiques extérieures en qualité de chargé de mission en 1962. Il devient sous-directeur de cet organisme en 1966. Entre-temps, de 1964 à 1966, il est conseiller technique au cabinet du ministre des finances et des affaires économiques, M. Valéry Giscard d'Estaing. Directeur du cabinet du ministre des transports de 1967 à 1969, puis de 1971 à 1972, il entre ensuite à Air Inter en 1972 comme directeur attaché à la présidence, avant d'en devenir le directeur général le 27 mars 1974.]

[Né à Saint-Hilaire-de-Villefranche, en Charente-Maritime, le 23 février 1918, M. Jean Poirier, licencié en droit, entre au ministère de l'air en 1945, où il sera affecté jusqu'en 1958 à la direction du transport aérien. De 1958 à 1961, il est conseiller technique au cabinet du ministre des travaux publics et des transports. Il est, ensuite, pendant dix ans, directeur de la formation aéronautique au Secrétariat général à l'aviation civile, avant d'entrer, en novembre 1972, à Air Inter en qualité d'inspecteur général.]

PÊCHE

Création d'un Consortium français pour le développement des produits de la mer

La généralisation des zones économiques maritimes de 200 milles donne aux pays en voie de développement de nouvelles ressources potentielles dans le domaine de la pêche. Mais ces Etats ne possèdent pas les moyens techniques, financiers, navals, industriels, d'exploiter ces ressources et tous les anciens pays industriels se pressent pour leur proposer leur coopération.

C'est pour occuper une place essentielle sur ce créneau d'avenir que vient d'être créé le Consortium français pour le développement des pêches (COFREPÊCHE), dont le conseil d'administration se réunit pour la première fois le 22 janvier.

Il s'agit d'une société anonyme coopérative à capital variable, dont les dix-neuf actionnaires (1) sont des partenaires privés (armateurs, conserveurs, transformateurs, négociants, banquiers); toutefois, la société recevra une aide budgétaire de démarrage versée par la direction générale de la marine marchande.

Le président est M. Marcel Raynaud, ancien P.-D.G. de Saupiquet, et la société sera dirigée par M. Régis Toussaint, expert du CNEXO.

L'objectif de COFREPECHE *« est de promouvoir toutes les opérations relatives au développement de la pêche, des productions aquatiques et des industries connexes, hors du territoire métropolitain »*.

« Il ne s'agit pas de jouer un rôle de bureau d'études, dit M. Raynaud, *mais de générer des opérations concrètes à l'étranger, en association avec les pays concernés, pour la pêche proprement dite, ou la transformation, ou encore le négoce. Nous ne voulons pas non plus que cette carte jouée à l'étranger soit une sorte de prétexte pour laisser décliner la pêche française dans ses eaux traditionnelles en Europe. Notre politique est une politique de développement offensif, dans et avec les pays en développement. »*

Premier objectif : les Etats d'Afrique équatoriale et tropicale (par exemple l'Angola) et ceux qui bordent, jusqu'en Asie du Sud-Est, l'océan Indien.

(1) A la date du 18 janvier.

TRANSPORTS

« AIR FRANCE SACRIFIE L'INTÉRÊT NATIONAL A LA RENTABILITÉ IMMÉDIATE » estime la C.G.T.

La politique suivie par les dirigeants d'Air France n'a guère trouvé grâce aux yeux de M. Alain Dubourg, secrétaire général du S.G.P.A.F. - C.G.T. (Syndicat général du personnel d'Air France) qui, au cours d'une conférence de presse, mardi 20 janvier, a longuement commenté les résultats et les perspectives de la compagnie nationale ainsi que les termes du contrat d'entreprise récemment conclu avec l'Etat.

La C.G.T. a, certes, quelques motifs de satisfaction : un bilan 1980 moins catastrophique que ne l'annonçait la direction — *« mais les résultats enregistrés l'ont été grâce aux efforts demandés au personnel »*, estime M. Dubourg — ou encore la renonciation à regrouper l'ensemble des activités de la compagnie à Roissy - Charles-de-Gaulle — *« un succès de la lutte des personnels avec la C.G.T. »* — le sauvetage du secteur hôtellerie d'Air France, le rapatriement de cent dix mille heures de travaux et l'installation d'une deuxième chaîne d'entretien d'Airbus dans la zone Orly-Nord, l'embauche de cent quatre-vingt-dix personnes à Orly-Sud à la place d'intérimaires et de vacataires.

Mais M. Dubourg estime que les orientations adoptées par les responsables d'Air France conduisent à privilégier *« la rentabilité immédiate au détriment de la notion de service public et de l'intérêt national »*. Le programme de vol représente *« une quasi-stagnation de l'offre »*. L'absence d'un avion de cent places se fait lourdement sentir et la C.G.T. réclame à nouveau la réalisation d'un avion européen de ce type, l'A-200 équipé de réacteurs CFM-56.

Satisfaisante dans son principe, la baisse des tarifs annoncée par Air France laisse cependant à M. Dubourg l'impression qu'on veut *« mettre en place une troisième classe du transport aérien pour remplir les avions »*, tant les contraintes imposées à ceux qui les choisiront sont dures. En revanche *« pour le transport de luxe, M. Giraudet prend beaucoup de précautions »*. La C.G.T. demeure toutefois très attachée au maintien de l'exploitation du Concorde, *« un avion à l'honneur des travailleurs de la construction aéronautique (...) »*

Naissances

— Henri CUNEO a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille

Louise,

chez Anne et Bernard.
Paris, le 19 janvier 1981.

— M. et Mme Joël DARONDEAU, Frédéric et Yann, ont la joie d'annoncer la naissance de

Geneviève,

le 4 janvier 1981.
C/o Saudi French Bank,
P.O. Box 7888, Djeddah.

— M. Pierre ELKAIM et Mme, née Ghislaine du Mas de Paysac, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Anne,

à Paris, le 2 janvier 1981.
2, rue Rubens,
75013 Paris.

Fiançailles

— M. Michel DAVID-WEILL et Mme, née Hélène Lehideux,
Le comte de la BAUME et la comtesse, née Hélène de Fels,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Cécile et Emmanuel.

— M. Henry LEBERT et Mme, née Thérèse Piquart, ont la joie d'annoncer les fiançailles de leur fille

Bénédicte

avec le

lieutenant Patrick de ROUSIERS,

fils de M. Bernard de ROUSIERS et Mme, née Brigitte Meaudre de Lapouyade,
15, quai Zorn,
Strasbourg.
61, rue Scheffer,
75016 Paris.

Mariages

— **Marie Dominique HEBRÉ,**
Jean Michel GOUSSEAU,

sont heureux de faire part de leur mariage le 13 décembre 1980.

Décès

— Claude Berkowitch, son fils,
Charles Berkowitch, son frère,
Et toute la famille,
nous prient d'annoncer le décès du

docteur
Hélène, Esther BERKOWITCH,
(Claude dans la Résistance),
veuve Goudsmit,

survenu dans sa soixante-septième année, à Oosburg (Pays-Bas), le 16 janvier 1981.
Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
25, rue Henri-Sevignac,
92190 Meudon.

— Mme veuve Dabeaux,
M. et Mme Jean Saucet et leur fils,
Docteur et Mme Jacques Szelechowski et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BURGEAT,

survenu le 17 janvier 1981.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité, à Auch.

— Sa femme,
Son fils,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part de la mort, le 19 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Alexandre CHEM,
Alexandre Pavlovitch Chemetoff.

Il sera enterré à Labeaume (Ardèche), dans l'intimité.
57 bis, rue Croulebarbe,
75013 Paris.
12, rue de l'Epée-de-Bois,
75005 Paris.
9, rue Castex,
75004 Paris.

— Dax (Landes).
Mme Louis Feydel, née Colette Desclaux, son épouse,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis FEYDEL,
receveur des Finances (E.R.).

Ses obsèques ont eu lieu à Dax, le lundi 19 janvier 1981, à 16 h. 30, en l'église de Saint-Vincent de Xaintes, sans fleurs ni couronnes.
« La Quercerie »,
22, route de Canarin,
40100 Dax.

— M. et Mme Pierre Laederich et Guillaume
ont l'immense chagrin d'annoncer la mort subite, le 16 janvier 1981, de

Thibault,

né le 23 octobre 1980.
De la part également de :
Son arrière-grand-mère, Mme Louis Laederich,
Sa grand-mère, Mme Georges Laederich,
Ses grands-parents, M. et Mme Maurice Vallette,
Et de toute sa famille.
La cérémonie religieuse a été célébrée par le pasteur Fath, et l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Vaucresson.
M. et Mme Pierre Laederich,
1, avenue Le Nôtre,
92240 Vaucresson.

— M. et Mme Vincent Lagarde, leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Gilbert Aboudaram et leur fils,
M. et Mme Jean-Marie Lepissier et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Lagarde et sa fille,
Mme Monique Lefevre,
ses enfants et petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, et leurs familles,
Ses cousins et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de

Mme Jean-Fernand LAGARDE,
née Hélène Prouvé,

le 20 janvier 1981, à Nîmes.
L'inhumation aura lieu le 23 janvier 1981, à 11 heures, au cimetière protestant de Saint-André-de-Valborgne (Gard).
Levée de corps à la maison de santé protestante (entrée rue de Sauve), le 23 janvier, à 8 h. 45.
2, rue Graverol,
30000 Nîmes.

— Toulon.
Mme Lange Mandrino, née Marie-Jeanne Rouhard,
M. Jean Mandrino et ses enfants,
Mme Monique Mandrino,
Les familles Soupiet, Puiguinier et Mandrino,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lange MANDRINO,
instituteur honoraire,

survenu le 17 janvier 1981, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 19 janvier 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Rue Vercingétorix, Valbertrand,
83200 Toulon.

— Jean Marçais, son époux,
François et Françoise de Paillerets,
Catherine Bourdon,
Claude et Marie-Claude Marçais,
François et Christine Arnaud,
Alain et Brigitte Couzy,
Bertrand et Catherine Marçais,
Guillaume et Sabine Marçais,
Etienne et Margaret Marçais,
Marion Marçais,
Isabelle Marçais et Jean-Marc Blanc,
ses enfants et beaux-enfants,
Sabine, Olivier, Antoine, Claire et Gilles de Paillerets,
William, Jérôme et Carole Bourdon,
Arnaud, Thierry, Emmanuelle et Laurence Marçais,
Isabelle, Bénédicte et Stéphanie Arnaud,
Sébastien, Guillaume et Julien Couzy,
Delphine, Bruno et Philippe Marçais,
Ambroise Marçais,
Flavien, Clément et Constance Marçais,
Séverin Kullmann,
ses petits-enfants,
Pierre et Livia Aubé et leurs enfants,
Georges et Charlotte Barbé et leurs enfants,
Philippe et Henriette Marçais et leurs enfants,
Anna Martino,
ses frère, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, et amie,
Et toute sa famille,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, le 19 janvier 1981, de

Jacqueline MARÇAIS,
née Aubé,
médaille d'Or
de la famille française.

La messe des obsèques sera célébrée en l'église Saint-Médard, sa paroisse, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, le samedi 24 janvier, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
23, boulevard Arago,
75013 Paris.

— Guillaume et Xavier Mayer, ses petits-enfants,
La princesse Domenico Orsini,
Les familles Mayer, Melendes, Wallier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MAYER,

agent de change honoraire,
président
de la synagogue portugaise
de la rue Buffault,

survenu le 20 janvier 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 janvier, au cimetière du Père-Lachaise (porte Gambetta) — 94e division — à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean-Claude Melendes, agent de change,
Le conseil d'administration,
Les collaborateurs de la société Jean-Claude Melendes S.A.,

ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président,

M. Marcel MAYER,
agent de change honoraire,
fondateur
de la maison Mayer-Melendes,

survenu le 20 janvier 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 janvier, au cimetière du Père-Lachaise (porte Gambetta) — 94e division — à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le rabbin,
Les ministres officiant,
Les administrateurs et les membres de la synagogue portugaise de la rue Buffault,

ont la douleur de faire part du décès de leur président

M. Marcel MAYER,

survenu le 20 janvier 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 janvier, au cimetière du Père-Lachaise (porte Gambetta) — 94e division — à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès de

M. Robert SOUDANT,
ancien sénateur de la Marne,

survenu le 26 décembre 1980.

[Né le 21 mai 1905 à Marvaux (Ardennes), Robert Soudant, agriculteur, était entré le 5 mai 1935 au conseil municipal de Sommepy-Tahure (Marne), commune dont il a été maire de 1945 jusqu'à ce qu'il se retire, vingt-sept ans plus tard, pour raison de santé. Adhérent au M.R.P. puis au Centre démocrate, il n'avait pas sollicité en 1976, le renouvellement de son mandat de conseiller général de Ville-sur-Tourbe qu'il détenait depuis 1945. Robert Soudant, qui avait présidé l'assemblée départementale de 1959 à 1973, avait siégé au Sénat, de 1959 à 1974, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Il avait exercé plusieurs fonctions dans des organismes agricoles.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 18 janvier 1981, à Louvain, de

M. Michel de VISSCHER,
époux de Jacqueline Velge,
docteur en médecine,
professeur
à l'Université catholique de Louvain,
membre fondateur et administrateur
de l'Institut international
de pathologie cellulaire et moléculaire
(I.C.P.)
à Bruxelles,
membre fondateur et président
de l'European Thyroid Association
(E.T.A.).

Remerciements

— Mme Abdelhafid Boussouf et ses fils,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à la suite du décès de leur époux et père,

Abdelhafid BOUSSOUF,

survenu le 31 décembre 1980, remercient ici tous ceux qui se sont associés à leur deuil et leur expriment leur profonde gratitude.

— M. Jacques Marcus,
Et toute la famille,
remercient vivement tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de

Mme Françoise MARCUS.

Messes anniversaires

— A l'occasion du 5e anniversaire du massacre de Damour (Liban), l'Alliance libanaise et le Comité d'aide aux chrétiens du Liban, ont l'honneur d'inviter les personnes qui le désirent à se joindre à eux dans la prière, en l'église polonaise de Paris, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris-1er, le samedi 24 janvier 1981, à 18 h. 45.

La messe sera dite selon le rite maronite.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le dimanche 25 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du

maréchal Alphonse JUIN
et de ses compagnons d'armes
de la 15e D.I.M. (1940),
de Tunisie (1942-1943)
et d'Italie (1943-1944),

morts pour la France.
De la part de :
Mme la maréchale Juin,
Et de Me Dubois, président national du C.E.F.I.

Anniversaire

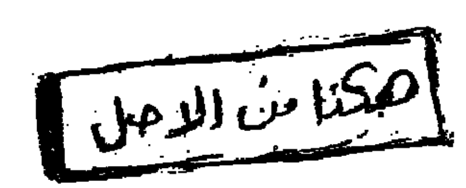
— A l'occasion du trente-sixième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, les rescapés et familles de disparus se retrouveront le dimanche 25 janvier, de 15 heures à 20 heures, à la mairie du quatrième arrondissement de Paris, 2, place Baudoyer pour la rencontre traditionnelle de l'amitié et du souvenir. Ils raviveront la flamme à l'Arc de Triomphe le 27 janvier, à 18 h. 15.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, vendredi 23 janvier, à 14 h. 15, cabinet 2, M. Olivier Sachs : « Le contrôle de l'utilité publique des servitudes administratives ».







Le Monde

économie

AFFAIRES

CONCURRENCÉS PAR LES PRODUCTEURS AMÉRICAINS

Les groupes européens de fibres synthétiques luttent pour leur survie

Le comité central d'entreprise du groupe Rhône-Poulenc se réunira le 29 janvier pour entendre les responsables syndicaux sur les suppressions d'emplois décidées dans le cadre du plan de conversion accélérée de la filiale « fibres synthétiques » Rhône-Poulenc-Textiles (« le Monde » du 22 janvier). De nombreux débrayages ont eu lieu mercredi, principalement dans les usines Rhône-Poulenc de la région Rhône-Alpes.

De son côté, la C.G.T. a décidé d'organiser, le 4 février, une journée de lutte. La centrale syndicale souligne que « Rhône-Poulenc a choisi de travailler contre la France, sur les directives de la C.E.E., au profit des monopoles ouest-allemands et des importations en provenance des Etats-Unis ». Selon la C.G.T., la production française de textiles artificiels et synthétiques avoisine 260 000 tonnes, alors que la consommation est de 450 000 tonnes. « Il est donc possible de ne pas fermer nos usines », ajoute-t-elle. La centrale s'insurge contre la « casse » de l'industrie française des textiles chimiques et revendique une revalorisation des salaires qui, selon elle, ont été amputés de plus de 32 % en cinq ans.

C'est un plan très dur que le patron de Rhône-Poulenc a présenté, mercredi 21 janvier, un plan aussi dur que celui qui a été adopté en son temps dans la métallurgie. Il coûtera cher à Rhône-Poulenc : 275 millions de francs au minimum, sans compter les garanties de salaires, qui pourraient doubler cette somme. Mais le groupe n'avait guère *le choix des moyens.*

L'industrie des fibres synthétiques est devenue pour toutes les grandes firmes chimiques européennes exerçant une activité dans ce secteur un véritable tonneau des Danaïdes où étaient engouffrées en pure perte des sommes colossales. Depuis la fin de l'âge d'or, en 1973, les déficits cumulés des firmes ont atteint la somme de 20 milliards de francs, dont 5 milliards en 1980 (contre 2 l'année précédente) et plus de soixante mille emplois ont été supprimés.

Pour les seuls neuf premiers mois de l'exercice écoulé, les livraisons des producteurs de fibres ont littéralement chuté (19 % en France, 21 % en Grande-Bretagne), en liaison directe avec la baisse de la *consommation d'articles textiles, bien* sûr (— 3 % pour la France), mais aussi et surtout en raison de la forte croissance des importations, en particulier américaines, tant dans le domaine des fibres, dont le volume a crû rapidement (31 000 tonnes déjà à l'issue du premier semestre de 1980 contre 23 500 tonnes au 30 juin 1978 et 7 500 tonnes un an plus tôt), que dans celui des produits finis (près de 70 %). Nul n'a été épargné, comme en témoignent les réductions de capacité et les fermetures d'usines annoncées ces dernières semaines avec de très nombreux licenciements à la clé : quatre mille personnes chez I.C.I. (Grande-Bretagne), trois mille chez Montefibre (Italie), quatre mille chez Enka Glanzstoff-AKZO (Pays-Bas). Aujourd'hui, c'est le tour de Rhône-Poulenc, et ce n'est *peut-être pas fini.*

La guerre des tarifs

Tous, il est vrai, se sont trouvés désarmés devant des conditions de concurrence totalement faussées par *les Américains. Avantagés par des* matières premières (pétrole, gaz, naphta) beaucoup moins chères qu'en Europe, ces derniers ont été capables, de ce fait, de mettre sur les marchés européens des fils et des fibres de 20 à 25 % moins chers que celles vendues sur place, soit à des prix, pour les Européens, situés à des niveaux inférieurs aux seuils de rentabilité.

Décidées tardivement, et surtout à une échelle trop faible de l'avis de Sir Maurice Hodgson, président-directeur général d'I.C.I., mais aussi de M. Gandois, les mesures antidumping prises par les autorités de Bruxelles n'ont pas permis de rétablir une compétition équitable, compétition d'autre part singulièrement faussée par l'accord multifibre d'où les pays industrialisés sont exclus. L'encouragement à la guerre des tarifs était trop grand pour que plusieurs n'y cèdent pas afin d'écouler leurs stocks, prenant ainsi des risques graves.

Dans l'affaire, les groupes britanniques et français se sont trouvés dans une plus mauvaise posture encore que leurs autres rivaux européens, qui ont bénéficié d'aides aux investissements et aux exportations accordées par leurs Etats respectifs (Belgique, Pays-Bas, Italie). Les pouvoirs publics français et britanniques n'ont pas levé le petit doigt. Ceci expliquant cela, I.C.I., pour la première fois de son histoire, a enregistré un déficit pour le troisième trimestre de 1980 et Rhône-Poulenc Textiles a replongé avec, *grosso modo,* 850 millions de francs de pertes pour l'année écoulée. Au prorata, les pertes d'Enka (430 millions de francs), premier producteur de fibres synthétiques européen avec 8 milliards de francs de chiffre d'affaires, sont bien moins lourdes

Cela étant, et bien qu'une telle aggravation de la situation n'était guère prévisible, il y a trois ans, la question se pose de savoir si les divers groupes européens n'ont pas fait un mauvais choix en décidant de réduire fortement leurs capacités de production, de recentrer leurs activités, suivant les cas, sur la fabrication de telles ou telles spécialités et, parallèlement, de comprimer leurs effectifs au minimum supportable. Mais il est vrai que, abstraction faite de la concurrence sauvage des Américains, l'industrie européenne des fibres synthétiques souffre de ses *surcapacités de production. De nombreuses* unités avaient été hâtivement mises en place au début des années 70 sur des prévisions de consommation en forte croissance, rendues caduques, dès 1973, après le premier grand choc pétrolier.

Les réductions volontaires de production (400 000 tonnes jusqu'en 1981 sur une production globale de 2,1 millions de tonnes) décidées dans le cadre du cartel de crise mis en place en 1977, et tout aussi péniblement avalisées par les autorités *communautaires* au début de l'année suivante, n'ont pas, il s'en faut de beaucoup, produit les résultats escomptés. A telle enseigne que, pour 1985, les surcapacités de production sont évaluées à 550 000 tonnes. Involontairement, ou inconsciemment, les Européens ont fait le jeu des Américains, qui ne se sont pas privés de profiter d'une situation chaotique pour avancer leurs pions au point que le volume de leurs exportations représente désormais plus de 40 % de la production communautaire.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, des mesures prises en ordre dispersé par tous les grands groupes pour tenter de redresser la barre ?

Pour sa part, M. J. Gandois est catégorique. Rhône-Poulenc n'a pas fait le mauvais choix dans l'établissement de son plan initial. « *Il n'y a pas une virgule à y changer* », a-t-il affirmé. Les autres grands chefs d'entreprise tiennent à peu près le même langage.

Tous pensent plus ou moins que la sélection des espèces, suivant la fameuse théorie établie par Darwin, pourrait jouer à fond avec l'effacement des plus petits fabricants qui « *ne tiennent pas la route* » dans telle ou telle variété de fibres, au profit des plus gros, dont la taille est garante d'une meilleure rentabilité. La perspective également d'un alignement des prix de l'énergie aux Etats-Unis sur les niveaux européens, alignement préconisé par le nouveau président Reagan, incline aussi à être un peu plus confiant pour l'avenir des fibres. Un tel alignement, en effet, ramènerait le calme sur les marchés en proie à des désordres tarifaires d'une rare ampleur Mais d'ici là, comme le serpent qui change *de peau, les firmes européennes vont* probablement beaucoup souffrir encore. Pour s'être soumis plus que les autres à deux graves opérations chirurgicales, Rhône-Poulenc a peut-être davantage de chances de se rétablir plus rapidement.

ANDRÉ DESSOT.

La société coopérative de Manufrance ne peut s'opposer à la mise en location-gérance du « Chasseur français »

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le tribunal de commerce de Saint-Etienne, statuant en référé, a déclaré irrecevables les tierces oppositions faites aux jugements donnant en location-gérance deux activités de Manufrance, la vente par correspondance et *le Chasseur français*. De ce fait, le tribunal ne prend pas en considération l'offre de reprise globale en location-gérance faite par la Société coopérative ouvrière de production et de distribution, créée le 29 décembre. Le tribunal a d'autre part conclu à la *régularité des licenciements* effectués par le Groupement des experts-comptables de la région parisienne.

En dépit des décisions du tribunal, *Vivre à Saint-Etienne*, bulletin d'information de la municipalité, a réservé dans son *numéro de janvier toute une* page à l'appel à la population et à la clientèle de Manufrance, en publiant notamment un bulletin d'adhésion à la Société coopérative ouvrière de production et de distribution (SCOPD).

Pourtant les chances de celles-ci s'éloignent, depuis que le 21 janvier ont été vainement plaidées par les tierces oppositions formées par la SCOPD et la ville de Saint-Etienne, contre l'ordonnance du tribunal de commerce qui avait accordé, vendredi 19 janvier, la location-gérance de la vente par correspondance à la Movitex et celle du *Chasseur français* à une société en formation.

Les tierces oppositions ne sont pas recevables, a démontré le procureur, dès lors que la SCOPD n'était pas une personne morale, c'est-à-dire une société dûment enregistrée existant à la date des jugements. Quant à la ville, son opposition a été faite hors délai. Statuant en référé, le tribunal s'est déclaré incompétent et a noté que les jugements de location-gérance n'ont fait l'objet d'aucune voie de recours. Autrement dit, il est exclu que de nouveaux jugements concèdent à la coopérative les activités de la manufacture, en tout cas celles du *Chasseur français* et de la vente par correspondance. Il reste, bien sûr, les autres secteurs, telle l'arme, mais ce serait se placer dans l'hypothèse d'un démantèlement auquel précisément a voulu s'opposer la C.G.T. en lançant comme ultime bouée de sauvetage la création de la SCOPD.

Le conseil économique et social de la région Rhône-Alpes avait apporté, mardi, son soutien à la coopérative en exprimant le vœu que toutes les aides possibles soient consenties à celle-ci, « *dans la mesure où cette proposition de SCOPD serait agréée par le tribunal de commerce compétent* ».

Ce n'est apparemment pas le cas. Pourtant selon la C.G.T., le mémoire de la SCOPD apportait « *toutes les garanties souhaitables concernant tant le montage financier que le plan de développement industriel et commercial* ».

PAUL CHAPPEL.

SOCIAL

Au 31 décembre 1980

LA C.E.E. COMPTAIT PRÈS DE HUIT MILLIONS DE CHÔMEURS

Le chômage a atteint des taux records, à la fin décembre 1980, dans la C.E.E. : à cette date, 7 914 100 personnes étaient à la recherche d'un travail contre 7 594 400 en novembre, soit une augmentation de 4,2 %. En un an, 1 695 000 chômeurs supplémentaires ont été comptabilisés dans l'Europe des Neuf. De décembre 1979 à décembre 1980, l'accroissement du chômage a été de 27,3 % et le mal touche aujourd'hui 7,2 % de la population active contre 5,7 % il y a un an.

Selon l'Office statistique des Communautés européennes, qui vient de publier ces chiffres en données observées, tous les Etats membres sont frappés par cette nouvelle et forte aggravation : de novembre à décembre 1980, la R.F.A. (+ 15,6 %), le Danemark (+ 10 %), les Pays-Bas (+ 8,7 %) et le Luxembourg (+ 7,9 %) ont été les plus affectés, devant l'Irlande (+ 6,3 %), le Royaume-Uni (+ 3,8 %), la France et la Belgique (+ 1,2 %) et l'Italie (+ 0,6 %).

De décembre 1979 à décembre 1980, la montée du chômage a atteint des proportions considérables au Royaume-Uni (+ 65,6 %), au Danemark (+ 55,6 %), aux Pays-Bas (+ 48,8 %), en Irlande (+ 37,9 %), en R.F.A. (+ 29 %) et, à un degré moindre, au Luxembourg (19,2 %), en Belgique (+ 17,4 %), en France (+ 11,1 %) et en Italie (+ 6,4 %). Toujours en un an, le taux de chômage par rapport à la population active est passé de 7,8 % à 10,8 % en Irlande, de 9,1 % à 10,6 % en Belgique, de 5,2 % à 8,6 % au Royaume-Uni, de 5,5 % à 8,6 % au Danemark, de 7,8 % à 8,3 % en Italie, de 6,5 % à 7,3 % en France, de 4,2 % à 6,3 % aux Pays-Bas et de 0,8 % à 0,9 % au Luxembourg.

Depuis septembre 1980, la progression du chômage touche davantage les hommes (+ 16 %) que les femmes (+ 4,8 %). Par rapport à décembre 1979, le taux du chômage masculin est passé de 4,9 % à 6,6 % et celui du chômage féminin de 6,9 % à 8,30 %.

LA C.G.C.T. PRÉVOIT DE SUPPRIMER SEPT CENTS EMPLOIS

La Compagnie générale de constructions téléphoniques, filiale française du groupe I.T.T. a l'intention de supprimer 700 emplois par le biais des départs volontaires. Depuis le 13 janvier et jusqu'au 28 février, le personnel des usines de Boulogne-sur-Mer, Longuenesse (Pas-de-Calais) et Massy (Essonne) se voit offrir dix mois du salaire annuel de base, majoré d'un pourcentage par année complète de présence, en cas de départ volontaire. Ces suppressions d'emplois concernent 500 personnes à la production et 200 dans les services d'installation.

Depuis deux ans, les effectifs de la C.G.C.T. ont été, comme dans toute l'industrie du téléphone, sensiblement réduits : de 9 696 personnes à la fin de 1978, ils sont tombés à 7 520 aujourd'hui.

● *Les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. des P.T.T.* ont lancé, séparément, un appel à une grève de vingt-quatre heures, pour le 23 janvier, qui ne devrait pas entraîner de perturbations pour les usagers. La C.F.D.T. a donné cette consigne de grève à « *l'ensemble des personnels techniques, des télécommunications, des services installations, transmissions et télégraphe* » (40 000 travailleurs), pour exiger notamment l'embauche des quelque trois mille lauréats de concours, non encore nommés, la revalorisation des classifications et de la formation professionnelle permanente et la réduction de la durée du travail à 35 heures par semaine. La C.G.T a, de son côté, demandé aux trente mille techniciens des télécommunications d'observer cette grève pour obtenir, notamment, une augmentation des effectifs et l'arrêt de la « *privatisation* » de certains services. Enfin, la C.F.T.C. propose pour sa part une « table ronde » entre les pouvoirs publics et les syndicats.

Les tribulations de M. Stoléru

La scène se passe le mercredi 21 janvier vers 15 h. 30 au Grand Palais. Décor : les stands de la cinquième Semaine du travail manuel, une ambiance de foire commerciale pareille à beaucoup d'autres. Personnages: M. L' nel Stoléru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels, entouré de quelques membres de son cabinet. Leur faisant face, les journalistes et le public, constitué surtout d'enfants des écoles.

Premier tableau : M. Stoléru prépare une conférence de presse dans les salons du restaurant. De quoi va-t-il parler ? Mais, bien sûr, de tout ce qu'un secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels se doit de rappeler, à quelques semaines de l'élection présidentielle : du « pouvoir d'achat de l'heure de travail » *des ouvriers qui, d'avril 1974 à 1980, a augmenté de 21,6 %, contre 11,4 % pour les autres catégories de travailleurs ; des smicards,* « dont le nombre a diminué d'un tiers en six ans dans les entreprises de plus de dix salariés » *; des salaires du secteur textile, qui ont* « sensiblement augmenté » *; des éboueurs, enfin, dont, à Paris,* « un sur deux est à présent français. ».

Deuxième tableau : les mêmes, plus une cinquantaine de syndicalistes — horresco referens ! — *brandissant des banderoles de la C.G.T. Cris divers, huées, slogans :* « Chô-chô-chô, chômage ras-le-bol ! » *Le Comité national de défense des chômeurs, cégétiste, épaulé par des militants des syndicats de la chimie C.G.T., a lui aussi convoqué les journalistes — mais à 16 heures — dans le hall du Grand Palais. Les intrus distribuent des tracts :* « Dans ce salon se trouve exposée toute la richesse des créations, du savoir et du savoir-faire des travailleurs (...). Nous n'acceptons pas que le gouvernement et le patronat utilisent les merveilles *du travail humain pour masquer* leur politique de chômage et ses désastreuses conséquences. »

M. Stoléru pâlit... et décide de céder le terrain à l'adversaire. « Puisque l'on m'empêche de parler, je m'en vais ». *Ce qu'il fait, fort dignement, escorté de* « *prolos* » *gouailleurs, qui l'invitent* « à causer avec les vrais travailleurs manuels ». *La police, appelée d'urgence, expulsera lesdits manuels...* manu militari.

Troisième tableau : une demi-heure plus tard, dans le décor plus serein du ministère, rue de Grenelle. La moitié des journalistes sont encore présents. M. Stoléru apparaît, demande qu'on l'excuse du contretemps « provoqué par la C.G.T., qui cherche tous les prétextes d'affrontement politique », *puis catégorique :* « Nous n'avons pas l'intention de tomber dans tous les panneaux. » « En cinq ans, j'ai mené à bien un effort patient pour faire avancer les réformes et pour instaurer une méthode qui passe par le contact direct avec les travailleurs, qu'ils soient ouvriers, représentants des personnels, syndicalistes ou artisans. » *Nostalgique :* « Ah ! ce n'est pas encore comme au Japon, où chaque travailleur s'identifie à son usine ! » *Optimiste :* « Mais nous avons remonté la pente, dépassé le handicap profond que représentait l'incompréhension entre les Français et l'entreprise », *ajoute M. Stoléru.* « Il faut dépassionner le débat industriel. Le comité d'entreprise n'est pas là pour faire la politique du patronat, et vice versa. Mais il faut que toutes les forces existantes travaillent en commun. C'est là que se joue notre destin national. » « Hélas ! Nous n'avons pas encore trouvé d'équivalent, sur le plan social, à la décrispation politique. »

Pendant cette dernière scène, au loin, dans le quartier des Champs-Elysées, retentissent ces cris : « Du travail avant tout, non à la misère ! »

JEAN BENOIT.

MONNAIES

REPRISE DU DOLLAR HAUSSE DE LA LIVRE

Le dollar s'est nettement raffermi jeudi 22 janvier 1981 après son léger accès de faiblesse de la veille, dû aux remous qui ont accompagné le transfert à Londres des avoirs iraniens gelés aux Etats-Unis. Les cours de la monnaie américaine se sont élevés de 4,606 F à 4,6475 F à Paris et de 1,99 DM à 2,01 DM à Francfort. La livre sterling a repris sa progression sur les places européennes, passant de 11,17 F à 11,24 F à Paris. Le cours de l'once d'or de 31,1 g, qui était passé mercredi 21 janvier de 562 dollars à 576 dollars, est revenu à 568 dollars environ.

● *La France est au deuxième rang mondial des pays exportateurs de bâtiment et de travaux publics*, avec 30 milliards de francs de travaux réalisés à l'étranger en 1980, a déclaré M. Michel D'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, le 21 janvier, à l'occasion du colloque « Exporter la filière construction ». La conjoncture trimestrielle de la Fédération nationale des travaux publics confirme que le montant des travaux réalisés à l'extérieur, de juillet à septembre 1980, a augmenté de 5 % par rapport au deuxième trimestre et de 27 % par rapport au troisième trimestre de 1979. Quant aux marchés conclus (en Arabie Saoudite, en Indonésie, en Irak et au Nigéria principalement), ils sont en progression, pour la même période, de 73 % sur la moyenne annuelle de 1979.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6475	4,6505	— 356	— 330	— 625	— 590	—1130	—1010
$ can.	3,9085	3,9130	— 255	— 220	— 425	— 390	— 790	— 580
Yen (100)	2,3215	2,3255	+ 10	+ 40	+ 45	+ 80	+ 270	+ 400
DM	2,3085	2,3100	+ 25	+ 40	+ 60	+ 80	+ 285	+ 410
Florin	2,1275	2,1300	+ 15	+ 35	+ 50	+ 70	+ 210	+ 330
F.B. (100)	14,3670	14,3900	— 155	— 10	— 425	— 260	— 765	+ 25
F.S.	2,5495	2,5530	+ 95	+ 130	+ 210	+ 245	+ 700	+ 860
L. (1 000)	4,8645	4,8720	— 325	— 250	— 600	— 495	—1525	—1190
£	11,2315	11,2420	— 365	— 290	— 620	— 515	—1080	— 530

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 7/8	9	9 1/8	8 1/8	8 3/8	9 1/8	9 3/8
$ E.-U.	56 3/4	56 7/8	18 1/8	18 1/4	18 1/16	18 3/16	16 3/4	16 15/16
Florin	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 5/16	9 7/16	9 9/16	9 11/16
F.B. (100)	9 3/8	9 1/2	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4
F.S.	2 1/4	2 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16
L. (1 000)	14 1/2	15 1/2	16	17	16 3/4	17 3/4	18	19
£	13 3/4	14	14 3/16	14 5/16	14 1/8	14 1/4	13 5/8	13 3/4
Fr. franç.	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11 3/4	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

EN DÉPIT DE SES POSITIONS DOCTRINALES

Le gouvernement vient en aide aux entreprises nationalisées en difficulté

De notre correspondant

Londres. — La société British Airways (B.A.) a été autorisée à emprunter, d'ici à la fin de mars, 85 millions de livres supplémentaires. Cette décision confirme l'assouplissement de l'attitude du gouvernement britannique envers les entreprises nationalisées en difficulté, familièrement appelées les « *canards boiteux* » de l'industrie.

La situation financière très grave de B.A., dont les pertes pour l'année financière en cours atteindront 100 millions de livres (ses recettes ont été de 300 millions inférieurs aux prévisions), justifiait une intervention d'urgence en faveur d'une entreprise qui a tout de même réduit ses frais d'exploitation de 120 millions et procédé, comme elle l'avait promis, à la vente de plusieurs appareils, dont deux Boeing-747. La coopération du gouvernement n'accorde en fait qu'un répit à la compagnie, lui permettant de faire face à ses paiements immédiats; mais celle-ci, l'an prochain, devra supporter une charge d'intérêt dépassant 100 millions de livres, à un moment où les perspectives commerciales s'assombrissent.

Le gouvernement se propose cependant de lancer d'autres « *bouées de sauvetage* » aux grandes entreprises nationalisées en difficulté. Le ministère de l'industrie peut être ainsi assimilé à une sorte d'hôpital qui voit s'allonger la liste des « *urgences* ». La British Steel, dont le programme de sauvetage, préparé par son nouveau président, M. McGregor, a l'approbation de principe des milieux officiels, recevra environ 1,2 milliard de livres cette année et espère obtenir encore 750 millions l'an prochain et peut-être 400 millions en 1982-1983.

En ce qui concerne British Leyland, le gouvernement hésite à accepter le programme d'assistance quadriennal présenté par la direction de l'entreprise nationalisée, qui représente 1,1 milliard de livres. Il envisage de préférence d'attribuer les crédits de l'Etat sur une base strictement annuelle, à la lumière des résultats obtenus et des efforts accomplis pour améliorer la productivité et la compétitivité.

Cependant, pour aider la firme I.C.L. (Industrial and Computers), la grande entreprise nationalisée de constructions électroniques, également en difficulté, le ministère de l'industrie essaie, mais jusqu'à présent sans succès, de l'associer à des partenaires du secteur privé. Enfin, les chantiers navals nationalisés Shipbuilders, ainsi que Harlan and Wolff d'Irlande du Nord, escomptent recevoir des subventions se comptant en centaines de millions de livres.

Le ministère de l'industrie se préoccupe également de Talbot. Ses pertes représentent, en effet, 60 millions de livres sur un total de 140 millions de livres perdues par Peugeot-Citroën, maintenant propriétaire de Talbot. Ainsi, craignant la fermeture de l'usine de Linwood en Ecosse — ses effectifs ont déjà été réduits de moitié et les ouvriers travaillent actuellement sur la base de trois jours par semaine, — le secrétaire d'Etat pour l'Ecosse s'efforce de négocier avec la société française une modernisation de l'usine, qui serait financée notamment par des prêts de développement régionaux et la construction d'une chaîne de montage d'un nouveau modèle de traction avant. L'usine de Linwood produit les modèles Avenger et Sunbeam, qui représentent moins de 2 % du marché. La société française n'a pas encore fait connaître sa décision.

Dans l'ensemble, devant l'accroissement du chômage, mais plus particulièrement en Ecosse, le gouvernement, mesurant les risques sociaux et politiques d'une politique de non-intervention, est contraint d'assouplir ses positions doctrinales. En fait, la promotion au ministère de l'industrie de M. Tebbitt, fidèle disciple de Sir Keith Joseph, hostile à l'intervention de l'Etat, est compensée par celle de M. Baker, interventionniste convaincu, notamment pour les secteurs de l'électronique, de la robotique et de la télématique, dont il est chargé.

HENRI PIERRE.

Aux États-Unis

LE PRODUIT NATIONAL BRUT A DIMINUÉ DE 0,1 % EN 1980

Washington (*A.F.P.*). — Le produit national brut (P.N.B.) des Etats-Unis a baissé de 0,1 % en 1980, selon les calculs préliminaires du département du commerce. Cette baisse a été provoquée par une chute du P.N.B. au second trimestre (près de 10 %), due à l'arrivée brutale d'une brève récession. Au quatrième trimestre, le P.N.B. a progressé, en taux annuel, de 5 %, indique le département du commerce, après avoir augmenté de 3,4 % au troisième trimestre. Pour l'ensemble de l'année 6979, le produit national brut américain avait progressé de 2,3 % (+ 4,4 % en 1978).

● *Relèvement du taux de l'escompte.* — La Banque de Suède a porté son taux de l'escompte de 10 % à 12 % le 21 janvier, afin de tenter d'enrayer une spéculation à la baisse de la couronne qui s'est traduite par des sorties de devises d'un montant de 3 milliards de couronnes (le cinquième des réserves) au cours des deux dernières semaines. Cette vague de spéculation a fait suite au débat qui s'est ouvert dans la presse et les milieux industriels sur l'opportunité d'une dévaluation de la couronne. — (*Corresp.*)

● *Crédits ouest-allemands pour la Yougoslavie.* — La Yougoslavie pourra bénéficier cette année de 1,1 milliard de marks de crédits ouest-allemands (2,5 milliards de francs). Un consortium bancaire allemand, dirigé par la Deutsche Bank, a accordé, le 21 janvier, un crédit non lié de 500 millions de deutschemarks à la Banque centrale de Yougoslavie, dont le taux d'intérêt sera de 1,25 % au-dessus du taux interbancaire de Londres (« Libor ».

● *Le cabinet ouest-allemand*, au cours de sa réunion du 21 janvier, n'a pris aucune décision concernant le conflit du budget de la Communauté.

Explication officielle : le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, était en visite à Rome. En fait, l'impression prévaut, dans les milieux politiques, que M. Schmidt s'efforce de gagner du temps avant de se prononcer sur une affaire qui l'embarrasse.

POINT DE VUE

Anti ou néo-jacobinisme ?

par FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ

AINSI libellée ou autrement, la question surgit partout à l'heure actuelle. De plus en plus nombreux sont ceux qui déplorent que l'unité française se soit faite au prix d'une telle hypertrophie de l'Etat. Et qui évoquent, contre nos « jacobins » de tradition, certains exemples étrangers. Non l'unification meurtrière ou ratée de l'Allemagne ou de l'Italie. Mais, plutôt, la réussite des Anglais et des Américains, qui ont su, par des voies historiques différentes, constituer un « centre » aussi puissant que le nôtre, sans écraser la société civile, en dessous et alentour.

Cependant, les réactions diffèrent. Les rois de France, imités sans exception par les républiques comme par les empereurs, pouvaient-ils vaincre les forces centrifuges ou diluantes sans exterminer, avec les féodaux, tant de corps intermédiaires ? Que faut-il faire maintenant pour remédier à cela, sans perdre les bienfaits de la construction acquise ?

En même temps que les collectivités locales, les associations réclament plus de libertés et plus de moyens pour les assumer. Mais elles ne se contentent pas d'attendre les retombées incertaines d'une décentralisation de l'appareil public, de la loi qui est en gestation sur le « développement des responsabilités » des départements et des communes. Elles préconisent, pour jouer leur propre rôle, une « nouvelle règle du jeu social ».

Tel est le thème du colloque qu'un grand nombre de responsables du mouvement associatif tiennent à Grenoble, du 22 au 24 janvier (1), avec le concours d'hommes politiques, de syndicalistes, d'historiens et de sociologues.

Dans le débat qui s'instaure, il serait absurde de faire abstraction du passé et de se borner à imiter l'étranger. Les artisans d'une France une et indivisible ne pouvaient probablement pas agir autrement qu'ils l'ont fait, compte tenu du tempérament particulier des populations de l'Hexagone. En toute hypothèse, les moyens qu'ils ont mis en œuvre laissent des marques qu'on ne saurait effacer n'importe comment. Les Français s'établissent difficilement entre l'anarchie et la monarchie. Ils aiment mieux, quoi qu'ils disent, subir les gendarmes que s'imposer des disciplines. De quelles sortes de tutelles ont-ils maintenant besoin pouropérer corectement ensemble ? Enclins à faire passer toutes les réglementations par la plume du Prince et toutes les redistributions par sa caisse, à quelles conditions sont-ils prêts, en sens inverse, à multiplier les courts-circuits, ceux que pratiquent avec bonheur, dans d'autres pays, des groupes de citoyens loyaux, mais indépendants, qui s'organisent privément dans leurs sphères, pour gérer eux-mêmes leurs affaires collectives ? La méfiance reste grande chez les défenseurs du bien public. Vis-à-vis d'eux, les « girondins » (ou fédéralistes) continuent à faire figure d'utopistes. On les soupçonne encore de risquer — sinon de vouloir — l'éclatement de la patrie, après des guerres civiles de toute sorte, petites ou grandes.

Une nouvelle règle du jeu social

Aussi bien ne s'agit-il pas, pour redéployer la société écrasée par l'Etat, de faire dépérir l'Etat au bénéfice de l'environnement qu'il a dévoré. Il s'agit, pour lui, de modifier sa manière d'être et d'intervenir, tout en restant fort ; ou, plutôt, pour redevenir fort. Beaucoup de fonctionnaires (parmi lesquels ceux qui militent, en même temps, dans des associations) sont de plus en plus conscients de cette nécessité. Ils constatent chaque jour davantage l'impuissance et les abus mêlés du maître obèse qu'ils servent. Ils voudraient que celui-ci gagnât en pertinence et en efficacité ce qu'il perdrait en poids. Souffrant, comme agents de ce monstre, de mal étreindre en embrassant trop, ils rêvent de dégager, pour mieux le faire valoir et mieux le contrôler, le champ incontestable de l'exercice de la puissance publique, ce pouvoir suprême de l'Etat, qui, en démocratie, est encore le meilleur garant de la liberté des citoyens.

Comment donc substituer désormais la règle du jeu au touche-à-tout, le dire du Prince au fait du Prince ? Du dedans comme du dehors de la fonction publique, ceux qui veulent que le développement présent du mouvement associatif soit une réussite historique hésitent à abjurer totalement le jacobinisme de leurs anciens. Ils sont plus volontiers néo-jacobins qu'anti-jacobins.

Or cela n'est pas facile. Les malentendus surgissent à tous les détours de cette remise en question. Entre les autorités élues (notamment celles des collectivités locales) et les militants actifs. Entre ces militants et les professionnels qu'ils embauchent. Entre les services publics tutélaires et les organismes qui dépendent trop d'eux... Il en est ainsi parce que cet essor, sans précédent, des associations est, tout à la fois, révélateur, prometteur, ambigu et menacé. Un phénomène important se produit sous nos yeux : les individus veulent concilier la socialisation des moyens avec l'autonomie des personnes, allier la sécurité et la liberté, innover et expérimenter malgré des normes officielles, gérer eux-mêmes ce qui les concerne de près. Ils forment pour cela des groupes à tour de bras. Ainsi foisonnent de nouveaux médiateurs, de nouveaux inventeurs, de nouveaux gestionnaires. Les intentions, les mobiles, sont multiples et pas toujours clairs et honnêtes. Les faux-semblants abondent. Mais la manifestation est impressionnante et le bien qu'on peut en attendre est certain, alors que les cellules traditionnelles (familles, paroisses, entreprises...) sont partout en pénible mutation.

De qui dépend-il que les choses évoluent bien ? Simultanément, des ministères, des municipalités et des associations, qui se font des reproches réciproques. Les associations doivent reconnaître qu'elles n'auront droit de cité qu'à la condition de justifier la raison d'être qu'elles déclarent en naissant, de l'expliciter, de la réviser assez fréquemment, de la prouver en permanence ; qu'à la condition de constituer des associations véritables, sachant mobiliser et employer les ressources en hommes et en argent, autrement que le font les administrations publiques et les entreprises commerciales, dans un « tiers secteur » qui doit se définir lui-même de façon plus positive que négative, par rapport aux deux autres.

Ce que réclame le mouvement associatif, en s'efforçant de le mériter, ce n'est donc pas le transfert de quelques morceaux de « gouvernement » des autorités publiques à des autorités privées. Ce transfert n'est pas plus recommandable en matière de santé, de protection sociale, d'éducation, de culture, de gestion du patrimoine qu'en matière économique. Mais il est inconvenant que le « libéralisme avancé », qui est au pouvoir, refuse aux activités sociales ce qu'il abandonne si facilement aux activités industrielles et commerciales, quant aux moyens d'être libres et efficientes. Et le « socialisme de responsabilité », dans l'opposition, doit encore affiner ses projets, pour s'éloigner de façon convaincante d'un étatisme archaïque.

Pour respirer autrement

Sous tout régime vraiment démocratique, la société civile doit reprendre de l'épaisseur dans tous les domaines, en ce temps où l'on n'aura jamais trop de foyers de vitalité pour adapter une vie complexe à des réalités changeantes et pour satisfaire des vivants, qui ont, fort heureusement, plus d'exigences qu'autrefois. Afin de respirer mieux et autrement, grâce à l'élimination de ce qui étouffe. Les jacobins de l'époque héroïque avaient la même ambition. Il convient seulement de la mettre à jour pour le temps présent. Des sociologues (2), notant que l'existence d'un Etat semblable au nôtre n'apparaît, à la lumière de l'histoire, ni comme une fatalité ni comme un aboutissement heureux, pour une collectivité qui veut être une puissance, préconisent un peu trop vite l'abolition de notre système pluricentenaire. L'Etat ne doit pas avoir le monopole de l'intérêt général. Mais on ne saurait lui enlever celui de la règle générale. On attend de ces sociologues et des historiens qui s'intéressent à l'avenir qu'ils nous disent plus précisément en quoi les mêmes fins peuvent être atteintes, maintenant, par des moyens différents. En ne confondant plus, dans le jeu social, ce qui appartient à l'arbitre et ce qui appartient aux joueurs. En sachant les faire coopérer avant, pendant et après chaque partie. Ce ne serait pas une déchéance pour le seul maître légitime de ce jeu que d'être apte à « faire-faire », plutôt qu'à faire, sans lâcher tout.

Les associations sont appelées à expliciter ce qu'elles doivent et ce qui leur est dû pour prendre part à cette « nouvelle donne ».

Un propos récent du président de la République (3) les inquiète. Une mise en ordre, qu'il annonce, de la loi fondamentale du 1er juillet 1901 — loi de libération, plus que loi d'organisation — est peut-être nécessaire, mais à coup sûr dangereuse. Il y a eu, depuis sept ans, bien des attentes déçues, bien des promesses non tenues qui ne sont pas de cet ordre là. Un « ordre » esquissé, il y a quelque temps, par des initiatives venues de la droite, que le Conseil d'Etat a heureusement brisées. Tel est le danger de toute réaction, bien qu'il faille constamment réagir à l'évolution : sa captation par les spécialistes de la réaction.

(1) A l'initiative de l'association pour le Développement des associations de progrès (DAP), 9, rue Vauvilliers, Paris (5e).

(2) Notamment, B. Badie et P. Birnbaum, dans *Sociologie de l'Etat* (Grasset), et Alain Touraine, en divers écrits.

(3) A la clôture des « Assises de l'environnement », le 11 décembre dernier.

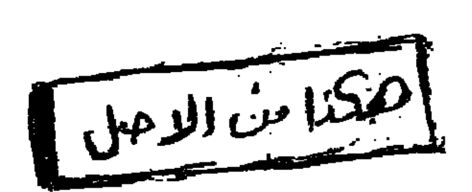
Faits et chiffres

Monnaies

● *Les anciens birrs éthiopiens*, dont le montant est évalé à plus de 38 millions (environ 19 millions de dollars), n'auront plus cours à partir de vendredi 23 janvier, a-t-on appris le 21 janvier à Addis-Abeba. L'ancienne monnaie, frappée de l'effigie de Haïle Selassie, n'a pas disparu aussi facilement que prévu : 22 millions de birrs ont seulement été échangés depuis 1978, date à laquelle la nouvelle monnaie avait été mise en circulation. — (*A.F.P.*)

Marché commun

● *M. Poul Dalsager (Danemark) commissaire européen à l'agriculture.* — La Commission européenne a confié, le 21 janvier, le porftefeuille agricole au nouveau commissaire danois, M. Poul Dalsager. Cette nomination a été effectuée, sur proposition de Copenhague, pour occuper le siège laissé vacant par le décès de M. Gundelach. Les treize autres commissaires gardent les fonctions.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE ENTREPOSE

LE MARCHÉ DE L'OFFSHORE PÉTROLIER EN VIVE REPRISE

E.T.P.M. a enregistré, en deux mois, plus de 1,7 milliard de francs de commandes nouvelles

Après deux ans de crise, le marché de l'équipement pétrolier offshore est en vive reprise, en particulier dans les zones de l'Afrique de l'Ouest, du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient.

Le groupe E.T.P.M. (filiale d'Entrepose 66 % et des Grands Travaux de Marseille 33 %), qui n'avait réalisé en 1979 qu'un chiffres d'affaires de 850 millions de francs, aura terminé l'année 1980 avec un chiffre d'affaires voisin de 1,5 milliard de francs.

Depuis deux mois, E.T.P.M. a enregistré un ensemble de commandes dépassant 1,7 milliard de francs :

— un contrat à Abou-Dhabi pour la plate-forme centrale du champ de Zakum supérieur, pour un montant d'environ 600 millions de francs ;

— en Inde : fourniture et installation de trois grosses plates-formes sur le champ de Bombay High, pour un montant d'environ 300 millions de Francs ;

— en Afrique de l'Ouest : trois marchés, l'un avec Shell Nigeria : 70 millions de francs pour des travaux d'installation de plates-formes, un autre avec Gulf Zaïre : 140 millions de francs pour l'ingénierie, la fourniture et l'installation d'une plate-forme de réinjection de gaz sur le champ de Mibale, et le troisième avec Elf-Congo pour les travaux d'installation *sur les champs de* Likouala, Yanga et Sendji, pour un montant supérieur à 200 millions de francs ;

— enfin, en Australie occidentale, E.T.P.M. vient de signer le contrat de pose du gazoduc de 125 kilomètres de long et 1 mètre de diamètre destiné à amener à la côte le gaz du champ de North Rankin pour la société australienne Woodside, pour une valeur de plus de 400 millions de francs.

Cet ensemble de contrats, pris dans des conditions améliorées du fait de la nouvelle conjoncture, permet d'espérer un redressement très net de la situation de la société, qui aura éprouvé, au cours de l'année 1980, une perte importante égale au montant de ses amortissements, soit 100 millions de francs, provenant de l'achèvement de travaux déficitaires, essentiellement aux U.S.A.

CERABATI

Le conseil d'administration s'est réuni le 20 janvier 1981 sous la présidence de Mme de Vogüé et a décidé de soumettre à une assemblée générale extraordinaire la décision de distribuer des actions de la société aux salariés, dans la limite de 3 % du capital, en application de la loi du 24 octobre 1980.

L'activité de l'exercice qui vient de se terminer a été évoquée. Le chiffre d'affaires est en augmentation de plus de 25 % relativement à 1979. Le volume des ventes est en progression de 12 % en carrelages et de 15 % en sanitaire. Les comptes ne sont pas arrêtés, mais l'augmentation du résultat net sera sans doute supérieure à celle du chiffre d'affaires, bien que les plus-values et recettes extraordinaires soient inférieures à celles de 1979. Le dividende (de 15 F) de 1980, avoir fiscal compris, pourrait être sensiblement majoré.

ACIER-INVESTISSEMENT

Au 31 décembre 1980, la valeur liquidative globale de la société Acier - Investissement, transformée en SICAV à compter du 1er janvier *1981, sous la nouvelle dénomination* Actions-Investissement, ressortait à 285,91 millions de francs, soit 163,38 F par action.

Avis financiers des sociétés



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

LETTRE DU PRÉSIDENT AMBROISE ROUX AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur et cher actionnaire

Pour votre Groupe l'année 1980 qui vient de s'achever aura marqué une nouvelle et importante étape de développement.

J'avais déjà évoqué un certain nombre de faits essentiels à l'occasion de notre dernière Assemblée générale, en juin dernier. Je me propose aujourd'hui de récapituler à votre intention l'ensemble des événements qui ont marqué la vie du Groupe tout au long de l'année écoulée dans le cadre d'une politique engagée depuis plusieurs années et qui comporte trois objectifs principaux :

- Consolider les secteurs traditionnels : énergie, télécommunications et informatique, entreprise ;
- Prendre une position de leader sur des marchés d'avenir : télématique et bureautique, économies d'énergie et énergies renouvelables ;
- Poursuivre l'internationalisation des activités du Groupe en vue d'accroître leur compétitivité.

L'événement le plus spectaculaire de l'exercice 1980 est, dans *le secteur électromécanique, la prise de contrôle d'ALSTHOM-*ATLANTIQUE : au cours de ces derniers mois, par l'acquisition de divers paquets d'actions et par des achats en Bourse, votre Compagnie a porté sa participation de 33,4 % au début de 1980 à 65 %, retrouvant ainsi la position majoritaire qu'elle avait chez ALSTHOM antérieurement à la fusion avec LES CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE.

Rappelons qu'à la suite des concentrations intervenues à son initiative, ces dernières années, ALSTHOM-ATLANTIQUE, dont les activités s'exercent pour une grande part dans les équipements pour la production, la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique, occupe dans ses différents domaines d'activité non seulement une position de leader en France, mais aussi une position mondiale de premier plan. Il en est ainsi, en particulier, pour les turbo-alternateurs et, tout spécialement, pour ceux destinés aux centrales nucléaires. ALSTHOM-ATLANTIQUE qui, avec ses filiales, emploie plus de 40.000 personnes, a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires supérieur à 11 milliards de francs.

Il convient enfin de noter que l'activité de la division Constructions Navales est maintenant assurée pour l'essentiel jusqu'au début de 1983, grâce en particulier aux marchés récemment signés d'une part avec la Société HOLLAND-AMERICA LINE pour la fourniture de deux paquebots de croisière de plus de 200 mètres de long, et, d'autre part, avec l'Abu Dhabi National Tanker Company pour la construction de trois navires de transport de produits pétroliers de 27.500 tonnes de port en lourd et de 178 mètres de long, propulsés par des moteurs qui seront également construits à Saint-Nazaire.

Dans le secteur de l'entreprise électrique, CGEE ALSTHOM a renforcé sa position par l'acquisition de la majorité du capital de COMSIP ENTREPRISE, troisième société française du domaine, réalisant un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs, avec le concours de 5.500 personnes. Ses activités sont largement complé*mentaires de celles de CGEE ALSTHOM, tant au plan des produits* (instruments et régulation) qu'à celui des applications (industries chimiques, pétrochimiques et agro-alimentaires) et des zones d'actions géographiques. L'ensemble ainsi constitué autour de CGEE ALSTHOM aura réalisé en 1980 environ 6 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé, dont 2,4 milliards à l'étranger, l'effectif total employé s'élève à près de 23.000 personnes. Il est de loin le premier groupe européen dans le domaine de l'entreprise électrique, promis à d'importants développements en raison de la part croissante que l'électricité doit prendre dans la couverture des besoins en énergie.

Dans le domaine voisin, qui est celui de l'entreprise, je vous avais annoncé en juin 1980 que d'importantes opérations étaient en cours, *devant conduire à la prise de contrôle du groupe* SAINRAPT & BRICE, qui réalise 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 64 % à l'étranger. C'est aujourd'hui chose faite et notre ensemble de sociétés d'entreprise, avec un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs et un effectif de 32.000 personnes, est le premier groupe fançais du domaine et le troisième européen.

Ainsi, au total, notre Groupe aura réalisé en 1980 un chiffre d'affaires supérieur à 13 milliards de francs en entreprise et entreprise électrique, illustrant le rôle primordial qu'il joue dans le domaine des grands équipements collectifs.

J'en viens maintenant à notre secteur « télécommunications et électronique ».

Nous avions fêté, en mai 1979, en présence du Premier Ministre, *la commande de la deux millionième ligne E 10. Vingt mois plus* tard, avec près de 6 millions de lignes commandées, dont 1,6 en service, notre système E 10 confirme sa position de premier système mondial de commutation électronique temporelle.

La généralisation de l'emploi des techniques numériques en télécommunication entraîne une utilisation considérable de circuits *intégrés et de micro-processeurs. En vue de s'assurer la maîtrise* de certains circuits d'importance stratégique pour ses fabrications, CIT-ALCATEL va prendre une participation de 25 % dans la société américaine SEMI-PROCESS INCORPORATED, établie dans la Silicon Valley, dans le cadre d'un accord qui lui assure un accès immédiat et continu aux technologies essentielles de semi-conducteurs.

Par ailleurs, le regroupement de l'électronique *militaire se poursuit* au sein de SINTRA, qui a repris les activités de détection sous-marine et de radiocommunications de CIT-ALCATEL, et occupe ainsi une excellente position dans le domaine des activités liées à la Défense. Les commandes enregistrées par cette filiale ont dépassé pour la première fois, en 1980, le milliard de francs.

D'importantes opérations ont également été réalisées au cours de l'année écoulée dans les domaines en pleine expansion de la télématique et de la bureautique.

Après la reprise, en 1979, de la société américaine FRIDEN MAILING EQUIPMENT, axée sur les machines à affranchir et les balances électroniques, deux acquisitions ont été effectuées en 1980 : la première porte sur la reprise des activités de bureautique du groupe anglais VICKERS et, tout spécialement, du réseau international de RONEO, qui dessert plus de 500.000 clients répartis dans 80 pays. La seconde concerne la prise de contrôle, conjointement avec THOMSON-CSF, de la société LOCATEL, qui dispose de 1.000 points de vente en métropole et qu'il est prévu d'utiliser pour la distribution de matériels de télématique destinés au grand public.

Ces nouveaux et importants moyens de diffusion doivent permettre à nos activités de télématique et de bureautique de continuer à se développer à un rythme rapide. Le taux de croissance de 30 % l'an réalisé depuis plusieurs années conduit, pour 1980, à un chiffre d'affaires de l'ordre de 4 milliards de francs. Alors qu'il y a trois ans, les ventes des filiales de télématique et de bureautique représentaient à peine 40 % de celles de leur maison mère CIT-ALCATEL, elles les auront dépassées en 1980.

Pour assurer le support commercial national et international de ces activités, auxquelles concourent plusieurs filiales de CIT-ALCATEL, il a été décidé d'adopter pour l'ensemble du Secteur Télématique et Bureautique une dénomination commune en adjoignant le nom d'ALCATEL aux différentes marques utilisées par les filiales concernées.

L'effort considérable ainsi engagé, qui doit se prolonger dans les années à venir, a valu à ALCATEL ÉLECTRONIQUE d'être le premier groupe industriel français et le seul à ce jour à être retenu par le Comité d'Orientation pour *le Développement des Industries Stratégiques* (CODIS) pour bénéficier du soutien gouvernemental dans le développement de ses activités de bureautique.

Au total, grâce tant à la croissance résultant des opérations nouvellement réalisées qu'aux développements de ses activités préexistantes, c'est un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 milliards *que l'ensemble constitué par CIT-ALCATEL et ses filiales a réalisé* en 1980.

Dans le secteur des câbles qui avait été déjà sensiblement renforcé par la prise de contrôle, à la fin de 1979 des LAMINOIRS, TREFILERIES ET CABLERIES DE LENS et de leur filiale la SOCIETE LENSOISE DU CUIVRE, une nouvelle acquisition est intervenue à la fin *de 1980 ; LES CABLES DE LYON ont pris le contrôle de la société* grecque CHANDRIS CABLES qui emploient 250 personnes et réalisent un chiffre d'affaires d'environ 100 MF par an. A la veille de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun, cette acquisition doit permettre aux CABLES DE LYON d'améliorer leur capacité exportatrice vers les marchés porteurs du Moyen-Orient.

Enfin, dans le domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables, votre Groupe, qui a pris une position mondiale de premier plan grâce à une approche globale des problèmes, a bénéficié par trois fois, en 1980, d'une reconnaissance officielle de ses efforts.

D'une part, l'équipe de Direction de NOVELERG s'est vu attribuer le « Grand Prix pour l'Energie » de la Société Générale. *Par ailleurs,* sur cinq dossiers auxquels NOVELERG était associée pour le concours public des « 5.000 maisons solaires », trois ont figuré sur la liste des lauréats. Enfin, à la suite d'une large consultation, les Pouvoirs publics ont décidé de retenir le plan de croissance présenté dans le domaine de la conversion photovoltaïque de l'énergie solaire.

J'ajoute que deux importants accords viennent d'être conclus respectivement avec le groupe pétrolier Elf-Aquitaine et, tout récemment, avec le groupe Philips. L'un et l'autre s'associent à l'effort de recherche, développement et fabrication de cellules photovoltaïques entrepris par notre Groupe, dont la position mondiale va se trouver ainsi largement renforcée. Ces accords font suite à ceux déjà conclus, d'une part avec Rhône-Poulenc pour la production de silicium, d'autre part avec les sociétés américaines Dyneer et Sensor *Technology pour la* fabrication de cellules. Dans cette association nos filiales SAFT et CIPEL conservent leur position majoritaire.

Voici maintenant quelques indications chiffrées sur l'activité de notre Groupe en 1980. En juin dernier, je vous avais laissé entendre que le chiffre d'affaires enregistrait une importante progression par rapport à 1979. A la fin du troisième trimestre pour l'ensemble des sociétés du Groupe, les facturations émises étaient supérieures de 29 % à celles de l'année précédente, cette augmentation étant due, à parts sensiblement égales, à la croissance externe et à la croissance interne. Pour l'année entière, le chiffre d'affaires réalisé par les société du Groupe devrait atteindre au total 45 milliards de francs hors taxes contre 35 milliards en 1979, montant correspondant à une progression de 28 %.

S'agissant des commandes, les performances de notre Groupe apparaissent comme particulièrement satisfaisantes, eu égard à la conjoncture difficile qu'ont traversée la plupart des pays occidentaux, à la suite du second choc pétrolier. Le montant des ordres reçu dépasse 50 milliards de francs, ce qui représente un accroissement de 35 % d'une année sur l'autre. Le carnet de commandes atteignait ainsi, au 31 décembre dernier, le niveau record de 60 milliards de francs, contre 52 milliards un an auparavant.

Il convient de souligner le renforcement de nos positions sur *les marchés extérieurs. En 1980, il a été enregistré* un montant de commandes en provenance de l'étranger supérieur à 18 milliards de francs, en progrès de plus de 50 % en un an et représentant plus de 36 % du montant total des commandes. Les effectifs du Groupe, hors de France, atteignent désormais plus de 31.000 personnes.

Parmi les secteurs d'activité dont les rythmes de développement sont les plus remarquables, je retiendrai :

— l'entreprise électrique qui, comme déjà indiqué, a réalisé un chiffre d'affaires voisin de 6 milliards de francs hors taxes, supérieur de plus de 50 % à celui de 1979, grâce à la croissance propre de CGEE ALSTHOM, conjuguée à la prise de contrôle de COMSIP ENTREPRISE,

— l'entreprise, dont les facturations s'établissent aux environs de 7,5 milliards de francs hors taxes, un tiers étant réalisé hors de France, et qui vient en particulier d'obtenir un important *contrat pour la construction de l'aéroport de DJAKARTA,*

— les télécommunications et l'informatique qui poursuivent leur expansion à un rythme soutenu, principalement grâce à l'activité des filiales de CIT-ALCATEL,

— les câbles dont la hausse des facturations est largement supérieure à la moyenne du Groupe, du fait tant d'une très sensible augmentation du chiffre d'affaires des CABLES DE LYON que des acquisitions réalisées en cours d'année.

Dans les autres secteurs, la croissance est moindre, mais, il *est vrai, ceux-ci n'ont pas connu de modification de structures* d'ampleur comparable. Pour ALSTHOM-ATLANTIQUE, l'augmentation des facturations est de l'ordre de + 20 % pour l'ensemble de l'exercice. Dans le secteur des accumulateurs et piles, l'évolution du chiffre d'affaires 1980 a été influencée par la récession de la construction automobile, qui touche les pays occidentaux depuis plusieurs mois. Enfin, le secteur grand public et le secteur commercial, bien que confrontés à une stagnation de la consommation des ménages en France, auront remarquablement résisté, réalisant l'un et l'autre des performances satisfaisantes.

***

J'avais indiqué à notre dernière Assemblée générale que le résultat consolidé global du Groupe, qui avait progressé de 431 millions de francs en 1978 à 467,5 millions de francs en 1979, dépasserait 500 millions en 1980.

La prise de contrôle d'ALSTHOM-ATLANTIQUE *dont la situation* financière s'est, comme je l'avais annoncé, *rétablie* après les pertes accidentelles subies en 1979 du fait de grèves, entraîne une révision en hausse sensible de cette estimation.

Par ailleurs certaines des sociétés dont le Groupe a pris le contrôle récemment font l'objet d'assainissements qui pèsent *sur leurs résultats de 1980. La suspension des paiements de certains* clients importants oblige d'autre part quelques-unes de nos filiales à constituer à ce titre des provisions non négligeables. En outre, l'incidence des problèmes d'adaptation et de niveaux de prix qui perturbent actuellement l'industrie française du téléphone, tout en restant en ce qui nous concerne relativement modérée, affecte néanmoins quelque peu les résultats des affaires correspondantes.

Au total, grâce à la bonne marche de l'ensemble du Groupe et à l'amélioration sensible de la rentabilité de certains secteurs, j'estime aujourd'hui, sous les réserves d'usage, que le résultat consolidé global de 1980 devrait être supérieur à 550 millions de *francs, plus-values à long terme non comprises, ce qui représenterait* une augmentation de près de 20 % par rapport à 1979.

La part du Groupe dans le résultat consolidé devrait, quant à elle, progresser de plus de 30 %.

Le résultat consolidé par Groupe par action (autocontrôle exclu) qui était de 61,50 F en 1979 serait ainsi en augmentation de plus de 15 %, alors que le nombre d'actions a été accru de 12,5 % par attribution gratuite.

Le cours actuel de l'action — qui est retombé (à 365 F) dans une conjoncture boursière redevenue depuis quelques semaines moins favorable — capitalise ce résultat environ cinq fois, ce qui *constitue un taux particulièrement modéré compte tenu des activités* du Groupe.

La marge brute d'autofinancement — c'est-à-dire le total du résultat consolidé global et des amortissements fiscalement déductibles — dépasserait cette année 2 milliards de francs au lieu de 1,3 milliard en 1979. Cette progression provient pour une part importante de la prise de contrôle d'ALSTHOM-ATLANTIQUE — dont les comptes étaient précédemment consolidés par équivalence, c'est-à-dire sans amortissements — ainsi que l'entrée dans le Groupe de nouvelles sociétés.

Cette situation a permis au Groupe d'assurer dans des conditions satisfaisantes, le *financement d'un effort d'investissement soutenu* et d'un ensemble de prises de participation d'une exceptionnelle ampleur (au total 2,5 milliards de francs).

En ce qui concerne la Compagnie elle-même, je suis en mesure de vous confirmer l'objectif de résultat net courant que je vous avais indiqué en juin 1980, soit 200 millions de francs en augmentation de 16 % par rapport à l'exercice 1979 (172 millions de francs).

Dans ces conditions le maintien du coupon unitaire de 25 F net (37,50 F y compris l'avoir fiscal) à un capital qui vient d'être accru d'un huitième par attribution gratuite, pourra être assuré sans difficultés.

Enfin, je vous rappelle que votre Conseil s'est montré favorable à l'application au sein du Groupe de la loi récemment votée par le Parlement « créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales. ». Vous serez donc invités à vous prononcer à ce sujet lors d'une Assemblée générale extraordinaire convoquée dans ce but en même temps que l'Assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 1980.

***

Votre Groupe a, comme le montrent les résultats dont je viens de faire état, traversé depuis 1974 les crises pétrolières successives dans de bonnes conditions. Qui plus est, le considérable renforcement de ses structures industrielles réalisé au cours de ces dernières années, et tout spécialement au cours de l'année 1980, permet de considérer que les atouts dont nous disposons dans la compétition internationale sont aujourd'hui plus importants que jamais. C'est dire notre confiance en l'avenir, en ce début d'année 1981, qui est pourtant marqué par d'importantes incertitudes tant politiques qu'économiques.

AMBROISE ROUX.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 JANVIER

Le « 7 % » lâche encore du lest

La dernière séance du mois boursier a été très irrégulière. Certes, l'indicateur de tendance a terminé à son niveau de la veille. Mais, sur le marché à terme, les valeurs en baisse (101) ont été plus nombreuses que les valeurs en hausse (63). Sur la base de l'indicateur de tendance, la liquidation de janvier se solde par une perte de 3 %.

L'événement du jour a encore été la cotation de l'emprunt 7 % 1973. Les dégagements ont été importants et le « 7 % » a enregistré un nouveau recul. Il perd 300 F à 8 400 F malgré le démenti apporté à la rumeur selon laquelle la part des emprunts indexés dans le portefeuille des Sicav serait à l'avenir limitée.

Sur le marché des actions, les initiatives n'ont pas été nombreuses, les investisseurs restant toujours très prudents.

Parmi les plus fortes baisses, on note Europe 1 (– 4,6 %), Arjomari (– 4,4 %), Saulnes et Gorcy (– 4,3 %), Maritime de chargeurs (– 3,2 %), SCOA (– 3,1 %). les pétroles sont également faibles.

Les écarts les plus sensibles à la hausse sont enregistrés sur Imétal (+ 4 %), Creusot-Loire (+ 3,8 %), P.L.M. (+ 3,4 %), Bouygues (+ 2,9 %), Nord-Est (+ 2,6 %), Jacques Borel (+ 2,5 %).

Les mines d'or reculent dans le sillage des cours du métal jaune qui, à Londres, s'inscrivent à 567 dollars (contre 578 dollars). A Paris, le lingot reste stable alors que le napoléon gagne 7,60 F à 920,10 F.

VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ. — Comme le marché s'y attendait, les résultats de la C.G.E. pour l'exercice 1980 sont bons. Le bénéfice consolidé (plus-values à long terme non comprises) se monte à 550 millions de francs, en augmentation de près de 20 %. La part du groupe devrait progresser de plus de 30 %.

Le résultat consolidé (part groupe) par action sera de l'ordre de 70 F, en augmentation de 15 %, alors que le nombre d'actions a été accru de 12,5 % par attribution gratuite.

Le maintien du dividende à 25 F (net), sur ce capital en augmentation, est assuré.

CERABATI enregistre un chiffre d'affaires en augmentation de plus de 25 % pour l'exercice 1980. La progression des résultats devrait être supérieure à celle du chiffre d'affaires.

CROUZET. — Pour l'année 1980, le chiffre d'affaires consolidé de Crouzet se monte à 1,2 milliard de francs, en progrès de 23 %. Celui de SFENA, société qui doit prochainement se rapprocher de Crouzet, s'élève à 832 millions de francs, en hausse de 36 %. Son bénéfice net devrait passer de 17,69 à 25 millions de francs.

PIRELLI est redevenue bénéficiaire en 1980, après avoir enregistré un déficit de 18,5 milliards de lires en 1979. Le total des ventes a progressé de 19 %.

RHONE-POULENC. — P.B.U., société spécialisée dans la fabrication de produits de base pour la chimie des polyuréthanes, devient filiale de Rhône-Poulenc à 100 %, après rachat de la part du capital détenue par Bayer.

N.C.R. — Au cours de l'exercice 1980, la société a réalisé un bénéfice net de 254,69 millions de dollars (soit 9,51 dollars par action), contre 234,60 millions. Le chiffre d'affaires s'élève à 3,32 milliards de dollars (contre 3 milliards).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	96,4	95,7
Valeurs étrangères	100,6	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,5	105,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 janv.	10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/1	22/1
1 dollar (en yens)	199,85	200,40

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Le mouvement de baisse s'est un peu ralenti à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé néanmoins la séance en recul de 4,43 points à 946,25.

Les investisseurs restent dans l'expectative et le volume des échanges, toujours faible (39,19 millions contre 41,75 millions de titres), traduit cette indécision.

Ce n'est, en effet, qu'au début du mois de février que sera connu le détail des mesures que prendra le nouveau président des Etats-Unis dans le domaine économique. Le secrétaire d'Etat au Trésor, Donald Regan, a simplement rappelé que les deux priorités en seront la diminution des dépenses publiques et la réduction des impôts.

La baisse sensible des taux de rendement des bons du Trésor n'a pas suffi à faire sortir le marché de son attentisme. La publication de statistiques de production favorables pour le dernier trimestre de 1980 (+ 5 %) n'a pas non plus été prise en compte.

Au total, les valeurs en baisse (950) ont été plus nombreuses que les valeurs en hausse (554).

Parmi les secteurs les plus touchés, on note les banques. Les valeurs pétrolières sont diversement traitées : Occidental Petroleum gagne 1/2 à 31 5/8, alors que Phillips Petroleum perd 7/8 à 54 3/4.

Les titres les plus actifs de la séance ont été Curtiss-Wright et Cities Service.

VALEURS	Cours 20 janv.	Cours 21 janv.
Alcoa	64 1/8	62 3/4
A.T.T.	50 1/8	50 3/4
Boeing	41 1/8	41 3/8
Chase Manhattan Bank	44 3/4	44 5/8
Du Pont de Nemours	42	41 1/2
Eastman Kodak	68 1/2	69 1/2
Exxon	78 1/4	78
Ford	19 3/4	19 5/8
General Electric	59 3/4	59 3/4
General Foods	30 1/2	30 5/8
General Motors	44	44 1/2
Goodyear	17 3/8	17 1/4
I.B.M.	64 7/8	65 1/8
I.T.T.	29 3/8	29 1/4
Kennecott	27	27 1/8
Mobil Oil	78 5/8	79
Pfizer	49 1/2	49 1/2
Schlumberger	108 5/8	109 1/2
Texaco	44 1/8	44 1/4
U.A.L. Inc.	18	18 1/8
Union Carbide	54 1/4	53 1/2
U.S. Steel	23 1/2	23 3/4
Westinghouse	28 1/8	27 5/8
Xerox Corp.	56	57 1/2

BOURSE DE PARIS - 22 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 937
5 %	41 20	4 877
3 % amort. 45-54	71	1 438
4 1/4 % 1963	95 20	1 494
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	1 874
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	3 679
Emp. 7 % 1973	8391	..
Emp. 8,80 % 77	99 89	5 907
Emp. 9,80 % 78	82 95	5 236
E.D.F. 7,80 % 61	115 60	7 757
E.D.F. 14,5 % 80-82	99 10	8 545

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ch. France 3 %	199	..
A.G.F. (Sté Cent.)	774	774
Ass. Gén. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	341	341
Epargne de France	385	390
Financ. Victoire	327	327
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	739	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	196 50	195 50
U.A.P.	558	558
Actibail	140	140
— (oblig. conv.)	163 50	....
Alsacienne Banque	362	365
Banque Hervet	206 50	212
Bque. Hypoth. Eur.	332	332
Bque. Nat. Paris	279	278
B.O.I.C.	30	29 95
(Li) B. Scalb Dup.	131 50	134
Banque Worms	211	211
C.G.I.B.	31 60	31 70
Cie Crédit Univ.	360	360
C.A.M.E.	98	94 o
Crédital	110	110
Créd. Gén. Ind.	240	240
Crédit Lyonnais	272 50	273 50
Electro-Banque	163	165
Eurobail	144 50	144 80
Financière Sofal	365	356
Fr. Cr. et B. (Cie)	145	146
France Bail	298	298
Hydro-Energie	19	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	210	209
Immobanque	298	299
Immofice	300	288 10
Interbail	240	248
— (obl. conv.)	232	240
Laffitte-Bail	191	190
Locabail Immob.	358	360
Loca-Expansion	136	136 20
Locafinancière	168 10	167
Marseille Créd.	278	278
Paris-Réescompte	506	495
Séquanaise Banq.	252	252
Sicotel	141	141
Siminco	301	301
Sté Cent. Banq.	79 10	80 10
Société Générale	263	262
Soficomi	250	249
Sovabail	321	325
Unibail	299	297
Un. Ind. Crédit	277	278
Cie Foncière	143	142 50
C.G.V.	210	210
Fonc. Ch.-d'Eau	870	870

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	90 20	90
Fonc. Lyonnaise	1420	1460
Immob. Marseille	1750	1753
Louvre	250	250
Sinvim	131	131
Cogifi	204 10	204
Foncina	160 50	160 50
Gr. Fin. Constr.	190 60	190 60
Immindo	170	169
Immoinvest	152 50	151
Cie Lyon. Imm.	138	137 50
Ufimeg	101 10	98
Ugimo	161 20	161 20
Union Habit.	288 50	288 50
Un. Imm. France	245	250
Acier Investiss.	155	155
Sofragi	280	283
Applic. Hydraul.	238	230
Arbois	310	314
Centen. Blanzy	407	400
(NY) Centrest	110	109 50
(NY) Champex	132	130
Comindus	428 50	415 70

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lochaire	186	190
Mécal Déployé	302	314
Nodelle	21	....
Nodet-Gougis	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
O.F.P.-Omn. F. Paris	360	360
Publicis	751	770
Safaa	77 50	....
Saffer-Leblanc	342	339
Waterman S.A.	205	200
Brass. du Maroc	227	....
Brass. Ouest-Afr.	44 30	47 30 d
A.E.G.	166	157 70
Akzo	35 10	35 80
Alcan Alum	153 60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	87	90
Sperry Rand	277	268
Steel Cy of Can.	138	148
Stilfontein	120	119
Suéd. Allumettes	96	....
Tenneco	228 50	235
Thorn EMI	30	31
Thyssen c. 1 000	140 20	....
Val Reefs	386 50	383
Vieille Montagne	142	....
Wagons-Lits	135	135
West Rand	21	20 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	152	152
Intertechnique	1025	1030
Sicomer	179	179
Sofibus	223	....
Rodamco	238	238

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	32 50	35 20
Coparex	670	660
Mon Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	143	141
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	439	....
Pronuptia	295	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	221 50	....
Voyer S.A.	2 10	....
Rorento NV	253	250

SICAV

22/1	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9900 34	9451 40
Actions France	157 07	149 95
Actions sélectives	203 29	194 07
Aedificandi	245 70	234 56
A.G.F. 5000	196 46	187 55
Agfimo	310 65	296 56
Altefi	152 44	145 53
A.L.T.O.	182 18	173 92
Amérique Gestion	270 86	258 58
Bourse-Investiss.	196 27	187 37
C.I.P.	588 53	561 84
Convertimo	176 89	168 87
Cortexa	617 26	589 27
Credinter	227 58	217 27
Croiss. Immobil.	242 02	231 05
Drouot-France	190 02	181 40
Drouot-Investiss.	422 76	403 58
Energie	214 74	205
Epargne-Croiss.	775 15	740
Epargne-Industr.	322 65	308 02
Epargne-Inter	411 90	393 22
Epargne-Oblig.	146 60	139 95
Epargne-Unie	520 62	497 01
Epargne-Valeur	262 02	250 14
Euro-Croissance	243 29	232 26
Financière Privée	538 89	514 45
Foncier Investiss.	470 91	449 56
France-Épargne	266 39	254 31
France-Garantie	259 60	254 51
France-Investiss.	254 25	242 72
Fr.-Obl. (nouv.)	346 37	330 66
Francic	194 06	185 26
Fructidor	176 63	168 62
Fructifrance	323 85	309 16
Gestion Mobilière	313 87	299 64
Gest. Rendement	406 11	387 69
Gest. Sél. France	284 66	271 75
I.M.S.I.	258 94	247 20
Indo-Suez Valeurs	383 85	366 44
Intercroissance	177 53	169 48
Interoblig.	6022 38	5749 29
Intersélect France	194 81	185 98
Intervaleurs Indust.	292 86	279 57
Invest. St-Honoré	395 74	377 79
Laffitte-France	154 16	147 16
Laffitte-Oblig.	137 46	131 23
Laffitte-Rend.	154 21	147 22
Laffitte-Tokyo	433 37	413 72
Livret portefeuille	289 85	276 71
Multi-Obligations	315 25	300 95
Multirendement	124 91	119 25
Mondial Investiss.	235 78	225 09
Natio.-Inter.	520 01	496 43
Natio.-Valeurs	388 10	370 50
Oblisem	125 65	119 86
Paribas Gestion	293 45	280 14
Pierre Investiss.	311 94	297 79
Rothschild Expans.	465 50	444 39
Sécur. Mobilière	348 36	332 56
Sélec. Mobil. Div.	227 86	217 53
S.P.I. Privinter	161 29	153 98
Sélection-Rendem.	145 03	138 45
Sélect. Val. Franç.	158 92	151 71
S.F.I. fr. et étr.	266 76	254 66
Sicavimmo	386 33	368 81
Sicav 5000	150 18	143 37
S.I. Est	623 59	595 31
Sivafrance	246 39	235 22
Silvam	177 10	169 07
Sivarente	167 51	159 91
Sivinter	186 24	177 79
S.I.G.	458 47	437 18
S.N.I.	671 27	640 83
Sogepargne	269 61	257 38
Sogevar	523 14	499 42
Soginco *	.....	.....
Sogintar	591 48	564 66
Soleil Investiss.	308 56	294 57
U.A.P.-Investiss.	200 47	191 38
Unifrance	181 20	172 98
Unifoncier	459 23	438 41
Unigestion	355 83	339 69
Uni-Hoche (Vern.)	351 15	335 23
Uni-Japon	493 11	470 75
Uni-M.T. (Vernes)	1109 97	1059 64
Uni-Obl. (Vernes)	2045 17	1966 51
Unipren. (Vern.)	2193 01	2108 66
Unirente	1272 43	1230 59
Unisic (Vernes)	220 15	210 17
Valorem	236 12	225 41
Worms Investiss.	405 03	386 66

* Absorbé par Sogintar.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2789	4,5 % 1973	2815	2787	2779 90	2787
3400	C.N.E. 3%	3188	3175	3175	3182
480	Afrique Occ.	453	451	452	451
525	Air Liquide	479 50	476	478	475 10
117	Als. Part. Ind.	107	108	108	109 90
410	Als. Superm.	370	365	365	369 50
97	Alsthom-Atl.	92	92 10	91 50	90 60
275	Applic. gaz	258	254	254	250 30
139	Arjom. Prioux	125	119 50	122	119 50
565	Aux. Entrepr.	565	561	561	568
830	Av. Dass.-Br.	855	841	845	850
183	Bail-Equipem.	183 50	184	184	184 90
215	— (obl.)	202	198	198	196 50
335	Bail-Investiss.	347	340	340	340
160	B. Rothschild	159	158 50	158 50	155 40
102	Bazar H.-V.	103 10	103 50	103 50	103
119	B.C.T. Midi B.	122 50	122 60	122 60	120 40
245	Béghin-Say	251	251	251	246
435	Bic	395	399	399	399
565	B.I.S.	490	488	485	496
725	Bouygues	782	810	800	810
1060	B.S.N.-G.D.	1010	1000	990	1000
1080	— (obl.)	989	989	989	989
1750	Carrefour	1625	1605	1601	1601
310	— (obl.)	294	294	294	291 50
1480	Casino	1508	1506	1506	1263
43	CEM	38 70	40	38 90	40 50
196	Cetelem	197	195	195	191 20
182	Charg. Réunis	176 90	175 60	176	175
10	Chiers-Châtil.	10	9 65	9 56	9 75
124	Chim. Rout.	117 50	119 40	119 40	119 40
135	— (obl.)	126	128 10	128 10	127
180	Ciments franç.	155 20	155 50	155	153
180	— (obl.)	142	142 10	142 10	142 10
950	C.I.T. Alcatel	913	910	910	905
375	Club Méditerr.	375	372 10	372 10	370
113	Codetel	108 20	109 20	109 30	108 10
150	Cofimeg	145	145	145	143 50
325	Cie Bancaire	324 80	325 50	325	325 50
380	C.G.E.	371	371	371 50	387
420	— (obl.)	386	385	384	387 10
116	Compt. Entrepr.	112 30	113	112	111 20
450	Compt. Mod.	420	416 50	413	410 10
205	Créd. Comm. F.	203	205 10	203	203
290	— (obl.)	279	284	284	284
410	Créd. Foncier	398 50	405	402	399
240	Crédit F. imm.	233	238	240 50	240
290	Cr. Ind. Al.-L.	260	260	260	260
168	Créd. Indust.	165 50	166	166	164
145	C. Ind. Ouest	135	136	136	138
350	Crédit Nat.	335	331	331	331 20
86	Créd. Nord	83	80	80	80
74	Creusot-Loire	68 10	71	70	72
310	Crouzet	337	337 50	337 50	337 50
410	C.S.F.	365	363	363	363
470	— (obl.)	401	392	382	385
560	Darty	514	512	512	510
920	Docks France	900	900	900	888
48	Dollfus-Mieg	40	40	39 90	40
910	Dumez	845	845	845	835
280	Cie Gle Eaux	278	278 50	281 50	273
1320	Elf-Aquitaine	1185	1170	1170	1186
240	— (certific.)	225	218	218 50	215 10
235	E.J. Lefebvre	232 60	232 50	232 50	230
135	E. Saun.-Duv.	133 80	130 50	130 50	128
535	Essilor	495	495	495	495
255	Esso S.A.F.	234 50	231	231	230 10
345	Eurafrance	340	340	340	340
1080	Europe n°1	1115	1084	1070	1062
440	Facom	445	441	441	440
66	Fin. Dév. Ent.	57	58 20	58 20	59
236	Fin. Paris P.B.	229 50	229 20	229 50	225 10
285	— (obl. conv.)	259 50	259 50	259 50	258
160	Fimétal	153 50	154 80	154 80	151 70
138	Fives-Lille	138	138 50	138 50	136 30
37	Fraissinet	39	40	40	40
255	Fr. Pétroles	221	218 20	218 20	218 20
245	— (obl. conv.)	210	208 20	208 20	208
60	— (certific.)	51 50	51 80	51 20	51 50
118	Galeries Laf.	105 50	103	103	101 10
245	Gén. d'Entrep.	235 50	233 50	233 50	230
119	Gén. Fonderie	129 50	125	121	122 50
180	Gén. Ind. Part.	166 90	166 90	166 90	165 90
360	Générale Occ.	356 50	351	351	351
430	Gr. Tr. Mars.	398 50	394	394	386 20
405	Guyenne-Gasc.	366	365	365	365
340	Hachette	370 50	379	379	373 50
75	Imétal	71 60	74 40	74 30	73
810	Inst. Mérieux	799	805	806	797
127	J. Borel Int.	142	145	146 50	144
138	Jeumont Ind.	139 90	140	139 90	140
112	Kali Ste-Thér.	107	107	107	106 40
45	Kléber-Colombes	43 30	44	44	43 20
376	Lab. Bellon	370	369	369	368 50
285	Lafarge	282	280 50	280 30	280 50
315	— (obl.)	292	297	297	291 50
385	La Hénin Cie	373	374	376	369
1650	Legrand	1570	1585	1575	1575
2400	— (obl.)	2050	2149	2149	2148
700	Lesieur	661	663	663	660
183	Locafrance	184 50	183	183 20	181 10
375	Locindus	368	366	366	366
820	L'Oréal	607	605	604	605
3150	— (obl. conv.)	3150	3030	3030	3030
....	Lyonn. Dépôts	180	181	181	181
380	Lyonn. Eaux	374	376 10	376 10	373 10
52	Machines Bull	55 10	55 70	55 80	55 70
510	Mais. Phénix	499	499	486 50	498
930	(Ly) Majorette	905	905	905	905
775	Manurhin	812	804	807	804
39	Mar. Wendel	38 20	38 30	38 30	38 20
40	Mar. Ch. Réun.	61	58 20	59 50	57 10
600	Martell	556	556	556	540
570	— (obl.)	540	545	545	545
2100	Matra	2120	2085	2085	2085
31	Mét. Nav. D.-N.	28	27	27 20	27 55
655	Michelin	620	621	622	620
530	— (obl.)	539	539	539	539
1050	Midi (Cie)	1020	1035	1035	1026
505	Moët-Hennessy	497	497	497	507
620	— (obl.)	557 10	574	574	574
680	Mot. Leroy S.	618	604	604	618
72	Moulinex	62	62	63	62
385	Mumm	347	345	347	351 80
295	Nacofienne Cr.	282 50	282 50	282 50	281 50
200	Navig. Mixte	172 10	170	172	170
41	Nobel-Bozel	38 90	38 55	38 55	38 50
32	Nord-Est	30 80	31 60	30 70	31
67	Nouvelles Gal.	60	59	58 50	58 20
270	Olida-Caby	278	283 50	283	283 50
43	Omni Part Inter.	40 40	40	40	40
125	Opfi-Paribas	105	105	105	104 50
....	Papet. Gascogne	99	97	97	99
134	Paris-France	130 60	130	130	128 10
109	Pechelbronn	109	108 90	108 90	107 80
89	PUK	87	85 10	85 50	....
123	— (obl.)	113 10	113	113	....
83	Penarroya	77 20	76	76	76
275	Penhoët	284	285	284 90	285
280	Pernod-Ricard	279 50	279 20	279	274 10
163	Perrier	163	163	163	160 10
136	Pétroles B.P.	111 80	110 10	110 10	110 10
121	Peugeot S.A.	124	123	122 50	122 30
300	— (obl.)	288	289 90	289 90	285 50
72	P.L.M.	67 50	69 60	69 60	68 30
176	Poclain	170 10	169	169 10	170
380	Poliet	368	365	365	365
95	Pompey	96	95 50	95 50	94
280	P.M. Labinal	249 50	255 20	254 30	250
405	Presses Cité	500	498 50	498	498 50
470	Prétabail Sic.	455	455	455	455
170	Pricel	166 50	165	165 50	163 20
370	Primagaz	340 20	337 50	330	337 50
109	Printemps	110 30	111 90	111 90	111
495	Radar S.A.	479	477	480	481
495	— (obl.)	488	483 10	483 10	483
285	Radiotechn.	247	240	240	240
143	Raffin. (Fse)	138	136 20	136 10	135
470	Redoute	440	441	441	438
665	Révillon Fr.	665	662	662	650
88	Rhône-Poulenc	81 50	81	80	80
198	Roussel-Uclaf	192	188 10	189	190
415	Rout. Colas	375	374	374	380
430	Ruche Picarde	435	454	454	455
1000	Rue Impériale	988	976	976	970
12	Sacilor	11 75	11 75	11 75	11 75
152	Sade	147 50	146	146	145
890	Sagem	860	850	850	833
135	Saint-Gobain	128 50	129	129	128 70
210	St-Louis B.	228	225	226	221
425	Sanofi	424 80	423 50	422	420 20
585	— (obl.)	574	574	574	574
400	S.A.T.	363	365 10	365 10	356
47	Saulnes	46 10	44 10	46	44 50
285	Saupiquet	290	282	282	282
150	Schneider	148	145	145	143 10
55	S.C.O.A.	51 60	50	50	50
84	— (obl.)	83 80	85 90	85 90	85 90
134	Seb	133	131	132	130 80
198	Sefimeg	198	198	198	196 50
445	S.I.A.S.	500	504	504	499 50
585	Sign. Ent. El.	568	570	570	586
270	Silic	273	275	275 50	271 50
280	Simco	270	269 50	268	265
131	Simnor	130 20	130 30	130 30	130 10
620	Skis Rossignol	605	601	607	597
280	Sogerap	250	250	250	249 50
236	Sommer-Allib.	204	202	202	200
310	Suez	300 10	300	300	287
280	Télca Lucenac	245 50	244	244	248 80
820	T.R.T.	780	790	790	....
1160	Tél. Elect.	1080	1071	1071	1071
141	— (obl.)	132 90	132 90	132 90	132 90
225	Thomson-Br.	218 10	217	218 10	218 10
270	— (obl.)	243	237	237	235 70
325	U.I.S.	316	320	319 80	320
154	U.C.B.	160 10	160	160 50	156 80
156	Un. Fr. Banque	157	157	157	156 10
148	U.T.A.	155 80	154 10	154 10	155 80
8	Usinor	7 85	7 70	7 80	7 80
99	— (obl.)	92	90 60	90 60	90 60
235	Valeo	251 20	248 10	248 10	250
390	— (obl. conv.)	358 50	357	357	357
52	Vallourec	49 80	49 50	49 50	49 10
920	V. Clicquot-P.	957	962	962	950
510	Viniprix	563	560	562	551
1620	Elf-Gabon	1635	1639	1650	....
191	Amax Inc.	187 60	188 70	188 70	192 10
178	Amer. Express	192 10	197 50	197 50	197
230	Amer. Teleph.	234	239 10	239 10	238
79	Anglo Amer. C.	69 30	68 10	68 10	68 10
570	Angold	497	479	480	489
495	B. Ottomane	525	529	530	530
285	BASF (Akt)	277 80	276 50	276 50	275
250	Bayer	249 20	249 50	249 50	249 50
250	Buffelsfont.	220	210 50	210 50	214 50
23	Charter	23 10	23 10	23	23
215	Chase Manh.	202 50	203 70	203 70	203 70
124	Cie Pétr. Imp.	135 90	136	135 50	135
44	De Beers	42	41 50	41 50	41 20
650	Deutsche Bank	634	640	640	631
495	Dome Mines	385	386	382	387
177	Du Pont-Nem.	190 50	190	190	190
305	Eastman Kodak	315 10	319 80	320	320 10
149	East Rand	131	126 10	125 70	128 70
105	Ericsson	117 30	121	121	120
375	Exxon Corp.	365 50	358 50	360	365
89	Ford Motor	91 50	92 50	92 50	....
295	Free State	255	239 50	240	244
104	Gencor	92	90	88	91 80
275	Gen. Electr.	281 50	277 10	277 10	281
200	Gen. Motors	205 20	205 50	205 50	204 30
57	Goldfields	54 10	53	53	53
117	Harmony	96 50	93 10	93 80	94 90
6 80	Hitachi	7 45	7 45	7 45	7 60
255	Hoechst Akt.	255 80	257	257	255 10
34	Imp. Chemical	32 90	32 70	32 70	32 40
84	Inco Limited	85 50	87 90	87 50	86 20
290	IBM	302	301	301	301 70
136	ITT	132 20	135	134	134 30
350	Merck	375 20	385	386	387
255	Minnesota M.	276	272	272	270
380	Mobil Corp.	367 50	363 20	364	370 40
7630	Nestlé	8180	8050	8050	8020
480	Norsk Hydro	458	444	444	440 10
735	Petrofina	712	713	715	710
188	Philip Morris	213	210 70	210 70	212
31	Philips	32 40	32 85	32 85	32 50
280	Pres. Brand	245	236	238 50	240
610	Quilmès	635	644	648	632
430	Randfontein	388 90	378	378	381 50
460	Royal Dutch	435 90	438 80	440 50	438 80
44	Rio Tinto Zinc	44 30	44 05	44	44 50
240	St Helena Co	210	201	200 50	206
545	Schlumberger	514	515	512	515
50	Shell transp.	48 80	48 20	48 20	48 05
605	Siemens A.G.	602	602	602	600
72	Sony	74 80	75 60	75 60	76 90
255	Unilever	268 50	269	269	....
93	Un. Min. 1/10	98 10	95 50	95 50	93 60
265	Unit. Techn.	268	269 80	269 80	....
470	West Drief.	402	387	391	394 50
315	West Deep	275 90	267 70	267	273 50
426	West Hold.	383	375 90	378	378 30
286	Xerox Corp.	260 50	264	265 50	269 30
3 02	Zambia Corp.	2 84	2 85	2 83	2 90

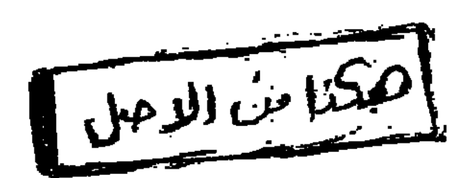
*c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé*

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 606	4 657	4 540	4 760
Allemagne (100 DM)	231 360	231 080	225	237
Belgique (100 F)	14 373	14 368	13 950	14 650
Pays Bas (100 fl.)	212 600	212 730	206	217
Danemark (100 krd)	75 240	75 180	72 500	77 500
Norvège (100 k)	88 240	88 700	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	11 171	11 258	10 950	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 770	9 820	....	....
Italie (1 000 lires)	4 867	4 870	4 450	4 490
Suisse (100 fr.)	254 490	254 940	248	261
Suède (100 krs)	104 140	104 520	101 500	107
Autriche (100 sch)	32 685	32 650	32 900	33 600
Espagne (100 pes.)	5 745	5 772	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 620	8 835	7 800	8 500
Canada ($ can 1)	3 876	3 909	3 780	4 010
Japon (100 yens)	2 317	2 323	2 220	2 340

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	89890	90400
Or fin (en lingot)	90495	90485
Pièce française (20 fr)	912 50	920 10
Pièce française (10 fr)	502	500 10
Pièce suisse (20 fr)	650 10	650 10
Pièce latine (20 fr)	643	634
Souverain	800	792
Pièce de 20 dollars	3376	3400
Pièce de 10 dollars	1735	1720
Pièce de 5 dollars	902 50	899 50
Pièce de 50 pesos	3730	3730
Pièce de 10 florins	639	635 10



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Manifestation de pompiers.* — Mille cinq cents personnes ont participé, mercredi 21 janvier à Saint-Malo, à la manifestation nationale organisée par le syndicat C.G.T. des sapeurs-pompiers, pour demander la réintégration de l'adjudant Gérard Pussat, militant C.G.T., révoqué le 21 novembre 1980 pour refus d'obéissance. Le maire de Saint-Malo, M. Louis Chopier (P.S.), qui a reçu une délégation, a indiqué qu'il ne revenait pas sur sa décision. Il a accepté de rencontrer le 5 février, à Paris, le bureau du syndicat C.G.T. des sapeurs-pompiers. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1981 a été tiré à 567 357 exemplaires.

L'ambassade de Chine à Paris demande à la France de lui « remettre » M. Jiang Youlu qui a sollicité le droit d'asile

M. Jiang Youlu, citoyen de la *République populaire de Chine*, qui a demandé, mercredi 21 janvier, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, l'asile politique à la France, aurait *bien été « séquestré »* depuis cinq jours dans l'ambassade à Paris (nos dernières éditions).

Stagiaire au Bureau national de Métrologie à *Paris*, *l'ingénieur* Jiang Youlu, âgé de quarante-quatre ans, aurait été convoqué, vendredi 16 janvier à son ambassade. Ses amis chinois, boursiers comme lui, ou qui partageaient l'appartement qu'il avait été autorisé à louer rue du Faubourg-Saint-Denis (10e arrondissement), craignaient que M. Jiang Youlu n'ait été enlevé par des membres de *l'ambassade de Chine* à Paris. Ils ont prévenu le ministère de l'intérieur.

Mercredi matin, à l'heure du vol bi-hebdomadaire de la CAAC *(la compagnie* aérienne chinoise) pour Pékin, un ami de l'ingénieur, accompagné de membres de la police de l'air et des frontières (P.A.F.) et d'inspecteurs de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), reconnaissait, devant les guichets de la douane, M. Jiang Youlu, encadré par une dizaine de diplomates chinois. Aussitôt les policiers français priaient M. Jiang Youlu, qui se trouvait dans un état second, de les suivre, malgré les vives protestations des accompagnateurs chinois, et enregistraient sa demande d'asile politique.

Dès mercredi, l'ambassade de Chine à Paris a signalé l'incident survenu à l'aéroport au *ministère français des affaires* étrangères. « *C'est un incident politique grave* », nous a déclaré, jeudi, l'un des membres du service de presse de l'ambassade. « *Nous demandons aux autorités de faire prévaloir les liens d'amitié franco-chinois et de nous remettre la personne intéressée.* »

Selon l'ambassade de Chine, M. Jiang Youlu s'apprêtait à regagner Pékin, « *au terme d'un stage scientifique* », quand il a été « *retenu, sans aucune raison valable, par la police de l'air et des frontières* ».

Jeudi, l'ambassadeur de Chine à Paris, M. Yao Guang, a été reçu à la direction générale des affaires culturelles du ministère des affaires étrangères, où l'on précise que la demande d'asile politique de M. Jiang Youlu est à l'étude.

Selon les témoignages de ses amis, Jiang Youlu séjournait en France depuis le printemps, d'abord à Vichy, puis à la résidence universitaire de Cachan, en compagnie de cinq autres ingénieurs chinois avant d'obtenir l'autorisation de louer un appartement avec un Chinois de Hong-kong. Toujours selon ses amis, M. Youlu, qui s'était lié d'amitié avec des Français ou des membres de la diaspora chinoise, aurait été, à plusieurs reprises, rappelé à l'ordre par les services dont il dépendait, pour son indiscipline et ses propos jugés trop libres sur la politique du gouvernement chinois. La femme et le jeune fils de M. Jiang Youlu vivent en Chine.

M. MARCHAIS DÉNONCE « L'ATTAQUE EN RÈGLE » DE M. GISCARD D'ESTAING CONTRE LE MOUVEMENT OUVRIER

M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., a dénoncé ce jeudi 22 janvier « *la véritable attaque en règle contre le mouvement ouvrier à laquelle se livre M. Giscard d'Estaing, au nom de la classe patronale à laquelle il appartient* ».

*M. Marchais — qui était venu apporter son soutien à des agents de la R.A.T.P. de l'atelier de la rue Championnet à Paris, mis à pied après une manifestation en décembre 1980 — a affirmé, au cours d'un meeting rassemblant plusieurs centaines de salariés, que M. Giscard d'Estaing « a choisi de s'en prendre tout particulièrement à la classe ouvrière de la capitale, aux *puissantes forces démocratiques* concentrées dans la région parisienne ».

● *Le Conseil constitutionnel* a décidé, mercredi 21 janvier, que la loi relative au travail à temps partiel est conforme à la Constitution. Le Conseil avait été saisi de ce texte le 23 décembre 1980 par le groupe socialiste du Sénat.

● *Le groupe américain Hexcel* a pris une participation de 50 % dans le capital de la société de tissus industriels Stevens-Genin des Avenières (Isère), à la suite d'un *accord intervenu le 26 novembre*, à New-York, qui avait reçu l'aval du gouvernement français. La firme française, qui fabrique des tissus pré-imprégnés, emploie cinq cents salariés dans la région Rhône-Alpes et a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 150 millions de francs.

● *La Légion d'honneur de M. Tournet.* — Par arrêté paru au *Journal officiel* du 22 janvier, le grand chancelier de la Légion d'honneur a suspendu, en application des articles 93 et 108 du code de la Légion d'honneur relatifs à l'état de contumace, M. Henri Tournet « *de l'exercice de tous les droits et prérogatives de membre de la Légion d'honneur* ». M. Tournet avait été suspendu provisoirement au titre *de l'article 105, le 7 août 1979* (*le Monde* du 7 novembre 1979) qui prévoit « *la suspension provisoire immédiate du légionnaire en cause sans préjudice de la décision définitive concernant l'instruction de sa cause* ». La suspension qui frappe M. Tournet, condamné le 15 novembre 1980 par contumace par la cour d'assises de la Manche, durera donc tant qu'il ne se sera pas présenté devant la justice.

M. FRANÇOIS-PONCET A WASHINGTON A LA FIN FÉVRIER

M. Giscard d'Estaing a eu mercredi 21 janvier, dans la soirée, un entretien téléphonique avec M. Ronald Reagan. Le président de la République avait déjà adressé au président américain des messages à l'occasion de son élection en novembre et de son entrée en fonctions mardi, mais c'est la première fois qu'il avait avec lui une conversation.

Il a été décidé que les premiers contacts entre les deux gouvernements seraient pris à l'occasion de la visite que M. François-Poncet fera à Washington du 23 au 25 février. Le ministre français des affaires étrangères s'entretiendra avec son homologue américain, le général Haig, mais il sera vraisemblablement reçu à la Maison Blanche par M. Reagan, indique-t-on du côté américain.

L'AMBASSADEUR DU NIGÉRIA A PARIS BLESSÉ AU COURS D'UNE ÉCHAUFFOURÉE AVEC DES ÉTUDIANTS

Après des échauffourées à l'ambassade du Nigéria à Paris, mardi 20 janvier, au cours desquelles *l'ambassadeur, M. George Dove* Edwin s'est fracturé le bassin en sautant par la fenêtre de son bureau, un étudiant nigérian en arts plastiques, M. Aderval Odunowo, vingt-quatre ans, a été inculpé, mercredi 21 janvier, de coups et blessures volontaires et de violation de domicile par M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris.

M. Odunowo faisait partie d'un groupe d'une trentaine de personnes venues à l'ambassade pour protester contre le défaut de paiement des bourses d'étudiants, mais il affirme n'être jamais monté dans les étages du bâtiment. Or l'ambassadeur, réfugié sur le balcon de son bureau, a sauté dans le vide lorsque des jeunes gens ont fait irruption *dans son bureau et jeté une statue* en direction de la fenêtre.

SELON LA R.A.T.P.

Un mauvais réflexe du conducteur après une modification de la signalisation serait la cause de l'accident du R.E.R.

Les *feux de signalisation et les freins de la rame tamponneuse* ont correctement fonctionné lors de l'accident du R.E.R., le lundi 19 janvier. Les dirigeants de la R.A.T.P. en ont acquis la certitude après l'analyse des enregistrements de la « boîte noire » installée à bord des voitures. Dans l'état actuel de l'enquête, il faudrait donc mettre en *cause un mauvais réflexe du conducteur*, probablement entraîné par une récente modification de l'implantation des feux de signalisation.

Un feu « jaune » donne l'ordre *au conducteur de prendre ses* dispositions pour pouvoir arrêter son convoi, sans franchir le prochain feu, s'il est encore au « rouge ». *Lorsque* le rouge est en vue, il est *en effet trop tard pour intervenir* étant donné le temps nécessaire à l'arrêt. Jusqu'au samedi 17 janvier, le dernier feu avant la station Auber, le « 903 », était installé à quelque 300 *mètres de la gare. Lorsque* le conducteur le voyait au « jaune » il savait que le feu au « rouge », qu'il ne devrait impérativement pas franchir serait celui qui commandait la sortie de la station. Pour permettre un écoulement plus rapide du trafic, la Régie a reculé de 150 mètres ce feu « 903 » qui est donc aperçu plus tôt par le conducteur, mais a installé un nouveau feu à l'entrée de la station. Lorsque le conducteur aperçoit le nouveau « 903 » au « jaune » il doit donc désormais s'apprêter à arrêter son convoi et non plus après mais avant la station.

L'analyse de la « boîte noire » montre, d'après la direction de la R.A.T.P., que le *conducteur* de *la rame tamponneuse* n'a pas tenu compte de cette nouvelle signalisation. Il a bien vu le « 903 » au « jaune » mais n'a pas ralenti. Il n'a déclenché le frein d'urgence que lorsque, au sortir d'une courbe, il a aperçu le feu « rouge » et l'arrière du convoi précédent à l'arrêt dans la station. Il était trop tard.

La direction reconnaît qu'il lui faudra, à coup sûr, revoir le mécanisme d'information des conducteurs sur les changements de signalisation. *Mais sera-ce suffisant ? Un système* entièrement automatique ne permettrait-il pas d'éviter les défaillances humaines toujours possibles ? Ce système est installé sur toutes les *lignes de métro,* à l'exception des lignes 3 *bis*, 7 *bis*, 10 et de celles du R.E.R. Le seul rôle du conducteur est alors de fermer les portières. La direction de la R.A.T.P. explique qu'une telle formule, très coûteuse, ne se justifie que là où la fréquence de passage des convois (l'intervalle peut descendre jusqu'à 95 secondes) est élevée. Ce qui prouve que, dans son esprit, le pilotage *automatique est plus sûr que la conduite humaine.* D'ailleurs, le tronçon central de la ligne A du R.E.R. doit être entièrement automatisé d'ici à 1985. La R.A.T.P. reconnaît, il est vrai, que la *machine peut, elle aussi, avoir des* défaillances, mais celles-ci, estime-t-elle, sont plus faciles à surveiller que les erreurs humaines.

L'homme et le robot font rarement bon ménage. *Entre l'un et l'autre,* il faut choisir. L'augmentation des vitesses et des fréquences, la complexité des nouveaux matériels sont-ils compatibles avec le maintien d'une intervention humaine ? Depuis quelque temps, la Régie, quoi qu'elle en dise, a donné la priorité à la machine, au point, qu'usagers et agents se plaignent fréquemment de la déshumanisation du métro. L'accident de lundi prouve qu'il est difficile de rester à mi-chemin sur la route du progrès technique. — Th. B.

● *Dans un communiqué,* le groupe communiste au Conseil de Paris écrit : « Depuis peu, la direction de la R.A.T.P. a décidé de modifier profondément la signalisation à l'entrée de la station Auber, sans même en informer préalablement tous les conducteurs de rames, et cela au mépris de la sécurité des usagers. Elle porte l'entière responsabilité de ce dramatique accident. »

Le groupe communiste déclare qu'il « poursuivra son action contre *la politique de casse et* de déshumanisation de ce service public ».

● *Un incendie* s'est déclaré, *jeudi 22 janvier, peu avant midi,* au troisième étage d'un immeuble situé au 5, avenue George-V, à Paris (8e), dans les bureaux de la société Lonsdale Design, spécialisée dans les études graphiques. Les pompiers de cinq casernes parisiennes venus sur les lieux ont dû évacuer à l'aide de leurs échelles une quinzaine de personnes. Vers 13 h. 30, ils avaient réussi à circonscrire le sinistre.

Selon les témoins, le début de l'incendie avait été précédé d'une explosion. Cinq personnes ont été intoxiquées.



A B C D E F G